

Premier rapport annuel de  
**l'Observatoire mondial  
pour l'eau et la paix**



**OMEP**  
Observatoire Mondial  
pour l'Eau et la Paix



Premier rapport annuel de  
**l'Observatoire mondial  
pour l'eau et la paix**

#### Avertissement

Tous les chapitres ont été relus mais leur contenu n'a pas été édité. Les opinions exprimées dans chacun des chapitres de ce rapport sont celles des parties qui y ont contribué et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les positions des institutions qu'elles représentent ou des organismes qui les financent.

©GOWP 2022

Toute demande de reproduction doit être adressée au Geneva Water Hub, secrétariat de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Ce rapport peut être reproduit dans son intégralité et sous différentes formes à des fins éducatives ou non lucratives, sans autorisation spéciale des détenteurs des droits d'auteur, à condition toutefois que la source soit mentionnée. Le secrétariat de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix sera heureux de recevoir un exemplaire de toute publication citant ou prenant pour source des éléments de ce rapport.

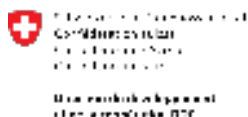
ISBN : 978-2-9701504 - 2-8

Citation : premier rapport annuel de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix, mars 2022, Genève.

Concepteur graphique : BaseDesign.



Avec le soutien de :



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

# Table des matières

6	Abréviations et acronymes	59	Chapitre 5 Bilan de l'année 2021 et perspectives d'avenir : l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix
10	Avant-propos par le co-président du comité directeur international du IX <sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, M. Abdoulaye Sene	71	Chapitre 6 Barrages, inondations et déviations : courants divergents entre les gouvernements et les sociétés civiles – Exemples du Levant
11	Avant-propos par le président du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, Dr Danilo Türk	85	Chapitre 7 Engagement des jeunes en faveur de l'eau et de la paix
12	Préface	99	Chapitre 8 Renforcement de la diplomatie de l'eau au XXI <sup>e</sup> siècle grâce au leadership actif des femmes
15	Chapitre 1 L'Observatoire mondial pour l'eau et la paix : un « envoyé » innovant pour la paix	115	Chapitre 9 Conflits locaux au Sahel : appel à la mise en place de mécanismes de résolution fondés sur la coopération dans le domaine de l'eau
23	Chapitre 2 Les organismes de bassins versants, un atout pour l'eau et la paix	127	Chapitre 10 La sentinelle de l'eau et de la paix – en quête d'eaux plus calmes
33	Chapitre 3 Expériences latino-américaines de coopération en matière d'eaux de surface et d'aquifères transfrontières	141	Réflexions finales
43	Chapitre 4 Asie centrale : traduire une nouvelle volonté politique émergente en mesures concrètes pour relever les nouveaux défis régionaux	142	Annexes

# Abréviations et acronymes

---

ABI	Initiative des Entreprises Africaines (en anglais <i>African Business Initiative</i> )
ABN	Autorité du Bassin du Niger
AC	Asie Centrale
ACLED	Projet de Données sur les Événements et Lieux de Conflits Armés (en anglais <i>Armed Conflict Location &amp; Event Data Project</i> )
ADB/BAD	Banque Asiatique de Développement (en anglais <i>Asian Development Bank</i> )
ADN	Acide Désoxyribonucléique
AEA	Approvisionnement en eau et assainissement
AG-ONU	Assemblée générale des Nations Unies
AIIB	Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures (en anglais <i>Asian Infrastructure Investment Bank</i> )
AMCOW	Conseil des Ministres Africains de l'Eau
APN	Groupe Arabe pour la Protection de la Nature
BASM	Bassin Aquifère Sénégal-Mauritanien
BED	Banque Eurasienne de Développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CAB	« Cultiver une bonne eau »
CAREC	Coopération Économique Régionale en Asie Centrale
CASA-1000	Projet de Transfert d'Hydroélectricité Asie centrale - Asie du Sud
CDAA	Communauté de Développement de l'Afrique Australe
CDKN	Réseau de Connaissances sur le Climat et le Développement
CDN	Contributions Déterminées au Niveau National
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE-ONU	Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe
CIJ	Cour Internationale de Justice
COP	Conférence des Parties
COVID-19	Maladie liée au Coronavirus (2019)
COY	Conférence des Jeunes sur le Changement Climatique
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
DDC	Direction du Développement et de la Coopération de la Suisse
DFID	Département du Développement International
DHEA	Droit Humain à l'Eau et à l'Assainissement
DIE	Droit International de l'Eau

DIH	Droit International Humanitaire
EADB	Banque de Développement de l'Afrique de l'Est (en anglais <i>East African Development Bank</i> )
EBY	Entité Binationale Yacryetá
EIGS	État Islamique dans le Grand Sahara
EPI	Équipement de Protection Individuelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
G-8	Le Groupe des huit
G-20	Le Groupe des vingt
GCRAI	Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale
GEF/FEM	Fonds Mondial pour l'Environnement (en anglais <i>Global Environment Facility</i> )
GERD	Grand Barrage de la Renaissance Éthiopienne
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GLOWA	Changement Mondial et Cycle Hydrologique
GPS	Système de Positionnement Mondial
GTMRE	Groupe de Travail Multilatéral sur les Ressources en Eau
GWP	Partenariat Mondial pour l'Eau (en anglais <i>Global Water Partnership</i> )
GWP-Med	Partenariat Mondial pour l'Eau-Méditerranée
GWH	Geneva Water Hub
HPP	Centrales Hydroélectriques
HPS	Systèmes d'Hydroélectricité
HRW	Human Rights Watch
IAC	Centre d'Information et d'Analyse (en anglais <i>Information and Analytical Center</i> )
IBN	Initiative du Bassin du Nil
ICPDR	Commission Internationale pour la Protection du Danube
ICSSI	Iraqi Civil Society Solidarity Initiative
IFAS	Fonds International pour la Sauvegarde de la mer d'Aral
IITG	Institut Indien de Technologie Guwahati (en anglais <i>Indian Institute of Technology Guwahati</i> )
ISSCI	Initiative de Solidarité de la Société Civile Iraquienne
IICA	Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (en anglais <i>Interamerican Institute for Cooperation in Agriculture</i> )
ISDM	Système d'Information pour la Surveillance à Distance
ISIS	État Islamique d'Iraq et de Syrie
IWMI	Institut International de Gestion de l'Eau (en anglais <i>International Water Management Institute</i> )
IWS	Investissements pour les Services de Bassin Versant
IWRA/AIRE	Association Internationale des Ressources en Eau (en anglais <i>International Water Resources Association</i> )
JES	Société de l'Environnement de Jordanie
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MSA	Mouvement pour le Salut de l'Azawad
MP	Membre du Parlement
MUJAO	Mouvement pour l'Unification et le Jihad en Afrique de l'Ouest
MW	MégaWatt
NCCI	Comité de Coordination des ONG en Iraq
NEEGI	Nucleus for Strategic Studies, Geopolitics and Regional Integration
OAS	Organisation des États Américains
OCGS	Observatoire des Citoyens sur la Gouvernance et la Sécurité
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire
ODD	Objectifs de Développement Durable
OELA	Observatoire Latino-Américain de la Géopolitique de l'Énergie
OGI	Organisation Gouvernementale Internationale
OMEP	Observatoire Mondial pour l'Eau et la Paix
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONGI	Organisation Non-Gouvernementale Internationale
ONU	Organisation des Nations Unies

ONU Femmes	Entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PED	Pôle Eau de Dakar
PIB	Produit Intérieur Brut
PLRC	Plan Libanais de Réponse à la Crise
PMHNEP	Panel Mondial de Haut Niveau sur l'Eau et la Paix
PMMA	Plan Municipal pour la Forêt de l'Atlantique
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSP	Parti Socialiste Progressiste
RBO	Organisme de Bassin Versant
RIOB	Réseau International des Organismes de Bassin
RSCN	Société Royale pour la Conservation de la Nature (en anglais <i>Royal Society for the Conservation of Nature</i> )
SCP	Organisation de Coopération de Shanghai
SG	Secrétariat Général
SIDA	Coopération Internationale Suédoise pour le Développement
TWD	The Water Diplomat
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion de Projet
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNILA	Université Fédérale d'Intégration Latino-Américaine
UNRCCA	Centre Régional des Nations Unies pour la Diplomatie Préventive en Asie centrale
UPM	Union pour la Méditerranée
UPWCD	Partenariat Universitaire pour la Coopération et la Diplomatie de l'Eau
USA	États-Unis d'Amérique
USBR	Bureau Américain de Récupération (en anglais <i>United States Bureau of Reclamation</i> )
URSS	Union de la République Socialiste Soviétique
VICMED	Établissement d'une ligne de Navigation entre le lac Victoria et le projet de la mer Méditerranée
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène
WWC	Conseil Mondial de l'Eau (en anglais <i>World Water Council</i> )
WWF	Fonds Mondial pour la Nature (en anglais <i>World Wildlife Fund</i> )





# Avant-propos

Chers lecteurs,

C'est un honneur pour moi de pouvoir m'exprimer dans cette première édition du rapport de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP ou en anglais), qui sera lancé lors du IX<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau à Dakar, au Sénégal.

Ce pays suit en effet de très près l'évolution du lien désormais établi entre l'eau et la paix. Le ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal a d'ailleurs été vice-président du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, lancé en 2015, et dont le secrétariat est assuré par le Geneva Water Hub. Deux ans plus tard, le Panel a publié ses recommandations dans un rapport intitulé « Une question de survie » (*A matter of survival* en anglais) qui, structuré en sept chapitres, constitue une première réflexion d'ensemble sur l'histoire du lien entre eau et paix. Déjà en 2016, le Sénégal avait organisé un débat ouvert sur l'eau, la paix et la sécurité au Conseil de sécurité des Nations Unies, une première destinée à encourager la discussion sur les implications de la gestion de l'eau pour la paix et la sécurité. Le Sénégal a en outre fixé le thème du IX<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau qu'il accueillera, 'La sécurité de l'eau pour la paix et le développement', organisé autour de quatre axes principaux : (i) la sécurité de l'eau et l'assainissement ; (ii) l'eau pour le développement rural ; (iii) la coopération ; (iv) les moyens et les outils, incluant les questions cruciales du financement, de la gouvernance, de la gestion des connaissances et de l'innovation.

Le mouvement pour l'eau et la paix s'est particulièrement développé ces dernières années et les étapes majeures de ce développement seront présentées lors du IX<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, dont en particulier la mise en place de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix.

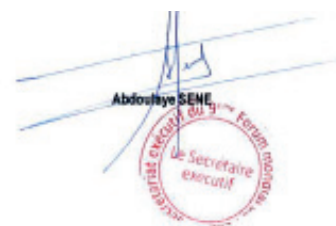
La vision qui sous-tend cette initiative n'est pas celle de créer une nouvelle organisation, mais plutôt un réseau de partenaires dotés d'une solide capacité

d'analyse et pouvant constituer en même temps des espaces sûrs pour aborder les sujets brûlants touchant aux domaines de l'eau et de la paix. Deux types de partenariats sont déjà en place : ceux couvrant les régions géographiques et ceux constituant des intersections sociétales, par exemple les jeunes, l'engagement des femmes ou les médias. C'est le Geneva Water Hub qui assure actuellement le secrétariat de l'OMEP qui se veut une structure ouverte et fédératrice.

Je salue la participation à cette initiative et à ce rapport du Pôle Eau de Dakar en tant que partenaire régional pour l'Afrique de l'Ouest et acteur clé pouvant assurer le suivi des recommandations et des projets présentés lors du prochain Forum mondial de l'eau, en particulier dans la région africaine.

Ce premier rapport de l'OMEP présente une synthèse des différentes thématiques clés intéressant l'eau et la paix. Il est conçu selon le cadre du Panel mondial de haut niveau et constitue le prolongement de ses réflexions. L'OMEP publiera un rapport chaque année.

Je ne doute pas que ce premier rapport inspirera et sera une source précieuse d'informations pour les séances et travaux du IX<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau et pour l'inclusion du double thème de l'eau et de la paix dans ceux de la Conférence de la Décennie des Nations Unies pour l'eau, programmée en 2023.



Abdoulaye SENE  
Le Secrétaire  
exécutif

Abdoulaye Sene  
Co-président du comité directeur international  
du IX<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau. du IX<sup>e</sup> Forum  
mondial de l'eau

La crise mondiale de l'eau émergente est un problème qui requiert une attention accrue et une meilleure coopération internationale. Même s'il s'agit d'un constat amplement reconnu, les mesures à prendre en ce sens aux niveaux local, national et international ne font pas encore l'objet d'un consensus généralisé. Les besoins varient d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Et le tableau général est sombre. Le principe de la gestion intégrée des ressources en eau demeure valable en tant que ligne directrice pour les décideurs politiques, mais il s'est avéré insuffisant pour une action internationale efficace. Les analystes évoquent souvent un « manque de pouvoir d'action » aux niveaux politique et diplomatique et soulignent la nécessité d'un renforcement de l'hydro-diplomatie internationale et mondiale.

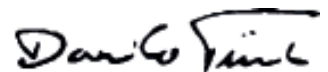
C'est également le point de vue exprimé par le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix dans son rapport « Une question de survie » (*A Matter of Survival*) publié en 2017. De façon plus importante encore, le Panel explique que l'expression « pouvoir d'action » désigne « la capacité accrue des acteurs internationaux à agir efficacement dans l'environnement mondial actuel, dans lequel les problèmes se rapportant à l'eau s'amplifient et peuvent alimenter les tensions et les différends au niveau international et menacer la paix ». En ce sens, le Panel, dans le dernier chapitre du rapport, a appelé à de nouveaux mécanismes de diplomatie de l'eau et proposé la création de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Des mesures pratiques de mise en œuvre ont ensuite été prises dès 2018.

L'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP) a été conçu avant tout comme un réseau d'unités autonomes. Le Geneva Water Hub en assure le premier secrétariat. Il a pour but d'étudier les questions entrant dans son champ de compétences et de promouvoir le rapprochement dans le domaine de l'eau pour en faire un instrument permettant d'éviter les conflits, de développer des mécanismes de coopération ainsi que des activités de consolidation de la paix.

L'un des axes importants du travail de l'OMEP est de renforcer la capacité des acteurs concernés à communiquer discrètement. La gestion des connaissances, des processus de consultations discrètes, l'aide à l'obtention de financements pour les projets relatifs aux eaux transfrontières et d'autres activités similaires sont autant d'approches nécessaires pour améliorer la coopération internationale dans le domaine de l'eau.

L'OMEP travaille de manière informelle et ne s'appuie pas sur un secrétariat structuré, mais plutôt sur l'engagement dévoué de ses participants nationaux et internationaux. La Genève internationale est le lieu idéal pour les réunions et les interactions avec les organisations internationales ayant leur siège dans cette ville. Les travaux menés jusqu'à présent ont déjà démontré les avantages d'une coopération étroite avec les organisations basées à Genève, comme en témoigne l'avancée récente dans la mise en place de la coopération relative à l'aquifère sénégal-mauritanien. Des progrès sont également observés dans d'autres parties du monde.

Ce document présente donc les grands axes des travaux menés jusqu'à présent au sein de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Les lecteurs découvriront, à travers la variété des dossiers abordés, les différents degrés de coopération atteints à ce jour. La coopération internationale dans le domaine de l'eau couvre un champ assez large, allant de l'apprentissage et la gestion des connaissances à une extrémité du spectre, à la gestion de projets spécifiques de coopération intergouvernementale à l'autre, en passant par le renforcement des capacités et la planification. La diversité des expériences est une source puissante d'inspiration. Que ce rapport serve donc à inspirer le plus grand nombre.



Dr. Danilo Türk  
Président du Panel mondial de haut niveau sur  
l'eau et la paix

# Préface

Le document entre vos mains présente les points de vue des parties prenantes réunies au sein de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP ou GOWP selon son sigle en anglais). Ainsi que cela est expliqué dans la partie introductive de cette étude, cet organisme est un moteur et un facilitateur du dialogue, il promeut et soutient la recherche et crée une dynamique pour faire de l'eau un catalyseur de la paix. Grâce à ce rapport, l'Observatoire est également une plateforme mondiale à travers laquelle divers acteurs peuvent mettre en avant leurs actions à cette même fin.

Les points de vue rassemblés ici proviennent de tous les coins de la planète. Vous vous informerez donc sur les problèmes touchant à l'eau auxquels sont confrontés les deux hémisphères, toutes latitudes confondues. Toutefois, l'éventail des sujets abordés dépasse la simple approche géographique. Vous en saurez plus sur les origines de l'OMEP et sur la route qu'il se trace, ainsi que sur les lacunes et les progrès des méthodes de gestion des ressources en eau. Vous aurez un aperçu de ce qui « fonctionne » dans le domaine des eaux transfrontières. Certaines contributions reflètent les positions des États tandis que d'autres les remettent en question ; certaines se concentrent sur la géopolitique et d'autres sur les savoirs traditionnels. Le rôle souvent passé sous silence des femmes – ce qui est inexcusable – est ici mis à jour. Les barrages y sont discutés de même que les institutions, des exemples de coopération internationale sont décrits en même temps que des problèmes de violence, et les courants de pensée traditionnelle sont exposés aux côtés de notions et de pratiques innovantes.

Rassemblées, toutes ces pièces forment une sorte de constellation que l'OMEP observe comme sa mission l'indique. Cette constellation est à bien des égards le reflet de l'immense diversité du monde qui nous abrite. Il s'agit d'un multilatéralisme en réseau<sup>1</sup> dans sa plus pure expression. Distinct du multilatéralisme institutionnel officiel, soigneusement orchestré par les institutions internationales, ce réseau informel produit de manière indépendante des concepts, des politiques et des réflexions. Si ce n'est le travail de relecture effectué, les contributions recueillies dans ce document n'ont aucunement été modifiées. L'ouvrage se lit ainsi comme on regarderait une vidéo, sans coupures, commentaires ni voix off, et il n'en est que plus précieux. Bien entendu, les opinions exprimées par les contributeurs leur sont propres et ne sont pas nécessairement partagées par les autres.

Les contributions ici rassemblées ont été écrites alors que le monde connaît des transformations constantes, non seulement au niveau du climat biophysique mais aussi politique. Il est le théâtre de changements politiques radicaux presque chaque semaine. Cependant, les changements économiques majeurs ne semblent se produire que par cycle de quelques années, et les pandémies et les crises sanitaires selon une périodicité qui s'étale sur plusieurs décennies. Les inondations et les sécheresses semblent surgir de nulle part, mais elles sont bien sûr la résultante de divers facteurs, parmi lesquels une gestion inadéquate des ressources en eau, des infrastructures déficientes ou vieillissantes et de l'apparition à la fois des changements climatiques à évolution rapide, ou très longue, sur plusieurs siècles.

Celles et ceux d'entre nous qui cherchons à faire de l'eau un catalyseur de la paix avons donc du pain sur la planche. Mais l'OMEP est maintenant en train de préparer le terrain pour nous y aider. À mesure que l'OMEP développe sa structure de gouvernance, certains principes deviennent clairs. Face aux défis posés par l'eau, il convient de préférer une approche inclusive, à l'échelle des bassins, à une approche privilégiant la souveraineté étatique ou de certaines communautés ; en outre, les orientations tracées par les principes du droit international, et leur respect, nous permettent d'avancer à pas sûrs. L'objectif de « paix » n'est pas employé à la légère. La paix s'entend en effet de la même manière que l'archevêque Desmond Tutu, récemment décédé, la comprenait : comme ancrée dans la justice, et comme un idéal valant la peine qu'on se batte pour lui. Parvenir à la paix à travers l'eau signifie donc concilier la justice distributive et procédurale, et s'atteler à l'hydrologie et aux tendances pluviométriques au même titre qu'à l'économie, au droit ou à la politique.

La notion de « paix » revêt un sens particulièrement profond lorsqu'elle se rapporte à l'utilisation de l'eau de manière durable, génération après génération. En ce début d'année 2022, il est clair que la marchandisation de l'eau, admise implicitement dans les Principes de Dublin voilà maintenant quarante ans, n'a pas conduit à une distribution plus équitable ou plus juste de l'eau partout où cela a été appliqué. Qui plus est, la concrétisation du droit humain à l'eau demeure un objectif hors de portée, car l'utilisation de l'eau dans bien des endroits de la planète continue d'être dictée par les différents systèmes économiques et politiques en place. Dans le cas de cours d'eau traversant le territoire politique de plusieurs pays,

<sup>1</sup>

Selon l'expression du secrétaire général de l'ONU lors de l'Assemblée générale annuelle, à l'occasion du 75e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 2021.

avancer vers la « paix » signifie aborder cette problématique, a priori insoluble, selon une logique amont-aval. La façon dont nous pouvons concilier l'utilisation de l'eau en amont et l'impact provoqué en aval tient à notre compréhension honnête de la capacité de l'humanité à agir collectivement. Le grand pas en avant qu'il nous faut faire sur le plan conceptuel va dans le sens de la métasouveraineté ou de la souveraineté partagée (ou doctrine de la souveraineté territoriale limitée, selon le droit international de l'eau). Après tout, légalement parlant, les acteurs en amont ont le droit d'utiliser l'eau qui se trouve sur leur territoire, tandis que les acteurs en aval ont droit à ce que tout dommage significatif leur soit évité. Tous les acteurs concernés sont encouragés à utiliser l'eau d'une manière équitable et raisonnable et ont un devoir réel de coopération. En tout état de cause, les institutions et les procédures de gestion de l'eau, ainsi que la collaboration transfrontière dans ce domaine, revêtent une importance encore plus grande : elles sont des instruments d'équité, traçant la voie à suivre.

En dépit de l'ampleur et du caractère interdisciplinaire de ce rapport, il existe un certain nombre de similitudes entre les contributions qui valent la peine d'être soulignées. Tout d'abord, l'accent est mis dans une certaine mesure sur l'idée que nous tous – l'humanité – sommes responsables des défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Les contributions ne rejettent pas la faute sur la Nature ou sur le changement climatique, mais sur les décisions prises par les êtres humains. Ce point est important parce que lorsque des barrages cèdent en Asie centrale ou lorsque l'eau est l'objet d'affrontements au Sahel, nous savons où porter notre regard. Si nous sommes à l'origine des problèmes, nous pouvons donc certainement les résoudre.

Et il n'est pas surprenant, étant donné la nature de l'OMEP, que les normes internationales soient un autre thème récurrent de discussion. Le problème des limites de l'application du droit international humanitaire au Sahel se pose parallèlement à celui de l'application de la Convention d'Helsinki au Sénégal et en Gambie, ou du droit humain à l'eau au Moyen-Orient. Plusieurs contributions abordent également le thème de l'innovation – qu'il s'agisse des techniques traditionnelles de résolution des conflits au Niger, de la participation des jeunes aux conseils de bassins versants en Asie centrale, ou de la biotechnologie agricole à Gaza, ou encore de la « science citoyenne » lorsque les gens prennent les choses en main, par exemple en manifestant au Liban ou en attirant l'attention des médias sur la politique internationale de l'eau. Les lecteurs obtiendront ici des informations qui ne sont peut-être pas disponibles ailleurs, notamment sur les

dernières politiques étatiques ou les initiatives promues par les nouvelles générations, abordant les problèmes avec un état d'esprit entièrement différent.

Il y a en effet de nombreux aspects qui susciteront l'intérêt des diplomates de l'eau et de tous ceux qui cherchent à promouvoir la paix par l'eau. Les organismes de bassins versants ont gagné en maturité et ouvrent la voie vers des « infrastructures d'intérêt commun » où la propriété des projets est partagée. L'utilité d'une telle approche est encourageante et elle s'harmonise bien avec l'esprit du droit international de l'eau. Comme nous le rappelent certaines des contributions figurant dans ce rapport, les dommages pouvant résulter des barrages nous obligent à favoriser l'inclusion et à tirer les leçons des efforts précédents qui suivaient une logique descendante (top-down) et exclusive. Des organisations à l'avant-garde, telles que l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG), se sont avérées capables de contourner les aspects les plus néfastes des conflits liés à l'eau et d'encourager la coordination internationale. De manière positive, les effets semblent contagieux car ils sont maintenant observés par exemple, au travers de l'accord récemment signé en 2022 concernant le bassin aquifère sénégal-mauritanien qui unit les deux fleuves. L'accord de coopération de Trifinio est tout aussi encourageant car, depuis des décennies, il a permis la création de zones protégées et attiré des cofinancements pouvant assurer la durabilité des projets pour les décennies à venir.

La principale conclusion qui se dégage de cet ensemble de points de vue est que, peut-être, c'est le multilatéralisme qui fonctionne le mieux. Les approches fondées sur le multilatéralisme sont les plus appropriées lorsqu'une catastrophe survient ou lorsque de grandes infrastructures sont planifiées, et elles fonctionnent encore mieux lorsque les femmes, les jeunes et la société civile sont associés aux processus. Elles sont en outre essentielles pour la diplomatie qui cherche à régler les conflits liés à l'eau par des ententes équitables. En restant attentifs aux politiques qui abordent la nécessité de lutter avant tout pour la paix, nous pouvons observer que des actions coordonnées dans la bonne direction peuvent faire la différence. Nous, qui formons le secrétariat actuel de l'OMEP, sommes convaincus que c'est la meilleure façon d'aller de l'avant.

Bonne lecture!







---

# Chapitre 1

## L'Observatoire mondial pour l'eau et la paix : un « envoyé » innovant pour la paix

---

Il s'agit du premier rapport annuel de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP). Il contient une analyse des avancées marquantes réalisées à ce jour sur l'utilisation de l'eau en tant qu'élément catalyseur de la paix et de la priorité donnée à la double question de l'eau et de la paix. Il est construit sur la base du cadre analytique et des recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix (PMHNEP). Cette production, dirigée par le Geneva Water Hub (GWH), qui en a assuré le secrétariat, a démarré en 2020 et a été rendue possible grâce aux discussions et aux échanges avec les partenaires.

Le présent rapport est une compilation de toutes les contributions des partenaires, qui sont présentées telles qu'elles ont été remises au secrétariat. Par conséquent, les chapitres exposent des approches et des styles de rédaction divers.

Partant du consensus que l'eau et l'hydro-diplomatie sont des instruments puissants de coopération et de paix, les différents partenaires ont fait part de leurs points de vue dans ce rapport annuel. Pour autant, les positions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de tous les partenaires.

Ce premier chapitre présente au lecteur des éléments de contexte ainsi que la raison d'être de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Après une brève introduction générale et quelques explications sur le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, il aborde le développement du discours eau-paix, ainsi que le rôle et la structure actuelle de l'OMEP. Il se termine par les objectifs de ce rapport et la façon dont les informations qu'il contient ont été compilées.

Le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix a conclu son mandat en 2017, promouvant le message que le monde est confronté à de multiples problèmes liés à l'eau. Quelque deux milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. En outre, 40 % de la population mondiale vit dans des bassins où différents pays se partagent les fleuves et les aquifères, zones qui peuvent devenir le théâtre de conflits potentiels. Nous vivons une époque où les ressources et les installations hydrauliques sont de plus en plus attaquées et peuvent être utilisées comme des armes de guerre. La pénurie d'eau est exacerbée dans un monde où la population, qui ne cesse d'augmenter, est confrontée aux changements climatiques provoqués par l'activité humaine. Les chiffres augmenteront probablement à mesure que les effets du dérèglement climatique s'accroîtront, entraînant une baisse des rendements, des sécheresses, des inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Les effets se feront sentir dans le monde entier, mais leur impact le plus grave sur la sécurité alimentaire et le déplacement des populations vulnérables touchera d'abord les pays en développement. La migration et l'urbanisation incontrôlée qui en résulte exacerberont encore davantage la pression sur des ressources en eau déjà limitées.

La pandémie de COVID-19 a révélé de nombreuses vulnérabilités, dont celle liée à l'accès à l'eau. En juillet 2021, en pleine crise sanitaire, il était estimé que 3 personnes sur 10 dans le monde ne pouvaient pas se laver les mains avec de l'eau et du savon dans leur foyer (<https://washdata.org/>).

Face à ces problèmes, nous devons trouver le moyen de doubler la production alimentaire et énergétique d'ici au milieu du siècle, ce qui nécessitera des ressources en eau considérables, non seulement pour satisfaire les besoins d'une population toujours plus nombreuse, mais aussi pour maintenir des conditions environnementales favorables au fonctionnement des écosystèmes. La raréfaction de l'eau ne fait qu'accroître les besoins concurrents en eau, qu'elle soit utilisée pour la consommation humaine, pour la production industrielle, énergétique, ou pour l'environnement. Cela entraîne inévitablement des tensions entre les utilisateurs, voire entre différents secteurs, entre usagers d'un même bassin versant ou encore entre États.

L'eau est un enjeu à la croisée des chemins entre énergie, santé, agriculture, industrie<sup>1</sup> et biodiversité. Les crises auxquelles nous sommes confrontés se recoupent et s'enchevêtrent. Nous ne pouvons pas prétendre les résoudre chacune séparément. C'est en nous concentrant sur ce qui relie ces crises – l'eau et l'Objectif de développement durable 6 – que nous pourrions progresser aussi dans d'autres domaines. À l'inverse, le fait d'ignorer le rôle unificateur de l'eau rendra impossible la réalisation des autres Objectifs de développement durable.

Parvenir à la sécurité dans le domaine de l'eau requiert donc une collaboration interdisciplinaire entre différents secteurs, communautés et pays. La coopération internationale revêt, par conséquent, une importance vitale. Il est crucial de reconnaître la pertinence et la nature politique de nombreuses questions liées à l'eau qui doivent être traitées par la voie diplomatique, ce qui exige une démarche qui va bien au-delà de la coopération technique dans ce domaine.

1

Selon les projections, il est estimé que les besoins en eau de l'industrie devraient augmenter de 400 % d'ici 2050.



## Le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix

S'il est impératif de renforcer la coopération dans le domaine de l'eau, le niveau actuel de cette coopération laisse beaucoup à désirer. Les problèmes liés à l'eau occupent une place de plus en plus centrale dans les conflits armés de notre époque, une tendance qui traduit de manière alarmante le lien fondamental entre l'eau, la sécurité et la paix.

Ce sont ces considérations qui ont conduit quinze États membres de l'ONU à promouvoir la création du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix (ci-après le « Panel »), chargé d'examiner les liens entre ces deux domaines. Le Panel a été lancé lors d'une réunion ministérielle tenue à Genève le 16 novembre 2015, en réponse au besoin exprimé par les secrétaires généraux qui se sont succédé à la tête de l'ONU entre 1993 et 2013, et à la sensibilité internationale croissante à l'égard des questions se rapportant à l'eau. Ses travaux ont été appuyés par le Geneva Water Hub qui en a assuré le secrétariat. ([www.genevawaterhub.org/fr/ressource/panel-mondial-de-haut-niveau-sur-leau-et-la-paix-secretariat](http://www.genevawaterhub.org/fr/ressource/panel-mondial-de-haut-niveau-sur-leau-et-la-paix-secretariat)).

Le mandat donné à ce Panel par les quinze pays concernés, durant deux ans (jusqu'en 2017), fut d'aborder la question de l'eau dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité, en partant de l'angle technique pour arriver à l'angle politique. Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Élaborer un ensemble de propositions visant à prévenir et résoudre les conflits liés à l'eau ;
- Faciliter le rôle de l'eau en tant que facteur déterminant de consolidation de la paix et de la coopération ;
- Accroître la pertinence des questions relatives à l'eau dans l'élaboration des politiques nationales et mondiales.

Le Panel a conclu que l'enjeu mondial lié à l'eau concernait non seulement le secteur du développement et les droits de l'homme, mais aussi la paix et la sécurité. Il est donc urgent d'accorder une attention particulière au lien intrinsèque entre l'eau, la paix et la sécurité et de l'aborder de manière intégrée et globale à tous les niveaux. Ces défis appellent une réponse s'appuyant sur de nouvelles réflexions, de nouvelles pratiques et de nouvelles institutions dans les domaines de la diplomatie du droit international, de la gestion des

données, des finances, de la gestion de la sécurité, de la technologie, de la migration, du changement climatique et de la lutte contre la pollution, entre autres sphères d'intérêt.

Le groupe d'experts a présenté une série de recommandations concrètes d'action en ce sens dans son rapport émis en 2017 « Une question de survie » (PMHNEP, 2017). Ce rapport est le résultat de huit tables rondes d'experts qui ont débattu sur des sujets à la pointe de l'actualité, ainsi que de consultations menées auprès de centaines de décideurs et de spécialistes du monde entier. À l'issue de quatre réunions de travail tenues dans différentes parties du monde, le Panel a présenté son rapport fin 2017 à Genève et à New York, et lors de diverses rencontres mondiales et régionales.

## Le discours autour de l'eau et de la paix

Ces dernières années, les mises en garde concernant la possibilité de conflits liés à l'eau se sont multipliées. La pénurie d'eau, associée à la pauvreté et à l'instabilité sociétale, peut affaiblir la cohésion interétatique et donc alimenter les conflits entre nations souveraines. Au niveau local, nous assistons à l'apparition d'un nombre croissant de conflits intersectoriels. Les différends, même s'ils se traduisent souvent par des problèmes concernant l'eau, sont en général plus complexes et multifactoriels. Par ailleurs, l'eau est aussi un instrument de coopération faisant l'objet d'accords, de commissions conjointes, souvent au niveau d'un bassin ou d'une région, comme de nombreuses publications en témoignent.

Le discours autour de l'eau et de la paix se situe entre deux pôles, entre conflit et coopération, et s'articule autour de deux objectifs clés : la prévention des conflits liés à l'eau et l'utilisation de l'eau comme un instrument de paix. Il vise à renforcer le lien entre les Objectifs de développement durable 6 et 16 à court terme jusqu'en 2030, et entre les secteurs liés à l'eau et la paix à plus long terme.

Ce discours s'est développé grâce à la dynamique interactive et au leadership créé entre les trois principales initiatives suivantes : le Mouvement Blue Peace ([www.thebluepeace.org](http://www.thebluepeace.org)) ; le Geneva Water Hub ([www.genevawaterhub.org](http://www.genevawaterhub.org)) ; et le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. Une description détaillée de cette dialectique eau-paix, notamment de ses origines et composantes, est fournie dans l'article de Carmi, *et al.*

Le Panel appelle à la mise au point d'outils et à l'utilisation de divers éléments pour atteindre les deux principaux objectifs du discours eau-paix, qui suppose la mise en place d'instruments institutionnels, juridiques, financiers et politiques. L'un de ces instruments est l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix.

---

## La « raison d'être » de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix

L'une des principales recommandations du Panel a trait à la mise en place d'un Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP), fonctionnant comme un réseau inclusif et assurant la liaison entre les partenaires travaillant sur la coopération dans le domaine de l'eau. Ceci dans le but de combler les graves lacunes auxquelles le secteur mondial de l'eau est confronté.

Pour comprendre le rôle distinctif de l'OMEP, il est important de remonter aux discussions sur la coopération internationale dans le domaine de l'eau, et de les relier à l'urgence croissante qui s'attache à l'adoption de nouveaux mécanismes de diplomatie de l'eau, capables de répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il existe de nombreuses institutions internationales traitant des questions relatives à l'eau, allant des organismes de bassins versants ou des systèmes de gestion des cours d'eau transfrontières, aux instituts de recherche, en passant par les organisations intergouvernementales régionales et les organes, organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Tout un éventail de questions relatives à l'eau est inclus dans le mandat et les programmes de bon nombre de ces institutions, qui toutes contribuent de manière significative à la coopération dans le domaine de l'eau, dans la mesure où cela est possible au niveau actuel de la coopération internationale. Si ces organismes et mécanismes remplissent un rôle essentiel en favorisant la gestion conjointe de l'eau comme moyen de faire avancer la paix, il est nécessaire en même temps de reconnaître la nature et l'importance politique de nombreuses questions relatives à l'eau qui doivent être abordées sur le plan diplomatique, ce qui requiert une approche dépassant la seule dimension technique de la coopération dans ce domaine.

En 2014, le rapport d'Adelphi, « The Rise of Hydro-Diplomacy » (Pohl et al.) a lancé un appel à plus d'agentivité, en d'autres termes à un pouvoir d'agir efficace par le biais d'un cadre institutionnel qui connecte les acteurs centraux et renforce et complète les cadres, les initiatives et les expertises qui existent pour coordonner et mettre en œuvre l'action politique. « L'agentivité », (agency), signifie ici la capacité des acteurs internationaux à agir efficacement dans l'environnement mondial actuel, où les problèmes se rapportant à l'eau s'amplifient et peuvent alimenter les tensions et les différends au niveau international et menacer la paix.

En février 2017, le Geneva Water Hub a organisé un atelier de réflexion de deux jours sur le thème « Hydro-diplomatie et incitations financières pour l'eau, la paix et la sécurité », afin de discuter des approches possibles pour encourager la coopération dans le domaine de l'eau en vue d'une consolidation plus large de la paix, et de formuler des recommandations d'action à l'intention du Panel. L'atelier s'est tenu dans le cadre de la collaboration entre le Panel sur l'eau et la paix et le Groupe de haut niveau sur l'eau de la ONU-Banque mondiale ([www.genevawaterhub.org/round-table-hydro-diplomacy-water-peace-and-security](http://www.genevawaterhub.org/round-table-hydro-diplomacy-water-peace-and-security)). Cette table ronde a alimenté l'idée qu'il était nécessaire d'établir l'OMEP, laquelle avait été introduite pour la première fois dans un document de travail qui a préparé le terrain pour les discussions entre experts, sur la base de l'argument selon lequel, pour faire de l'eau un instrument de consolidation de la paix et de prévention des conflits, de nouvelles approches, ou une « hydro-diplomatie », étaient nécessaires.

L'approche traditionnelle en matière de coopération transfrontière dans le domaine de l'eau a longtemps consisté à encourager la gestion technique conjointe des ressources en eau qui sont partagées. Or une bonne coopération au niveau technique ne garantit pas toujours des retombées politiques. La construction de la paix suppose d'importants processus politiques et diplomatiques et la coopération dans le domaine de l'eau peut être mise à profit pour accompagner et soutenir ces processus de paix. Par conséquent, l'eau peut et doit jouer un rôle dans la consolidation de la paix et, plus formellement, dans les accords de paix.

La création de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix a été la réponse du Panel à la recherche d'une « maison de l'hydro-diplomatie » et au manque de pouvoir d'action au niveau international. C'est donc un nouveau mécanisme de facilitation de l'action, de collecte et diffusion des connaissances, et d'intervention, en tant qu'organe arbitral neutre.

## Rôle et structure de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix

Plateforme mondiale, l'OMEP soutient les parties prenantes intéressées par le thème de l'eau comme instrument de coopération, afin d'éviter les tensions et les conflits et de promouvoir la paix. L'OMEP adopte une approche de gestion des connaissances et de facilitation discrète plutôt que celle traditionnelle de règlement des différends, de rétablissement ou de consolidation de la paix. Il s'agit d'un mécanisme qui associe tous les acteurs pertinents – du niveau mondial au niveau local –, ou des secteurs de l'eau, de la paix, de la sécurité, de la diplomatie et d'autres connexes, dans le but de faciliter la coopération politique autour de l'eau pour la paix.

En rapprochant et en tirant parti des compétences disponibles, l'OMEP cherche à améliorer la capacité limitée des acteurs internationaux à agir collectivement et efficacement aux niveaux politique et diplomatique. Il réunit les partenaires régionaux et locaux ainsi que les institutions crédibles et neutres engagées dans l'agenda pour l'eau, la paix et la sécurité, et facilite leur alignement. L'OMEP travaille à renforcer les liens du niveau global au niveau local par le biais de son réseau et de ses partenaires.

Pour remplir son rôle, l'OMEP, appuyé par ses nœuds de partenaires, déploie deux forces principales :

- La première est sa capacité d'analyse et de prospective ainsi que son expertise dans la conduite d'analyses de données et de recherche, afin de fournir une vue d'ensemble, chaque année, des efforts mondiaux sur les dossiers eau, paix et sécurité, tout en encourageant la production et l'utilisation d'approches et d'outils innovants pour mieux comprendre et relever les défis dans ces trois domaines.
- La seconde est sa capacité de rassemblement non conventionnelle en représentant un espace sûr à l'échelle mondiale pour mener des consultations préalables à la négociation, à un stade précoce de l'élaboration des projets, ou pour aborder de manière proactive les enjeux majeurs et sensibles liés à l'eau et à la paix.

L'OMEP a été lancé lors de la Semaine arabe de l'eau à la mer Morte (<https://acwua.org/fifth-arab-water-week-2019/>), en Jordanie, en mars 2019. Il se présente comme une plateforme à structure allégée, ouverte à toutes les entités concernées par les questions unissant l'eau, la paix et la sécurité, et qui mettent en avant et en pratique le potentiel inexploité de la thématique de l'eau en tant qu'instrument de consolidation de la paix. Il comprend actuellement 11 partenaires.

L'OMEP est une plateforme mettant en réseau des nœuds de partenaires de nature différente, qui mènent des analyses approfondies et stratégiques sur l'eau en tant que véhicule de paix dans leur région et communautés de pratiques. Cette réflexion est engagée dans un esprit d'échanges créatifs et doit contribuer à créer un « espace discret », ou un espace sûr, pour avancer sur des thèmes clés de portée plus générique ou de portée globale.

Au moment où le présent rapport est rédigé, une charte est en cours d'élaboration qui régira l'OMEP et qui s'appuie notamment sur les lignes directrices suivantes, communes aux partenaires actuels et futurs qu'il rassemble :

- Une approche régionale des questions relatives à l'eau ;
- Une indépendance dans l'analyse et la promotion des points de vue, et l'exploration des problématiques ;
- Un soutien actif et la promotion ou l'application des principes du droit international (en particulier du droit international de l'eau et du droit international humanitaire), en tant que ligne directrice de travail ;
- Une responsabilité démontrée envers les communautés ;
- Une volonté manifeste d'influencer ;
- Des valeurs sociales progressistes
- Une réputation acquise sur tous les points qui précèdent et un respect de la part des acteurs relevant des cercles pertinents ;
- Un pouvoir fédérateur ;
- Une capacité à être flexible et agile.

L'OMEP réunit actuellement des partenaires régionaux et des partenaires de la société civile, comme détaillé ci-dessous.

## Partenaires régionaux

Chaque partenaire régional doit disposer des mêmes capacités que celles de l'OMEP : (i) analyse ; (ii) pouvoir de convocation et crédibilité pour créer ou représenter un espace neutre de réflexion (espace sûr).

Les partenaires régionaux travaillent en étroite collaboration avec le Geneva Water Hub qui assure le secrétariat du Panel et de l'OMEP pour la mise en œuvre des recommandations pertinentes et l'avancement du discours autour du thème eau-paix. L'établissement des partenariats nodaux se fait par le biais de la signature d'un protocole d'entente avec le GWH, ce qui garantit la flexibilité de la structure et préserve la neutralité et l'indépendance de chaque partie, l'OMEP et le partenaire concerné. L'établissement de ces partenariats stratégiques requiert un processus long et délicat, une part d'innovation, une relation de confiance et de l'influence.

Actuellement, l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix est formé de partenaires régionaux de l'Afrique de l'Ouest, de la Genève internationale, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, de la Russie, et de l'Asie centrale. La souplesse propre à une structure en réseau permet des partenariats qui sont spécifiques à une région et à un contexte particulier. Ces partenariats sont forgés avec l'appui de groupes de réflexion, d'instituts de recherche, d'organisations régionales et de toutes les autres institutions considérant que l'eau peut contribuer à la consolidation de la paix. Chaque partie du monde fait face à des défis distincts liés à l'eau, d'où la richesse et la diversité des partenariats.

## Partenaires sociétaux

L'OMEP associe également des partenaires sociétaux susceptibles d'enrichir sa réflexion et sa capacité à faire progresser concrètement le lien entre l'eau et la paix. Ils peuvent en effet aider à faire de l'eau un vecteur de paix pour relever les défis liés au changement climatique, à l'urbanisation, à la croissance démographique, aux conflits et au problème actuel des migrations. Parmi ces partenaires, citons les jeunes, les populations locales, les femmes dans la diplomatie de l'eau et les médias.

Comme indiqué précédemment, l'OMEP est un réseau ouvert qui pourra accueillir de nouvelles institutions par la suite.

## Le concept de « safe space »<sup>2</sup>

La deuxième capacité de l'OMEP et de ses partenaires régionaux a trait au concept d'espace sûr : il s'agit de la mise à disposition et de la facilitation d'une plateforme informelle et neutre, pouvant favoriser un dialogue ouvert et le partage d'informations entre les parties sur des questions sensibles, selon le modèle « organe de réflexion ». En outre, cet espace sûr vise à stimuler la volonté politique pouvant conduire à la pré-négociation d'accords potentiels ainsi qu'au développement de projets communs. Cette plateforme peut également servir à préparer et à mettre au point des projets pouvant être financés entre diverses parties prenantes à un stade précoce de l'élaboration du projet, ou même servir pendant leur mise en œuvre, lorsque des conflits complexes à gérer peuvent surgir. Cependant, cet espace sûr N'EST PAS destiné à se substituer aux espaces officiels de dialogue au niveau des États, mais sert plutôt à les compléter, en apportant le point de vue d'éminences universitaires, d'experts, de décideurs et de responsables politiques, de la société civile et des secteurs privé et public.

À ce jour, la mise à disposition de cet espace sûr a été facilitée conjointement par le secrétariat et par les partenaires opérationnels sur demande.

## Objectifs du rapport annuel de l'OMEP

L'Observatoire mondial pour l'eau et la paix est le prolongement naturel du travail analytique initié par le Panel, lequel est présenté dans un rapport annuel, compilé par le Geneva Water Hub, qui fait office de secrétariat, à partir des rapports remis par les partenaires. Il suit la même approche et la même réflexion globale que celles adoptées par le Panel et les pays coparticipants qui l'ont créé.

L'objectif des rapports analytiques annuels de l'OMEP est la poursuite de la réflexion du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix :

<sup>2</sup> Espaces confidentiels de dialogue inclusif.

- En appliquant le cadre analytique du rapport du Panel à chaque contexte (c'est-à-dire les sept domaines thématiques);
- En soulignant les lacunes, les défis, les enseignements tirés, les solutions existantes ou émergentes et les nouveaux sujets pertinents à considérer;
- En produisant une analyse hydropolitique pouvant conduire à la paix et à la coopération.

Chaque partenaire a rédigé sa partie sur la base de termes de référence communs et d'une fiche d'orientation qui lui ont été communiqués par le secrétariat dans le courant de l'été 2020. Les contributions rassemblées dans ce rapport couvrent un large éventail de sujets, entre autres le rôle des organismes de bassins versants dans la promotion du multilatéralisme, les mouvements sociaux et l'eau, les mécanismes traditionnels de gestion des différends liés à l'eau, le rôle des jeunes

dans le multilatéralisme, l'adoption de technologies innovantes, la montée en puissance des femmes dans la diplomatie de l'eau, les nouvelles opportunités découlant de la planification des investissements régionaux et d'une interface science-politique plus forte, le changement climatique et la migration, la gestion coordonnée des eaux de surface et souterraines et de la sécurité des barrages, et la place des médias en tant que voix de promotion du lien eau-paix.

Une table ronde a été organisée le 3 décembre 2020, réservée aux partenaires invités à contribuer à ce premier rapport analytique annuel de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix, dont le but fut de présenter les principaux thèmes et domaines d'intérêt de chacun des partenaires contributeurs, d'échanger des informations et de réfléchir collectivement aux messages clés communs.

## Références

---

**Carmi, N., Turk, D., Muenger, F.,**

The Discourse of Water and Peace: A Matter of Survival, Section 11, in Salame et al. Water Discourses Chp.7, in Bogardi, J. et al (Eds) (2020) Handbook of water resources management: discourses, concepts and examples, Springer, Germany.

**Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix (2017)**

Une question de survie (Rapport). Genève, Geneva Water Hub.

**Pohl, B., Carius, A., Conca, K., Dabelko, G., Kramer, A., Michel, D., Wold, A. et al. (2014).**

The rise of hydrodiplomacy: Strengthening foreign policy for transboundary waters. Berlin, Allemagne, Adelphi.





---

# Chapitre 2

## **Les organismes de bassins versants, un atout pour l'eau et la paix**

---

---

Parmi les ressources naturelles d'importance capitale les plus inégalement réparties dans le monde, l'eau douce constitue un des plus grands enjeux du fait qu'elle est indispensable et par-dessus tout non substituable. Elle est impactée par les changements climatiques (variabilité et détérioration climatiques), les déficits pluviométriques exacerbés (sécheresses) et les extrêmes hydrologiques (inondations catastrophiques, étiages sévères). La variabilité saisonnière constitue également un enjeu ou un handicap pour la gestion des ressources en eau de surface. Les projections pour 2050 sont encore plus alarmantes, nous avertissant qu'au moins une personne sur quatre est susceptible de vivre dans un pays touché par des pénuries chroniques ou récurrentes d'eau douce. La concurrence pour l'accès à l'eau est donc inévitable. Parce que plus qu'une simple ressource naturelle, l'eau a une dimension géostratégique qui en fait un enjeu de sécurité dans la politique de nombreux États. Selon de nombreux experts, l'inégalité d'accès à l'eau pourrait être la principale cause des conflits de demain. Cependant, on observe à travers le monde beaucoup d'initiatives de coopération autour des ressources en eau matérialisées par des traités ou accords entre États.

L'Afrique compte beaucoup de cours d'eau partagés. La quasi-totalité des cours d'eau concerne plusieurs pays et joue d'ailleurs un rôle dans la distribution naturelle solidaire de cette ressource vitale. En effet, les fleuves coulent des régions humides vers les régions plus arides (par exemple, pour le fleuve Sénégal, la pluviométrie varie de plus de 2 200 mm à sa source au Fouta Djallon à 100-200 mm dans le Delta vers Saint-Louis).

À l'orée des indépendances vers la fin des années 1950 et le début des années 1960, de la plupart des pays d'Afrique, des initiatives de

coopération autour des bassins transfrontaliers ont vu le jour. Les expériences de sécheresse ont paradoxalement, dans certains cas, accéléré et renforcé cette coopération, dictée surtout par la nécessité de mettre en place des infrastructures et des institutions de gestion de l'eau pour s'adapter au caractère saisonnier de ces eaux de surface.

La gestion de l'eau est un enjeu planétaire, surtout en Afrique où disposer de cette ressource constitue souvent une question de survie. Les périodes plus ou moins longues de sécheresse jouent un rôle dans les migrations internes des populations (exode rural) qui alimentent à leur tour les phénomènes migratoires hors du continent.

Fort heureusement, de manière générale, l'Afrique est prédisposée à la coopération autour des ressources hydriques partagées qui peuvent néanmoins faire l'objet de compétition, générer des tensions. L'Afrique est le deuxième continent le plus sec au monde après l'Australie et est aussi caractérisée par des contrastes marqués entre régions très arides, voire désertiques, et régions très abondamment arrosées. La maîtrise de l'eau y est un enjeu stratégique. Elle requiert cependant des investissements massifs, hors de portée d'un seul pays, nécessitant souvent le concours de financements internationaux. Faute d'investissements massifs nécessaires pour atténuer ces disparités et lutter contre l'insécurité hydrique, l'Afrique continue d'accuser un énorme retard dans le domaine des infrastructures hydrauliques. Sur les 50 000 grands barrages inventoriés dans le monde, moins de 2 000, soit moins de 5 % sont en Afrique. Le continent, constitué majoritairement de petits pays aux moyens économiques limités, se doit de combler l'écart d'investissement dans les infrastructures hydrauliques et hydro-électriques d'envergure en développant et en renforçant la



collaboration interétatique. Les opportunités de collaboration sont ainsi favorisées sur tout le continent avec la mise en œuvre de cadre formel de coopération autour des bassins (fluviaux et lacustres) partagés. Les organismes de bassin, dont la plupart ont été mis en place il y a des décennies, font face aujourd'hui à des enjeux de gestion transfrontaliers, et tentent d'aller vers une entente autour de l'eau et un développement concerté. Aujourd'hui, nonobstant l'existence des risques de conflits liés souvent à des décisions unilatérales, les organismes de bassin autour des fleuves Niger, Sénégal, Gambie, Volta et du lac Tchad parviennent à trouver des compromis surtout lorsqu'il s'agit de projets de grande envergure comme les ouvrages hydrauliques à réaliser.

Le caractère vital de l'eau, sa rareté dans certains endroits, l'impact des changements climatiques sur les ressources disponibles, font que des compétitions entre usages et des tensions peuvent se présenter de manière récurrente. Des problèmes entre pays riverains voire entre pays situés en amont et en aval peuvent se présenter. La durée et l'intensité de ces tensions dépendent surtout de l'ouverture des pays concernés c'est-à-dire partageant des ressources en eau communes à la concertation.

La résolution de conflits potentiels est grandement facilitée par l'existence préalable d'un cadre de coopération. De ce point de vue, l'OMVS a démontré son rôle de catalyseur et de cadre de recherche de solutions apaisées, lors des divergences notées entre certains de ses pays membres sur l'utilisation des eaux du fleuve (crise des vallées fossiles).

L'Afrique est un continent caractérisé par une forte interdépendance hydrique entre les États, ce qui offre ainsi des atouts importants pour promouvoir la coopération à tous les niveaux. Tout l'enjeu est de multiplier et d'amplifier les opportunités de coopération autour des importantes ressources en eau du continent, afin de contribuer au développement durable et à la prospérité du continent. Une connaissance plus approfondie des modèles qui ont réussi et qui assurent une coopération durable serait un atout de taille pour la mise en place de formules adaptées de collaboration dans la gestion des eaux partagées.

En effet, le Pôle Eau de Dakar (PED) met l'accent sur les lacs et les fleuves transfrontaliers dans un contexte de rareté de l'eau, les cours d'eau partagés sont un enjeu primordial dans les stratégies nationales pour atteindre ou préserver la sécurité hydrique. Les eaux de surface sont assez bien connues et sont plus étudiées tant du point que

vue qualitatif que quantitatif. Elles sont relativement accessibles, renouvelables comparées aux eaux souterraines, lesquelles restent peu connues, souvent fossiles et trop profondes.

L'Afrique compte 68 bassins fluviaux partagés, soit 20 % des bassins transfrontaliers du monde, couvrant les deux tiers de la superficie totale du continent. Le PED vise aussi à mieux comprendre les atouts et les faiblesses du continent pour promouvoir la coopération autour des eaux partagées. Sur cette base, le PED préconise un agenda de renforcement de capacités, notamment dans le domaine de l'hydro-diplomatie, des connaissances et constitue ainsi un débat mondial sur la prévention des conflits autour de l'eau.

Dans certaines régions, en particulier au Sahel, la croissance démographique, les conflits armés et le changement climatique exacerbent encore les crises liées à l'eau, créant des terrains fertiles qui exacerbent les inégalités, l'insécurité et les éventuels conflits hydrauliques entre les communautés d'un même pays d'une part et entre les communautés de différents États qui partagent des ressources communes, d'autre part. Dans ce contexte, l'absence d'instruments politiques et de cadres formels de gestion des ressources en eau rend difficile la gouvernance de l'eau.

La dimension stratégique et les enjeux géopolitiques font que, dans certaines situations, l'eau peut être source de conflits ou enjeu de domination. Dans ce cas, le but visé n'est pas toujours la maîtrise de l'eau elle-même, mais l'utilisation de l'eau comme une arme visant à atteindre des objectifs militaires, socioéconomiques et même psychologiques. Ces pratiques de l'utilisation de l'eau comme arme de combat sont assimilées à de « l'hydro-terrorisme ».

Les scénarios de compétitions, de conflits ou de tensions potentiels autour de l'eau peuvent être :

- *Eau comme objet et cible de conflit.* Il s'agit d'interventions unilatérales de maîtrise de la ressource en eau (par exemple : la réalisation de barrages, les transferts interbassins, etc.) pour satisfaire des besoins de consommation agricole, domestique, de production d'électricité, etc., avec le risque de déclencher des tensions et conflits entre États ayant en partage la ressource visée ;
- *Eau comme victime collatérale des conflits.* Cela concerne les cas où des conflits politiques, ethniques nés de différends non liés à l'eau créent des types de problèmes (disputes

frontalières, déplacements de population, insécurité généralisée, etc.) qui finissent par affecter les conditions d'accès et de gestion des ressources en eau douce ou menacent la sécurité des ouvrages hydrauliques, hydro-électriques ou de navigation ;

- *Eau comme arme stratégique souvent utilisée par des groupes anarchiques ou terroristes pour assujettir populations et États.* Ce scénario n'a pas été observé en Afrique, mais les actions des groupes terroristes empêchent l'exploitation de l'eau pour les populations (Boko Haram et lac Tchad).

Mais fort heureusement on note l'eau comme facteur de prévention des règlements de conflits, là où les cadres de coopération (organismes de bassins) ou des ouvrages communs existants (barrages communs ou frontaliers) contribuent à désamorcer ou atténuer des risques de conflits ou à les éteindre lorsqu'ils éclatent.

Les efforts du PED mettent l'accent sur les opportunités de promouvoir des formules de coopération et coordination entre États autour des ressources en eau. À cet effet, il est important de mieux comprendre et analyser les tendances relatives à la disponibilité et les pressions sur les ressources en eau douce. Le contexte en Afrique est caractérisé aujourd'hui par une demande en constante augmentation et une variabilité des usages conjuguée à une baisse de la disponibilité de la ressource et quelquefois une péjoration de la qualité. L'eau va s'ériger de plus en plus, comme une ressource stratégique et géopolitique. La pertinence ou non des réponses apportées pour la gouvernance et la gestion de l'eau peuvent exacerber ces problèmes de disponibilité ou l'atténuer en apportant les réponses concertées et négociées en cas de pénurie. Fort heureusement, la tendance générale observée est la coopération pour planifier les ouvrages de maîtrise de l'eau de manière concertée (exemple du bassin du Niger) avec même quelque fois une réalisation commune (OMVS et OMVG).

Deux autres grands défis qui se posent dans les bassins fluviaux ou lacustres internationaux concernent la gestion coordonnée des ouvrages de gestion de l'eau tels que les barrages ainsi que l'allocation de la ressource entre usagers ou usages. Dans beaucoup de bassins, il existe un grand nombre d'infrastructures qui prélèvent, stockent et déversent de grandes quantités d'eau de fleuves partagés. Assurer la gestion coordonnée d'ensemble de toutes ces interventions est un des enjeux les plus importants de gouvernance de la ressource dans ces bassins, surtout dans le contexte actuel de variabilité et de changement climatique. En effet,

le bassin fluvial constitue un seul et même corps, la planification des aménagements devrait donc se faire de manière globale, même si l'exécution des aménagements requis pourrait s'envisager de diverses manières, ce qui serait idéal, ou du moins par chaque pays, pourvu que l'aménagement rentre dans le cadre du « plan global d'aménagement », négocié et accepté par tous les pays concernés.

La question de l'allocation de la ressource en termes de répartition de quoteparts entre les États riverains ou de grands utilisateurs, implique des situations de dialogues afin de trouver des compromis, car chaque partie défend ses intérêts tout en prenant compte ceux des autres. La mission d'allocation de la ressource en eau entre secteurs d'utilisation est un travail technique pour lequel les experts des États riverains peuvent s'entendre. En revanche, l'allocation de la ressource entre États relève de la dimension politique, et la défense des intérêts nationaux tend à primer sur toute autre considération.

Beaucoup de tensions auraient comme source des allégations de prélèvements ou d'extractions de grandes quantités d'eau effectués par un des pays du bassin et affectant ainsi les ressources en eau à l'aval, ou encore la réalisation d'ouvrages de manière unilatérale sans l'accord préalable des autres États riverains. Cependant, même dans ce cas, le dialogue, la concertation ne sont pas rompus et la communauté internationale joue un rôle de facilitateur.

La question du contrôle et de l'usage effectifs, longtemps non contrôlés, des écoulements des fleuves partagés, est depuis quelques temps évoquée, de façon plus ou moins explicite, par des États riverains (surtout en aval) pour contester le droit de pays tiers (généralement en amont) à mettre en valeur les parties des fleuves transfrontaliers qui se trouvent dans leurs territoires.

Dans ces cas, les pays en aval ont tendance à objecter que les projets en amont du fleuve sont susceptibles de remettre en cause leurs « droits acquis » sur les ressources en eau. Il peut aussi se dérouler dans un contexte plus tendu mais toujours avec maintien du dialogue et de concertation avec l'implication d'institutions internationales ou de pays (facilitateurs).

L'importance de l'organisation et de la régulation de l'allocation avec une institution dotée d'outils scientifiques et techniques pour le partage, ou mieux, l'exploitation concertée des ressources en eau, est majeure dans le sens où elle permet de conserver l'entente entre les États partageant un hydrosystème. La question que l'on peut se poser est de savoir si l'approche ne devrait pas transcender



Figure 1: barrages existants et projetés.

la question du « partage des eaux » et explorer le partage des bénéfices tirés de la mise en valeur des ressources que ce soit en amont ou en aval. C'est une piste qui devrait être explorée.

Le PED insiste sur l'importance de la réglementation de la gestion des usages autour des ressources en eau, pour jeter les bases d'un agenda de renforcement des capacités dans la prévention et la gestion des conflits et dans la promotion de la coopération, y compris par l'hydro-diplomatie pour le développement et la paix. Sur la base d'études de cas concernant les expériences réussies de gestion de l'eau et l'étude du cadre normatif, le PED a pu tirer des enseignements utiles à la promotion de la coopération. Les leçons apprises pourraient contribuer à mettre en place les fondements d'un programme de renforcement des capacités, pour atténuer le risque de conflit et favoriser la coopération interétatique autour des eaux partagées. Ce programme devrait bénéficier du soutien de la communauté internationale. Il s'agira d'outiller le continent dans la mise en place de formules équitables de coopération, en vue de la valorisation des ressources en eau disponibles pour lutter contre la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et environnementale.

Cette implication de la communauté internationale par un soutien massif permettra de contribuer à l'atteinte de l'objectif de la sécurité de l'eau, pour l'ONU-eau (UN-Water) qui est de s'assurer que la population « dispose d'un accès durable à des quantités suffisantes d'eau de qualité acceptable pour maintenir les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socioéconomique,

pour assurer une protection contre la pollution d'origine hydrique et les catastrophes liées à l'eau, et pour préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique ».

La pression sur les eaux de surface augmente fortement dans tout le continent et en particulier dans les grands bassins transfrontaliers. Cependant, les eaux souterraines disponibles qui peuvent constituer une alternative ou un complément restent peu connues aussi bien en ce qui concerne les quantités disponibles, que la qualité de l'eau et les mécanismes éventuels de leur recharge. Souvent, les mandats des organisations de bassins restent au mieux, allusifs en ce qui concerne la gestion et le partage des eaux souterraines. Pourtant, lorsqu'ils sont intégrés et gérés de façon coordonnée avec les eaux de surfaces, les aquifères peuvent servir d'amortisseurs de chocs durant les périodes de forte baisse de l'hydraulicité des fleuves. D'autant que les eaux souterraines ont, en général, du point de vue spatial, une meilleure distribution que les eaux de surface.

La sécurité des barrages est aussi une dimension importante de la sécurité de l'eau et mérite par conséquent d'être renforcée en Afrique, plus que par le passé. Outre le fait qu'ils permettent la maîtrise de l'eau et son allocation régulière aux usagers, les barrages sont exposés à des risques élevés d'être endommagés, avec des conséquences incalculables sur les populations riveraines et leurs biens. Ces conséquences résultent du changement climatique et de la multiplication des foyers de tension où sévissent des bandes armées incontrôlées. Les barrages existants et ceux à construire (figure 1)

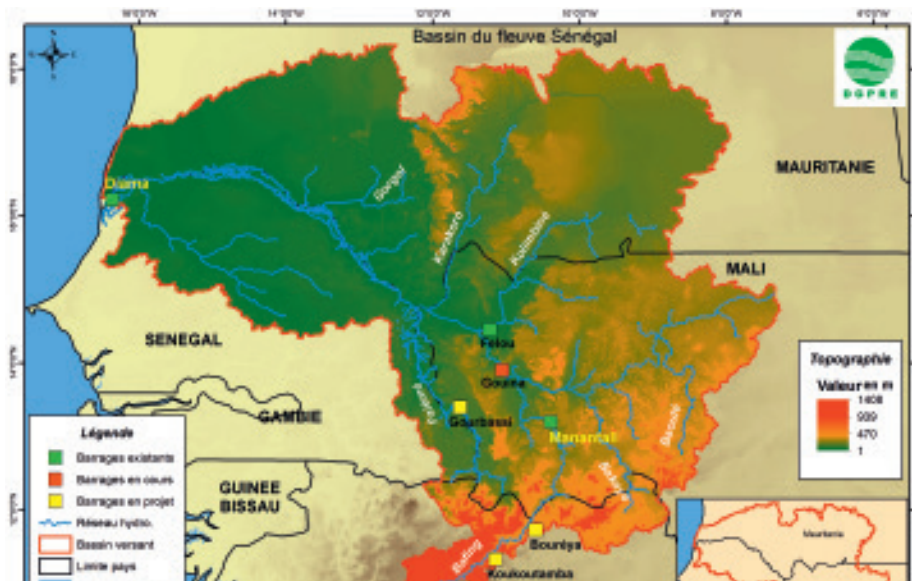


Figure 2: regroupements de bassins transfrontaliers ; OMVG

doivent être à la fois suffisamment robustes et avec une gestion souple pour résister aux extrêmes climatiques.

L'expérience des barrages de Diama et Manantali montre que ces ouvrages, copropriétés des pays membres de l'OMVS, impactent favorablement l'entente entre pays membres. Assurer la coordination d'ensemble est un des défis les plus importants de gouvernance de la ressource dans ces bassins. Il suppose un outil technique d'aide à la décision, comme la Commission permanente des eaux (CPE) de l'OMVS qui est un instrument efficace dans l'allocation équitable et efficiente des ressources en eau, prenant en compte les variations de la disponibilité de la ressource.

Dans les bassins de fleuves successifs ou contigus, des opportunités de coopération existent et doivent souvent reposer sur des formules de partage équitable des bénéfices.

Le concept « d'ouvrages d'intérêt commun » promu par l'ABN fait partie des options de coopération pouvant être envisagées. Les ouvrages d'intérêt commun, tels que définis dans la Charte de l'eau du bassin du Niger, portent sur des infrastructures communes à l'échelle décentralisée, c'est-à-dire de deux ou trois pays du bassin (plutôt que d'être la copropriété de l'ensemble des pays du bassin). Cette formule de coopération nécessite cependant d'être testée de façon pratique.

Les ouvrages communs jouent un rôle

important dans la prévention des risques de conflits et leur atténuation. L'existence des barrages de Diama et Manantali – copropriétés des pays membres de l'OMVS –, jouent un rôle favorable dans la prévention des crises et leur apaisement lorsqu'elles surviennent. Les ouvrages de l'OMVS sont financés et construits par l'ensemble des pays membres. Cette approche d'ouvrages communs est une formule de partenariat et de mutualisation des moyens qui permet la mobilisation de volumes de financement conséquents requis par les grosses infrastructures hydrauliques (grands barrages par exemple) – niveaux de financement difficilement supportables à l'échelle individuelle par beaucoup d'États africains. Dans les grands bassins où il est difficile d'avoir des ouvrages qui soient la propriété commune de tous les États, une approche décentralisée consistant à avoir des ouvrages communs à l'échelle de sous-bassins et/ou entre pays contigus est aussi envisageable.

Le cadre normatif sous-régional, régional et international de gouvernance des eaux partagées offre un parapluie, pour le moment utilisé de façon minimale, dans la gestion et la coopération autour de l'eau en Afrique. Comme le montre le chapitre 5 du document, la Convention d'Helsinki (1992) tout comme celle des Nations Unies de 1997, contiennent un ensemble de principes et dispositions dont l'objet est de réduire le risque de conflit de l'eau et de promouvoir la coexistence pacifique autour des eaux partagées. Ces principes et dispositions ont dans une large mesure inspiré les normes régionales et sous-régionales sur les ressources en eau en



Afrique (Protocole de l'eau de la SADC, Directive sur les ouvrages hydrauliques de la CEDEAO) ainsi que les actes additionnels de gestion de l'eau à l'échelle de bassins (comme les chartes de l'eau du fleuve Sénégal et du fleuve Niger). Il reste cependant beaucoup à faire dans le sens de l'opérationnalisation pratique des principes énoncés et dispositions convenues. Le travail sur le règlement d'eau dans le cadre de la Charte de l'eau de l'ABN et celui sur la nomenclature des seuils de prélèvements d'eau soumis au régime déclaratif ou d'autorisation dans le cadre de la Charte des eaux de l'OMVS sont deux initiatives, en cours d'élaboration, qui vont dans le bon sens.

Il est également important de promouvoir l'intégration et la coordination de plusieurs bassins dans une même commission. En ce sens, l'OMVG est un parfait exemple. Créée en 1978, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) a pour particularité de constituer un organisme de bassin chargé de la coordination non pas d'un bassin fluvial unique, mais de trois bassins hydrographiques transfrontaliers occupant des espaces distincts, bien que parfois contigus. Il s'agit des bassins des fleuves Gambie, Kayanga-Géba et Koliba-Corubal montrant un approfondissement de la solidarité avec un partage entre les États membres des opportunités offertes par l'ensemble des bassins. Le modèle de l'OMVG revêt toute son importance si on se fixe comme ambition de promouvoir la coopération transfrontalière dans tous les bassins partagés du continent.

L'Afrique est arrosée par 64 à 68 bassins fluviaux et lacustres transfrontaliers, couvrant une superficie de 19 millions de km<sup>2</sup>, soit les deux tiers de la superficie totale du continent. Plus de 80 % de la surface cumulée des bassins transfrontaliers du continent est partagée entre 12 grands bassins fluviaux disposant déjà chacun d'un organisme de bassin fonctionnel. Autrement dit, une cinquantaine de petits bassins couvrent à peine 20 % de la superficie des bassins transfrontaliers du continent. Pour ces petits bassins, il n'existe pas souvent de cadres formels de coopération entre États concernés. Puisqu'il n'est pas réaliste de mettre en place un organisme pour chaque petit bassin transfrontalier, le modèle de l'OMVG consistant à regrouper plusieurs petits bassins (figure 2) dans un cadre unique de coopération reste une option envisageable.

De tels regroupements de petits bassins transfrontaliers sont constitués souvent sur la base de grands principes de bonne gouvernance de l'eau, tels que ceux de la coopération, du partage et de la solidarité.

Les organisations de bassins, là où elles existent et sont fonctionnelles, jouent un rôle central dans la coopération, la prévention et la résolution éventuelles des conflits autour des eaux partagées. L'OMVS aujourd'hui considérée comme un modèle réussi de coopération transfrontalière, a basé son action sur la mise en place d'ouvrages communs (barrages de Diama et Manantali), planifiés, financés, exécutés et gérés ensemble par la totalité des États riverains. Sur la base d'une concertation permanente qui implique les plus hautes autorités des pays (les chefs d'État). Cela a permis à l'OMVS d'anticiper et de résoudre des situations difficiles depuis maintenant 50 ans. À cet égard, la Commission permanente des eaux de l'OMVS est un instrument efficace d'aide à la décision pour l'allocation équitable et efficiente des ressources en eau, prenant en compte les variations de la disponibilité de la ressource. L'OMVS privilégie aujourd'hui l'allocation des ressources en eau disponibles entre les différents secteurs que sont : la consommation domestique et animale, l'agriculture, l'énergie, la navigation, les services écosystémiques, etc., plutôt qu'entre les États. La convention dispose d'un instrument juridique qui régule la mise en œuvre de ce principe. On peut mentionner aussi le cas de l'ABN qui joue le rôle de plateforme crédible lui permettant d'assurer les échanges d'informations sur les différents barrages, et de veiller au respect des dispositions convenues comme préalables à la non-objection octroyée à l'État promoteur de projet de barrage par les États impactés.

L'Autorité du bassin du Niger a ainsi contribué à la facilitation de la construction du barrage de Kandadji au Niger qui était en attente depuis quelques années. Cependant, un problème important reste le fait qu'un grand nombre d'organisations de bassins sont confrontées à des difficultés de tous ordres, certaines ayant même des difficultés pour assurer le fonctionnement régulier de leurs instances. L'existence d'organismes de bassins efficaces et institutionnellement solides renforce la capacité de prévention et de gestion des conflits, mais aussi de promotion de la coopération interétatique dans la gestion des ressources en eau partagées. Cette question devrait être une préoccupation de la communauté internationale, qui devrait prévoir des mécanismes de promotion.

Les conventions sont aussi des outils très utilisés pour apaiser les différends entre pays. Toutes les conventions sur la gestion des ressources en eaux semblent intégrer la question de la gestion interétatique. La convention d'Helsinki de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, seule convention régionale sur ce genre, traite des questions de pollutions transfrontalières, exhortant un traitement à la source pour éviter un transfert vers

les autres pays (article 2). La convention suggère également une mutualisation des interventions et de la gestion sur le cours d'eau. Le protocole de Londres de 1999 complète ladite convention par des mesures sur la santé publique à travers la gestion des eaux. D'abord convention européenne, la convention d'Helsinki s'est élargie pour intégrer tout pays membre de l'ONU.

La Convention de New York de 1997 sur le droit des cours d'eau internationaux régit l'utilisation, la gestion et la protection des cours d'eau. Elle instaure un cadre de coopération souple et global autour des cours d'eau. Onze pays africains ont adhéré à cette convention. La convention de Ramsar est un traité intergouvernemental de conservation et d'utilisation des zones humides, mettant l'accent sur leur importance comme stocks d'eau douce et espaces de forte biodiversité. La forte menace qui pèse sur ces zones humides risque d'altérer, les services écologiques, économiques, scientifiques et esthétiques qu'elles renferment. La directive sur le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest (2017), adoptée par la CEDEAO, adresse l'impact socio-environnemental des barrages d'envergure. Elle marque une étape décisive dans la construction de barrages, généralisant les approches d'évaluation d'impacts tout en resserrant les normes d'équité et de transparence dans le partage des ressources tirées des initiatives sectorielles et régionales.

La Cour internationale de justice joue également un rôle clé de résolution des disputes et donc de prévention des conflits et il y a besoin de capitaliser la jurisprudence internationale résultant du règlement par la CIJ d'une série de différends, ceci dans le but de renforcer la gestion interétatique responsable et concertée des ressources en eau partagées. Il y a donc intérêt à ce que la jurisprudence qui émerge des cas de différends qui ont fait l'objet d'un règlement par la CIJ soit bien comprise et prise en compte dans les conventions et traités sur les eaux internationales. Un atlas de ces cas de jurisprudence serait une initiative très utile.

Outre ces outils de réglementation de la ressource hydrique, la science est un allié important dans la promotion de la coopération et de l'allocation des ressources en eau communes. Les informations de qualité sur la disponibilité et les usages de l'eau, sur les effets du changement climatique, sur les besoins en eau des écosystèmes, etc., sont rarement disponibles et là où elles existent sont souvent vagues et contradictoires d'une source à l'autre, ce

qui est souvent causes de décisions mal avisées. Le rôle de la science est de permettre d'accéder à des connaissances de qualité afin d'éclairer les décisions de gestion de la ressource. La diversité des fonctions de la crue annuelle - reproduction des poissons, recharge de la nappe souterraine, élevage, en plus des cultures de décrue - ont beaucoup contribué à la décision de l'OMVS de favoriser autant que possible la génération d'une crue annuelle proche des conditions d'avant-barrage, ceci en procédant à des lâchers de soutien de crue à partir du barrage de Manantali, lorsque les conditions hydrologiques annuelles le permettent.

Dans le cadre du bassin de la Volta, les recherches entreprises par GLOWA, IWMI et le CGIAR en général ont permis de générer des connaissances de qualité, prouvant le rôle négligeable des barrages amont du Burkina Faso sur la forte baisse des écoulements alors enregistrés en aval au Ghana, ce qui contribua à créer un climat apaisé. Ces études ont également facilité la création de l'Autorité du bassin de la Volta qui a permis de s'accorder sur la gestion des réservoirs tenant compte également des préoccupations environnementales.

En conséquence, il est important de renforcer la capacité des organismes de bassins et des États dans le domaine du suivi hydrométéorologique et dans l'analyse et le suivi des impacts du changement climatique sur les ressources des bassins partagés.

En somme, la coopération et le partage de l'eau constituent des atouts majeurs dans la géopolitique de l'eau pour assurer une coopération et une paix durable. Dans un contexte de rareté, d'accroissement des besoins et des variations climatiques, des tensions autour de l'utilisation des ressources en eau sont potentielles, mais une concertation réfléchie et acceptée entre différents États dans le cadre de bassins versants transfrontaliers, permet de développer des ensembles viables pour amorcer le développement économique et social, dans un climat apaisé. Les organismes de bassins servent de cadre adéquat mais ils doivent avoir une flexibilité qui leur permet de s'adapter à la gestion de la ressource en eau partagée restante. La ressource est indéniablement un outil pour promouvoir la coopération, la paix et le développement.









---

# Chapitre 3

## **Expériences latino-américaines de coopération en matière d'eaux de surface et d'aquifères transfrontières**

---

---

Le présent rapport se réfère à l'accord conclu entre l'Université de Genève/ Geneva Water Hub et le secrétariat de l'**Organisation des États américains (OEA) en vue d'assurer le fonctionnement du Centre pour les Amériques de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP)** sur la période 2020-2021. Nonobstant la pandémie de COVID-19, plusieurs événements pertinents sont à noter dans le domaine de la coopération relative aux eaux transfrontières dans les Amériques au cours de cette période.

Une étude de cas a été élaborée concernant l'**Accord de coopération de Trifinio**, l'un des accords transfrontières les plus saillants, conclu entre trois pays, le Salvador, le Guatemala et le Honduras. Il tire les enseignements de plus de trente ans de coopération. Les difficultés liées à la pénurie d'eau et à **la sécheresse sont causes de migration au Salvador, au Honduras et au Guatemala**. Le présent résumé se concentre donc sur l'impact du changement climatique, la vulnérabilité et les risques qui en découlent pour des milliers de Centraméricains forcés de migrer en raison des sécheresses ou des ouragans. La dévastation laissée par les ouragans Eta et Iota, qui ont frappé la même région en moins de deux semaines, est également à prendre en compte.

Sont abordés, de même, deux autres sujets de grande importance pour le continent américain. Le premier est l'entrée en vigueur de l'**Accord sur l'aquifère du Guarani en Amérique du Sud**, le deuxième plus grand aquifère au monde. Cet accord est considéré comme un modèle innovant de coopération pour les eaux souterraines.

Le deuxième est la création **d'un marché de l'eau** avec des contrats à terme aux États-Unis, d'abord en Californie, ce qui représente une avancée cruciale à plus longue échéance. L'eau y sera négociée comme d'autres matières premières, par exemple le pétrole ou l'or. Les implications potentielles d'un tel marché sont évidentes, qu'il s'agisse des possibles bulles spéculatives ou de la question préoccupante de l'eau en tant que droit humain, concept défendu par les Nations Unies.

# 1

## S'appuyer sur plus de cinquante ans de coopération dans le domaine de l'eau dans les Amériques

L'Organisation des États américains (OEA), qui a officiellement vu le jour en 1948, est la plus ancienne organisation régionale du monde. Elle a été créée afin d'instaurer entre ses États membres « un ordre de paix et de justice, de promouvoir leur solidarité, de renforcer leur collaboration et de défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance », comme l'énonce l'article premier de sa Charte.

Aujourd'hui, l'OEA réunit les trente-cinq États indépendants du continent américain et constitue le principal forum gouvernemental, politique, juridique et social de l'hémisphère occidental. En outre, elle a accordé le statut d'observateur à soixante-neuf États ainsi qu'à l'Union européenne. Elle suit une approche en quatre volets pour mettre en œuvre efficacement ses objectifs essentiels, fondés sur ses principes fondamentaux : la démocratie, les droits de l'homme, la sécurité et le développement.

L'OEA, par l'intermédiaire de son Secrétariat général, fournit également une assistance technique essentielle à ses États membres dans le domaine du développement durable. Cela comprend également les ressources en eau. Depuis plus de cinquante ans, il soutient les États membres des Amériques dans l'élaboration de plans, de politiques et de projets destinés à améliorer en particulier la gestion, la protection et l'utilisation durable des ressources en eau de la région. Cet effort s'inscrit dans le cadre d'autres actions visant à réduire la pauvreté et à faire des ressources en eau un pilier essentiel et fort de la coopération et de l'intégration régionale, tout en favorisant la paix, la démocratie et le développement social. Dans le cadre de ces efforts, les ressources en eaux transfrontières occupent une place majeure.

En tant que partenaire régional de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP/GWOP), le Secrétariat général de l'OEA, en collaboration avec le Geneva Water Hub/l'Université de Genève, a travaillé à la création d'un centre régional pour les Amériques axé sur la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau, et ce dans

le cadre d'un accord signé avec l'Université de Genève.

Les buts primordiaux de cet accord sont d'analyser la situation régionale et de rechercher les voies possibles de coopération et/ou de gestion des eaux transfrontières. D'autres efforts porteront spécifiquement sur l'élaboration conjointe d'une méthodologie pour classer, évaluer et éventuellement mesurer les efforts de collaboration transfrontière dans les Amériques. Dans une deuxième étape, il s'agira d'appliquer cette méthodologie aux cas présentant un intérêt à la fois pour l'OEA et pour l'OMEP. L'accent est mis initialement sur l'Amérique centrale, dans le triangle nord (Guatemala, Honduras et Salvador). L'une des autres questions clés à explorer est celle du lien étroit entre sécheresse et migration en Amérique centrale, un problème qui touche des centaines de milliers, voire des millions de personnes.

Il y a d'importants enseignements à tirer des projets de coopération transfrontière en cours, financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et exécutés par le secrétariat général de l'OEA. Il met en œuvre également deux projets dans la région de Trifinio, un projet régional du FEM de près de 5 millions de dollars US, assortis de 84 millions de dollars US de cofinancement et un autre projet intéressant directement le Honduras.

L'Amérique centrale est riche d'une longue histoire de coopération qui remonte aux accords de paix de 1987, d'importants enseignements ayant été tirés depuis. Le projet de coopération transfrontière de Trifinio est l'un des plus reconnus au monde, c'est pourquoi un résumé de cette expérience est inclus dans le présent rapport. Un nouveau projet du FEM, mentionné ci-dessus, portera sur la gestion du bassin versant du fleuve Lempa qui coule entre le Honduras et le Salvador.

Le Secrétariat général de l'OEA gère également un projet du FEM dans le bassin versant du Río de la Plata en Amérique du Sud, qui s'étale sur l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. De même, il apporte une assistance technique au Secrétariat de l'Accord sur l'aquifère du Guarani ; le document est également évoqué dans le présent rapport.

## 2 L'effort de collaboration Trifinio

Trifinio est à la jonction des territoires du Salvador, du Guatemala et du Honduras dans le massif de Montecristo. Cette zone écologique d'environ 12 000 hectares de forêt nuageuse est l'une des plus grandes du genre de la région. Cette aire abrite de nombreuses espèces de faune et de flore menacées et renferme des formations mixtes de pins, de chênes, de liquidambars, ainsi que de forêts tropicales sèches et subtropicales humides.

Les pressions exercées par les populations locales – environ 50 000 habitants sans véritable option de développement – ont provoqué une dégradation considérable des écosystèmes locaux. Il est donc apparu nécessaire de protéger cet habitat, tout en offrant des options de développement durable à la population locale, essentiellement rurale.

Deux initiatives importantes ont marqué les années 1980 en Amérique centrale, toutes deux liées au processus de paix régional qui a abouti à la signature de l'Accord d'Esquipulas en 1987. L'un de ces accords, connu sous le nom de Plan Trifinio, porte sur le bassin versant supérieur du fleuve Lempa, qui traverse le Salvador, le Guatemala et le Honduras. Cet effort révèle clairement les progrès réalisés dans la gestion des bassins hydrographiques transfrontières dans le cadre de l'initiative globale de pacification. Après l'adoption officielle d'un traité international par les trois pays, la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau s'est poursuivie au cours des trente dernières années et s'est élargie pour comprendre maintenant les parcs nationaux, les aires protégées et les aquifères. Compte tenu du cadre, de la portée et de la durée de l'effort de coopération, l'expérience de Trifinio est considérée par beaucoup comme l'un des exemples les plus réussis de coopération transfrontière dans le domaine de l'eau.

Après la signature des accords de paix en 1987, le Secrétariat général de l'OEA et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ont offert un soutien technique initial pour développer ce qui a été appelé le Plan Trifinio, qui a permis la réalisation d'actions conjointes de coopération par les trois pays. En même temps, il a servi d'exemple en termes d'efforts pratiques pouvant être déployés en Amérique centrale en vue de l'intégration de la gestion des cours d'eau transfrontières, et a conduit à la création de parcs internationaux à cheval

entre les trois pays. Avec l'appui de l'UICN, un plan de gestion de l'aquifère de Trifinio a également été élaboré et le FEM a récemment approuvé un projet de 5 millions de dollars US (plus 39 millions de dollars US de cofinancement), pour la gestion du Lempa.

Le Plan Trifinio ayant conduit à un traité international, il s'agissait clairement d'une approche descendante promue depuis le plus haut niveau et par la voie diplomatique officielle. En même temps, l'expérience de Trifinio montre que les processus décisionnels venant du haut, présentent des limites et que les parties prenantes locales doivent être impliquées dans le processus décisionnel à tous les niveaux.

### Enseignements tirés de l'expérience de Trifinio

Au terme de trente-trois ans, l'expérience laisse de nombreux enseignements, dont voici les plus notables :

- Elle souligne l'importance cruciale de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et du bassin versant en tant qu'unité naturelle de planification.
- La volonté politique au plus haut niveau a été cruciale pour faire avancer l'objectif de gestion intégrée du bassin hydrographique transfrontière.
- La mise en place d'un cadre institutionnel commun est indispensable à la gestion des territoires dans les bassins partagés.
- Des mécanismes de coordination des interventions spécifiques sont nécessaires et doivent garantir la participation locale à la planification, à la prise de décisions et à leur exécution.
- Il est primordial d'investir dans la création de capacités locales de gestion des ressources naturelles.
- Une approche purement descendante, sans ancrage local fort, peut aboutir à un échec ou à une absence de progrès significatifs.
- L'évaluation de la vulnérabilité et des risques doit être une priorité, surtout à l'heure où nous subissons des événements météorologiques extrêmes dus au changement climatique.
- La GIRE doit refléter l'ensemble des demandes, y compris concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources.
- Après des décennies de coopération,

l'assistance internationale a été renforcée et les pays sont passés de la coopération technique à des programmes d'investissement communs, tel le projet régional récemment approuvé par le FEM qui accordera une subvention de 45 millions de dollars US, assortie d'un cofinancement de 39 millions de dollars US.

### 3 Eau et migration en Amérique centrale : changement climatique, vulnérabilité et risques

L'Amérique centrale est l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique dans le monde, et les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les sécheresses et les ouragans, affectent la région depuis au moins deux décennies. Les modèles climatiques prévoient que l'Amérique centrale sera l'une des régions les plus touchées de la planète, avec à la fois une tendance au réchauffement et une augmentation de l'humidité à plus long terme.

La récolte 2019 des principales cultures de subsistance en Amérique centrale, principalement le maïs et les haricots, a pris fin en septembre et, pour la cinquième année consécutive, des épisodes météorologiques extrêmes ont provoqué de mauvaises récoltes. Un récent article, publié dans la revue *Scientific American* (23 décembre 2019), confirme que la sécheresse est maintenant un facteur important expliquant les flux migratoires en Amérique centrale.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, les mauvaises récoltes causées principalement par la sécheresse au Guatemala, au Salvador, au Honduras et au Nicaragua, font qu'actuellement environ un million et demi de personnes ont un besoin urgent d'aide alimentaire. Bien que les causes de la migration soient nombreuses (entre autres la violence et la criminalité), le PAM voit un lien important entre les épisodes de sécheresse et la migration, déclarant que 30 % des migrants dans les zones touchées ont signalé le manque de nourriture, conséquence de l'inclémence du climat, comme étant la principale raison les obligeant à quitter leur foyer et à migrer. L'émigration depuis ces pays a été multipliée par cinq entre 2010 et 2015. Un rapport interne de l'administration américaine (U.S. Customs and Border

Protection) a révélé que le facteur de la région ; en effet, 1,3 million de personnes au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua dépendent de ce revenu, qu'elles fassent partie de familles de petits producteurs ou de cueilleurs. L'absence d'ouragans ayant touché l'Amérique centrale en 2018 et 2019 a également accru le phénomène de la sécheresse.

Autre perturbation liée au climat, les pluies saisonnières d'été en 2019 ont été très tardives, et alors que de larges zones n'ont pas connu un niveau normal de précipitations (moins de 80 % des précipitations attendues), certaines localités ont été inondées.

Les changements climatiques d'origine anthropique ont fortement affecté l'Amérique centrale au cours des dernières décennies. Selon le rapport du GIEC de 2014, les précipitations ont diminué d'environ 1 mm par jour au cours de la période 1950-2008 et les températures ont augmenté de 0,7 à 1,0 °C au cours des quatre décennies qui ont suivi les années 1970. Le rapport souligne également que l'Amérique centrale est la région tropicale la plus impactée par le dérèglement climatique. Même dans le cadre des prévisions climatiques les plus chaudes et les plus sèches, les inondations restent une énorme préoccupation, car l'intensité des pluies s'accroît ce qui entraîne des inondations destructrices.

L'article de la revue *Scientific American* fait état d'une étude séparée portant sur la région des Caraïbes, laquelle a connu une sécheresse dévastatrice au cours de la période 2013-2016. Elle conclut que ces épisodes « indiquent clairement que l'assèchement anthropique prédit par les modèles climatiques est déjà en cours, avec des implications majeures pour les plus de 43 millions de personnes vivant actuellement dans cette région ».

Edwin Castellanos, expert climatique guatémaltèque et doyen de l'Université del Valle, se réfère ainsi aux pressions migratoires provoquées par le changement climatique : « Au cours des six dernières années, le manque de précipitations a été notre plus grand problème, entraînant la perte des récoltes et une famine généralisée. » La situation actuelle, avec une succession d'années chaudes et sèches fait suite à une décennie de pluies exceptionnellement prolongées. Selon lui, « les années météorologiques normales et prévisibles, sont de plus en plus rares. »

Les pénuries alimentaires extrêmes ont donc conduit des familles guatémaltèques entières à migrer vers le nord, et ce en nombre record : depuis octobre 2018, plus de 167 000 Guatémaltèques voyageant en groupe ont été appréhendés à la frontière américaine, contre 23 000 en 2016.

### Impact de l'ouragan Eta en novembre 2020

L'ouragan Eta, presque exactement vingt-deux ans après l'ouragan Mitch, également à progression lente et très chargé, a déchiré l'Amérique centrale, laissant derrière lui destruction et dévastation dans sept pays, du Panama au sud du Mexique. Il a touché plus de 2,5 millions de personnes, principalement au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua. Selon la Croix-Rouge internationale, le Honduras a été le plus durement touché, 1,7 million de personnes, soit près de 20 % de la population totale ayant été gravement impactés. Les femmes, les enfants et les membres des communautés côtières autochtones et afro-américaines demeurent les plus vulnérables.

Ces zones, déjà confrontées à des vulnérabilités au départ, ont également été durement touchées par la pandémie de COVID-19 et par ses répercussions économiques. Certains des pays touchés présentent des niveaux élevés d'inégalité ainsi que des taux élevés de criminalité et de violence, facteurs qui sont connus pour aggraver le flux migratoire.

Les routes et les infrastructures ont été gravement endommagées, de Chiriquí au Panama au sud du Mexique, et une évaluation des pertes est encore en cours. Les systèmes d'approvisionnement en eau ont été emportés ou complètement inondés. Les systèmes de santé ont également été durement secoués et certaines zones restent isolées. On craint la mort de plus d'une centaine de personnes et le nombre officiel de victimes s'élevait à 72 personnes à la date du 9 novembre 2020.

Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire (OCHA), plus de 153 000 hectares de cultures ont été endommagés ou détruits au Honduras, ce qui aura de graves répercussions sur les moyens de subsistance des populations rurales. Les pluies au Guatemala menacent également les cultures de base, ce qui pourrait entraîner une détérioration rapide de la situation en termes de sécurité alimentaire. La malnutrition est un mal répandu chez les enfants déjà vulnérables dans ces deux pays. Plus de 37 000 Honduriens se trouvent toujours dans des abris et sont confrontés à des besoins humanitaires urgents et à des risques sanitaires croissants, car ces abris ne disposent pas d'eau potable, ni d'installations sanitaires, ni d'équipements de protection individuelle suffisants pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

### Impact de l'ouragan Iota

Presqu'exactly deux semaines après le passage de l'ouragan Eta (de catégorie 4), l'ouragan Iota, à la trajectoire et aux caractéristiques très

similaires mais cette fois-ci de catégorie 5, a frappé la même région du nord du Nicaragua et du Honduras. C'est la première fois que deux ouragans se sont abattus sur la même région en un laps de temps si court. L'ouragan Iota, qui a été la plus intense de tous les temps, fut la trentième tempête nommée et le treizième ouragan de la saison. Les vents ont causé des dégâts considérables aux communautés côtières du Nicaragua et du Honduras, ainsi que de fortes inondations du nord de la Colombie au sud du Mexique. L'aéroport San Pedro de Sula, principal moteur économique du Honduras, a été englouti sous plus d'un mètre d'eau et l'ensemble des basses terres atlantiques du pays ont été touchées.

Deux ouragans, l'un de catégorie 4 et l'autre de catégorie 5, ont donc frappé pour la première fois une même région dans un intervalle extrêmement court.

---

## 4 Entrée en vigueur de l'Accord sur l'aquifère du Guarani

Trop longtemps les eaux souterraines n'ont guère été considérées comme une priorité en droit international, ces ressources étant traitées de manière incidente ou indirecte, comme faisant partie des eaux de surface, ou n'étant pas mentionnées du tout.

L'Accord sur l'aquifère du Guarani a été signé il y a dix ans entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Il se présente comme un plan pour l'utilisation durable, équitable, raisonnable et diversifiée des eaux du système aquifère du Guarani, le deuxième le plus important au monde. Il tend à éviter tout dommage significatif à cette vaste et unique ressource naturelle qui s'étend sur quatre pays d'Amérique du Sud. Il revêt une importance d'autant plus grande qu'il s'agit de l'un des rares accords sur des eaux transfrontières qui ne soit pas né d'un conflit, mais d'une volonté d'agir à titre préventif.

L'Accord sur l'aquifère du Guarani est le premier traité régional à s'inspirer de l'avant-projet d'articles sur les aquifères transfrontières de la Commission du droit international de 2008, qui traite des aquifères « confinés » ne relevant pas du champ d'application de la Convention des Nations Unies de 1997 sur l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation.



En décembre 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 63/124 sur le droit des aquifères transfrontières, qui symbolise la reconnaissance par la communauté internationale de l'importance de ces ressources et de la nécessité de réglementer leur utilisation et leur protection. Bien qu'elle n'ait pas d'effet juridiquement contraignant, elle est le premier instrument acté par l'Assemblée générale des Nations Unies qui traite des aquifères transfrontières.

Le projet d'articles de la résolution couvre tous les types d'aquifères et élargit considérablement les normes des Nations Unies. Selon l'article premier du document, ces articles s'appliquent à :

- L'utilisation des aquifères et des systèmes aquifères ;
- Les autres activités qui ont ou peuvent avoir un impact sur les systèmes aquifères ;
- Les mesures de protection, de préservation et de gestion des aquifères ou des systèmes aquifères.

L'objectif principal de cette résolution fut d'encourager les États à inclure les aquifères transfrontières dans leurs programmes et à établir des accords bilatéraux ou régionaux à ce sujet. La résolution a contribué, en termes d'incitations politiques et techniques, à la signature de l'Accord sur l'aquifère du Guarani en 2010. Mais cet instrument s'explique aussi par une série de circonstances concomitantes : la fin du projet de l'aquifère Guarani, qui a constitué une base technique importante, la présentation de la résolution 63/124 à l'Assemblée générale des Nations Unies, et l'arrêt de la Cour internationale de Justice du mois d'avril 2010 dans l'affaire des usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay, dans le litige ayant opposé l'Uruguay et l'Argentine.

L'accord contient des dispositions relatives aux échanges d'informations scientifiques et techniques, notifications et consultations, négociations directes, à la saisine d'une commission mixte dès son entrée en vigueur, aux fins d'évaluations et de recommandations en cas de différend, et prévoit aussi la possibilité de négocier un protocole ultérieur d'arbitrage.

Prises dans leur ensemble, les exigences procédurales et les dispositions de l'accord favorisent le règlement diplomatique et politique des futurs différends sur l'utilisation ou la protection de l'eau, et peuvent prévenir la nécessité de saisir des cours ou des tribunaux internationaux, ce qui est à la fois coûteux et long. L'Accord sur l'aquifère du Guarani a été signé à Santa Fe, en Argentine, le

2 août 2010, mais il n'est entré en vigueur que le 26 novembre 2020.

## 5 Le marché à terme de l'eau s'ouvre à Wall Street

L'eau est maintenant une valeur négociée sur le marché, au même titre que l'or ou le pétrole. Le premier marché à terme de l'eau a été lancé à la Bourse de Chicago (Chicago Mercantile Exchange) le 8 décembre 2020. Dès la première semaine de cotation, 1,1 milliard de dollars US en contrats liés aux prix de l'eau ont été négociés en Californie. Les préoccupations liées à la raréfaction de l'eau sont au cœur de ce nouveau marché, qui devrait permettre aux agriculteurs, aux fonds de couverture et aux municipalités de se couvrir sur le prix futur de l'eau et sa disponibilité dans la partie ouest des États-Unis.

Le mécanisme d'échange, dont l'annonce avait été faite en septembre dernier, a été précipité par l'aggravation de la chaleur, de la sécheresse et des incendies de forêt déclenchés par le changement climatique dans toute cette zone. Selon Deanne Dray de RBC Capital Markets : « Les changements climatiques, les sécheresses, la croissance démographique et la pollution feront sans doute de la raréfaction de l'eau, et donc de sa tarification, un sujet brûlant dans les années à venir ; nous allons certainement devoir observer comment se développent ces nouveaux contrats à terme sur l'eau. »

Les promoteurs de ce nouveau marché affirment qu'il dissipera certaines incertitudes quant au prix de l'eau pour les agriculteurs et les municipalités, ce qui les aidera à budgétiser cette ressource. D'autres experts estiment que le fait de traiter l'eau comme une matière première négociable conduit à placer un droit fondamental de la personne entre les mains des institutions financières et des investisseurs, un raisonnement potentiellement dangereux car le changement climatique influe immanquablement sur les régimes de précipitations et accroît la pénurie d'eau.

Pedro Arrojo-Agudo, expert des Nations Unies sur l'eau et les droits de l'homme, a exprimé son inquiétude au sujet de la création du marché à terme de l'eau, affirmant qu'il pourrait conduire à une spéculation de la part des organes financiers qui en font commerce, comme c'est le cas pour

d'autres matières premières (or, pétrole) : « On ne peut pas donner une valeur à l'eau comme on le fait avec d'autres matières premières commercialisées. L'eau est un bien public et appartient à tout le monde. Elle est étroitement liée à la vie, à nos moyens de subsistance, et constitue un facteur essentiel à la santé publique. » Pedro Arrojo-Agudo, également Rapporteur spécial aux Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, ajoute : « L'eau est en effet une ressource vitale pour l'économie, aussi bien à grande échelle qu'à petite échelle, mais la valeur de l'eau est plus que cela. L'eau renferme un ensemble de valeurs vitales pour nos sociétés que la logique du marché ne reconnaît pas, ne peut pas gérer correctement, et encore moins dans un espace financier si enclin à la spéculation. »

La marchandisation de l'eau, aujourd'hui soutenue par ce marché à terme, représente une menace qui, si ce marché n'est pas correctement réglementé, pourrait conduire à des spéculations et à des « bulles » pouvant impacter la vie réelle des personnes et les écosystèmes. Le droit humain à l'eau potable a été reconnu pour la première fois par l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme en 2010.

Le contrat à terme est basé sur un indice qui suit les prix des locations et des ventes de droits sur l'eau en Californie. Les transactions sont réglées en

argent, et non en eau physique, ce qui signifie que les utilisateurs de l'eau ne peuvent pas se servir du contrat pour résoudre un problème réel de pénurie. Lorsque le marché à terme de l'eau a été lancé en Californie en décembre 2020, les trois quarts de la surface de l'État californien se trouvaient gravement affectés par la sécheresse et les prix au comptant de l'eau ont été à la hausse. En avril 2021, la sécheresse s'est aggravée et les prix de l'eau dans la Vallée centrale de Californie ont presque doublé. Cependant, le contrat à terme n'a pas suscité un grand intérêt. Et depuis, les volumes d'échanges et l'intérêt général se sont encore érodés. La plupart des transactions ont eu lieu au cours du premier mois et 52 contrats, un record, ont été négociés le 10 février 2021. Puis le volume a diminué, passant d'une moyenne de treize contrats par jour en février 2021 à moins de trois en juin 2021.

L'un des points critiques pour les agriculteurs est que ce marché concerne des contrats réglés en espèces, ce qui signifie que c'est de l'argent, et non pas de l'eau, qui est remis à la fin ou à la réalisation du contrat. « Le problème en ce moment, et la raison pour laquelle les agriculteurs eux-mêmes ne participent pas, sont qu'il ne s'agit pas d'échanger de l'eau en tant que bien », explique Sarah Woolf, présidente du cabinet de conseil Water Wise basé à Fresno (Californie).



# Références

---

**Pilar Carolina Villar and Wagner Costa Ribeiro**

“The Agreement on the Guarani Aquifer: a new paradigm for transboundary water management?” *Water International*, Vol 36, No. 5 September 2011, Pages 646-660

**« Fifth Straight Year of Central American Drought Helps Fuel Migration » *Scientific American*, 23 décembre 2020**



---

# Chapitre 4

**Asie centrale : traduire  
une nouvelle volonté  
politique émergente en  
mesures concrètes pour  
relever les nouveaux  
défis régionaux**

---

# Introduction et contexte

L'eau est un bien précieux, fragile et dangereux. L'histoire de l'Asie centrale est en grande partie celle de la maîtrise des défis liés à l'eau et de l'exploitation de son potentiel pour l'épanouissement des sociétés, la prospérité des cultures et des économies. Les grands empires d'Asie centrale ont su développer des systèmes d'irrigation dès le sixième millénaire avant notre ère. L'eau reste, au XXI<sup>e</sup> siècle, la ressource stratégique la plus importante de la région, le lien entre la terre et l'eau étant le principal fondement de la sécurité alimentaire, énergétique et environnementale – conditions qui favorisent le maintien de la stabilité sociale et de la paix. Dans le secteur de l'agriculture, qui emploie 40 % de la population mondiale, plus de 8 millions d'hectares irrigués contribuent à hauteur de 20 % au PIB. Il y a dans la région 45 grandes stations hydroélectriques qui génèrent 37 GWh/an, énergie qui contribue à faire fonctionner l'économie.

L'eau doit être valorisée et gouvernée de manière adéquate car, mal gérée, elle a également le pouvoir de nuire, de diviser ou même de détruire les sociétés. La pandémie de COVID-19 a montré, une fois de plus, la centralité de l'eau en tant que moyen de survie à l'échelle mondiale d'une part, et aussi d'autre part en tant que cause potentielle de la prochaine pandémie. En Asie centrale et dans le monde, les effets du dérèglement climatique se font ressentir principalement par le biais de l'eau, qu'il s'agisse de son manque en cas de sécheresse, ou de son excès dans le cas des crues, des inondations et de la fonte des glaciers. Paradoxalement, malgré son importance vitale, l'eau est fortement sous-évaluée, ce qui conduit à un cercle vicieux d'investissements inadéquats, de faibles performances, de fragmentations et de réponses éparses. Les institutions régionales chargées de l'eau et des bassins versants, bien qu'elles constituent des outils importants pour la diplomatie de l'eau, risquent de ne pas être en mesure de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Comme l'a souligné le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix dans son rapport, il nous faut donc repenser fondamentalement notre approche de l'eau, car c'est une question de survie. Depuis les temps les plus anciens, l'eau est un catalyseur et un lien entre les communautés, les secteurs et les frontières. Même si elle peut être vectrice de catastrophes d'origine naturelle et humaine, elle est surtout un outil puissant de coopération, de prospérité et de paix, et peut aider à transformer les risques du XXI<sup>e</sup> siècle en opportunités, en Asie centrale et dans le monde entier.

Depuis trente ans, les tensions et les controverses qui se sont multipliées sur les ressources en eau partagées dans le bassin de la mer d'Aral ont constitué un obstacle majeur à la coopération régionale, freinant la croissance économique des pays d'Asie centrale et entravant les actions conjointes nécessaires pour relever les défis stratégiques, notamment l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la résilience, la préparation aux catastrophes et le soutien pour une reprise verte. Ces dernières années, un certain nombre de processus interconnectés ont provoqué des changements géopolitiques et socioéconomiques, par exemple, le rapprochement historique entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, la croissance rapide des investissements liés à l'eau et le commerce virtuel de l'eau avec les pays d'Eurasie, d'Asie de l'Est et du Sud. Les pays d'Asie centrale pour leur part s'orientent désormais vers une



approche plus pragmatique des questions relatives aux eaux transfrontières, comparativement aux années précédentes lorsque la concurrence était plus forte pour l'attribution de l'eau. L'empreinte hydrique de l'Asie centrale s'étend de plus en plus, et bien au-delà du bassin de la mer d'Aral, avec la croissance rapide du commerce virtuel de l'eau et la reconnaissance croissante de la valeur de l'eau en tant qu'instrument de paix et de sécurité, à tous les niveaux dans cette région et ailleurs.

En effet, la sécurité et la stabilité en Asie centrale sont essentielles pour la Chine, la Russie, l'Union européenne et d'autres pays, non seulement pour la sauvegarde et la protection de leurs propres investissements dans la région, mais aussi en raison des retombées pratiquement inévitables qu'une déstabilisation et une situation d'insécurité pourraient provoquer. Les cours d'eau transfrontières reliant inextricablement les pays, les problèmes économiques et l'instabilité dans une partie de bassin versant peuvent se convertir en un enjeu stratégique pour les autres pays riverains, et même au-delà, en particulier parce que l'Asie centrale dépend fortement des événements géoéconomiques qui se produisent dans le reste de l'Eurasie. Et alors que les tensions socioéconomiques créées par les crises sanitaires et économiques de 2020-2021 pourraient raviver les conflits autour de l'eau, un cadre de coopération régionale intégrée, multi-niveaux et multisectoriel à travers le lien eau-énergie-alimentation, pourrait apparaître comme un stimulant de la reprise socioéconomique durable en Asie centrale et même au-delà.

En l'occurrence, des changements décisifs concernant le lien eau-énergie-alimentation, moins médiatisés, mais néanmoins observés ces dernières années, pourraient contribuer à l'émergence d'économies plus diversifiées, plus inclusives et plus vertes, changeant la donne en Asie centrale. D'un côté, renforcées par l'approbation d'une nouvelle stratégie énergétique régionale du CAREC<sup>1</sup> à Tachkent en novembre 2019, les futures interconnexions d'énergie intra- et interrégionales avec l'Eurasie et l'Asie du Sud, telles que les projets CASA-1000<sup>2</sup> et TUTAP<sup>3</sup>, pourraient, en intégrant mieux, au cours des mois

1

Le programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (*Central Asia Regional Economic Cooperation, CAREC*) géré par la Banque asiatique de développement (BAD) regroupe les 11 pays suivants : Afghanistan, Azerbaïdjan, Chine, Géorgie, Kazakhstan, République kirghize, Mongolie, Pakistan, Tadjikistan, Turkménistan, et Ouzbékistan. Voir [www.adb.org/news/new-regional-energy-strategy-maps-path-secure-energy-future-carec-region](http://www.adb.org/news/new-regional-energy-strategy-maps-path-secure-energy-future-carec-region).

2

Le projet d'électrification entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud (*Central Asia-South Asia power project, CASA-1000*) est un projet de 1,16 milliard de dollars US en cours de construction qui permettra l'exportation du surplus d'hydroélectricité du Kirghizistan et du Tadjikistan vers l'Afghanistan et le Pakistan.

3

Le projet d'interconnexion électrique Turkménistan-Ouzbékistan-Tadjikistan-Afghanistan-Pakistan (*TUTAP*) vise l'exportation d'électricité du Turkménistan vers l'Afghanistan et le Pakistan.

d'été, l'utilisation de l'eau pour l'irrigation et l'hydroélectricité, atténuer le conflit sectoriel et saisonnier qui caractérise les relations entre les pays en amont et en aval depuis la fin de l'Union soviétique. D'un autre côté, les besoins en eau d'irrigation diminuent à mesure que l'Asie centrale améliore son efficacité hydrique et s'oriente résolument vers l'agriculture et l'horticulture à haute valeur ajoutée, où elle bénéficie d'un énorme avantage comparatif grâce à son potentiel mondial d'exportation en produits haut de gamme vers le reste du monde, y compris l'Union européenne, la Russie, les pays voisins et la Chine, dont le marché d'importation de fruits est de l'ordre de 6 milliards de dollars US. Les changements s'accéléreront probablement grâce à la décision historique prise par l'Ouzbékistan en mars 2020 d'abolir le système des quotas, vieux d'un siècle, pour la culture du coton.

La lenteur des progrès dans l'amélioration de la coopération régionale autour de l'eau en Asie centrale s'explique depuis des décennies par le manque de volonté politique. En ce sens, l'émergence d'un semblant de volonté politique depuis le Sommet de l'IFAS au Turkménistan en août 2018, n'a pas encore permis une véritable percée de la coopération régionale dans ce domaine. L'offre de certains pays en aval de participer à la construction de nouvelles grandes centrales hydroélectriques dans les pays en amont n'a pas non plus conduit à des avancées significatives. Il ne fait pas de doute que l'amélioration de la coopération dans le domaine de l'eau dépend, entre autres, de la résolution des problèmes économiques, institutionnels et stratégiques qui entravent sérieusement la prise de décision (Krasznai, 2020).

En effet, des études récentes soulignent que « jusqu'à présent, peu de progrès ont été accomplis dans la construction de relations économiques dans la sphère de la gestion et de l'utilisation de l'eau et qu'il est nécessaire de trouver des solutions politiques, économiques, organisationnelles, juridiques et financières pour une utilisation mutuellement avantageuse et équitable des ressources en eau dans la région » (SIC-CIPC, 2019). La plupart de ces études concèdent que ce sont les défis nationaux et régionaux interconnectés liés à la gouvernance de l'eau, les contraintes économiques, les faiblesses institutionnelles et les pressions stratégiques qui empêchent les gouvernements de progresser plus rapidement vers une utilisation efficace et rationnelle des ressources en eau. L'approche en matière de coopération transfrontière dans le domaine de l'eau en Asie centrale a, jusqu'à présent, consisté à simplement promouvoir la coopération technique dans la gestion conjointe de ressources hydriques communes. De nouvelles approches et méthodes de travail sont donc nécessaires pour faire de la gestion des ressources en eau un axe central du développement socioéconomique.

## L'eau, un instrument de paix, de prospérité et de prévention des conflits : points saillants de la période 2019-2021

En Asie centrale, au cours de la période 2019-2021, l'hydropolitique a été caractérisée par la poursuite de tendances notablement positives. Cependant, la crise sanitaire (pandémie de COVID-19) a provoqué une récession économique sans précédent, qui pourrait être encore aggravée par le contexte géo-économique qui prévaut dans la région eurasiennne. La pression s'accroît pour une prise de décisions plus stratégiques des suites de la crise, afin d'accélérer la reprise économique. Elle pourrait aider à des avancées plus palpables sur des questions qui sont reléguées depuis des décennies : l'occasion n'a peut-être jamais été aussi grande d'exploiter l'eau pour en faire le véhicule d'une reprise économique durable, d'une sécurité et d'une paix à long terme.

- **La poursuite d'une tendance positive est observée au niveau de l'hydropolitique régionale, portée par des discours encourageant sur la coopération dans le domaine de l'eau :** c'est ce qui ressort du **Forum économique d'Astana** qui s'est tenu au Kazakhstan en mai 2019, du **Sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai** qui s'est tenu en juin 2019 à Bichkek, au Kirghizistan, de la **deuxième Réunion consultative des chefs d'État d'Asie centrale** qui s'est déroulée en novembre 2019 à Tachkent (Ouzbékistan). Malheureusement, la deuxième Conférence de la Décennie d'action pour l'eau de Douchanbé, qui devait se tenir en juin 2020, a été annulée en raison de la pandémie.
- **Le fait le plus emblématique de la période a peut-être été la réponse apportée à l'effondrement du barrage de Sardoba en mai 2020.** Symbole d'une ère où la coopération était faible, cet ouvrage a été fortement endommagé, catastrophe qui a déclenché un remarquable et rapide processus d'hydro-diplomatie entre l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, soutenu par de nombreux autres pays de la région et au-delà. La réaction digne d'être soulignée, des deux pays a été une démonstration très illustrative de la volonté politique de gérer en coopération une crise bilatérale, renforçant la dynamique de collaboration positive dans la région et prouvant que l'eau peut être un instrument de coopération et de paix au niveau régional.
- En janvier 2020, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ont conclu un accord sur la construction conjointe de deux centrales hydroélectriques au Tadjikistan sur le fleuve transfrontière Zarafshan, principalement pour les besoins de l'Ouzbékistan – une perspective qui aurait été impensable il y a quelques années à peine, même si le financement fait actuellement défaut.
- La deuxième unité du projet hydroélectrique de Rogoun au Tadjikistan a été approuvée en septembre 2019, mais la pandémie a remis en question la viabilité financière du projet, qui est même menacé de faillite. Assurer la survie économique et financière durable du projet de Rogoun est d'une importance capitale si le gouvernement veut préserver la stabilité sociale et économique en ces temps de récession économique et d'augmentation de la pauvreté, effets de la pandémie.
- **La prise de contrôle total de l'Afghanistan par les talibans à la mi-août 2021** complique considérablement les efforts visant à élargir la coopération avec les pays d'Asie centrale dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Étant donné que, jusqu'à présent, seuls quelques pays ont établi des relations diplomatiques avec le nouveau gouvernement taliban, la mise en œuvre de projets régionaux ambitieux comme la ligne de transport d'électricité Asie centrale - Asie du Sud (CASA-1000), ainsi que des projets de la FAO et d'autres partenaires internationaux du développement visant à moderniser les infrastructures d'irrigation, pourraient souffrir des retards. La stabilité et la sécurité en Afghanistan pourraient s'en voir affectées, d'autant plus que les disputes pour l'eau sont la deuxième source de conflits après celles pour les terres. Mais, dans le même temps, plusieurs pays d'Asie centrale sont néanmoins parvenus à établir des contacts et une coopération avec les nouveaux dirigeants à Kaboul, ce qui peut conduire à raviver les efforts visant à relancer la coopération dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

### 1.1. Hydropolitique régionale : principaux développements en 2019-2020

- **Le 17 mai 2019, à Nur-Sultan, au Kazakhstan, un panel de haut niveau réuni à l'occasion du XIIe Forum économique d'Astana<sup>4</sup>** s'est penché sur les visions et les besoins nationaux en matière de gestion durable de l'eau selon une perspective régionale, dans le cadre de l'Initiative Blue Peace pour l'Asie centrale. La séance, présidée par le ministre de l'Agriculture du Kazakhstan et animée par l'Envoyé spécial suisse pour l'eau en Asie centrale, a réuni des hauts fonctionnaires des principaux ministères des cinq pays d'Asie centrale ainsi que des experts internationaux de la Banque mondiale, de l'Union européenne et du Geneva Water Hub. Les experts considèrent que l'Asie centrale est la région qui pourrait tirer le plus grand profit de la mise en œuvre d'approches de gestion de l'eau tournées vers l'avenir, d'une productivité hydrique accrue et d'une coopération transfrontière renforcée et systémique, pour autant qu'un renforcement des capacités nationales de gestion des ressources en eau soit possible.

Au cours de la réunion-débat, le ministre délégué à l'Agriculture du Kazakhstan, M. Nyssanbayev, a évoqué les principales étapes nécessaires à la mise en place d'un consortium international sur l'eau et l'énergie en Asie centrale. Dans une première étape, l'idée de la création d'un nouveau mécanisme financier et économique destiné à favoriser l'interaction entre les pays du bassin de la mer d'Aral avec l'appui de partenaires internationaux a été discutée. Cette rencontre a donc été le premier pas en avant vers une vision commune de la sécurité hydrique en Asie centrale, où le renforcement de la gestion nationale des ressources en eau et de la coopération systémique transfrontière dans le domaine de l'eau généreront de multiples avantages pour tous les pays, basés sur les principes de gestion commune des ressources partagées (IWAC, 2019).

- **Le 14 juin 2019, à Bichkek (Kirghizistan), lors du Sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), un appel fort a été lancé à la gestion durable des ressources en eau dans la région et au-delà.** La Déclaration de Bishkek, adoptée lors de cette réunion, invite les États membres

à « considérer le développement durable et la gestion efficace des ressources en eau comme des tâches importantes et urgentes, particulièrement pour la préservation de l'environnement naturel, des écosystèmes et de la biodiversité, et pour la réalisation des Objectifs de développement durable dans le domaine social. Les États membres jugent essentiel d'exploiter le potentiel des pays de la région, des organisations internationales et des associations multilatérales pour créer en Eurasie un espace de coopération large, ouverte, mutuellement bénéfique et équitable, visant à assurer une sécurité stable et un développement durable ».

L'OCS devrait susciter davantage d'attention car les deux puissances hégémoniques régionales, la Chine et la Russie, tournent de plus en plus leur regard vers l'Asie centrale en souhaitant faire de cette organisation une plateforme pour équilibrer et coordonner leurs intérêts dans la région. L'OCS revêt également une importance stratégique et politique pour ses membres de la région qui ne disposent pas d'autres plates-formes d'inclusion et de coopération.

- **Le 29 novembre 2019, à Tachkent (Ouzbékistan), la deuxième Réunion consultative des chefs d'État d'Asie centrale s'est achevée** par des déclarations encourageantes sur la coopération régionale dans le domaine de l'eau.

→ Le chef de l'État kirghize M. Jeenbekov, tout en soulignant que 45 % des ressources en eau de la région se formaient au Kirghizistan, a appelé à la reprise de la coopération dans le cadre de l'accord régional eau-énergie de 1998 qui prévoit un mécanisme de compensation pour les pays en amont, au titre des services qu'ils fournissent aux pays en aval, comprenant une réforme globale de l'IFAS (International Fund for Saving the Aral Sea).

→ Le président du Tadjikistan, M. Rahmon, soulignant qu'environ 60 % des ressources régionales en eau se forment dans son pays, a appelé également à une utilisation efficace du potentiel hydrique et énergétique de la région et à la nécessité d'actions coordonnées pour la gestion intégrée des ressources en eau, notamment dans le cadre de l'IFAS.

→ M. Mirziyoyev, président de l'Ouzbékistan, a lui appelé à trouver une solution mutuellement acceptable aux problèmes urgents de l'utilisation commune de l'eau et de ceux plus complexes liés

<sup>4</sup>

Pour plus de détails, consultez *Hydrodiplomacy in rapid action: Early Insights from the Sardoba Dam Disaster in Central Asia*, Note de discussion sur la prospective stratégique de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix, accessible via le lien : [www.genevawaterhub.org/news/hydrodiplomacy-rapid-action-early-insights-sardoba-dam-disaster-central-asia](http://www.genevawaterhub.org/news/hydrodiplomacy-rapid-action-early-insights-sardoba-dam-disaster-central-asia)



à l'environnement, notamment en utilisant des technologies innovantes et en mettant en œuvre les principes de « l'économie verte », et en tirant parti du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la mer d'Aral.

Ces réunions pourraient être le prélude à la constitution d'une plateforme utile à la coordination à long terme, en vue d'accroître la confiance et développer conjointement une vision stratégique pérenne ainsi que les instruments juridiques, financiers et institutionnels permettant de la matérialiser.

### 1.2. « L'hydrodiplomatie pour une action rapide » entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan après la catastrophe du barrage de Sardoba<sup>5</sup>

Le 1er mai 2020, après plusieurs jours d'intempéries, un mur du barrage au réservoir de Sardoba, en Ouzbékistan, s'est effondré. Il est estimé qu'un demi-milliard de mètres cubes d'eau s'est déversé par une brèche, atteignant des villages et des champs de coton, provoquant l'évacuation de plus de 110 000 personnes et affectant plus de 35 000 hectares de terres en Ouzbékistan et au Kazakhstan (voir photos). Fort heureusement, cette brèche n'a pas entraîné l'effondrement complet du barrage. Le réservoir de Sardoba a été construit dans ce que l'on appelle la « steppe de la faim », une étendue naturellement aride mais qui a été transformée durant l'époque soviétique en une zone agricole très irriguée, à cheval sur l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et le Tadjikistan. Cet ouvrage est le résultat de la coopération régionale, certes limitée dans le domaine de l'eau, qui a prévalu au cours des 25 ans qui ont suivi l'effondrement des systèmes soviétiques de gestion intégrée de l'eau et de l'énergie en Asie centrale. Ces circonstances ont poussé les pays en aval à mettre en œuvre des stratégies visant à réduire leur dépendance vis-à-vis des pays voisins, notamment en construisant des « réservoirs tampons » tels que celui de Sardoba ; ainsi, les pays en aval ont pu contrôler leur approvisionnement en eau afin de réduire leur dépendance au régime de gestion des barrages des pays en amont.

Compte tenu de l'achèvement récent du barrage en 2017, il existe des soupçons que la défaillance est due à des défauts de conception ou de construction. Le bureau du Procureur général a conclu en juillet 2020 que les matériaux de construction étaient de qualité inférieure. Le président ouzbek, M. Mirziyoyev, a lui-même fait remarquer que la corruption dans la

construction du réservoir pouvait être à l'origine de la catastrophe. En effet, le barrage a été construit à une époque marquée par de grands scandales de corruption, et en l'occurrence de nombreux grands projets d'infrastructure en Asie centrale ont souvent été la cible de critiques en raison du manque de transparence dans la passation des marchés et du fait que les normes et réglementations avaient été contournées.

Quoi qu'il en soit, en dépit de la crise sanitaire et d'une mauvaise gestion de l'eau dans le passé, outre des tensions régionales dans le bassin du Syr-Darya, l'Ouzbékistan et le Kazakhstan ont réussi non seulement à coopérer pour un relèvement immédiat, mais aussi à renforcer leurs relations de bon voisinage, en prenant de nouvelles mesures pour la gestion conjointe du bassin qu'ils partagent. En effet, trois semaines seulement après la catastrophe, il a été annoncé que les pays s'étaient mis d'accord sur une feuille de route relative à la coopération dans le domaine de l'eau, sur la préparation d'une entente intergouvernementale et la création d'une commission bilatérale permanente de gestion, utilisation et protection conjointes des étendues d'eaux transfrontières.

Le projet d'entente est conforme à la Convention de la CEE-ONU sur l'eau, à laquelle le Kazakhstan et l'Ouzbékistan ont adhéré respectivement en 2001 et en 2007, qui énonce que les parties « doivent prendre toutes les mesures appropriées pour prévenir, contrôler et réduire tout impact transfrontalier et veiller à ce que les eaux transfrontières soient utilisées de manière raisonnable et équitable ».

Une première étape importante a été franchie le 2 juillet 2020 avec la signature d'une feuille de route commune pour la gestion des eaux transfrontières.

Le Kazakhstan et l'Ouzbékistan ont ainsi inversé les choses, faisant de l'eau non plus une source possible de conflit mais une voie de coopération et de paix, en mettant en pratique plusieurs recommandations clés du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. La catastrophe du barrage de Sardoba pourrait s'avérer un tournant dans la restructuration de la dynamique des eaux transfrontières en Asie centrale, qui sont au centre de la réponse et de la reprise après la pandémie de COVID-19.

Mais cette catastrophe soulève également plusieurs autres questions sur le plan stratégique et systémique qui sont pertinentes aux niveaux local, régional et mondial, au moment où des options de reconstruction sont envisagées et de nouvelles

5

Pour plus de détails, consultez *Hydrodiplomacy in rapid action: Early Insights from the Sardoba Dam Disaster in Central Asia*, Note de discussion sur la prospective stratégique de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix.

infrastructures d'eau transfrontières planifiées dans d'autres parties de l'Asie centrale. Ces questions sont les suivantes :

- **Prendre des décisions d'investissement stratégiques plus efficaces, en tenant mieux compte de la valeur socio-économique du stockage de l'eau.** Bien que le choix du site et le dimensionnement hydrologique des réservoirs soient des questions des plus stratégiques, elles résultent souvent davantage de l'hydropolitique interne que d'une prise de décisions publiquement débattues et fondées sur des analyses techniques, économiques, financières et socio-environnementales saines. À l'échelle régionale, la sélection de l'emplacement, la définition de la taille et la configuration spatiale du réservoir de Sardoba ont été des décisions particulièrement inefficaces du point de vue technique et économique. Des ouvrages nationaux tels que celui de Sardoba sont très coûteux, d'autant plus que sur le plan régional il semble y avoir une duplication des infrastructures et donc un mauvais emploi des capitaux. Si ces réservoirs peu profonds en aval sont utiles pour compenser les effets de la non-coopération, ils entraînent d'énormes pertes d'eau, ne produisent pas d'électricité et ne servent aucunement le besoin de régulation pluriannuelle de la capacité hydrique.
- **Équilibrer les solutions d'infrastructures vertes et grises,** car l'intérêt pour les solutions fondées sur la nature augmente, notamment parce que l'option qui consiste à construire davantage de réservoirs d'eau de surface est de plus en plus limitée, risquée, controversée et/ou inefficace. Des études montrent le potentiel des infrastructures naturelles basées sur les eaux souterraines pour stocker l'eau dans les pays en aval, notamment dans la vallée de Ferghana – d'autant plus que la décision historique prise par l'Ouzbékistan en mars 2020 d'abolir le système de quotas de coton, vieux de 100 ans a conduit à réveiller l'intérêt de l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation. L'atteinte d'un équilibre entre une économie de l'eau plus locale et circulaire, et des objectifs plus larges d'efficacité économique devrait contribuer à stimuler la confiance à tous les niveaux, ce qui débouchera sur une coopération allant en s'élargissant.
- **Passer à une planification conjointe plus intelligente des investissements** afin d'éviter des conceptions fragmentaires, inefficaces et potentiellement risquées, pour un gain socioéconomique des plus élevés et un impact environnemental des plus faibles,

comme le recommande en particulier le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. Le concept d'investissements intelligents pour la région de l'Asie centrale, applicable jusqu'en 2050, servirait de feuille de route pour les négociations sur des projets concrets, et appuierait une coordination et un séquençage optimaux des fonds destinés à éviter un stress hydrique extrême. La participation à la réflexion d'experts dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement, de l'économie et des finances, de partenaires internationaux de développement ainsi que de planificateurs stratégiques, garantirait que le concept tienne compte des effets à long terme du changement climatique, soit fondé sur les besoins futurs des économies et des sociétés et conduirait à la reconnaissance de l'importance stratégique du secteur de l'eau pour la sécurité et la stabilité de la région.

- **Renforcer l'interface science-politique pour améliorer l'élaboration des politiques** afin de faciliter les négociations entre les parties concernées, tout en assurant la participation des autres parties prenantes et la diversification des connaissances, en aidant ainsi à faire pencher la balance, non plus du côté des conflits potentiels mais du côté du potentiel de coopération. Les infrastructures d'eaux transfrontières relevant de la politique étrangère, elles ne sont généralement qu'une des composantes des négociations ; une analyse systémique crédible devrait donc permettre de relier l'eau à d'autres questions pertinentes telles que le commerce, la politique migratoire, le marché de l'énergie et le développement socio-économique.
- **Considérer la sécurité des barrages comme une préoccupation croissante des secteurs de l'eau, de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale et régionale,** compte tenu d'une part de l'augmentation rapide de nouvelles constructions de barrages dans les pays à faible capacité, et d'autre part du nombre grandissant d'ouvrages nécessitant une remise en état coûteuse ou un démantèlement. Les barrages sont des ouvrages symbolisant divers aspects de l'eau : à la fois bien précieux mais dangereux, un instrument de paix et de prospérité mais aussi source potentielle de problèmes et de conflits, et ce à chaque étape de leur développement : conception, construction et fonctionnement.
- **Développer les capacités et les politiques de coopération en matière de sécurité des barrages en Asie centrale et dans le monde.** Il convient de saluer les mesures qui

ont été prises récemment en Asie centrale, notamment la création en 2018 du Centre international de formation à la sécurité des barrages à Taraz (Kazakhstan), avec l'appui de la CEE-ONU et de la Fédération de Russie. Il est capital d'améliorer la sécurité des barrages en introduisant des technologies innovantes qui facilitent la surveillance et la prévision des processus hydrologiques et extrêmes et par là même la protection autour des barrages et leur stabilité.

- **Exploiter la voie de la numérisation pour le suivi des accords transfrontières, la transparence et l'échange de données.** Les données nécessaires à la gestion des ressources en eau sont souvent insuffisantes et, lorsqu'elles existent, elles sont difficilement exploitables car elles sont produites et gérées par diverses organisations travaillant dans différents secteurs ou pays, sans coordination adéquate. À cet égard, l'accélération de la transformation numérique offre de nouvelles possibilités pour la mise en place de systèmes innovants d'information sur l'eau<sup>6</sup>. Les avancées dans le domaine de la télédétection pourraient transformer la gestion, la gouvernance, le financement et la diplomatie de l'eau dans des contextes intersectoriels et transfrontières, notamment lorsque les méthodes classiques ne sont ni applicables ni pratiques sur place.
- **Mettre au point des instruments juridiques et financiers pour la construction et la gestion durables des barrages.** À l'échelle mondiale et en Asie centrale, la conception, la construction et la gestion de grandes infrastructures d'eau, y compris les barrages, ne sont pas réglementées par des instruments juridiques spécifiques, mais plutôt encadrées par un ensemble de normes contraignantes ou non contraignantes – lois et réglementations régissant les marchés publics, politiques en matière sociale et environnementale et autres cadres normatifs et lignes directrices. Mais étant donné que les grandes infrastructures en eau ont un impact considérable dépassant les frontières, les secteurs et les générations,

l'absence d'instruments juridiques rend difficile le respect de la conformité et l'obtention de financements et peut susciter des tensions voire des conflits. Pour tenter de résoudre ces questions, le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix appelle au renforcement des instruments juridiques et financiers de coopération transfrontière dans le domaine de l'eau, notamment à la création d'incitations financières et autres, en encourageant les pays riverains à engager des plans d'investissement conjoints<sup>7</sup>, à appliquer les conventions mondiales relatives à l'eau, et à faciliter la préparation de projets bancables en offrant des « espaces sûrs », neutres et indépendants

Au-delà des problématiques de gouvernance, de conformité et d'éventuelles trames de corruption pendant la construction du réservoir, la résolution des causes profondes de la catastrophe du barrage de Sardoba nécessitera des solutions régionales. En effet, alors que la construction de ces réservoirs « compensatoires » était censée réduire la vulnérabilité des pays en aval face aux déficits d'irrigation en capturant les flux hivernaux (Adelphi et CAREC, 2017), il s'avère que ces ouvrages ne protègent pas suffisamment contre les risques liés à la variabilité interannuelle et aux sécheresses. Ils entraînent des pertes par évaporation plus importantes que les réservoirs situés en amont qui sont à l'évidence économiquement plus efficaces.

En effet, le barrage de Sardoba est le symbole de prises de positions unilatérales et fragmentaires, formalisées à une époque où la coopération régionale était déficiente, et qui ne pouvaient donc pas répondre aux besoins et aux défis présents ou futurs. Il faut au contraire adopter des approches holistiques et participatives pour permettre l'identification de solutions réalisables et acceptables. Les orientations futures doivent s'appuyer sur des modèles de pensée innovants et sur les bonnes pratiques qui existent dans le reste du monde.

6

Voir les détails dans le document de l'OMEP sur les défis et potentiels de transformation numérique pour les organismes de bassin, sur ce lien : [www.genevawaterhub.org/fr/actualite/defis-et-potentiels-de-la-digitalisation-pour-les-organismes-de-bassin-ouest-africains](http://www.genevawaterhub.org/fr/actualite/defis-et-potentiels-de-la-digitalisation-pour-les-organismes-de-bassin-ouest-africains)

7

L'Afrique de l'Ouest offre des exemples inspirants de plans d'investissement conjoints, assortis de règles communes et s'appuyant sur des instruments juridiques et financiers applicables au niveau des bassins. En Asie centrale, les tentatives pour établir un mécanisme commun pour la région sous la forme d'un Consortium international eau-énergie ont échoué à plusieurs reprises au cours des 20 dernières années, probablement parce que la mise en œuvre de normes et de règles communes impliquait également une plus grande transparence et une plus grande redevabilité, un défi difficile à relever au regard de l'hydropolitique nationale et régionale dominante.

### 1.3. Coopération transfrontière en matière d'eau entre le Tadjikistan et l'Ouzbékistan dans la vallée de Zarafshan

Il n'existe aucun projet hydroélectrique ambitieux actuellement en cours en Ouzbékistan. Depuis la mort du président Karimov, les tensions autour de l'eau se sont apaisées. Tachkent a repris l'approvisionnement en gaz de Douchanbé et, le 28 janvier 2020, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ont conclu un accord prometteur sur la construction conjointe de deux centrales hydroélectriques (d'une puissance totale de 275 MW) pour alimenter des zones ouzbeks voisines sur le fleuve Zarafshan qui coule du Tadjikistan vers l'Ouzbékistan près de Samarkand.

Des discussions ont eu lieu entre les deux parties au sujet d'une éventuelle prise de participation dans la construction et l'exploitation de ces centrales hydroélectriques. Une fois l'entente conclue, une étude de faisabilité du projet et un contrat d'achat d'électricité devraient être préparés. Toutefois, la manière dont le projet sera financé n'est pas claire compte tenu des graves contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés l'Ouzbékistan et en particulier le Tadjikistan, qui risque fort de ne pas être en mesure de rembourser son prêt commercial de 500 millions d'euros, contracté pour financer la centrale hydroélectrique de Rogoun (voir section la 2.4 ci-dessous). La Chine néanmoins pourrait accorder un financement important puisque Pékin s'intéresse au potentiel du Zarafshan depuis les années 1990. En 2007, le président tadjik, M. Rahmon, avait signé un accord avec Sinohydro pour la construction de deux barrages dans le cadre d'un programme d'investissement d'un milliard, formalisé lors d'une visite en Chine. Mais le projet ne s'est jamais concrétisé, probablement en raison de l'opposition de l'Ouzbékistan à l'époque.

Le Tadjikistan et l'Ouzbékistan s'étant maintenant rapprochés – les deux pays se sont même livrés à des exercices militaires conjoints en mars 2020 –, la Chine supervise désormais la coopération entre ces deux pays dans le cadre du projet du Zarafshan, composé de deux étapes et d'un montant global de 550 millions de dollars US. Le Tadjikistan recevra davantage de gaz de l'Ouzbékistan et l'Ouzbékistan l'électricité produite par les barrages, ainsi qu'un droit de regard sur le calendrier de libération de l'eau. La Chine se voit attribuer un nouveau rôle, celui d'arbitre de l'amitié entre les peuples dans l'arrière-cour de la Russie (EurasiaNet, 2020). Le fait que les deux parties discutent de ce projet de 550 millions de dollars US souligne les profondes transformations intervenues au cours des trois dernières années. Auparavant, ces voisins se parlaient à peine, et commerçaient encore moins.

Le fait est que la coopération dans le domaine hydrique et énergétique offre aux pays d'Asie centrale de nombreuses complémentarités commerciales. Le Kirghizistan et le Tadjikistan ne disposent pas de réserves d'hydrocarbures mais possèdent un potentiel hydroélectrique considérable. Le Kazakhstan, le Turkménistan et, dans une moindre mesure, l'Ouzbékistan, ont d'énormes réserves de pétrole et de gaz naturel mais peu de fleuves montagneux. L'Afghanistan ne dispose de ces ressources que sous forme limitée. En renforçant leur coopération, les pays riverains en amont et en aval du bassin de la mer d'Aral ressuscitent en fait un système soviétique, mais dans des conditions économiques et commerciales différentes. Cette collaboration renouvelée démontre le pouvoir de l'eau pour prévenir les conflits et favoriser la paix.

### 1.4. Le projet hydroélectrique de Rogoun au Tadjikistan : l'eau, source potentielle de conflit ou instrument de prospérité et de paix ?

La construction du projet hydroélectrique de Rogoun a longtemps été un point d'achoppement et de conflit possible autour des ressources hydriques en Asie centrale. Surplombant à 335 mètres, ce pourrait être le plus haut barrage du monde. Sa construction, commencée en 1976, a été stoppée après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991. Le Tadjikistan a ensuite été immédiatement plongé dans une guerre civile sanglante qui a dévasté le pays, et s'est terminée par un accord de paix signé en 1997. Le Rogoun est devenu un objectif national qui devait unir et consolider la société et faire du Tadjikistan un grand exportateur d'électricité.

Mais l'Ouzbékistan s'est fermement opposé aux tentatives du Tadjikistan de reprendre sa construction, craignant que Douchanbé ne renforce le contrôle sur les ressources en eau. Le défunt président Karimov était même allé jusqu'à suggérer une guerre pour l'eau dans la région. Après l'arrivée au pouvoir du président Mirziyoyev en Ouzbékistan, fin 2016, le discours a évolué en faveur du rétablissement des liens entre Tachkent et Douchanbé. En 2018, lors de la première visite au Tadjikistan d'un dirigeant ouzbek depuis 2000, les deux parties ont même suggéré une participation ouzbèke dans le projet Rogoun.

Compte tenu de tels antécédents, le lancement de la première turbine en novembre 2018, suivi de celui de la deuxième unité en septembre 2019 – le projet s'étant étalé sur plus de 40 ans – a constitué une réussite majeure et un motif de célébration. Mais même si l'hydropolitique régionale s'est considérablement améliorée depuis 2017, bon nombre des éléments perturbateurs antérieurs n'ont



pas disparu. Les catastrophes naturelles, l'instabilité politique et surtout les questions de financement pourraient faire dérailler les prochaines phases du projet qui, selon un calendrier optimiste, devrait entrer en pleine capacité opérationnelle en 2028. Mais signalons qu'à mi-2020, la construction avait seulement atteint une hauteur érigée de 75 m, sur les 335 m prévus.

Ce qui inquiète les institutions financières internationales et les investisseurs, c'est que ce projet consomme tant de ressources de l'État que ce dernier pourra difficilement remplir ses obligations et sera en défaut sur sa première obligation internationale<sup>8</sup>. La Banque mondiale affirme que « la poursuite de l'emprunt pour la centrale hydroélectrique de Rogoun pourrait mettre en péril la viabilité de la dette et menacer la stabilité économique et sociale du pays ». En effet, si les tensions transfrontières se sont apaisées, l'impact économique de la pandémie sur le projet est très grave, et compliqué par une forte réduction des envois de fonds des travailleurs migrants tadjiks, principalement en provenance de la Russie (qui représentent 40 % du PIB du Tadjikistan).

Assurer la survie économique et financière durable du projet de Rogoun revêt une importance capitale si le gouvernement veut préserver la stabilité sociale et économique en ces temps de récession économique et d'augmentation de la pauvreté, contrecoups de la pandémie. Il est donc essentiel, pour que l'eau demeure un instrument de paix, que la communauté internationale et les pays voisins du Tadjikistan, la Chine et la Russie, puissent s'engager de manière constructive à trouver des solutions, notamment un plan de financement réaliste qui protège la population vulnérable du pays et permette d'éviter une explosion sociale.

De toute évidence, les approches unilatérales sont risquées et insoutenables du point de vue financier, de la gestion de l'eau, de la paix et de la sécurité. Il faut que les coûts de financement soient réduits et que les procédures de conception et de mise en œuvre du projet soient accélérées, ce qui serait envisageable si l'idée d'un consortium international était privilégiée, favorisant par là même la transparence et la redevabilité. Il s'agit également

d'encourager la coopération dans le domaine de l'eau par un partage des risques, moyennant un financement mixte de la dette et une participation au capital des pays riverains en amont et en aval, des partenaires internationaux et commerciaux, conformément aux recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix.

### **1.5. Encourager la coopération dans le secteur de l'eau du niveau local au niveau transfrontière afin de prévenir les conflits et de favoriser la paix en Afghanistan**

Le 6 février 2020, le président afghan, Ashraf Ghani, a officiellement lancé les travaux relatifs au projet de transport d'électricité entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud (CASA-1000), après plusieurs années de retard principalement dû aux procédures de marchés publics. « La coopération économique est dans l'intérêt de tous les pays membres, notre vision est de transformer l'Afghanistan en un carrefour du transit énergétique dans la région », a-t-il déclaré à l'occasion de cet événement. Dans le cadre de ce projet régional de 1,2 milliard de dollars US, le Kirghizistan et le Tadjikistan fourniront conjointement 1300 MW d'hydroélectricité au Pakistan via l'Afghanistan pendant les mois d'été, et l'Afghanistan bénéficiera de droits de transit d'énergie. Pour que les communautés situées le long de la nouvelle ligne de transmission en bénéficient aussi, la Banque mondiale a lancé des projets de soutien communautaire dans les quatre pays et investi dans la modernisation des infrastructures locales.

La prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans à la mi-août 2021 complique à l'évidence la poursuite du processus de longue haleine de consolidation de la paix et de la stabilité dans la région, fondé sur le renforcement de la coopération dans le secteur de l'eau. Mais il n'y a aucune alternative à la poursuite de ces efforts. « Pour conjurer l'instabilité et protéger la population afghane d'une plus grande souffrance, les talibans et les puissances régionales et internationales doivent emprunter la voie de la diplomatie, prendre des risques et faire des compromis difficiles. Il n'y a pas de morale qui vaille à mener une politique qui

8

Par exemple, la branche analyse de la Raiffeisen Bank International (RBI) a déclaré en décembre 2019 : « En 2019, l'obligation tadjike a été la moins performante de tous les marchés émergents, avec un gonflement du rendement de 265 points de base à 10,7 %, ce qui révèle des préoccupations croissantes quant à l'insuffisance possible de financement. Les coûts totaux de la construction de la centrale de Rogoun s'élèveraient à environ 50 % de la variance annuelle du PIB du Tadjikistan entre 2017 et 2027. Dans de telles circonstances, le scepticisme affiché par la Banque mondiale et d'autres prêteurs internationaux quant à la viabilité du projet Rogoun alimente encore davantage les perspectives négatives sur les risques liés à sa mise en œuvre. »

conduise à la famine de la population afghane »<sup>9</sup>.

Si l'on n'y prête pas attention, les problèmes liés à l'eau, à chaque niveau, pourraient déclencher des conflits à l'intérieur de l'Afghanistan ou entre l'Afghanistan et ses voisins avec lesquels il partage bon nombre de ses bassins hydrographiques. Mais le changement climatique, la dégradation de l'environnement, une gestion inadéquate et une demande accrue aggravent l'insécurité dans le domaine de l'eau et sont à l'origine de conflits locaux. En 2018, l'Afghanistan a connu plus de déplacements provoqués par des catastrophes liées à l'eau – inondations et sécheresses (435 000 personnes) – que par les conflits et la violence (372 000 personnes)<sup>10</sup>. Cette même année, il a été frappé par la pire sécheresse depuis des décennies, qui a provoqué plus de 371 000 déplacements. Ses impacts se sont poursuivis en 2019, les mauvaises récoltes ayant accru l'insécurité alimentaire dans tout le pays. En 2019, les inondations ont provoqué environ 111 000 nouveaux déplacements.

Malgré le soutien apporté par la communauté internationale, le réseau d'irrigation et les capacités de stockage de l'eau en Afghanistan, qui ont été dégradées par des décennies de guerre, souffrent toujours d'un sous-investissement et d'une gestion inadéquate. Les autorités en charge des systèmes de gestion hydrique doivent relever trois défis interconnectés<sup>11</sup>: (i) la gestion de la demande accrue d'eau résultant d'une croissance démographique rapide et du développement économique; (ii) la réduction du risque de catastrophes liées à l'eau, les sécheresses et les inondations étant courantes et partie intégrante de la vie en Afghanistan; et (iii) la restauration ou la construction d'infrastructures hydrauliques, qui pourraient générer des tensions importantes à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, car les principaux fleuves du pays confluent dans les pays voisins, où l'eau est rare.

La question du partage des ressources et autres défis connexes auxquels est confronté le secteur de l'eau en Asie centrale et en Afghanistan constitue le point d'entrée de toute initiative de coopération, laquelle doit déboucher sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie régionale plus large dans les domaines de l'eau et de l'énergie. Même si la

plupart des pays n'entretiennent plus de relations diplomatiques avec le gouvernement de Kaboul, plusieurs pays d'Asie centrale ont néanmoins réussi à préserver des liens commerciaux et économiques et des canaux de communication avec l'Afghanistan, ce qui peut donner à la région la possibilité d'explorer les moyens d'engager progressivement ce pays à s'ouvrir à la coopération dans ces deux domaines. Mais compte tenu du manque évident d'expertise des deux côtés, la première étape devrait être le renforcement des capacités humaines. Les programmes de coopération antérieurs entre l'Afghanistan et plusieurs pays d'Asie centrale constituent une base solide pour la poursuite de la participation des étudiants et des chercheurs aux programmes mis en œuvre dans la région avec l'appui d'universités et d'instituts de recherche locaux. L'étape suivante pourrait être d'inviter des experts afghans de l'eau et de l'énergie à participer à des plates-formes d'échange d'expériences et de partage des meilleures pratiques. La coopération en matière de renforcement des capacités humaines pourrait ouvrir la voie à des projets conjoints plus substantiels le moment venu et lorsque les conditions seront réunies pour ce faire.

Il est à noter qu'il n'existe aucun accord officiel sur l'eau ni de processus de dialogue entre l'Afghanistan et ses voisins, à l'exception d'un traité Iran-Afghanistan sur la rivière Helmand datant de 1973. Il convient donc d'améliorer la gestion des eaux transfrontières conformément à la Convention des Nations Unies de 1997 sur l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, en négociant des accords intelligents, notamment des plans d'investissement conjoints, en partageant des données, en instaurant la confiance et en prévoyant des mécanismes de médiation en cas de litige. La relance de l'initiative de renforcement juridique et institutionnel de la coopération régionale dans le domaine de l'eau, c'est-à-dire la réforme du Fonds international pour la sauvegarde de la mer d'Aral (IFAS), mandatée en 2009 par le Sommet de l'IFAS tenu à Almaty, offrirait l'occasion d'une participation informelle d'experts afghans. Le remplacement des quelque 28 accords et déclarations vaguement liés entre eux et parfois contradictoires – qui constituent la base juridique de la coopération régionale dans le domaine de l'eau en Asie centrale – par un seul traité

9

Propos de Rina Amiri, chercheuse associée au Centre de coopération internationale de l'Université de New York, auparavant conseillère spéciale auprès du représentant spécial des États-Unis en Afghanistan et au Pakistan, Affaires étrangères, 9 novembre 2021 (en ligne).

10

Voir [www.internal-displacement.org/countries/afghanistan](http://www.internal-displacement.org/countries/afghanistan)

11

Voir [https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP\\_Afghanistan\\_NRM\\_guidance\\_chart.pdf](https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_Afghanistan_NRM_guidance_chart.pdf)

global permettrait d'intégrer l'évidente nécessité de moderniser les arrangements juridiques obsolètes et disparates qui existent aussi avec l'Afghanistan. La participation de l'Afghanistan aux discussions officielles sur les investissements dans les infrastructures d'eaux transfrontières devra peut-être attendre que le pays rétablisse ses relations avec les investisseurs potentiels.

Un engagement rapide des experts des secteurs hydrique et énergétique d'Asie centrale et d'Afghanistan offrirait des avantages mutuels. Cela permettrait en particulier de rétablir la confiance, de réduire les risques de conflit, d'augmenter les chances d'attirer les investissements dans les infrastructures hydrauliques régionales, d'aider le pays à poursuivre ses programmes visant à introduire des technologies modernes d'irrigation (économiques en eau) et de soutenir les plans à long terme d'exportation d'électricité propre et renouvelable de l'Asie centrale vers l'Afghanistan et l'Asie du Sud. L'eau peut diviser les pays et les communautés, mais peut aussi les unir. La gestion efficace de l'eau est essentielle au développement et à la stabilité de l'Afghanistan. Elle requiert une approche intégrée englobant les investissements dans les infrastructures, sur la base d'approches tenant compte des conflits, d'instruments de gestion efficaces pour réduire la concurrence pour cette ressource qui se raréfie, de l'amélioration de la gouvernance dans ce domaine et de la préparation aux impacts climatiques et anthropiques qui affecteront la sécurité du secteur de l'eau.

Pour se rapprocher avec succès de ses voisins dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières, l'Afghanistan doit, avant d'engager des dialogues bilatéraux et multilatéraux et développer sa diplomatie de l'eau, accroître ses capacités techniques et institutionnelles. En outre, sa démarche ne devrait pas se limiter à faire avancer la coopération technique en matière de gestion conjointe de ressources hydriques communes. Dans le contexte actuel très mouvant de la géopolitique et de la géoéconomie, le consensus des pays de la région est essentiel pour parvenir à une paix durable ; une approche globale est donc nécessaire, plaçant la coopération dans le domaine de l'eau au centre des enjeux économiques, politiques et stratégiques au sens le plus large.

Partout en Asie centrale, l'impact économique négatif de la crise sanitaire a mis tous les acteurs régionaux d'accord sur le fait qu'ils doivent se rapprocher afin de transformer la crise de la COVID-19 en une opportunité de coopération économique et d'intégration régionale. Elle s'avère donc aussi une bonne excuse pour encourager la connectivité – entre l'Asie centrale à l'Asie du

Sud et à la Chine – par le biais d'un programme économique régional qui aurait pour pilier central le lien eau-énergie-alimentation. L'Afghanistan, en raison de sa situation géographique, pourrait jouer un rôle clé dans cette connectivité, encourageant ainsi une coopération en vue de la paix dans ce pays. Des projets transnationaux tels que le projet de transfert d'énergie (hydroélectrique) entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud (CASA-1000) et le projet d'interconnexion entre le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Pakistan (TUTAP), mentionnés auparavant, devraient aider les pays de la région à recentrer leur attention sur la collaboration, et non sur les tensions.

Outre le renforcement des institutions gouvernementales, la paix devrait permettre de maintenir l'engagement pris par certains pays de la région d'offrir des incitations économiques. Un programme économique régional devrait aider à répondre aux besoins et aux intérêts de l'Afghanistan et d'autres acteurs régionaux, les conduisant à privilégier la paix.

---

## Vers une vision commune et une planification stratégique pour renforcer la coopération régionale à travers le lien eau-énergie-alimentation en Asie centrale

L'eau est un élément vital pour la production alimentaire, énergétique, la sécurité environnementale et la stabilité sociale dans le bassin de la mer d'Aral. Compte tenu des perspectives de croissance démographique et économique des pays du bassin, la dépendance à l'égard des ressources en eau augmentera, obligeant à la coopération pour l'exploitation conjointe et la réduction des coûts. Les solutions fragmentaires ne permettent pas de répondre aux besoins ni de relever les défis actuels et futurs. Des approches holistiques et participatives sont nécessaires pour identifier des solutions réalisables et acceptables, notamment par la recherche et le travail sur le terrain et leur mise en œuvre par le biais de l'ingénierie, des institutions et d'autres moyens. Les futures orientations en matière de gestion des ressources en eau du bassin de la mer d'Aral doivent donc s'appuyer sur des idées novatrices et les pratiques exemplaires observées dans la région et dans le monde (Ibatullin

et Ziganshina, 2020).

Les pistes clés pour construire cet avenir sont notamment les suivantes<sup>12</sup>: (1) la formulation d'une vision commune et d'une planification stratégique; (2) l'amélioration des cadres juridiques et des institutions; (3) le renforcement des capacités, le rassemblement de données et d'informations; (4) la promotion d'une prise de décisions fondées sur des données probantes et la diplomatie de l'eau; (5) l'exploitation des possibilités offertes par les infrastructures, la technologie et l'innovation; (6) la mise en place de mécanismes de gouvernance multisectoriels et participatifs à plusieurs échelles; (7) une attention plus importante à la qualité de l'eau et à la dégradation de l'environnement; et (8) la reconnaissance des multiples facettes et valeurs de l'eau (Ibatullin et Ziganshina, 2020).

La crise sanitaire oblige impérativement à réaliser des avancées rapides dans la coopération régionale. Son renforcement à travers le lien eau-énergie-alimentation produirait des retombées économiques considérables et permettrait aux pays d'Asie centrale de mettre au point des réponses coordonnées pour faire face aux défis posés par la mutation de l'économie mondiale et de défendre plus efficacement leurs intérêts stratégiques – notamment par la gestion de l'eau, la ressource la plus stratégique de la région. Des mesures décisives visant à améliorer l'efficacité de la gestion des ressources en eau et à accroître sa contribution à l'économie, moyennant une utilisation rationnelle, sont essentielles pour une reprise économique rapide et durable en Asie centrale après la pandémie de COVID-19 (Krasznai, 2020).

Il est indispensable d'augmenter le nombre d'emplois dans l'agriculture et les industries de transformation car de nombreux travailleurs migrants risquent de perdre, ou ont déjà perdu leur travail à cause de la pandémie. L'agriculture irriguée et la coopération régionale sont des instruments clés pour le renforcement de la sécurité alimentaire, et l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est une condition préalable à une meilleure préparation en cas de pandémies

futures. Les économies d'Asie centrale exploitent leur potentiel hydrique bien en deçà des possibilités offertes par leurs ressources; de plus les niveaux relatifs de prélèvement d'eau sont élevés, et dans certains cas insoutenables (Banque mondiale, 2020). Avec un savant mélange de politiques nationales et régionales, d'investissements dans les infrastructures et de coordination adéquate au niveau de ses bassins, l'Asie centrale peut se relever et poursuivre sa croissance de manière durable et inclusive, pour mieux affronter les problèmes sanitaires, le changement climatique et d'autres difficultés.

L'évolution des conditions géopolitiques et géoéconomiques exerce une pression croissante sur les pays du bassin: ils doivent mettre fin à la course aux ressources, et ouvrir la voie à une coopération plus étroite et à une défense plus efficace de leurs intérêts communs dans le cadre de processus d'intégration eurasiens plus globaux. Les cadres régionaux existants doivent être réformés ou remplacés par de nouvelles formes de coopération afin de traduire avec succès la volonté politique en une gestion intégrée et hautement efficace des ressources<sup>13</sup> régionales en eau. La coopération transfrontière dans le domaine de l'eau<sup>14</sup> doit s'insérer dans le contexte économique, politique et stratégique le plus large. La participation des pays situés en aval à la construction de grands réservoirs dans les pays situés en amont assurerait un contrôle et un fonctionnement conjoints des infrastructures régionales d'importance stratégique. Les démarches régionales à moyen et long terme doivent faire ressortir de manière plus claire et plus convaincante l'intérêt commun, assurant ainsi un soutien durable des gouvernements et des sociétés, car la focalisation sur les questions à court terme ne suffit plus.

Les tensions économiques et sociales, si elles ne sont pas contrôlées, risquent de raviver les querelles autour de l'eau. Par conséquent, une meilleure gestion des ressources aux niveaux national et régional pourrait contribuer au rebond rapide des économies d'Asie centrale par la création d'emplois, la génération de recettes d'exportation

<sup>12</sup>

Key Messages on the Future of Water Resources in Central Asia, Ibatullin et Ziganshina, 2020.

<sup>13</sup>

Le mécanisme de financement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui a catalysé le développement du secteur privé et contribué à neutraliser la concurrence entre les pays pour les ressources naturelles, est une source d'inspiration à cet égard.

<sup>14</sup>

Key Messages on Transboundary Water Management in Central Asia, Krasznai, 2020.



et le renforcement de la sécurité alimentaire et énergétique, sans oublier l'amélioration de la santé publique grâce à un accès accru à l'eau potable. Si elles sont intelligemment investies dans le secteur de l'eau, les ressources financières affectées à la relance après la crise peuvent faire une réelle différence à long terme, à condition toutefois que des progrès rapides soient accomplis dans la résolution des problèmes qui affectent le secteur depuis trop longtemps (Krasznai, 2020).

Une pression accrue pour une prise de décisions stratégiques dans le sillage de la crise, permettant d'accélérer la reprise économique, pourrait conduire à une percée sur des problèmes restés sans réponse depuis des décennies. Les effets dévastateurs de la pandémie sur toutes les économies d'Asie centrale – encore très dépendantes des revenus tirés du pétrole et du gaz ou des envois de fonds – pourraient servir de coup de fouet à la mise en place d'un mécanisme économique et financier régional et intégral, reliant l'eau, l'énergie et l'alimentation. L'exemple édifiant de « l'hydrodiplomatie pour une action rapide » à la suite de la catastrophe du barrage de Sardoba en mai 2020 (cf. section 2.2 ci-dessus) pourrait contribuer au remodelage de la dynamique des eaux transfrontières en Asie centrale, rendu plus urgent encore par la crise du coronavirus.

La plupart des pays de la région et au-delà ayant un intérêt direct dans la continuité des échanges commerciaux de denrées alimentaires et d'hydroélectricité, un mécanisme économique et de financement régional, ou un consortium international, pourrait offrir des incitations et des garanties fiables pour le fonctionnement durable et coordonné des institutions et des infrastructures liées à l'eau d'importance régionale. Ce serait aussi un atout pour attirer des partenaires techniques, commerciaux et financiers internationaux.

Un tel mécanisme ou consortium régional

pourrait également servir à harmoniser les investissements, les procédures de marché, et les normes sociales et environnementales à travers un portefeuille cohérent et coordonné de projets à l'échelle des bassins, et à traiter plus efficacement les questions juridiques, techniques et financières liées à la construction et à l'exploitation de grandes infrastructures hydrauliques. Il pourrait également aider la région à passer d'une approche fondée sur les droits à une approche fondée sur les services qui facilite le partage des retombées offertes par les ressources, notamment par le biais de mécanismes d'investissements innovants dans les services de bassins versants, et ce à différents niveaux. Et il est particulièrement essentiel qu'un tel mécanisme ou consortium régional ne soit pas contrôlé ou détenu majoritairement par un seul pays ; il pourrait de fait être géré par une ou plusieurs banques régionales de développement (EABD, AIIB ou BAD).

La crise sanitaire a aggravé les problèmes économiques en Asie centrale et accéléré les transformations géopolitiques et géoéconomiques dans toute l'Eurasie. L'occasion n'a peut-être jamais été aussi claire de créer un mécanisme économique et financier régional tourné vers l'avenir mais réaliste – assorti d'un plan d'investissement régional commun incluant l'Afghanistan. Une telle structure permettrait de promouvoir plus efficacement les intérêts stratégiques communs des pays d'Asie centrale et de garantir, à long terme, une gestion durable de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation dans cette région et au-delà.



---

# Chapitre 5

**Bilan de l'année  
2021 et perspectives  
d'avenir :  
l'Observatoire  
mondial pour l'eau et  
la paix**

---

# 2021 était une année...

---

L'année 2021 a mis en lumière le nombre croissant de tensions qui se produisent à différents niveaux et à de multiples échelles.

La pandémie de COVID-19, qui se poursuit et ne cesse d'être extraordinaire à bien des égards, a focalisé toutes les attentions et dévié l'intérêt porté à d'autres problèmes et défis importants. Le Geneva Water Hub a pris position face à cette crise dans un livre blanc publié début 2020 (Geneva Water Hub, 2020). Plus de deux ans après l'apparition de la pandémie, nous pouvons tirer les enseignements suivants concernant l'agenda « eau et paix » :



- La pandémie a illustré à la fois, la difficulté des scientifiques à se faire entendre dans les situations de crise ayant un impact au niveau mondial, ainsi que l'importance de les écouter. Dans cette perspective, il devient crucial de réfléchir et de contribuer à l'interface science-politique et de valoriser l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
- En raison des moyens de communication en ligne, les bouleversements ont été moins graves au niveau mondial qu'ils auraient pu l'être à une autre ère ; de nombreuses activités ont pu malgré tout se développer, et certains davantage encore par rapport à ce qui a pu être pressenti au début de la crise. Toutefois, la transition vers un monde plus virtuel et le nombre croissant de réunions en ligne ont d'une part, remis en question la façon dont nous collaborons normalement et d'autre part, compliqué l'établissement de relations de confiance dans le cadre de processus de collaboration sensibles.
- La pandémie a démontré la nécessité d'une gestion centralisée des crises. Dans ce cas l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a joué un rôle majeur. Elle a cristallisé une collaboration exemplaire entre les 32 organismes des Nations Unies compétents dans le domaine de l'eau dont il est bon de tirer les enseignements, compte tenu du caractère continu des crises dans ce secteur.
- La pandémie a également mis en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les mécanismes multilatéraux en temps de crise. La question de la répartition des vaccins a illustré à quel point, les processus de coordination sont complexes, la manière dont une approche globale peut être remise en question par les économies politiques et les relations de pouvoir peuvent privilégier la souveraineté nationale par rapport à la coopération internationale.
- Enfin, la crise actuelle a mis en évidence le rôle vital de l'eau pour la santé et relancé la discussion, engagée depuis plus de dix ans, sur les besoins en eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).

L'année 2021 a également mis la lumière sur de multiples problèmes et menaces pour la sécurité, en particulier dans certaines régions du monde. Par exemple, l'Afrique de l'Ouest a été le théâtre d'une instabilité politique extrême (voir le chapitre 2 du présent rapport). Dans la région du Sahel, les actes d'extorsion commis par les groupes rebelles et terroristes sont presque quotidiens et les frontières ne les arrêtent pas. Le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad sont confrontés à des

menaces et une instabilité continues. De nouveaux groupes terroristes, en plus de ceux déjà existants – Al-Qaida, ISIS et Boko Haram – sont en train de se former. Ces groupes ne servent pas nécessairement une idéologie spécifique mais leur impact sur le terrain demeure préoccupant. La réponse militaire ne peut pas être le seul moyen de résoudre les conflits en cours ; il n'est pas suffisant de sécuriser les infrastructures d'eau, encore faut-il mettre en place et garantir un accès sûr à l'eau potable. Les initiatives qui misent sur une ambition plus large, dépassant l'action militaire, sont en effet porteuses de succès, comme celles en cours menées par les autorités nigériennes dans la région de Liptoko-Gourma (Maïga, 2021).

---

## L'année 2021 a été fertile en événements extrêmes liés aux changements climatiques et à la pression démographique

La dernière décennie connaît une augmentation considérable des catastrophes naturelles et de leurs répercussions. Cette tendance est attribuée au changement climatique ainsi qu'à la croissance démographique et à l'urbanisation. De telles catastrophes naturelles ont un coût. Ces dernières années, en particulier en 2021, les phénomènes extrêmes liés au climat se manifestent par des périodes caniculaires, d'immenses feux de forêt et de fortes inondations. Les crues du Rhin ont par exemple, malheureusement provoqué la perte de vies humaines (120 morts) et entraîné des coûts économiques importants. Le problème des ressources en eau cristallise certainement les changements en cours induits par le climat.

Le triangle composé des tensions liées à la fragilité des États, l'évolution du climat et l'eau, fait figure d'enjeu de notre temps. D'abord, les conflits tendent à accroître la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. L'inadéquation ou l'absence d'infrastructures affaiblit la capacité de réaction des autorités, rend les populations moins résilientes et expose davantage les populations déplacées aux risques de catastrophes. Ensuite, les catastrophes ont tendance à se multiplier pendant les périodes d'insécurité alimentaire, donnant ainsi aux populations une nouvelle raison de migrer. La fuite des cerveaux à son tour, exerce enfin une pression accrue sur les mauvais systèmes de gouvernance

et tend à déclencher davantage de tensions lorsque les stratégies d'adaptation s'avèrent insuffisantes et inéquitable.

Dans de tels contextes, et au vu de la tendance accrue vers des sources d'énergie décarbonées et renouvelables, les barrages redeviennent des sources d'énergie stratégiques. Ces ouvrages peuvent également atténuer les impacts de la fonte des glaciers et contribuer à la lutte contre les inondations, pour autant qu'ils soient conçus pour cela. Toutefois, les impacts sociaux et environnementaux négatifs potentiels liés à leur construction, notamment le déplacement de populations et la modification des écosystèmes, sont bien connus. Pour mieux comprendre les défis liés à ces infrastructures, tant en termes juridiques que de gouvernance, le Geneva Water Hub et le Centre du droit de l'environnement de l'UICN ont lancé l'initiative « Barrages, régulation des flux hydriques dans un monde fragmenté ». Sa première production est une publication composée d'un corpus juridique sur la construction et l'exploitation des barrages recensant tous les cadres juridiques applicables. Cette publication sera suivie d'autres activités visant à mieux comprendre les défis et les opportunités d'aujourd'hui.

---

## 2021, l'année du renforcement mondial et multilatéral de l'agenda pour l'eau et la paix

Les recommandations formulées par le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix ont contribué à une reconnaissance accrue du lien entre ces deux domaines, notamment aux niveaux régional et multilatéral, à travers un réseau de partenaires, travaillant dans des domaines connexes. Dans le droit-fil de cette contribution et avec l'appui du ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal (membre et vice-président du Panel), ce pays a choisi pour thème du 9<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau qu'il accueille en mars 2022, « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement ». Dans la même optique, l'Organisation des Nations Unies tient une conférence sur l'eau en mars 2023, afin d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décennie d'action pour l'eau. En conséquence, l'année 2021 fut fertile pour ces processus et constitué une étape intermédiaire majeure vers 2023.

L'élan actuel est également illustré par plusieurs initiatives qui mettent en avant l'agenda en question. Fondée en 2018, l'Initiative eau, paix et sécurité (<https://waterpeacesecurity.org>) est un partenariat entre le ministère néerlandais des Affaires étrangères et un consortium de six partenaires. Elle vise à mettre au point des outils novateurs permettant d'identifier les risques et les problèmes de sécurité liés aux ressources en eau. Par ailleurs, le « Blue Peace Index » (<https://bluepeaceindex.eiu.com/#/>) lancé par l'Unité d'intelligence du Economist Group, avec le soutien du ministère fédéral des Affaires étrangères de la Suisse, est un autre exemple qu'il convient de citer. Cette initiative vise à évaluer la gestion des eaux transfrontières en mettant l'accent sur cinq piliers : les cadres politiques et juridiques, les mécanismes institutionnels, les instruments de gestion de l'eau, les infrastructures, le financement et la coopération. Entre autres activités, le Geneva Water Hub contribue également à cet élan avec la « Liste de Genève des principes relatifs à la protection des infrastructures hydrauliques » (Geneva Water Hub, 2019). Les « Principes de Genève », document de référence, fruit d'un processus lancé en 2016, regroupe tous les principes et cadres du droit international qui sont utiles à la protection des infrastructures hydrauliques. Cette liste a été lancée en partenariat avec l'UNICEF dans le cadre de sa série « Water Under Fire » qui illustre les effets dommageables des atteintes à ces infrastructures sur les populations locales lorsqu'elles se produisent dans des environnements fragiles.

En outre, l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP) représente un instrument majeur dans la mise en œuvre des recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. À ce titre, il contribue directement à la dynamique en mouvement vers 2023 en fournissant une cartographie hydro-politique analytique. Le rapport qui en découle comprend une étude de l'évolution de la façon dont l'eau devient un élément catalyseur de la paix dans le contexte européen et mondial.

---

## L'Observatoire mondial pour l'eau et la paix, un instrument de promotion du multilatéralisme pour l'agenda de l'eau, de la paix et de la sécurité

L'OMEP plaide pour un approfondissement des processus multilatéraux. Son modèle, basé sur

des points de jonction ou partenariats opérant aux niveaux mondial et local appelle à la collaboration entre plusieurs acteurs et à plusieurs échelles.

Assurant actuellement le secrétariat de l'OMEP et précisément en raison des défis énumérés au début de ce chapitre, le GWH affirme que ce positionnement est le plus approprié et qu'une telle démarche doit être constamment promue au niveau international. De fait, elle n'est guère contestée. Et l'idée selon laquelle l'optimisation des retombées et de la durabilité des eaux transfrontières dépend du dialogue entre les parties et de leur capacité à établir des cadres communs de coordination, s'impose peu à peu.

Le multilatéralisme dans ce domaine est nécessaire de façon simultanée à deux échelles temporelles différentes. Premièrement, il est nécessaire pour la gouvernance et la gestion des relations quotidiennes entre États riverains, car il permet à une grande variété d'acteurs de se réunir pour négocier des propositions bénéfiques pour chacun. Les modèles de gouvernance multilatérale en vigueur pour le Nil, le Sénégal et le Mékong en sont de bons exemples. Deuxièmement, sur le long terme, le multilatéralisme permet des changements progressifs et parfois transformateurs pour la gouvernance future d'un bassin transfrontière. Cet aspect est particulièrement important face à l'accroissement des conflits liés à l'eau en raison de facteurs de stress comme le dérèglement climatique et la demande croissante en eau, nourriture et énergie (Cox, 1992 ; Zawahri et Mitchell, 2011).

Néanmoins, dans les faits, les traités bilatéraux dans le domaine de l'eau demeurent beaucoup plus nombreux que ceux multilatéraux abordant la dimension transfrontière. Cette tendance s'explique par le coût élevé des transactions en cas d'implication de plusieurs parties prenantes, et l'apparition d'asymétries en termes de pouvoirs en présence, entre les acteurs du multilatéralisme d'un côté et les intérêts individuels des États de l'autre (Barua, Vij et Rahman, 2018 ; Zeitoun et Warner, 2006 ; Martin et al., 2011 ; Oye, 1985). En fait, les États ont tendance à préférer le bilatéralisme, ce qui a pour effet d'écarter du débat les écologistes, les hydrologues et les spécialistes des sciences sociales dont les vues permettent pourtant de regarder un bassin fluvial comme une seule et même unité écologique, notamment dans le cadre d'une entente multilatérale et multipartite entre nations riveraines. Par exemple, dans le bassin du Gange, l'Inde négocie de façon bilatérale avec le Bangladesh et le Népal ; or, si un arrangement multilatéral avait existé entre les trois pays riverains, l'Inde aurait eu la

possibilité de discuter de la répartition multilatérale des dommages observés pendant la saison sèche (Hossain et Katyar, 2006).

Néanmoins, les accords bilatéraux restent un bon point de départ et de nombreux cadres de coopération multilatérale ont commencé ainsi (Mohamed, 2003). Par exemple, le Botswana et l'Afrique du Sud ont conclu une série d'accords bilatéraux pour le bassin supérieur du Limpopo, avant de signer un accord multilatéral et d'établir la Commission du fleuve Limpopo. Les démarches bilatérales ne doivent donc pas être considérées comme une fin mais comme un moyen, et peuvent déboucher sur une logique multilatérale.

Différents mécanismes sont disponibles pour remédier aux difficultés concernant par exemple les coûts élevés de négociation ou les rapports de pouvoir complexes lorsqu'il est question de multilatéralisme dans le domaine des eaux transfrontières. Tout d'abord, les tierces parties – les organisations gouvernementales internationales (OGI), et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) – peuvent aider au dialogue et à l'établissement de cadres institutionnels (Keohane, 1984). Les États qui font partie d'une OGI peuvent bénéficier de vastes réseaux de connaissances, d'espaces d'interaction sûrs et d'un accès sécurisé à des informations précises. Pour surmonter les blocages politiques et les scénarios de non-décision, les OGI peuvent aussi contribuer à l'élaboration de programmes de travail et accompagner la négociation de mécanismes de résolution des conflits acceptables par tous (Abbott et Snidal, 1998). Par exemple, la Banque mondiale a négocié avec succès le Traité des eaux de l'Indus entre l'Inde et le Pakistan, qui demeure applicable même après trois conflits armés (Iyer, 2003). De même, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) avec sa Convention sur l'eau ont activement contribué à la promotion de la planification des bassins hydrographiques dans différentes régions et à appuyer les plateformes de dialogue permettant aux États, aux ONG et à la société civile de se rencontrer et d'échanger les enseignements tirés de la gestion des eaux transfrontières (CEE-ONU, 2019). Enfin, les OGI et les ONGI peuvent faire pression sur les gouvernements (au niveau national) sur les questions environnementales transfrontières, préparer des options politiques et réduire les coûts opérationnels des États, nécessaires à la recherche de solutions et aux négociations sur les politiques à mettre en œuvre (Zawahri et Mitchell, 2011).

## Le rôle de la Genève internationale dans le soutien au multilatéralisme

Diverses tensions politiques ont récemment permis de mieux comprendre les difficultés qui entourent l'établissement de processus multilatéraux. Le domaine des eaux transfrontières ne fait pas exception. Dans ce contexte, le Geneva Water Hub considère que le rôle de la Genève internationale est essentiel pour promouvoir et soutenir davantage le développement de dynamiques multilatérales. Ce cadre peut, en effet offrir un espace sûr aux processus multilatéraux de négociation sur les eaux transfrontières ainsi que l'accès à un vaste réseau d'acteurs à même de soutenir les parties concernées sur divers sujets sensibles et domaines thématiques liés au partage de l'eau et des données, ainsi qu'au développement des infrastructures. Cet espace sûr est conforme à l'essence même de la place de Genève et de toutes les institutions qui y ont leur siège et encouragent le respect des normes internationales, le multilatéralisme et l'innovation politique pour les régions où les conflits sont fréquents. Avec les restrictions mondiales imposées par la pandémie du COVID-19, la Genève internationale s'est révélée être également bien placée pour servir de cadre pour la poursuite de négociations transfrontières par le biais de plateformes virtuelles : la confiance nécessaire au dialogue étant déjà acquise, compte tenu des multiples réunions présentiels ayant cette ville pour cadre depuis longtemps. En outre, Genève est l'un des quatre principaux sièges de l'ONU. L'Organisation météorologique mondiale et l'ONU-Eau, organe de coordination des travaux des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement, y sont également basés. La CEE-ONU est une autre institution clé, basée dans la capitale Suisse et rassemblant des acteurs concernés par le sujet. Elle promeut la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (également connue sous le nom de Convention d'Helsinki de 1992), instrument juridique international unique et plateforme intergouvernementale.

Genève, « ville de la paix », regroupe un ensemble unique d'acteurs capables d'influencer l'agenda de travail autour de l'eau, la paix et la sécurité. Enfin de nombreuses missions diplomatiques actives à l'ONU peuvent aider à faire avancer cet agenda au niveau international et dans leurs capitales respectives.

Le Geneva Water Hub peut aussi profiter de la Genève internationale pour promouvoir cet important thème de travail. Une déclaration des ministres de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie et du Sénégal est signée en 2021 à Genève, en vue de l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel de coopération sur le bassin aquifère sénégal-mauritanien (connu sous l'acronyme BASM en français) illustre bien cela. Bien que cette réussite soit le fait principalement des pays eux-mêmes, elle a été facilitée par le Geneva Water Hub, le Secrétariat de la Convention de la CEE-ONU sur l'eau et le Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines de l'UNESCO. Les prochaines étapes consisteront à mettre en œuvre ce cadre de travail et à le faire fonctionner dans chacun des pays.

## La contribution des organismes de bassins versants à la promotion des processus multilatéraux

La gestion des eaux qui traversent les frontières est très complexe, les enjeux sont élevés, les acteurs concernés sont multiples, tout autant que les cadres institutionnels et juridiques ; ceci implique une grande fragmentation (Zawahri et Mitchell, 2011). Il est donc nécessaire de définir des mécanismes capables de simplifier cet enchevêtrement et de relier les multiples dimensions en jeu. Depuis les années 1950, différents modèles ont été promus pour le contrôle des eaux transfrontières. Ils ont établi des cadres allant au-delà des frontières politiques et, ce faisant, ont renforcé dans certains cas la stabilité régionale (Mukhtarov et Gerlak, 2011).

Comme indiqué au chapitre 2, les organismes de bassins versants (RBO en anglais) sont l'un des piliers de la gouvernance mondiale de l'eau : structures institutionnelles mises en place au niveau des bassins hydrographiques, elles interviennent à différents niveaux de gouvernance. La Convention des Nations Unies de 1997 sur l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, la Convention de la CEE-ONU sur l'eau de 1992 et les règles de Berlin de 2004, encouragent tous les gouvernements à établir des commissions ou mécanismes conjoints pour faciliter la coopération transfrontière. Les RBO sont généralement promus par des acteurs politiques transnationaux (englobant une variété d'entités transfrontières lesquelles



traitent de questions ne pouvant pas être résolues de façon isolée); le but étant d'établir un forum pour la discussion de problèmes critiques dans le domaine de l'eau et en particulier en cas de conflit, et de mettre en place des mécanismes facilitant les opérations quotidiennes. Récemment, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Conseil mondial de l'eau (WWC), le Fonds mondial pour la nature (WWF), le Partenariat mondial pour l'eau (GWP) et la Croix verte internationale (GCI) ont tous participé à la promotion des RBO dans plusieurs bassins hydrographiques.

Ces organismes ont évolué avec le temps et subi l'influence de divers courants sous-jacents tels que la planification rationnelle globale, les mouvements de conservation de l'environnement dans les années 1970-1980, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les années 1990, et différents modèles de gouvernance décentralisée à plusieurs niveaux ainsi que la gouvernance adaptative plus récemment. Cependant, à l'avenir, ces organismes devront être plus sensibles aux rapports de pouvoir et plus résilients aux changements de régime et mandats politiques successifs. La conception institutionnelle des RBOs doit être suffisamment flexible pour permettre l'inclusion de nouveaux acteurs et de nouvelles connaissances ; ces organismes doivent être capables de s'adapter et de répondre aux préoccupations environnementales de notre temps, en particulier au changement climatique. Enfin, le contexte géopolitique ne cessant d'évoluer, les RBOs devront également intégrer des considérations de géopolitique dans la poursuite de leurs efforts pour atteindre la cible 6.5 de l'ODD 6 et parvenir à la paix et à la justice dans le secteur de l'eau d'ici 2030 et au-delà.

Il existe plusieurs exemples de RBO qui ont contribué à la stabilité régionale et à une gouvernance transfrontière solide, notamment en ce qui concerne la participation des riverains et des parties prenantes, les mécanismes de résolution des conflits et l'échange de données.

Souvent citée en exemple, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) en Afrique de l'Ouest, contribue à la stabilité régionale depuis les années 1970. Aujourd'hui, l'OMVS regroupe tous les pays du bassin fluvial (Guinée, Mauritanie, Mali, et Sénégal) et met en œuvre des mécanismes institutionnels innovants soutenant des processus multilatéraux tels que la copropriété des infrastructures hydrauliques, la définition de mécanismes de partage des coûts-bénéfices garantissant l'équité au niveau du cadre de gouvernance, ou une séparation stricte entre propriété et administration par le biais d'opérateurs indépendants chargés de la

gestion des infrastructures existantes. Autre exemple méritant d'être mentionné, la Commission internationale pour la protection du Danube (ICPDR) : c'est une organisation qui a su réunir dix-neuf pays, aux caractéristiques culturelles, politiques et environnementales distinctes, et trouver des synergies sur des questions telles que la production hydroélectrique, la navigation, la protection contre les inondations et la conservation de la nature (CEE-ONU, 2019).

Chaque RBO possède sa propre histoire et ses particularités, mais le dialogue entre ces différents cadres est essentiel pour assurer l'échange d'enseignements et de bonnes pratiques. En 2018, par exemple, la CEE-ONU et l'ICPDR ont organisé une réunion sur la prévention de la pollution des eaux intérieures susceptibles de se produire en cas d'accidents industriels.

---

## Les organismes de bassins versants et les défis à venir

Bien que les RBOs aient permis de progresser, notamment dans le domaine de la coopération autour des bassins transfrontières, de nouveaux défis se présentent à eux. Ils sont liés à la détérioration de l'environnement, au renouvellement de la classe politique, au changement de régime politique dans certains pays, à la complexité des processus participatifs et aux nouvelles contraintes géopolitiques. Les changements climatiques influent négativement sur la sécurité hydrique dans le monde et constituent le problème environnemental majeur de notre temps (Biermann et Gupta, 2011 ; Bernauer et Betzold, 2012). Divers acteurs intéressés par les questions climatiques travaillent dans les bassins transfrontières et tentent d'influencer la planification et la mise en œuvre du partage de l'eau ainsi que le développement des infrastructures. Les RBOs doivent être les nouvelles connaissances et les nouveaux acteurs du climat (Schmeier, Gerlak et Blumstein, 2016). Le monde connaît actuellement une transformation sur le plan politique : des dirigeants autoritaires et populistes prennent le pouvoir, y compris dans des pays démocratiques. Une telle tendance, si elle se poursuivait, limiterait les possibilités de coopération, entraverait la flexibilité institutionnelle et induirait des processus participatifs inadéquats au sein des RBOs. Elle pourrait alors entraîner des prises de décisions unilatérales et la gestion déficiente d'eaux transfrontières. Les nouvelles ententes institutionnelles visant à freiner

les effets du changement climatique sur les eaux transfrontières et les RBOs se heurtent donc à de nouveaux obstacles, en particulier en raison de l'émergence de ces tendances autocratiques et populistes (Vij et al., 2020).

Face à ces circonstances complexes, le GWH comprend que le modèle des RBO n'est pas une fin en soi (Béthaut et Pflieger, 2020). L'objectif demeure néanmoins d'encourager le multilatéralisme à travers une évolution graduelle et transformatrice conduisant à des accords transfrontières plus équitables et plus durables. Un RBO sans mandat approprié, sans les capacités ou le soutien des États concernés pour mettre en œuvre un plan stratégique ne pourra pas déclencher un élan multilatéral. Certes, il existe une diversité d'architectures institutionnelles pour soutenir la gestion des eaux transfrontières en fonction des particularismes régionaux, des ressources et des priorités existantes définies par les parties concernées. Le fait qu'il existe une multiplicité d'arrangements est une bonne chose pour la coopération transfrontière qui peut s'accommoder de cadres plus ou moins formalisés, structurés et flexibles. Il est également utile de mettre en relief le fonctionnement réussi de certains RBO. En effet, bon nombre de ces entités ont commencé à travailler en étant de simples plateformes d'échange et/ou d'observation scientifique. Et il a fallu du temps pour que leurs missions soient effectivement définies par les États riverains. À cet égard, il est essentiel de structurer les institutions existantes sur la base d'un diagnostic du bassin et de ses besoins. La structure, la nature et la capacité de l'organisme dépendront dans chaque situation des circonstances spécifiques en question et de la volonté politique des États riverains. Les RBOs peuvent apparaître comme la bonne solution dans certaines situations mais peuvent vite s'encombrer de formalisme, se rigidifier, devenir des gouffres financiers et être longs à mettre en œuvre dans certaines situations.

## Quel avenir pour les RBO ? Premières pistes de réflexion

Les RBOs demeurent un modèle valable de gouvernance des eaux transfrontières et offrent une pluralité de mécanismes institutionnels adaptables à la pluralité des situations sur le terrain. Il convient donc d'admettre que ces instances régionales restent un moyen efficace pour la gestion des bassins transfrontières. Elles servent en effet à

connecter les différents acteurs, et à rapprocher les cadres institutionnels et juridiques. Dans l'état actuel des choses et compte tenu de l'expérience du Geneva Water Hub, trois axes prioritaires, exposés ci-dessous, doivent être considérés au moment d'engager la réflexion sur le futur des RBO.

- **Numérisation**

Le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix appelle à la prise de décisions fondées sur des données afin de promouvoir la coopération et la paix dans le domaine de l'eau et des eaux transfrontières. L'idée sous-jacente est non seulement d'améliorer le diagnostic des conflits entre les États riverains, mais aussi d'établir entre eux, la confiance. Les initiatives conduisant à la numérisation constituent un pas en avant dans cette direction. Les portails de données ainsi que la connexion des bases de données nationales et régionales, pourraient être la voie à suivre pour les secteurs dépendants de l'eau. Ces outils, en particulier les portails de données, permettraient en effet une budgétisation basée sur les besoins actuels et futurs de chaque État riverain, et éviteraient des positionnements hégémoniques et liés à la géographie dans un bassin. L'OMVG par exemple prévoit, avec l'appui du Geneva Water Hub, de l'Office international de l'eau et du RIOB, de mettre au point une gestion intégrée et une évaluation croisée des données, combinant les efforts des systèmes transfrontières et nationaux. Un portail régional de l'OMVG permettra ainsi la mise en commun de données accessibles aux institutions locales, nationales et internationales lesquelles pourraient s'en servir pour la prise de décisions dans les secteurs tributaires de l'eau comme les secteurs énergétique, alimentaire et ceux en lien avec les effets du changement climatique.

De même, dans le bassin du Garang, en Indonésie, la surveillance de la qualité de l'eau est effectuée par un réseau de capteurs sans fil appartenant à divers organismes publics et privés. Un réseau conjoint a permis de réunir des acteurs étatiques et non étatiques pour surveiller la qualité de l'eau le long du fleuve, et les services d'approvisionnement en eau sont désormais plus réactifs et responsables (Hadipuro, Suwarno et Antonius, 2019).

- **Connexion des eaux de surface et des eaux souterraines**

On recense environ 600 cours d'eau souterrains transfrontières dans le monde, dont 366 aquifères et 226 masses d'eau (GWP, 2021). Ces plans et masses d'eau ne sont pas visibles mais sont reliés aux eaux de surface, dans ce cas de nature transfrontière. Les cadres juridiques et mécanismes connexes de gouvernance pour la coopération et

la gestion des eaux souterraines transfrontières ne sont pas aussi avancés que ceux relatifs aux eaux de surface. Il existe un certain nombre de textes pouvant guider les acteurs concernés dans la gestion conjointe de leurs eaux souterraines transfrontières : une série d'accords internationaux, régionaux et bilatéraux, les dispositions types de la CEE-ONU, celles du projet d'articles de 2008 sur les aquifères transfrontières, de la Convention d'Helsinki de 1992 et de la Convention de 1997 sur l'utilisation des cours d'eau. Ces textes servent effectivement de document d'orientation pour les accords bilatéraux et multilatéraux et les accords institutionnels relatifs à la gestion conjointe des aquifères transfrontières.

Il existe donc un certain vide concernant la gouvernance des eaux souterraines transfrontières. Premièrement, ces masses d'eau ne sont pas séparables des questions de souveraineté territoriale et de partage. Il n'existe pas de frontières claires délimitant ces eaux cachées, et il est donc difficile de les mesurer et de les partager. En outre, la coopération entre les pays riverains est une condition préalable à la gestion des eaux souterraines transfrontières, car il n'est pas possible de les délimiter et de les gouverner sans un rapprochement significatif sur les questions techniques et de gouvernance. Sans coopération, les évaluations conjointes ne peuvent pas être menées à bien et le développement des connaissances techniques, ne peut pas se faire. Deuxièmement, il y a une certaine désorganisation due à l'intervention concurrente de diverses structures juridiques internationales, régionales, nationales et locales qui cherchent à gérer les aquifères transfrontières. La complexité de cet appareillage juridique fait qu'il est difficile pour ces acteurs d'évoluer dans un cadre juridique unique lequel permettrait de traiter la question des eaux souterraines en fonction du contexte, y compris les problèmes de pollution et de surexploitation.

Malgré ces difficultés, il existe quelques exemples de succès relatifs en matière de gouvernance des eaux souterraines transfrontières qui émergent sur le plan juridique, dans plusieurs régions du monde. Par exemple, la CEE-ONU a mis en place un groupe principal chargé d'élaborer des dispositions types sur les eaux souterraines, pouvant servir de lignes directrices pour la gouvernance de diverses masses d'eaux souterraines transfrontières (CEE-ONU, 2012). De même, les pays de l'aquifère Guarani - l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay - se sont unis pour signer un accord suite à l'adoption de la résolution 1803 (XVII) des Nations Unies concernant la souveraineté permanente sur les ressources naturelles et, de la résolution 63/124 sur le droit des aquifères transfrontières (voir le chapitre 3). Pour l'instant, il n'y a pas d'opposition concernant la qualité de l'eau ou son extraction et cet accord fixe le cap de la gouvernance future de l'aquifère.

De même, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) a adopté divers instruments pour la gouvernance des eaux souterraines, notamment une politique régionale de l'eau, le protocole révisé pour les cours d'eau partagés et le plan d'action stratégique de la CDA (2021-2025).

La politique régionale de la CDA dans ce domaine met l'accent sur la surveillance et l'évaluation conjointes des eaux souterraines, en les reliant aux eaux de surface transfrontières et en suivant une approche par bassin hydrographique (GWP, 2021 ; politique régionale de l'eau de la CDA, 2006).

Pour améliorer davantage la gouvernance des eaux souterraines, il conviendrait de (i) s'orienter vers des mécanismes de coopération ou des ententes institutionnelles telles que les RBOs, en se concentrant explicitement sur les eaux souterraines transfrontières et (ii) renforcer les cadres juridiques pour leur protection. Des secrétariats permanents devraient être créés au sein de ces structures, afin de faciliter l'échange de données, le suivi conjoint des opérations et la préparation du terrain pour la gouvernance future de ces eaux souterraines qui n'ont pas de frontières marquées. Cela devrait s'accompagner d'une bonne coordination entre les entités nationales responsables de la cartographie et la gouvernance des eaux souterraines (Lipponen et Chilton, 2018).

#### ● Soutien aux processus participatifs

Structures multi-gouvernementales, les RBOs facilitent les interactions entre États concernés et coordonnent la définition de visions et d'actions communes au niveau des bassins. En outre, en tant que méso-institutions, ils sont particulièrement bien placés pour faire le lien entre les différents niveaux institutionnels et faciliter les processus participatifs ascendants. Ceux-ci sont en effet essentiels à la définition de systèmes significatifs de gouvernance des eaux transfrontières. Il convient en outre d'intégrer les préoccupations soulevées au niveau local dans la planification stratégique. De tels processus participatifs peuvent être encadrés et soutenus de plusieurs façons. En ce sens, le Geneva Water Hub considère que l'art peut être un véhicule pertinent et puissant pour faciliter les processus ascendants (*bottom-up*) et ainsi mettre en avant les besoins et les préoccupations des habitants riverains. Avec le projet la « Voix du fleuve », le Geneva Water Hub cherche à faire de l'art un moyen de dialogue, et des processus participatifs le long du fleuve Sénégal, un outil de facilitation des échanges entre les différents niveaux institutionnels.

## Conclusion

Les temps actuels ne sont peut-être pas les plus propices à la coopération et au multilatéralisme dans le domaine de l'eau. La pandémie mondiale et les crises environnementales récurrentes n'ont fait que renforcer la tendance au repli et à la focalisation sur la souveraineté nationale. Dans de telles circonstances, il est crucial de promouvoir l'agenda eau-paix, de faire connaître les expériences qui sont couronnées de succès et de saisir les occasions de coopération et de multilatéralisme qui se présentent. Nous croyons donc au potentiel de l'OMEP.

Grâce à son réseau mondial d'institutions établies et respectées, l'OMEP peut, contribuer

à résoudre les problématiques régionales et permettre le dialogue et les échanges de bonnes pratiques entre les différentes régions. L'Observatoire peut ainsi devenir un outil inclusif, de facilitation des processus en cours au niveau régional, d'accroissement des capacités existantes liées aux agendas autour de l'eau et de la paix et d'accompagnement des processus politiques complexes, grâce à la compilation des pratiques et des outils fournis par les partenaires régionaux et thématiques. Dans ce chapitre, nous avons fait le point sur les derniers mois, examiné les impacts de la période sur l'Agenda qui nous intéresse, réfléchi à l'avenir et aux points sur lesquels il convient de mettre particulièrement l'accent. Les défis qui se posent et les risques sont de taille, mais il existe de nombreux instruments permettant de soutenir et de défendre le dialogue « eau et paix ».

# Références

**Abbott, K. W., & Snidal, D. (1998).**

Why states act through formal international organizations. *Journal of conflict resolution*, 42(1), 3-32.

**Barua, A., Vij, S., & Zulfiquir Rahman, M. (2018).**

Powering or sharing water in the Brahmaputra River basin. *International Journal of Water Resources Development*, 34(5), 829-843.

**Bernauer, T., & Betzold, C. (2012).**

Civil society in global environmental governance. *The Journal of Environment & Development*, 21(1), 62-66.

**Biermann, F., & Gupta, A. (2011).**

Accountability and legitimacy in earth system governance: A research framework. *Ecological economics*, 70(11), 1856-1864.

**Bréthaut, C., & Pflieger, G. (2020).**

*Governance of a Transboundary River: The Rhône*. Springer.

**Cox, R. W. (1992).**

Multilateralism and world order. *Review of International Studies*, 18(2), 161-180.

**Geneva Water Hub, “The Geneva List of Principles on the Protection of Water Infrastructure”, Geneva 2019.**

**Geneva Water Hub, “Navigating the COVID-19 crisis for the water and peace agenda, a white paper”, Geneva 2020.**

**Global Water Partnership (2021).**

International Law on Transboundary Groundwaters – a Complex Maze, consulté le 19 janvier 2022: [www.gwp.org/en/About/more/news/2021/international-law-on-transboundary-groundwaters--a-complex-maze](http://www.gwp.org/en/About/more/news/2021/international-law-on-transboundary-groundwaters--a-complex-maze).



**Hadipuro, W., Suwarno, D., & Antonius, S. E. (2019, January).**

Enhancing Public Accountability through Digitalization of River Basin Management: The Case of Garang River. In *Proceedings of the 2nd International Conference on Software Engineering and Information Management* (pp. 264-267).

**Hossain, F., & Katiyar, N. (2006).**

Improving flood forecasting in international river basins. *Eos, Transactions American Geophysical Union*, 87(5), 49-54.

**Iyer, R. R. (2003).**

*Water: Perspectives, issues, concerns*. SAGE Publications India.

**Keohane, R. (1984).**

After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy. Princeton, NJ: Princeton University Press.

**Lipponen, A., & Chilton, J. (2018).**

Development of cooperation on managing transboundary groundwaters in the pan-European region: the role of international frameworks and joint assessments. *Journal of Hydrology: Regional Studies*, 20, 145-157.

**Maïga, I. (2021).**

Répondre à l'insécurité dans le Liptako-Gourma. *ISS West Africa Report*, 2021(34), 1-16.

**Martin, A., Rutagarama, E., Cascao, A., Gray, M., & Chhotray, V. (2011).**

Understanding the co-existence of conflict and cooperation: Transboundary ecosystem management in the Virunga Massif. *Journal of Peace Research*, 48(5), 621-635.

**Mohamed, A. E. (2003).**

Joint Development and Cooperation in International Water Resources. In *International Waters in Southern Africa*, edited by Mikiyasu Nakayama. Tokyo: United Nations University Press.

**Oye, K. A. (1985).**

Explaining cooperation under anarchy: Hypotheses and strategies. *World Politics*, 38(01), 1-24.10.2307/2010349

**SADC (2006).**

Regional Water Policy, consulté le 19 janvier 2022 : [https://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfndmkaj/viewer.html?pd-furl=https%3A%2F%2Fwww.sadc.int%2Ffiles%2F2513%2F5293%2F3539%2FRegional\\_Water\\_Strategy.pdf&chunk=true](https://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfndmkaj/viewer.html?pd-furl=https%3A%2F%2Fwww.sadc.int%2Ffiles%2F2513%2F5293%2F3539%2FRegional_Water_Strategy.pdf&chunk=true).

**Schmeier, S., Gerlak, A. K., & Blumstein, S. (2016).**

Clearing the muddy waters of shared watercourses governance: conceptualizing international River Basin Organizations. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 16(4), 597-619.

**UNECE (2012).**

Second meeting of the Core Group on Groundwater, retrieved from <https://unece.org/environmental-policy/events/second-meeting-core-group-groundwater> on January 19, 2022.

**Vij, S., Warner, J., & Barua, A. (2020).**

Power in water diplomacy. *Water International*, 45(4), 249-253.

**Zawahri, N. A., & Mitchell, S. M. (2011).**

Fragmented governance of international rivers: Negotiating bilateral versus multilateral treaties. *International Studies Quarterly*, 55(3), 835-858.

**Zeitoun, M., & Warner, J. (2006).**

Hydro-hegemony—a framework for analysis of trans-boundary water conflicts. *Water policy*, 8(5), 435-460.





---

# Chapitre 6

**Barrages, inondations  
et déviations : courants  
divergents entre les  
gouvernements et  
les sociétés civiles -  
Exemples du Levant**

---



---

La région du Levant est tristement célèbre pour son déficit en eau. Les autorités de plusieurs pays se trouvent souvent en défaut lorsqu'il s'agit de fournir des services de base tels que de l'eau potable ou de l'eau pour les tâches ménagères, l'agriculture, les opérations industrielles, ou encore des systèmes d'assainissement appropriés ou de drainage des eaux pluviales. De façon tout aussi alarmante, les infrastructures hydrauliques dans les pays de cette région connaissent de fréquentes failles ce qui, associé à une gouvernance inadéquate, pousse les gens à descendre dans la rue pour protester contre leurs gouvernants et leur mauvaise gestion des services d'approvisionnement en eau. L'histoire moderne du Liban montre par exemple combien la société civile joue un rôle important dans la prestation de services d'aide et de développement, influence le discours et tente de précipiter un changement de régime politique. En Jordanie, la société civile et les ONG doivent manœuvrer entre les multiples centres de pouvoir et les grandes figures politiques, notamment celles liées à la monarchie. Elles évitent les confrontations avec les autorités et choisissent plutôt de travailler et de coopérer avec elles pour atteindre leurs objectifs. L'histoire politique récente de l'Iraq est traversée de multiples phases difficiles et turbulentes, surtout pour la société civile, depuis le règne monarchique des années 1920 jusqu'à la décennie des coups d'État militaires dans les années 1960, suivie de l'ascension et de la chute de Saddam Hussein, jusqu'à la situation actuelle.



## Contexte

Le mécontentement social n'est pas un phénomène nouveau dans la région, en particulier au regard de la fourniture de services d'eau. La clameur des habitants se fait entendre depuis des décennies. Au Liban, la modernisation des services d'approvisionnement en eau a été mise en œuvre au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le sultan ottoman ayant accordé une concession à l'ingénieur français Thévenin, en 1870, pour « amener l'eau de Nahr el Kalb jusqu'à Beyrouth et assurer l'approvisionnement de la ville en eau courante » (Office des eaux de Beyrouth, 1996). Cela a entraîné un changement dans l'utilisation des eaux publiques, non plus seulement à des fins agricoles mais aussi à des fins domestiques, et a posé des problèmes administratifs et juridiques puisque les plus grands volumes ont été réaffectés au profit de la ville (Riachi, 2013). Un accord a été conclu après quatre ans de négociations entre les deux parties et la concession a changé de propriétaire (Mallat H., 1995). Les dignitaires concernés ayant porté l'affaire devant la justice, une loi a ensuite reconnu et garanti leurs droits (Ghiotti et Riachi, 2013).

En Palestine, s'agissant de l'approvisionnement en eau de Jérusalem au début du XX<sup>e</sup> siècle, un désaccord similaire a surgi entre le pouvoir impérialiste désireux d'accorder des concessions et les acteurs concernés. En février 1914, un « contrat de concession pour la construction et l'exploitation de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Jérusalem » a été attribué à Euripide Mavrommatis, un citoyen ottoman (Lemire, 2000). L'octroi de cette concession a rapidement engendré une forte opposition et des remous sociaux. Le 25 mai 1925, après un hiver particulièrement sec, le gouvernement mandataire décida de détourner presque toutes les ressources en eau du village d'Artas vers Jérusalem (Lemire, 2011). Le 9 juin suivant, le comité exécutif du Congrès arabe palestinien orchestra une manifestation des paysans à Artas et protesta vigoureusement auprès du Haut-Commissaire (Lemire, 2011). Ces paysans intentèrent ensuite une action contre le gouverneur de Jérusalem devant la Cour suprême de justice, d'abord en 1925, puis de nouveau en 1926 devant le Privy Council de Londres, la plus haute instance judiciaire de Grande-Bretagne (Lemire, 2011). Le pompage partant d'Artas pour arriver à Jérusalem a finalement été stoppé au printemps 1926.

## Cas particuliers des pays du Levant

### 1.1 Le Liban

L'eau est particulièrement peu abondante au Liban au cours des sept mois de sécheresse (d'avril à octobre) en raison de la faible capacité de stockage du pays, des défaillances des systèmes de distribution d'eau et de la difficulté de capter l'eau à proximité de la mer (Frenken, 2009).

Pour améliorer la capacité de stockage de l'eau du pays, d'anciens plans qui prévoyaient la construction de barrages, élaborés dans les années 1950 avec l'appui du Bureau américain de récupération (United States Bureau of Reclamation, USBR), ont été remis sur la table et leur mise en œuvre encouragée. Les risques de corruption, réelle et perçue, ont alerté la société civile sur le possible gaspillage de fonds publics dans des mégaprojets tels que les barrages. Le contrôle ou l'accès aux projets et leur mise en œuvre sont devenus un point central pour certains partis politiques qui y ont vu non seulement la possibilité de gagner des voix dans les régions où ils devaient être exécutés, mais aussi d'obtenir des dessous-de-table, soit directement, soit sous forme d'emploi pour leurs affiliés. Le barrage de Bisri, dont la construction avait été proposée pour la première fois en 1953 par l'USBR, a été mis en fonctionnement en 2014 dans le cadre du projet d'augmentation de l'approvisionnement en eau du Liban (Banque mondiale, 2020A). La société civile, qui avait déjà été sensibilisée aux problèmes concernant les barrages et avait manifesté antérieurement contre le barrage de Jannah et celui de Qaysamani, a organisé de nouvelles protestations contre la construction dudit barrage, invoquant à l'appui la corruption et les dommages à l'environnement (Arab News 2020). Le mouvement a pris de l'ampleur et gagné en influence, conduisant la Banque mondiale en septembre 2020 à annuler son soutien et son financement au projet (Banque mondiale, 2020B).

### 1.2 La Jordanie

La Jordanie est actuellement le deuxième pays le plus pauvre en eau au monde et connaît depuis des années des manifestations et des conflits à ce sujet. Cette ressource par habitant est en effet à 88 % inférieure au seuil international de pauvreté, sur la base de ce critère (Jordan Times, 2020). Les premières fortes pluies qui sont tombées en 2018/2019 ont provoqué une crue soudaine

dans la vallée de Zarqa-Maeen, emportant un bus qui transportait 39 étudiants et 7 adultes. Le bilan s'est ensuite alourdi à 21 morts et 35 blessés. Les reportages diffusés par les médias locaux ont déclenché une série d'accusations et de critiques contre le ministre de l'Éducation et celui du Tourisme et des Antiquités, ce qui a conduit à leur démission. Deux semaines après cet accident, de fortes pluies ont provoqué un torrent d'eau à Pétra qui s'est engouffré dans le canyon d'accès étroit et escarpé de la ville, inondant toute la zone en quelques minutes. Douze personnes ont perdu la vie, et plus de 3 500 touristes ont été évacués de la cité antique vers des zones sûres (The Watcher, 2018).

La variabilité des précipitations et en conséquence la faiblesse des débits d'eau de surface, combinée à la croissance démographique et à l'arrivée de plus d'un million de réfugiés syriens en 2011, ont considérablement réduit la disponibilité en eau du pays. Alors que les factures d'eau et d'électricité continuaient d'augmenter, l'État ne parvenait toujours pas à assurer l'approvisionnement en eau, forçant les ménages à recourir aux camions-citernes. Ces problèmes, conjugués à des allégations de corruption généralisée dans le secteur, ont aggravé le mécontentement de l'opinion publique et des troubles consécutifs, conduisant certaines communautés du nord à arracher les compteurs d'eau pour protester contre les trop faibles quantités d'eau et sa qualité déplorable.

### 1.3 L'Iraq

Les conflits liés à l'eau, fréquents dans de nombreuses régions de l'Iraq, ont entraîné des manifestations, des querelles tribales et des différends entre provinces. Selon Dockx (2019), la contamination de l'eau à grande échelle qui a provoqué l'intoxication de dizaines de milliers de personnes dans la province de Bassorah, est à l'origine des protestations au cours desquelles les habitants sont descendus dans la rue pour exprimer leur opposition au gouvernement. Human Rights Watch (2019) a indiqué que la pollution de l'eau avait entraîné l'hospitalisation d'au moins 118 000 personnes, et les autorités locales et fédérales ont été accusées de n'avoir pas fait grand-chose pour remédier aux conditions à l'origine de la situation. Les autorités ont répondu aux protestations par la violence, ce qui a accru la colère des personnes victimes de leur mauvaise gestion et de leur négligence. Certains conseils provinciaux ont souvent accusé leurs homologues en amont de perturber le débit des cours d'eau et par exemple, en juillet 2018, le gouverneur de Muthanna, aidé par les forces de l'ordre locales, est entré illégalement dans la province de Qadisiyah pour retirer manu militari

les structures empêchant le débit normal de l'eau vers sa province (Dockx, 2019).

La crise liée à la pollution de l'eau à Bassorah a eu non seulement une incidence négative sur la relation entre ses habitants et leurs représentants provinciaux, mais également sur la relation avec les représentants fédéraux, ce qui a conduit à des tensions entre les différents niveaux de gouvernement. Les dissensions entre provinces et la violence intertribale, qui ne se limitent plus aux zones rurales, mènent de plus en plus à une escalade des tensions y compris au niveau local. Les régions à majorité kurde et sunnite situées dans le nord et le centre du pays connaissent moins de problèmes de pénurie d'eau que celles du sud. Mais le récent conflit entre les forces gouvernementales et l'État islamique a entraîné la détérioration des infrastructures d'irrigation dans les provinces arabes majoritairement sunnites du nord (Dockx, 2019). En outre, de nombreux obstacles ont entravé la construction d'infrastructures hydrauliques, obligeant la population locale à recourir à des solutions non durables, entre autres le creusement de puits (HRW, 2019). Les habitants de certaines provinces du nord ont exprimé leur frustration à l'égard des décideurs qu'ils perçoivent comme incompetents et incapables de remédier à la pénurie d'eau, qui s'aggrave de jour en jour. De nombreux résidents arabes sunnites des provinces du nord ont même eu recours à la désobéissance civile au niveau local et ont exprimé leur désir de se joindre à la protestation contre le gouvernement lors des troubles dans le sud.

### 1.4. Parties prenantes non-gouvernementales dans le secteur de l'eau : comment est constituée la société civile ? Quel est son rôle et quelles activités mène-t-elle ?

#### 1.4.1. Le Liban

##### *Éléments contextuels concernant la société civile libanaise*

Tout au long de son histoire, la société civile du Liban a joué un rôle important, offrant des services d'aide et de développement, influençant les courants et s'efforçant de promouvoir un véritable renouveau politique. Le champ d'action et l'orientation des organisations de la société civile (OSC) ont radicalement évolué au fil du temps, en particulier après le retrait des forces syriennes du Liban en 2005, ouvrant la porte à une ère plus libre pour ce secteur. Par la suite, la guerre de juillet 2006 et le désordre civil et militaire qui secouent la Syrie depuis 2011 ont conduit à la prolifération de

nouvelles organisations et campagnes, en particulier dans le domaine humanitaire. Le renforcement du rôle de la société civile a pris un nouveau tournant lors des manifestations de l'été 2015, motivées par la grave crise de gestion des déchets solides. Elles ont effectivement ouvert la voie à la création et à la mobilisation de groupements de la société civile plus portés à la confrontation et à l'action politique. Inévitablement, la colère du peuple face à des décennies de corruption et d'échecs politiques de la classe dirigeante s'est accrue et est arrivée à son point culminant avec le soulèvement du 17 octobre 2019, qui à son tour a conduit à la radicalisation des groupes de la société civile déjà actifs, à la fois dans leurs objectifs et dans leurs méthodes, et à l'apparition de nombreux autres groupements.

Il est également important de situer la société civile dans l'environnement politique dans lequel elle opère car, au fil du temps, c'est ce qui explique son développement. Il est possible de dire que le régime libanais sectaire, fondé sur un partage du pouvoir typiquement consociatif, truffé de clientélisme, de népotisme et de patronage, a néanmoins offert un certain espace à la négociation et au marchandage avec les acteurs de la société civile. Pourtant, même si le Liban possède la société civile la plus active et la plus diversifiée de la région, l'efficacité et l'impact de ses actions et de ses efforts de mobilisation ne sont pas apparents. Cela peut s'expliquer par le manque de soutien de la part du gouvernement en place et par la répression qu'il exerce à l'encontre des groupes et des militants qui réussissent à se faire entendre, ce qui dans une certaine mesure, a contraint la société civile à devenir très dépendante du financement des donateurs, et donc de leur agenda et des restrictions qui parfois accompagnent leur aide.

#### *Qui milite contre les barrages et quelles sont les actions menées jusqu'à présent ?*

Les barrages, autrefois considérés comme la solution de choix pour faire face aux pénuries d'eau, sont maintenant un sujet majeur de controverse pour les forces environnementales du pays. Le premier acteur à s'opposer à la construction de barrages au Liban a été le Mouvement écologique libanais, un vaste réseau d'organisations et d'associations environnementales aux compétences et aux intérêts très divers. Le barrage de Janna, sur le fleuve Ibrahim, est par exemple l'un des nombreux projets ayant suscité des réactions de la part de la société civile, des résidents et des agriculteurs en raison de son impact destructeur sur l'environnement et l'écosystème voisins (Battah, 2016). Le Mouvement écologique a été le premier à tirer la sonnette d'alarme sur les dangers destructeurs du barrage de Bisri en 2017, en mobilisant depuis un élan solide pour défendre cette cause.

Il a considérablement grossi en peu de temps pour acquérir sa forme actuelle en 2018, sous le nom de campagne « Save the Bisri Valley » (Ayoub et Maroun, 2020). Dirigée par Roland Nassour et soutenue par des militants et des experts environnementaux concernés, cette initiative se fait connaître et communique principalement par le biais d'une page Facebook, lançant régulièrement des appels à l'action par le biais de cette plateforme. Jusqu'à présent, une pression a pu être exercée sur les personnalités locales pour qu'elles réexaminent le projet ou s'y opposent, et mettent fin aux efforts de construction. Le but est de réveiller la conscience nationale au sujet du patrimoine culturel et naturel de la vallée.

Pour parvenir à leurs fins, les militants anti-Bisri ont employé tout un arsenal d'outils, notamment l'organisation de manifestations et de sit-in devant les bureaux du Conseil du développement et de la reconstruction et ceux de la Banque mondiale, ainsi que sur le site, dans la vallée du même nom. En outre, ils ont élaboré un nouveau rapport scientifique avec l'aide d'experts, critiques à l'égard du projet, qui a été largement diffusé sur diverses plateformes. Ils ont contribué, à travers cette démarche, à construire un contre-discours efficace qui discrédite les soi-disant retombées que ce projet de barrage pourrait apporter, par ailleurs défendues par le gouvernement et par la Banque mondiale.

#### *Succès et échecs des militants anti-Bisri*

Le soulèvement du 17 octobre 2019 a représenté un tournant dans la radicalisation de la campagne de la vallée de Bisri qui est alors devenue indissociable des exigences de la révolution. La campagne a donc commencé à dépasser le simple cadre d'action de l'ONG environnementale, apolitique, et les efforts pour la poursuivre ont été redoublés. Ainsi, l'action est devenue politiquement orientée et la lumière a été faite sur les liens entre le système politique sectaire clientéliste et le projet de barrage de Bisri (Moussa, 2020).

En mars 2020, le cabinet libanais, en dépit de tous les efforts des militants et des environnementalistes, a quand même approuvé la reprise du projet de barrage de Bisri. Par la suite, et sous la pression continue de ces militants et des habitants, plusieurs municipalités de la région du Chouf, entourant la vallée de Bisri, ont retiré leur soutien au projet de barrage. Défendue par le dirigeant politique druze, Walid Jumblatt, certains spéculent sur le fait que la décision de s'opposer au barrage était due à la détérioration des relations du PSP avec le Mouvement patriotique libre, le principal sponsor du barrage de Bisri (Chehayeb, 2020). Mais quelles que soient les raisons politiques, l'opposition

des municipalités au barrage a été perçue comme une tournure positive des événements qui pouvaient contribuer à accroître la pression sur la Banque mondiale et le gouvernement et les contraindre à stopper complètement le projet.

Finalement, les efforts de la campagne ont porté leurs fruits. La Banque mondiale a informé le ministère libanais de l'Énergie que si la construction du barrage ne reprenait pas avant le 22 juillet, le financement restant serait alors suspendu. Cela a marqué le début d'une impasse entre le gouvernement et les activistes, ces derniers campant dans la vallée pour s'opposer physiquement aux travaux de construction, ce qu'ils ont réussi à faire (Zaatari, 2020). Ce succès, cependant, a été de courte durée, car la Banque mondiale a repoussé la date limite jusqu'au 4 septembre 2020, donnant plus de temps au gouvernement pour redémarrer le projet (The Daily Star, 2020). Néanmoins, les militants ont redoublé d'efforts et ont maintenu leur campement dans la vallée de Bisri jusqu'à la date butoir, et cette fois-ci, leurs efforts ne se sont pas avérés vains. Le vendredi 4 septembre, la Banque mondiale a annoncé l'annulation du prêt restant, faute de conditions propices à la reprise du projet (MEE, 2020).

#### 1.4.2. La Jordanie

##### *Éléments contextuels sur la société civile et les ONG jordaniennes*

En Jordanie, la société civile et les ONG n'ont pas d'autre choix que de manœuvrer entre de multiples centres de pouvoir et des acteurs politiques clés, notamment liés à la monarchie. La monarchie parlementaire jordanaise fait que le centre du pouvoir exécutif et politique se trouve entre les mains du roi et du Premier ministre qu'il nomme. L'opinion publique jordanaise ne dispose pas de moyens de communication efficaces avec le gouvernement et, de ce fait, ses inquiétudes et ses revendications ne sont pas facilement relayées. Le gouvernement et la monarchie ont tenté de remédier à cette situation en formant plusieurs ONG gouvernementales et ONG royales pour combler le fossé les séparant de la population jordanaise, tout en dominant la scène de la société civile et en l'empêchant de critiquer directement les pouvoirs en place. Cela a conduit à l'affaiblissement de la société civile puisque ces groupements désormais établis sont les principaux bénéficiaires de financement et jouissent d'un traitement préférentiel de la part des décideurs, ce qui ne laisse aucun espace aux petits groupes indépendants dont l'impact est donc marginalisé (Al Nasser, 2016). En effet, la majorité des OSC

existantes en Jordanie mènent des activités charitables, et sont tournées vers la prestation de services et sont moins concernées par la défense des droits de l'homme et de la démocratie.

##### *Quelles sont les OSC et les ONG qui s'intéressent à l'eau ?*

Les initiatives en matière environnementale sont prises en majorité par quelques ONG et ONG royales en Jordanie. En 2017, il y avait environ 124 ONG environnementales enregistrées (Namrouqa, 2018b). Leurs activités sont variées, allant de la conservation des ressources naturelles à la protection et au maintien de l'environnement naturel, en passant par la promotion de pratiques agricoles et d'irrigation sûres, entre autres centres d'intérêt. En 2012, la Fédération jordanaise des ONG environnementales, également appelée Union jordanaise pour l'environnement, a été lancée et est devenue la première coalition pour la protection de l'environnement et de la nature dans ce pays (Union jordanaise pour l'environnement, 2019). Son but est de sensibiliser et de soutenir la cause environnementale et de plaider en faveur d'une politique et d'une gouvernance progressistes. Ses huit membres fondateurs – aujourd'hui neuf – sont un mélange d'organisations nouvelles et anciennes, avec un large éventail de compétences et de centres d'intérêt, incluant la protection des ressources en eau et l'encouragement de meilleures pratiques de gestion de l'eau (Al Zu'bi, 2019). Par le biais de ses membres, cette union vise à aligner et à organiser les organisations environnementales en Jordanie afin de former un bloc solide capable de négocier avec le gouvernement et de renforcer les partenariats OSC-secteur public (Namrouqa, 2018b).

La Société royale pour la conservation de la nature (SRCN), le plus ancien membre de la coalition, est une ONG royale créée en 1966 et dédiée à la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité de la Jordanie, selon la mission assignée par le gouvernement (Overview, 2015). La conservation des ressources en eau constitue l'un de ses principaux domaines d'action et elle s'est peu à peu engagée dans plusieurs projets s'y rapportant. Un autre membre de la coalition, la Jordan Environmental Society (JES), a été créé en 1988 en tant qu'ONG et se consacre à la protection de l'environnement et de ses ressources naturelles : l'eau, l'air, le sol et la faune et la flore. Elle est devenue la plus grande ONG environnementale du pays et centre ses efforts sur la sensibilisation du public, la promotion de l'action communautaire et l'engagement des professionnels et des militants aux fins d'influencer le processus d'élaboration des politiques. Son champ d'action est assez large, et la JES se concentre donc aussi sur les questions



touchant à l'eau, entre autres l'organisation de concours à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau – pour que des étudiants s'engagent en faveur de l'eau (JES, 2020a) –, la participation à des symposiums et conférences sur la gestion de l'eau et des eaux usées (JES, 2020b) et des actions régulières de sensibilisation à la raréfaction de l'eau et à la pollution, notamment par le biais d'articles publiés sur son site Internet.

Un troisième membre notable de l'union, le Groupe arabe pour la protection de la nature (APN), est une ONG moderne et indépendante créée en 2003 qui s'occupe de la protection de l'environnement et des ressources naturelles face à toutes sortes de dangers, qu'ils soient naturels ou politiques. Les efforts de l'APN en faveur de la question de l'eau en Jordanie ont été multiples. « La Caravane verte », l'un de ses principaux programmes, vise à réduire le taux de désertification, à soutenir les agriculteurs locaux et à sensibiliser les populations à l'importance de l'agriculture. Il se concentre en partie sur la gestion durable des ressources en assurant la présence d'une source d'eau accessible et de techniques d'irrigation efficaces dans les petites exploitations agricoles (la Caravane verte, date ?).

Interviennent également certains autres acteurs environnementaux, non rattachés à l'union, par exemple Ecopeace MENA, une ONG orientée sur des projets et qui réunit des militants jordaniens, palestiniens et israéliens cherchant à protéger des ressources naturelles communes telles que le bassin du Jourdain, le golfe d'Aqaba et la mer Morte. Elle travaille à la conservation et la gestion de l'eau et l'un de ses principaux projets, le « Plan directeur régional des ONG pour le développement durable dans la vallée du Jourdain », en est une parfaite illustration : il vise à convertir un fleuve pollué et une zone économique en difficulté en « un modèle de réhabilitation du fleuve, de croissance économique, et de stabilité régionale » (EcoMENA 2018). Ce plan ambitieux se décompose en 127 projets régionaux et nationaux regroupés autour de 7 objectifs de planification stratégique, comprenant la gestion durable de l'eau et la réhabilitation des fleuves.

### *Crues soudaines*

Les crues soudaines dans la région de la mer Morte, qui ont emporté une vingtaine d'écoliers le 25 octobre 2018, ont provoqué une vague de chagrin et d'indignation au sein des familles touchées et parmi les citoyens. Tous ont critiqué le gouvernement et l'établissement scolaire pour leur négligence, qui a causé la perte malheureuse de ces enfants. En conséquence, les familles ont protesté autour de l'école pour exiger des comptes sur ses actions (Kershner, 2018). Et le gouvernement n'a pas été

épargné par ce mouvement de colère : en effet, un expert a fait observer que le ministère n'aurait jamais dû autoriser cette excursion scolaire au cours du mois d'octobre en raison de l'instabilité et de l'imprévisibilité de la météo. Le mécontentement général de l'opinion publique à la suite de cet accident a forcé les autorités à ouvrir une enquête afin de poursuivre tous les responsables (Namrouqa 2018a). Et une semaine à peine après cette tragédie, le ministre de l'Éducation et celui du Tourisme ont démissionné, ayant cédé à la pression du public et du Parlement. Un député a d'ailleurs déclaré que la démission de ces ministres avait permis d'éviter une confrontation majeure entre le pouvoir en place et le grand public, compte tenu qui plus est du mécontentement populaire latent à l'époque envers les autorités (Kuttab, 2018).

### **1.4.3. L'Iraq**

#### *Éléments contextuels concernant la société civile iraquienne*

Depuis le régime monarchique des années 1920 jusqu'à la décennie des coups d'État militaires (années 1960), puis l'ascension et la chute de Saddam Hussein, et jusqu'à aujourd'hui, la société civile a eu du mal à prospérer et à agir. L'occupation américaine de l'Iraq en 2003 et le renversement de Saddam Hussein ont ouvert une nouvelle ère pour la société civile, notamment grâce au soutien des ONGI et des donateurs. Les organisations de la société civile et les ONG locales ont joué un rôle prépondérant dans l'atténuation de la crise humanitaire généralisée, causée par l'effondrement de l'État baathiste et l'invasion américaine (Zouheiry, 2019). Mais la formation des OSC s'est aussi accompagnée de son juste lot de problèmes. Si certains groupements se sont effectivement organisés dans le but d'aider le peuple iraquien, d'autres ont été créés en tant que simples émissaires de partis politiques ou pour accéder aux fonds humanitaires massifs injectés dans le pays (Comité de coordination des ONG pour l'Iraq, NCCO, 2011). Les années suivantes ont été marquées par des manifestations et des grèves dans tout le pays, commençant en 2011 sur la place Tahrir à Bagdad pendant le Printemps arabe, suivies par les manifestations de 2015 pour dénoncer le gouvernement corrompu et ses infrastructures défailtantes, puis les manifestations de Bassora en juillet 2018 et enfin la révolution d'octobre 2019. Tout au long de ces périodes troublées, la société civile et les ONG ont assumé plusieurs missions : aide humanitaire aux segments les plus affectés, sensibilisation aux violations des droits de l'homme, mise en lumière des pratiques de corruption et soutien à l'autonomisation des groupes marginalisés.

### *OSC et ONG, quelles sont-elles ?*

Selon Zouheiry (2019), le travail des OSC et des ONG environnementales est resté assez limité, faute d'une expertise et de compétences spécifiques pour réussir. La campagne la plus importante à ce jour, ayant trait à la préservation et à l'accès à l'eau, est celle dénommée « Save the Tigris » (Sauver le Tigre), un plaidoyer de la société civile engagé par une coalition d'ONG locales et internationales pour « sauver le patrimoine mondial du Tigre de l'impact des barrages et des autres mégaprojets destructeurs » (Save the Tigris, 2020a). Les membres fondateurs locaux les plus connus, comme « Humat Dijla » (Association des protecteurs des rivières du Tigre), Waterkeepers Iraq, la campagne du peuple iraquien pour sauver le Tigre, sont également actifs sur leurs propres fronts et unissent occasionnellement leurs forces par le biais de leur coalition pour créer de nouveaux groupes axés sur l'environnement et l'eau, comme « Huma Al-Forat » (protecteurs de l'Euphrate), et organiser des ateliers et des visites sur place dans les zones touchées (Initiative de solidarité de la société civile iraquienne, ICSSI, 2019). Ces organisations reçoivent un soutien sous diverses formes de la part d'ONGI et de donateurs importants, tels que « Un Ponte Per » (Italie), Corner House (Royaume-Uni), Countercurrent (Allemagne), et d'autres.

### *Activités des OSC et des ONG*

En Iraq, le « Forum mésopotamien de l'eau », initiative phare, est devenu la pierre angulaire de l'activisme axé sur l'eau. Il vise à devenir un forum alternatif de la société civile pour l'eau, ou plus précisément « un espace ouvert pour donner la voix à ceux qui sont marginalisés et exclus de la discussion sur la gestion de l'eau dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate » (Forum mésopotamien de l'eau 2020). Organisé en collaboration avec la campagne Save the Tigris, l'Initiative de la société civile iraquienne, Humat Dijla, des ONGI et des ONG locales de la région, il a permis d'identifier les principaux défis auxquels sont confrontés les OSC et les ONG et a présenté des pistes de réflexion pour s'attaquer aux problèmes de la région (Forum mésopotamien de l'eau, 2019). Cette activité peut éventuellement encourager et guider d'autres OSC et groupements militants à s'engager sur la question de l'eau plus efficacement et à plus grande échelle.

À cet égard, un réseau de militants intéressés par la question a été progressivement établi à partir de ces différents groupements et a contribué efficacement à la cause, et ce de diverses façons. Par exemple, le groupe nouvellement formé « Humat Al-Forat », ainsi que des membres de la campagne « Save the Tigris », ont entamé un dialogue direct

avec les fonctionnaires du Département de l'environnement de Basra, qui pourrait jeter les bases de futures consultations entre militants et personnalités publiques (ICSSI, 2019). L'Association des protecteurs des rivières Tigris, Humat-Dijla, (Humat Dijlah, 2020) a également dirigé de nombreuses initiatives, notamment l'appel à la libération de militants kidnappés (Save the Tigris, 2019), l'organisation de séminaires d'information sur le changement climatique en Iraq, en collaboration avec d'autres groupes comme le Forum social iraquien (Save the Tigris, 2020b), la rédaction d'articles informatifs et la publication de déclarations sur des questions pertinentes relatives à l'eau (Humat Dijla, 2018). « Waterkeepers Iraq » est un autre groupe s'intéressant à l'eau qui déploie des efforts pour protéger les différents plans d'eau de ce pays (Waterkeepers Iraq, 2015).

Des ONGI et des observateurs internationaux ont également aidé des OSC et ONG en leur offrant des financements et une visibilité internationale, par l'entremise de rapports, de campagnes et d'articles. L'organisation Human Rights Watch (HRW) a été active pendant la crise de l'eau de Bassorah et lancé la campagne #CleanWaterForBasra qui a encouragé les Iraquiens à utiliser ce compte pour sensibiliser la population au problème dans cette zone. Elle a également publié un long rapport sur les détails de la crise actuelle, ponctué de recommandations adressées aux responsables gouvernementaux, aux personnalités publiques et aux groupes humanitaires (HRW, 2019).

### *Manifestations à Bassorah*

En dépit de tous les efforts de la société civile et des ONG, la pénurie d'eau dans la région de Bassorah s'est considérablement aggravée. Les niveaux de pollution, qui ont envoyé plus de 100 000 personnes à l'hôpital, ont déclenché des manifestations massives qui ont secoué la région en juillet 2018 (HRW 2019). Les griefs des manifestants portaient sur un large éventail de questions – électricité, eau, infrastructures de base, corruption, et clientélisme –, et les protestataires se sont exprimés sur tous ces points. Les jeunes chômeurs avaient également de quoi protester, étant privés d'accès aux opportunités économiques en raison de la dégradation des infrastructures à Bassorah et du manque de services essentiels (Hasan, 2018). Ainsi, les tensions ont été vives, en particulier entre les membres et les dirigeants de la tribu qui ont menacé de prendre les armes pour se défendre si la violence de la police et de l'armée continuait de s'aggraver. Ces confrontations sont généralement armées et violentes, entraînant des dizaines de morts et de blessés, et peuvent être dues à diverses raisons, notamment l'eau (Planetary Security Initiative, 2020).

Cela montre que la crise de l'eau a eu non seulement un impact économique et environnemental sur la ville de Bassorah, mais qu'elle déstabilise également sa sécurité.

Il convient toutefois de noter que les protestations, se démarquant des tonalités sectaires habituelles, ont suivi une direction plus en phase avec le discours de mobilisation politique centré sur les exigences socioéconomiques et sur l'identité régionale de Bassorah (Hasan, 2018). Sans surprise, les protestataires se sont heurtés à une répression agressive de la part de l'État et de certains partis politiques, qui a fait des blessés et même des morts parmi eux. Même si les manifestations ont réussi à mettre en évidence la situation désastreuse à Bassorah et à attirer l'attention de la communauté internationale sur la crise de l'eau, la gestion de cette ressource en Iraq reste un processus voué à l'échec et gangréné par une corruption endémique (HRW 2019).

---

## Conclusion et principaux points à retenir

En conclusion, l'accès à l'eau potable demeure un problème majeur dans de nombreuses parties du monde, y compris au Levant. Selon l'OMS et l'UNICEF, 663 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à de meilleures sources d'eau potable et plus de 2,4 milliards de personnes aux services d'assainissement de base en 2015 (OMS-UNICEF, 2013). C'est dans ce contexte que le droit à l'eau et à l'assainissement a été consacré comme un droit humain par l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 juillet 2010. À ce titre, l'accès à l'eau et à l'assainissement devrait être une priorité pour les décideurs et les gouvernements. Les gouvernements seront contraints de consacrer plus de ressources aux infrastructures, au transport de l'eau et à la gestion des déchets, tout en minimisant les répercussions négatives du changement climatique, de la pollution et de la demande croissante de cette précieuse ressource qu'est l'eau (CSIS, 2018). Compte tenu de l'importance fondamentale et du symbolisme de l'eau, toute action des autorités étatiques ou des élites économiques portant atteinte à sa qualité ou à sa mise à disposition peut déclencher des réactions indignées et des protestations de la part de l'opinion publique (CSIS, 2018).

Depuis plusieurs années, le bilan des conflits infranationaux dans le domaine de l'eau n'est

guère encourageant, ceux-ci prenant de multiples formes : litiges, manifestations, protestations sociales et civiques, voire la désobéissance civile (débouchant sur le de non-paiement d'impôts ou de factures d'eau), confrontations directes entraînant la destruction de biens (par exemple, d'infrastructures hydriques) et parfois la perte de vies humaines (Castro, 2007). Même si ces conflits se sont répandus dans le monde entier, ils reçoivent néanmoins peu d'attention dans les publications traitant en général de la politique de l'eau (Castro, 2007). Et nonobstant la possible exagération des prédictions concernant de futures guerres internationales pour l'eau, il est peu probable que la fréquence des luttes sociales internes alimentées par les inégalités et l'injustice diminuent dans un avenir prévisible (Castro, 2007).

Les problèmes liés à l'eau dans la région du Levant – qu'ils résultent du changement climatique, de la croissance démographique, de l'urbanisation ou de la mauvaise gestion – sont particulièrement graves. Des troubles sociaux urbains répétés sont observés en raison de la mauvaise qualité des services, ou même des actes de désobéissance civile des usagers qui se refusent à payer leurs factures en signe de protestation contre de récentes augmentations tarifaires. Dans les années à venir, la manière dont les pays du Levant répondront au stress hydrique et dont ils parviendront à réduire l'écart de confiance qui existe entre les citoyens et les institutions, influera sur la légitimité des gouvernements et sur la stabilité sociale.

Stratégiquement parlant, la planification et le développement doivent être des processus inclusifs : les gouvernements doivent informer et consulter le public par le biais de plateformes transparentes ; et la communication avec les consommateurs doit se faire à tous les niveaux, y compris en ce qui concerne l'exploitation et la maintenance des services. Les fournisseurs de services d'eau doivent informer les usagers de toutes les questions concernant l'approvisionnement (par exemple, faire connaître le calendrier de rotation), la qualité, la mise en œuvre de projets, les marchés passés, la réception de dons (comme dans le cas de Bassorah en Iraq), etc. Les médias sociaux pourraient être d'une grande aide pour améliorer la qualité de la communication entre les fournisseurs et les consommateurs. Enfin, les gouvernements qui ont investi dans le développement de systèmes d'alerte précoce pour les crues ou les inondations soudaines afin de protéger les populations locales, doivent s'assurer que le système fonctionne dans le contexte sociétal dans lequel il est appliqué, car il est vital que la communication soit efficace et rapide dans de telles circonstances. Les conséquences d'une mauvaise communication peuvent être fatales et économiquement dévastatrices dans certaines

situations. Par ailleurs, la société civile devrait également jouer un rôle important dans la gestion des ressources en eau, et les habitants autorisés à y participer. Les usagers peuvent appuyer la bonne application des lois et des règlements en dénonçant les pannes, les raccordements illégaux, etc. Une telle approche renforcerait la relation entre les autorités et le public et par là même la confiance. Dans le cas du barrage de Bisri au Liban, il était évident que les politiciens locaux avaient pris part aux manifestations de la société civile pour les manipuler, en pleine discorde partisane pour marquer des points contre leurs opposants politiques. Les groupements de la société civile doivent être attentifs et au courant de tels agissements et doivent jouer le rôle de « chiens de garde » honnêtes, en se tenant informés des données scientifiques. Des organisations (non gouvernementales) de surveillance de la société civile doivent être créées pour suivre la performance des diverses parties prenantes. Elles doivent regrouper des mouvements de citoyens, des syndicats, des représentants de la jeunesse, des usagers de l'eau et des communautés locales. Leur mission doit être de surveiller et de suivre tous les projets et toutes les actions entreprises dans le secteur de l'eau au Liban; elles doivent avoir accès à tous les types d'informations pour contrôler et maintenir la transparence, et proposer des lois, des règles et des règlements. Ici, le rôle de la science est très important. Les instituts de recherche indépendants et les groupes de réflexion devraient être plus actifs pour faire connaître leurs recherches, informer le public et même animer des plateformes de résolution des conflits et des efforts de médiation.

Les gouvernements de la région sont souvent plus faibles sur le plan institutionnel; les autorités et les prestataires de services et de gestion des ressources en eau ne rendent pas de comptes; en fait la gouvernance de l'eau y est très défailante. La corruption et les intérêts particuliers ont paralysé la progression du secteur. L'adhésion aux accords internationaux sur l'eau pourrait être un premier pas très important des États du Levant pour faire progresser les processus de consultation publique sur les questions relatives à l'eau. La Convention sur l'eau de 1992<sup>1</sup>, l'un des cinq traités environnementaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), a été signée en vue d'améliorer les tentatives et les mesures nationales de protection et de gestion des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontières. Le texte de la convention mentionne fréquemment la nécessité de faire connaître les décisions au public – l'article 16 de la partie II traite en particulier des mesures d'information du public<sup>2</sup>. L'adhésion à cet instrument contribuerait à généraliser, au moins le partage d'informations sur les projets relatifs à l'eau, ce qui augmenterait la confiance entre les autorités et les citoyens.

1

La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

2

Les trois pays, l'Iraq, la Jordanie et le Liban, ont exprimé leur intention d'adhérer à la Convention sur l'eau. Le Liban l'a indiqué lors d'une consultation nationale de haut niveau à Beyrouth. La Jordanie a pris la décision d'étudier les incidences de son adhésion à la Convention de la CEE sur l'eau, en lançant le processus le 10 mars 2015 avec un atelier national à Amman sur les « cadres juridiques pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières: focalisation sur la Convention sur l'eau ». Enfin, l'Iraq a confirmé son intention d'y adhérer en 2016.



---

**Ayoub, J. and C. Maroun (2020).**

'Stopping the Bisri Dam: From Local to National Contestation', Arab Reform Initiative, April 3, consulté le 24 août 2020 : [www.arab-reform.net/publication/stopping-the-bisri-dam-from-local-to-national-contestation/#:~:text=The%20Lebanese%20government%20has%20decided,project's%20impact%20on%20the%20environment.](http://www.arab-reform.net/publication/stopping-the-bisri-dam-from-local-to-national-contestation/#:~:text=The%20Lebanese%20government%20has%20decided,project's%20impact%20on%20the%20environment.)

**Banque mondiale (2020A).**

Lebanon Water Supply Augmentation Project (Barrage de Bisri), consulté le 4 septembre 2020 : [www.worldbank.org/en/programs/bisri-dam](http://www.worldbank.org/en/programs/bisri-dam).

**Banque mondiale (2020B).**

Cancellation of Water Supply Augmentation Project (projet du barrage de Bisri), consulté le 4 septembre 2020 : [www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project](http://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project).

**Banque mondiale (2020C).**

Cancellation of Water Supply Augmentation Project (projet du barrage de Bisri), consulté le 4 septembre 2020 : [www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project](http://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project).

**Bar, I., & Stang, G. (2016).**

'Water and insecurity in the Levant', European Union Institute for Security Studies (EUISS).

**Battah, H. (2016).**

'A Dam Is Built in 'Paradise'', Take Part, August 5, consulté le 25 août 2020 : [www.takepart.com/feature/2016/08/05/lebanon-jannah-dam](http://www.takepart.com/feature/2016/08/05/lebanon-jannah-dam).

**Bridge, J. (2018).**

Flash flooding in Jordan: sirens and evacuation plans are no substitute for education and communication, consulté le 4 septembre 2020 : <https://theconversation.com/flash-flooding-in-jordan-sirens-and-evacuation-plans-are-no-substitute-for-education-and-communication-107071>.

**Castro, J.E. (2007).**

Water governance in the twentieth-first century. *Ambiente & Sociedade*, 10(2), 97-118. <https://doi.org/10.1590/S1414-753X2007000200007>.

**Center for Strategic and International Studies (CSIS) (2018).**

Water Pressure, water, protest, state legitimacy in the Maghreb, by Haim Malka, Analysis Paper, Juin 2018.

**Chehayeb, K. (2020).**

'Lebanon's Bisri Valley Dam faces uncertain future after funding halt', Middle East Eye, April 17, consulté le 24 août 2020 : <https://www.middleeasteye.net/news/lebanons-bisri-valley-dam-faces-uncertain-future-after-funding-halt>.

**Daily Star (2020).**

'World Bank approves extension for Bisri Dam', The Daily Star, July 29, consulté le 24 août 2020 : [www.dailystar.com.lb/News/Lebanon-News/2020/Jul-29/509614-world-bank-approves-extension-for-bisri-dam.ashx](http://www.dailystar.com.lb/News/Lebanon-News/2020/Jul-29/509614-world-bank-approves-extension-for-bisri-dam.ashx).

**Dockx, P., (2019).**

'Water Scarcity in Iraq: From Inter-Tribal Conflict to International Disputes', Centre for Internal & Regional Security, The Institute of Peace and Conflict Studies, Special Report #203.

**Frenken, K. (2009).**

'Irrigation in the Middle East region in figures AQUASTAT Survey-2008.', Water Reports, (34).

**Ghiotti, S. and Riachi, R. (2013).**

'Water Management in Lebanon: A Confiscated Reform?', *Études rurales*, 192(2), 135-152.

**Groupe arabe pour la protection de la nature (1)**

« (APN) : What happened in Karak Valley was destructive, and this requires accountability', consulté le 20 août 2020 : <https://apnature.org/en/media/%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%AE%D8%A8%D8%A7%D8%B1/apn-what-happened-karak-valley-was-destructive-and-requires-accountability>.

**Groupe arabe pour la protection de la nature (2)**

'A Lecture on World Water Day', consulté le 20 août 2020 : <https://apnature.org/en/media/news/lecture-world-water-day>.

**Groupe arabe pour la protection de la nature (2016)**

'APN Continues Engagement in Climate Change Agenda in Jordan and the West Asia Region', consulté le 20 août 2020 : <https://apnature.org/en/media/news/apn-continues-engagement-climate-change-agenda-jordan-and-west-asia-region>.

**Hasan, H., (2018).**

'The Basra Exception', consulté en septembre 2020 : <https://carnegie-mec.org/diwan/77284>.

**Human Rights Watch (2019).**

'Basra is Thirsty: Iraq's Failure to Manage the Water Crisis', consulté le 10 août 2020 : [www.hrw.org/report/2019/07/22/basra-thirsty/iraqs-failure-manage-water-crisis](http://www.hrw.org/report/2019/07/22/basra-thirsty/iraqs-failure-manage-water-crisis).

**Human Rights Watch (2019)**

'Iraq: Water Crisis in Basra: Decades of Mismanagement, Pollution, Corruption', consulté le 10 août 2020 : [www.hrw.org/news/2019/07/22/iraq-water-crisis-basra](http://www.hrw.org/news/2019/07/22/iraq-water-crisis-basra).

**Iraqi Civil Society Solidarity Initiative (2019).**

'Building the Network of Water Activists in Basra', Iraqi Civil Society Solidarity Initiative, October 2, consulté le 12 août 2020 : [www.iraqicivilsociety.org/archives/10575](http://www.iraqicivilsociety.org/archives/10575).

**Jordan Environmental Union (2019)**

Who's who in Jordan's Environment, Water & Energy, consulté le 19 août 2020 : [www.jordanewe.com/about-sector/jordan-environmental-union-jeu](http://www.jordanewe.com/about-sector/jordan-environmental-union-jeu).

**Jordan times (2019)**

'Tourism revenues surpass \$5-billion mark in 2018', consulté le 19 août 2020 : [www.jordantimes.com/news/local/tourism-revenues-surpass-5-billion-mark-2018](http://www.jordantimes.com/news/local/tourism-revenues-surpass-5-billion-mark-2018).

**Kershner, I. (2018).**

'Death Toll in Jordan Flood Reaches 21, but Grief Quickly Turns to Anger', *New York Times*, October 26, consulté le 28 août 2020 : [www.nytimes.com/2018/10/26/world/middleeast/jordan-flash-flood.html](http://www.nytimes.com/2018/10/26/world/middleeast/jordan-flash-flood.html).

**Kuttab, D. (2018).**

'Jordanian education and tourism ministers resign over Dead Sea disaster', *Arab News*, November 1, consulté le 28 août 2020 : [www.arabnews.com/node/1397666/middle-east](http://www.arabnews.com/node/1397666/middle-east).

**Lemire, V. (2011).**

The Awakening of Palestinian Hydropolitical Consciousness: The Artas- Jerusalem Water Conflict of 1925, *Jerusalem Quaterly*, no 48, winter 2011, institute for Palestine studies.

**Lemire, V. (2000).**

L'eau à Jérusalem à la fin de la période ottomane (1850-1920) : Réseaux techniques et réseaux de pouvoir, *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 7, 2000.

**Mallat, H. (1995).**

Water Laws in Lebanon, 'Water in the Middle East: Legal Political and Commercial Implications', *Tauris Academic Studies*, I.B. Tauris Publishers, London.

**MEE (2020)**

'World Bank cancels loan for Lebanon's controversial Bisri dam project', Middle East Eye, September 5, consulté le 15 septembre 2020 : [www.middleeasteye.net/news/lebanon-world-bank-bisri-dam-loan-cancelled](http://www.middleeasteye.net/news/lebanon-world-bank-bisri-dam-loan-cancelled).

**Mesopotamian Water Forum (2020).**

Save the Tigris, consulté le 12 août 2020 : [www.savethetigris.org/international-mesopotamian-water-forum/](http://www.savethetigris.org/international-mesopotamian-water-forum/).

**Mesopotamian Water Forum (2019).**

Save the Tigris, consulté le 12 août 2020 : [www.savethetigris.org/international-mesopotamian-water-forum/edition-2019](http://www.savethetigris.org/international-mesopotamian-water-forum/edition-2019).

**Moussa, L. (2020).**

'Bisri Dam project to resume, says cabinet during lockdown', Beirut Today, April 3, consulté le 24 août 2020 : <https://beirut-today.com/2020/04/03/government-resume-bisri-dam>.

**Namrouqa, H. (2018a).**

'Gov't opens probe into Dead Sea tragedy; school under fire', Jordan Times, October 26, consulté le 28 août 2020 : [www.jordantimes.com/news/local/govt-opens-probe-dead-sea-tragedy-school-under-fire](http://www.jordantimes.com/news/local/govt-opens-probe-dead-sea-tragedy-school-under-fire).

**Namrouqa, H. (2018b).**

'JEU calls for consolidation of Kingdom's environmental efforts', Jordan Times, April 22, consulté le 20 août 2020 : [www.jordantimes.com/news/local/jeu-calls-consolidation-kingdom%E2%80%99s-environmental-efforts](http://www.jordantimes.com/news/local/jeu-calls-consolidation-kingdom%E2%80%99s-environmental-efforts).

**NGO Coordination Committee for Iraq (2011).**

'Iraq's Civil Society in Perspective', report, April. Office des Eaux de Beyrouth (1996), 'Eaux de Beyrouth : Centenaire de l'usine de Dbayeh, Beyrouth', (14).

**Overview (2015).**

Royal Society for the Conservation of Nature, consulté le 20 août 2020 : [www.rscn.org.jo/overview](http://www.rscn.org.jo/overview).

**Riachi, R. (2013).**

Institutions et régulation d'une ressource naturelle dans une société fragmentée : Théorie et applications à une gestion durable de l'eau au Liban, PhD Thesis, University of Grenoble, France.

**Save the Tigris (2020a).**

Save the Tigris, consulté le 12 août 2020 : [www.savethetigris.org/about](http://www.savethetigris.org/about).

**Save the Tigris (2020b).**

'COVID-19 and Climate Change in Iraq – An Online Seminar by Humat Dijlah', Save the Tigris, June 8, consulté le 13 août 2020 : [www.savethetigris.org/covid-19-and-climate-change-in-iraq-an-online-seminar-by-humat-dijlah](http://www.savethetigris.org/covid-19-and-climate-change-in-iraq-an-online-seminar-by-humat-dijlah).

**Save the Tigris (2019).**

'Call for the immediate release of 2 activists!', Save the Tigris, December 12, consulté le 13 août 2020 : [www.savethetigris.org/call-for-the-immediate-release-of-2-activists/](http://www.savethetigris.org/call-for-the-immediate-release-of-2-activists/).

**The Green Caravan.**

Arab Group for the Protection of Nature, consulté le 20 août 2020 : <https://apnature.org/en/programmes/green-caravan>.

**United Nations (2013).**

Water in Iraq Factsheet, consulté le 10 août 2020 : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Water-Factsheet.pdf>.

**World Bank (2020A).**

Lebanon Water Supply Augmentation Project (Bisri Dam), consulté le 4 septembre 2020 : [www.worldbank.org/en/programs/bisri-dam](http://www.worldbank.org/en/programs/bisri-dam).

**World Bank (2020B).**

Cancellation of Water Supply Augmentation Project (Bisri Dam Project), consulté le 4 septembre 2020 : [www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project](http://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project).

**World Bank (2020C).**

Cancellation of Water Supply Augmentation Project (Bisri Dam Project), consulté le 4 septembre 2020 : [www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project](http://www.worldbank.org/en/news/statement/2020/09/04/cancellation-of-water-supply-augmentation-project-bisri-dam-project).

**Zaatari, M. (2020).**

'Anti-dam protesters gather in Bisri Valley ahead of construction deadline', The Daily Star, July 21, consulté le 24 août 2020 : [www.dailystar.com.lb/News/Lebanon-News/2020/Jul-21/509293-anti-dam-protesters-gather-in-bisri-valley-ahead-of-construction-deadline.ashx](http://www.dailystar.com.lb/News/Lebanon-News/2020/Jul-21/509293-anti-dam-protesters-gather-in-bisri-valley-ahead-of-construction-deadline.ashx).

**Zouheiry, F. (2019).**

Civil society groups and the water crisis in Iraq', working paper presented to the Issam Fares Institute.







---

# Chapitre 7

## Engagement des jeunes en faveur de l'eau et de la paix

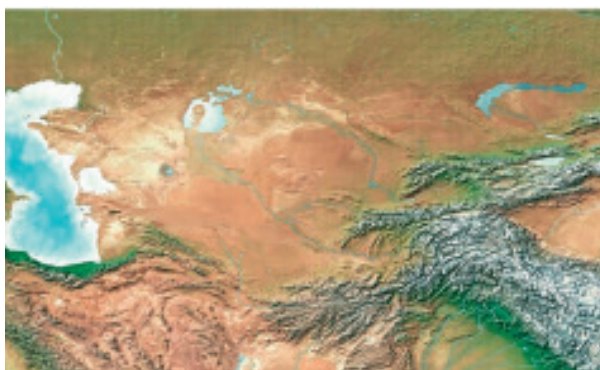
---



---

Les défis auxquels le secteur de l'eau est confronté attirent l'attention des jeunes du monde entier. Ils ont la capacité d'offrir des méthodes exceptionnelles, facilement adaptables aux différentes régions pour répondre à leurs besoins et aux défis liés à la sécurité de l'eau. Les jeunes sont prêts à focaliser l'attention et à influencer les priorités dans un avenir proche en vue d'une gestion plus durable de l'eau. En Amérique du Sud, la jeunesse est convaincue que la coopération transfrontière doit aussi être renforcée dans les domaines de l'éducation, de la protection de la biodiversité et de l'action climatique, et qu'il s'agit d'un axe prioritaire de leur militantisme. De l'autre côté du globe, en Asie centrale, les jeunes sont invités à participer par le biais de concours de gestion intégrée des ressources en eau, et peuvent ainsi élargir leurs connaissances sur le sujet (GIRE, région, ODD, etc.), de même que par la lecture, la recherche et la communication avec les experts. Ils peuvent ainsi améliorer leurs compétences générales (en rédaction, présentation, expression orale, etc.). Les jeunes dirigeants de la région ont également décidé « d'investir » les organismes du bassin versant car ils savent que ce sont des espaces clés pour prendre part à la gestion des ressources en eau. Dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, le secteur agricole offre de nombreuses opportunités de parcours et de revenus aux jeunes. Pour faire face à la pénurie d'eau, les jeunes se forment sur des méthodes innovantes qui leur permettent aussi d'accroître leur résilience. De son côté, la jeunesse européenne prend le parti de croire que le multilatéralisme est une voie vers un monde équitable et pacifique: elle prend aussi position pour la paix, la durabilité environnementale et les principes humanitaires au sein de l'UE et de la grande Europe, sans être arrêtée par les frontières politiques.





Au cours de l'année 2020, de jeunes leaders de nombreuses parties du monde ont travaillé pour préparer cette contribution à l'intention de l'Observatoire mondial de l'eau et de la paix. Elle a été rédigée par de jeunes dirigeants de réseaux mondiaux et régionaux tels que la Jeunesse d'Asie centrale pour l'eau, le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau et le Parlement européen de la jeunesse pour l'eau, avec le soutien du Secrétariat international pour l'eau, une organisation basée à Montréal. Chaque sous-contribution reflète des moyens d'action pour les jeunes de façonner l'avenir de l'eau dans une optique de paix et de sécurité.

En Amérique du Sud, les traités relatifs aux ressources en eau transfrontières ne sont pas toujours une solution rapide aux tensions entre les pays. À l'avenir, tous les pays ne seront sans doute pas en mesure d'amender librement les traités qu'ils ont souscrits en raison de décisions de politique interne, pouvant s'avérer sources de dissensions. Mais les jeunes peuvent faire partie de la solution car le poids du passé, les contraintes culturelles

et même économiques ne devraient pas avoir de prise sur eux. Ils savent que l'intégration commence par la coopération. Lorsqu'elle est associée aux processus de prise de décisions, la jeunesse est un moteur positif pour le développement car elle est capable de créer l'impulsion dynamique nécessaire aux transformations sociales. Elle peut également contribuer au renforcement de la diplomatie transfrontière dans la logique climat-énergie-eau.

La Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) a gagné en popularité dans différentes parties du monde en raison de sa polyvalence. Dans les pays d'Asie centrale et en Afghanistan, les concours pour étudiants sont l'un des moyens à disposition des jeunes pour faciliter et favoriser la collaboration scientifique. Ces concours cherchent à accroître l'intérêt des jeunes étudiants vis-à-vis du secteur de l'eau et sont un moyen efficace de promouvoir leur engagement et leur autonomisation. Par ailleurs, la chance a été donnée aux jeunes de participer aux conseils de bassin, initiative qui a été portée par la Jeunesse d'Asie centrale pour l'eau. Toutefois, même

si l'idée de permettre aux jeunes de participer aux réunions des conseils de bassin fait son chemin, les mécanismes d'une participation efficace et durable restent à préciser.

Les conflits politiques dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ne sont pas les seuls à provoquer une aggravation des tensions : les pénuries d'eau et la demande des différents secteurs consommateurs d'eau – l'industrie, les ménages et surtout l'agriculture – sont également causes de problèmes. C'est pour cette raison que les jeunes prennent des initiatives et sont à l'origine d'idées qui peuvent réduire l'impact des effets de la pénurie d'eau dans la région, en s'appuyant sur leurs études et en promouvant l'agro-biotechnologie.

La jeunesse européenne milite pour la paix, la durabilité environnementale et les principes humanitaires. Toutes les recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix doivent être suivies. La gestion durable des ressources en eau et la protection de l'environnement doivent rester des priorités, même en période de conflit. Les jeunes acteurs de la société civile peuvent prendre les devants dans le domaine de l'eau, faciliter le dialogue et la communication sur des sujets sensibles et tabous, et alimenter le discours sur l'eau et la paix. Ils y voient un moyen d'avancer vers un monde équitable et de paix.

---

## Contribution 1 Amérique du Sud – Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau

### Le rôle des jeunes dans la coopération pour le climat et dans les négociations en cours pour revoir les accords hydroélectriques entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay

La triple frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay est située dans le bassin du Paraná. La région est entourée de deux grands cours d'eau : le Paraná, le deuxième plus long fleuve d'Amérique du Sud, et l'Iguazú, qui abrite les chutes du même nom. L'aquifère du Guarani se trouve aussi sous ce territoire, triplement limitrophe : c'est sans doute l'un des plus grands réservoirs d'eau douce au monde. Il s'agit d'une zone frontalière multiculturelle à fort développement touristique et commercial, berceau d'accords hydro-politiques fondamentaux et d'efforts d'infrastructures à l'ambition intégrationniste.

La centrale hydroélectrique binationale de Yacyretá (Argentine-Paraguay) et celle d'Itaipu (Brésil-Paraguay), configurant les principaux efforts d'intégration énergétique en Amérique du Sud, en sont des exemples clairs. La centrale d'Itaipu est la deuxième plus grande centrale hydroélectrique au monde et le plus grand fournisseur d'hydroélectricité en raison de la puissance installée et de la constance du Paraná (en termes de volume d'eau pour la production annuelle). La construction de cette usine avait été proposée à l'origine pour résoudre le problème de souveraineté sur les eaux limitrophes entre les deux pays qui revendiquaient la possession du territoire de la région des Sept chutes (aujourd'hui le lac de la centrale).

### Trois nations, unies ou divisées par leurs fleuves

Pour comprendre les antécédents historiques de cette impasse diplomatique, il est important de rappeler les événements suivants :

- En 1750, le Portugal et l'Espagne signent un traité d'échange établissant vaguement les limites du fleuve Paraná.
- La guerre de la Triple Alliance est menée de 1864 à 1870, symbolisant un différend frontalier dans la région des Sept chutes.
- En 1872, le traité de Loizaga-Cotegipe est signé par le Paraguay et le Brésil, rétablissant les frontières des deux pays et divisant les territoires bordant le Paraná jusqu'aux chutes. Toutefois, cette démarcation n'a jamais été achevée en raison de désaccords entre les parties.
- Dans les années 1960, le différend autour des Sept chutes s'intensifie, la découverte du potentiel hydroélectrique du Paraná alimentant les tensions entre les pays. Néanmoins, pour la première fois, la possibilité d'une production électrique conjointe est envisagée. Cela a conduit à la signature des procès-verbaux d'Iguazu en 1966, qui soulignaient la volonté d'étudier conjointement l'utilisation des ressources en eau le long du Paraná, y compris les Sept chutes. Ces discussions ont abouti à la signature du traité d'Itaipu en 1974, créant ainsi « Itaipu Binational » pour gérer la construction du barrage, laquelle a été achevée en 1984.
- En 1979, l'Accord tripartite de coopération technique et opérationnelle entre Itaipu et Corpus est signé par le Paraguay, le Brésil et l'Argentine. Il établit des principes et des règles pour l'exploitation des ressources en eau de la région. Il a en outre servi à résoudre

les problèmes entre ces pays voisins liés à la question de l'utilisation des ressources en eaux transfrontières, entraînant donc la fin de certaines dissensions au niveau régional.

À l'heure actuelle, un processus de révision des traités binationaux d'Yacyretá et d'Itaipu est en cours, en particulier les annexes C qui déterminent les prix actuels de la production d'énergie et la logistique économique des dividendes hydroélectriques. En ce qui concerne Itaipu, l'un des points importants qui sera discuté sera celui de définir la structure du coût unitaire du service d'électricité en 2023. Ces négociations auront un impact économique important dans la région, en particulier pour le Paraguay.

Dans le cas Yacyretá, la situation est moins complexe, mais également moins favorable au Paraguay. Depuis que le président antérieur a promulgué les notes diplomatiques qui ont été échangées pour modifier le Traité de l'entité binationale Yacyretá (EBY), le pays n'est plus en mesure de modifier celles qui sont maintenant devant le Parlement argentin pour approbation finale. En ce qui concerne Itaipu, les négociations sont menées avec diverses sphères – dans la perspective d'un accord politique avec les représentants des parlements nationaux et des ambassades, et aussi par le biais d'un contrat social, permettant la participation de la société civile à l'élaboration d'un programme de négociations.

### **Organisations et initiatives dirigées par des jeunes pour contribuer à la solution**

Plus que jamais, il est impératif que les jeunes, en tant que membres à part entière de la société civile, soient associés aux discussions et aux processus. Conscients que l'intégration commence par la coopération, ils sont capables de laisser de côté les considérations historiques, culturelles et même économiques. Il est important de comprendre que les négociations susmentionnées influenceront fortement l'avenir de la région qui embrasse une même réalité. Nous, jeunes de la triple frontière, avons envisagé la création d'un pôle jeunesse, rassemblant plusieurs initiatives visant la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau et du climat : les jeunes se présentant ainsi en médiateurs et en catalyseurs.

Le but principal de ce pôle jeunesse est de former des partenariats, d'échanger des informations et des expériences pour promouvoir la responsabilité sociale et environnementale parmi les parties prenantes, tout en renforçant la participation citoyenne. Les jeunes ont été et sont une force positive pour le développement.

Ils apportent une dynamique de transformation sociale, chaque fois qu'ils sont associés aux processus de prise de décision. Quatre organisations prennent part à cet effort mené par des jeunes et au service des jeunes pour renforcer la diplomatie transfrontière climat-énergie-eau.

L'Observatoire latino-américain de la géopolitique de l'énergie (OELA) a été créé il y a trois ans : la géopolitique des ressources énergétiques, des infrastructures, de la technologie, de la sécurité et de l'intégration énergétique fait partie du Noyau études stratégiques, géopolitique et intégration régionale (NEEGI) de l'Université fédérale pour l'intégration latino-américaine (UNILA). L'équipe derrière cette structure est composée de membres ayant une formation multidisciplinaire, notamment des étudiants et des chercheurs en relations internationales et intégration régionale, science politique, sociologie, économie, géographie, chimie et ingénierie énergétique.

Cet observatoire est structuré autour des thèmes de recherche suivants : (I) la coopération technique et les processus régionaux d'intégration énergétique ; (II) les conflits et les guerres autour des ressources stratégiques ; (III) l'innovation dans la production et les infrastructures énergétiques ; (IV) la géopolitique de l'énergie en Amérique latine, l'accent étant mis sur les différends relatifs au contrôle des ressources énergétiques, le thème de leur nationalisation, dénationalisation et privatisation. Il cherche aussi à démocratiser l'accès à l'information et à la recherche de qualité dans le Mercosur et en Amérique du Sud, tout en favorisant le renforcement des capacités grâce à des activités continues de sensibilisation.

Pour faciliter la coopération en matière d'énergie partagée et de souveraineté, nous pensons qu'il est nécessaire d'encourager le dialogue entre les différents secteurs afin de pouvoir trouver un point de convergence autour des principaux objectifs et des défis à relever. De même, nous avons considéré qu'il était nécessaire d'engager un premier dialogue intersectoriel. C'est pourquoi, il y a deux ans, nous avons facilité un premier débat et dialogue ouverts sur la géopolitique des conflits, la coopération en matière de souveraineté et l'intégration (Itaipu et Yacyretá).

L'Observatoire organise chaque année, depuis 2017, un colloque sur la géopolitique de l'énergie. La deuxième édition a bénéficié de la participation de représentants officiels d'Itaipu (des deux parties, Brésil et Paraguay), du monde universitaire et de la société civile. Cette rencontre nous a permis de développer des partenariats avec des groupes de recherche participant directement au comité stratégique des négociations au Paraguay. Cela nous a également poussés à développer un projet de recherche en faveur de la coopération et de l'intégration régionales, axé

sur les infrastructures énergétiques binationales et régionales.

Nous travaillons actuellement sur un projet qui s'appelle « Analyse géopolitique des processus d'intégration énergétique et d'infrastructure dans la région limitrophe Brésil-Argentine-Paraguay: histoire, économie, diplomatie et scénarios prospectifs pour la coopération concernant l'initiative binationale Itaipu et Yacyretá ». Le but de ce projet est d'effectuer une analyse multifocale – à partir du contexte mondial, régional et local – pour comprendre le contexte historique et géopolitique dans lequel les centrales d'Itaipu et d'Yacyretá, projets d'intégration hydro-énergétique, s'insèrent. Sur cette base, des scénarios de prospection seront élaborés pour de futurs projets de coopération intéressant les deux entités binationales, le but étant de promouvoir l'intégration régionale sud-américaine, le développement et la souveraineté.

La situation entourant les processus de renégociation des traités bilatéraux Brésil-Paraguay et Argentine-Paraguay sera également examinée. Le travail d'analyse devrait aboutir à l'élaboration d'études pour comprendre les conflits potentiels et les perspectives de développement des processus de coopération, ainsi que les scénarios géopolitiques stratégiques permettant de faire progresser ce dossier. Enfin, une fois la modélisation et la simulation des scénarios effectuées, l'analyse des résultats ainsi qu'une discussion finale avec les parties prenantes seront engagées, pour identifier les alternatives énergétiques les plus appropriées dans chaque hypothèse, et ainsi exposer les opportunités possibles et les difficultés pouvant surgir selon chaque scénario de développement de la coopération énergétique régionale.

### **Le renforcement des capacités et la coopération en matière climatique font également partie du plan de travail de la jeunesse**

Nous avons décidé, dès 2015, d'établir un contact formel avec le bureau responsable des questions sociales et environnementales d'Itaipu (côté brésilien). Dans le cadre de l'initiative appelée « Cultiver la bonne eau » (CAB en portugais), nous avons proposé la création d'un groupe binational de jeunes (Brésil-Paraguay) chargé de définir un agenda de travail commun et d'adopter ainsi une feuille de route pour l'action des jeunes à la frontière. L'initiative CAB a fonctionné comme une plateforme pour rassembler des jeunes de 25 villes du bassin de Paraná 3, la région principalement touchée par la construction du barrage.

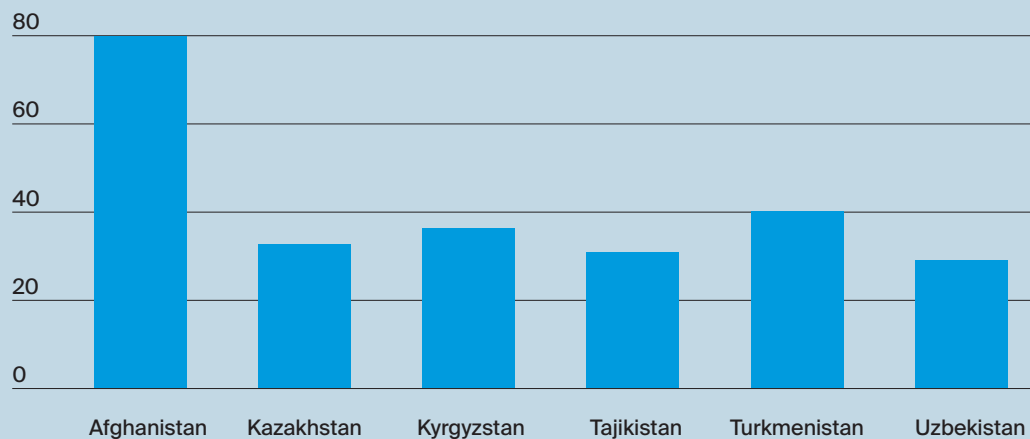
Le renforcement des capacités, l'action climatique et le leadership ont constitué les priorités clés pour la jeunesse de la triple frontière. C'est pour répondre à ces aspirations que le Collectif des jeunes du bassin de Parana 3 a été formé. Notre objectif était de favoriser le développement de politiques socio-environnementales et publiques en faveur de la jeunesse au niveau local, par le biais du pacte intergénérationnel pour la qualité de vie et la citoyenneté. Depuis, nous avons servi de liaison idéologique pour l'échange de connaissances entre différents secteurs et parties prenantes. Nous avons activement participé à la Conférence internationale, régionale et locale des jeunes sur les changements climatiques (COY), ainsi qu'à plusieurs conférences des Parties des Nations Unies (COP), au Forum mondial de l'eau à Brasilia, et à plusieurs autres forums sociaux. Nous avons maintenu plusieurs dialogues avec les administrations publiques et les décideurs au niveau local, afin de créer des alliances pour le développement durable et la création d'opportunités pour les jeunes.

En même temps, nous avons compris que pour contribuer à la formulation de politiques publiques efficaces, nous avons besoin d'un accès à l'information et aux données et que les problèmes liés à la pollution de nos rivières, à l'intégrité de la biodiversité et au changement climatique ne connaissent pas de frontières. Il existe encore un long chemin à parcourir pour intégrer l'ensemble de ces questions dans la gestion transfrontière. C'est ce qui a motivé la création de l'Observatoire environnemental Foz do Iguaçu (aujourd'hui connu sous le nom d'Observatoire éducatif et environnemental de Moema Viezzer).

Avec une équipe de professeurs et d'étudiants de l'UNILA, nous avons décidé de relever ces défis. Nous avons donc cherché à coopérer avec les autorités, les universités et les chercheurs à la frontière et à renforcer l'engagement des citoyens. Nous avons associé les communautés locales par le biais de plusieurs méthodes participatives, afin de mieux prendre en compte le contexte local-culturel mixte et de pouvoir travailler à une politique publique locale d'éducation environnementale. Le Plan municipal pour la forêt atlantique (PMMA) est un instrument de soutien à la récupération et à la préservation de la biodiversité transfrontière. De même, nous avons établi un partenariat avec l'Université de Leeds pour élaborer le projet « Coopération triangulaire entre villes: pour un développement conjoint résilient au climat dans le bassin du Paraná ». Cette initiative associe les organisations Climate Resilient Cities in Latin America, Climate and Development Knowledge Network (CDKN), et le Centre de recherches pour le développement International (CRDI) du Canada.



Figure 1: Participants au concours GIRE, 2019



Nous avons engagé des recherches sur l'adaptation aux changements climatiques, en identifiant des stratégies capables d'améliorer la coopération transfrontière au niveau des villes.

De l'autre côté du Paraná, en 2018, nous avons décidé de créer le Réseau des jeunes paraguayens pour l'eau. Depuis, nous organisons chaque année le Forum national de la jeunesse et de l'eau, qui mobilise les jeunes de tout le pays et les incite à agir en faveur de la sécurité hydrique. Notre objectif est d'encourager les jeunes étudiants et professionnels intéressés par le thème de l'eau dans tout le pays, en leur offrant des activités de renforcement des capacités pouvant les former à l'élaboration de projets de coopération et permettant d'atteindre l'ODD 6 et l'ODD 14 à l'échelle nationale. En outre, nous travaillons au renforcement de l'éducation des communautés rurales et à la protection de l'aquifère en traduisant les documents disponibles dans leur langue. Nous nous efforçons également de reproduire des projets et des initiatives avec d'autres organisations de jeunes, le gouvernement et des entreprises (comme celles administrant Itaipu et Yacyretá) dans le cadre de leur responsabilité socio-environnementale.

L'enclenchement de l'action coopérative des jeunes dans le domaine de la prévention des conflits liés à l'eau et des processus transfrontières est une option qui permet d'assurer la durabilité des initiatives et de donner un nouveau sens à l'autonomisation des jeunes. Cette action assure également l'engagement d'un dialogue intergénérationnel et interculturel entre la voix de l'expérience et celle de la génération

Y, à l'esprit perturbateur mais aussi créatif, pour l'appliquer aux enjeux fondamentaux liés à l'eau. La jeunesse doit être sur l'avant-scène. Elle doit être le catalyseur de la transition durable. Nous ne sommes pas l'avenir, nous sommes le présent, nous innovons, nous pouvons connecter le monde et rendre possible l'impossible, de différentes façons.

Nous tenons à remercier le Parlement mondial des jeunes pour l'eau et le Secrétariat international de l'eau pour leur appui et les possibilités qui nous ont été données d'étendre nos actions. Nous remercions aussi le Geneva Water Hub pour les connaissances partagées grâce aux cours que nous avons suivis, ce qui nous a permis de consolider notre travail avec les différentes parties prenantes nationales, ainsi que Blue Peace pour sa perspective, son inspiration et son approche en hydro-diplomatie transfrontière. Ces aides nous ont permis de devenir les ambassadeurs locaux de ce puissant outil de consolidation de la paix.

## Contribution 2 Asie centrale – La jeunesse d'Asie centrale pour l'eau

### Travail de collaboration entre experts et jeunes spécialistes dans le domaine des sciences, de l'éducation et de la recherche

L'importance de la collaboration dans le domaine scientifique n'est plus à prouver. La communauté scientifique est la première à vanter ses mérites. Il s'agit ici de l'interaction entre scientifiques, qu'il s'agisse de jeunes spécialistes ou d'experts de longue date, en vue de faciliter le partage de différents outils, d'objectifs et d'idées innovantes permettant de résoudre des problèmes complexes et de générer des connaissances solides. Les scientifiques affirment que bon nombre des avancées les plus créatives proviennent de jeunes chercheurs, mais leur part du gâteau, dans le secteur de la recherche, s'est considérablement réduite ces dernières années. Par conséquent, il est essentiel de prendre conscience du fait que la participation de jeunes chercheurs améliore la qualité globale de la recherche, surtout dans les centres de recherche qui n'associent pas les jeunes générations à leurs travaux (Hawke *et al.*, 2020).

Le travail, lorsqu'il est de nature collaborative, est plus fructueux et peut conduire à une fiabilité, une précision et une qualité accrues des résultats de recherche, en particulier lorsqu'il existe une plateforme collaborative bien structurée. À l'inverse, les performances globales sont faibles lorsqu'il y a un manque de cohérence et de clarté des rôles et des responsabilités sur les plates-formes qui existent, ou si elles ne sont pas structurées pour favoriser les échanges. En Asie centrale, le réseau « Jeunes d'Asie centrale pour l'eau » (CAY4W) (voir le site) est une plateforme en développement qui facilite et encourage activement la collaboration scientifique et la participation des jeunes.

Depuis 2014, l'Université kazakhe-allemande organise chaque année, dans plusieurs pays d'Asie centrale et en Afghanistan, le concours pour étudiants sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Pour renforcer encore davantage l'approche « jeunes pour les jeunes », depuis 2019, le concours est mis en œuvre avec l'appui du réseau CAY4W, et il est organisé aux niveaux

national et régional. Le concours national, qui a lieu dans chaque pays, consiste en un examen écrit et un oral. Les lauréats au niveau national participent ensuite au concours régional qui se déroule à Almaty, au Kazakhstan. Le but est de renforcer l'intérêt des étudiants pour le secteur de l'eau et de leur donner l'occasion d'interagir avec leurs pairs, tout en acquérant des connaissances auprès d'experts confirmés. Des Journées de l'eau sont organisées pendant que se déroulent les concours GIRE, ce qui offre un environnement propice au partage des résultats de recherches entre étudiants et experts, ainsi qu'un espace propice pour avoir des retours et des conseils. Lors de l'édition 2019, un total de 250 participants se sont inscrits (voir la figure 1), dont 71 jeunes étudiantes. Tous les finalistes des concours nationaux ont participé au concours régional lors de la première Université d'été de la mer d'Aral (voir le film) organisée par le réseau CAY4W, avec le soutien de l'Université kazakhe-allemande, du Secrétariat international de l'eau, de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse, de la Banque mondiale, du Partenariat mondial pour l'eau (GWP), du Fonds international pour la sauvegarde de la mer d'Aral (IFAS) et de la Réserve naturelle de Barsakelmes.

Le concours étudiants (GIRE) est un moyen efficace de pousser les jeunes à s'engager dans le secteur de l'eau et à se responsabiliser; c'est pourquoi il gagne en popularité. Il présente de nombreux avantages car il permet aux jeunes participants de renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles tout au long du processus de préparation et aussi de participation. En effet, **premièrement**, pour concourir, les jeunes doivent se préparer minutieusement, un exercice particulièrement exigeant car il consiste à la fois en une auto-formation approfondie et en une coopération intensive avec les professeurs, superviseurs et autres mentors qui leur apportent leurs conseils. **Deuxièmement**, en participant au concours, les jeunes non seulement élargissent leurs connaissances sur des sujets liés à l'eau, tel que la GIRE, les problèmes régionaux et les ODD, et ce par la lecture, la recherche et la communication avec des experts, mais améliorent également considérablement leurs compétences en rédaction, présentation et expression orale face à un public. **Troisièmement**, par le biais de ces concours, une opportunité exceptionnelle est offerte aux jeunes de construire des réseaux et de prendre part au dialogue intergénérationnel: ils peuvent ainsi interagir à la fois avec leurs pairs et avec des scientifiques et experts de la région. **En outre**, la participation au concours « ouvre de nouvelles portes » donne aux lauréats et lauréates la possibilité de s'impliquer davantage dans d'autres initiatives régionales que le réseau CAY4W organise. **Enfin** et surtout, le concours

offre une plateforme régulière d'échange d'idées, d'informations et de connaissances. C'est un moyen pour les jeunes professionnels de s'inspirer et d'élargir leurs horizons en ayant accès à de nouvelles connaissances et opportunités.

#### Leçons/conclusions tirées de l'organisation du concours GIRE:

- À l'origine, les six pays n'organisaient pas tous le concours GIRE, et se sont unis au processus ultérieurement, l'une des raisons à cela pouvant être la coopération limitée entre les pays de la région asiatique centrale.
- Encore actuellement, le système éducatif oblige souvent les étudiants à mémoriser des connaissances au lieu de s'intéresser à la compréhension et à l'apprentissage leur vie durant. Une telle approche freine l'élan et la motivation pour effectuer des recherches supplémentaires (au-delà de la liste de documents fournie par les enseignants pour la préparation aux examens).
- Nous avons encouragé plus d'étudiantes à participer au concours, mais la tendance reste la même, ce sont les étudiants de sexe masculin qui y participent le plus. La faible proportion de jeunes femmes s'explique par des raisons culturelles, religieuses et autres.
- Les élèves peuvent se sentir peu encouragés à prendre part à de tels concours en raison du soutien limité des enseignants et des superviseurs. Cette situation pourrait changer si les universités recherchaient des partenariats offrant plus de possibilités aux jeunes.
- Les étudiants doivent maîtriser l'art de l'écriture, de la communication et l'art oratoire pour pouvoir présenter leurs idées dans le cadre du concours. Ils doivent également avoir confiance en eux et ne pas perdre leur motivation s'ils ne remportent pas le premier prix. Au cas contraire, c'est la preuve qu'il est nécessaire d'organiser davantage d'activités et d'ateliers de renforcement des compétences, pour les jeunes en particulier.
- Compte tenu des limitations techniques, telles que la mauvaise qualité de l'Internet ou l'absence d'équipements de communication, il est difficile de diffuser des informations, notamment de faire l'annonce des événements. En conséquence, les jeunes des régions éloignées ne sont pas en mesure de participer aux rencontres en ligne organisées, par exemple, par le réseau CAY4W.
- Et même s'il y a suffisamment de jeunes spécialistes motivés qui souhaitent y participer, ils se heurtent souvent à des contraintes financières et n'ont pas les moyens de couvrir les frais de déplacement pour se rendre dans d'autres villes.
- La plupart des activités destinées aux jeunes sont organisées dans plusieurs langues, afin d'atteindre un public plus large et de permettre de meilleurs échanges. Il est un fait que la barrière de la langue est souvent un frein à la collaboration.
- Les participants doivent pouvoir échanger des idées, obtenir une rétroaction sur leurs recherches et partager les résultats pertinents de leurs travaux pour établir un solide réseau de contacts professionnels. Cependant, tous les participants ne sont pas systématiquement désireux de partager les résultats de leurs recherches par manque de confiance dans l'exactitude de leurs conclusions. En outre, l'insuffisance de données fiables dans la région de l'Asie centrale limite fréquemment les possibilités de collaboration au sein de la communauté scientifique.

---

## Contribution 3 Asie centrale – La jeunesse d'Asie centrale pour l'eau

### Participation des jeunes aux conseils de bassins hydrographiques: étude de cas en Asie centrale

Au cours des dernières décennies, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) s'est élargie dans différentes parties du monde, prouvant qu'elle est applicable quel que soit le contexte. Au début de l'année 2000, plusieurs pays d'Asie centrale se sont donc engagés dans cette voie, tous n'ayant pas progressé de la même façon dans sa mise en œuvre. Les cinq pays de la région, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, et l'Ouzbékistan, qui faisaient partie de l'Union soviétique avant leur indépendance en 1991, subissent généralement les effets des catastrophes touchant la mer d'Aral.

L'un des facteurs limitatifs de la mise en œuvre intégrale de la GIRE réside souvent dans la faiblesse de l'engagement de la société civile (à des degrés divers) des pays concernés. Les moins de

35 ans représentent la moitié de la population de la région; toutefois, seuls de jeunes fonctionnaires représentant l'organisation qui les emploie siègent aux séances des conseils de bassin.

En 2017, des jeunes du Kazakhstan ont néanmoins demandé à participer à ces réunions et ont été autorisés à assister à une séance. Sur la base de ce précédent, le droit des jeunes de participer aux réunions du conseil de bassins a été reconnu au Kirghizistan en 2018. Cette initiative a été défendue par les membres du réseau régional CAY4W (Jeunesse d'Asie centrale pour l'eau), et soutenue par le Secrétariat international de l'eau, l'Université kazakhe-allemande et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse. En 2019, des membres du réseau CAY4W ont participé aux réunions des conseils de bassin au Kazakhstan et au Tadjikistan.

Les efforts des jeunes sont néanmoins peu appuyés par les autorités locales et les gouvernements. Les mécanismes d'engagement des jeunes, leur statut, leur droit à siéger et leur droit de vote, ainsi que d'autres aspects restent indéfinis, même au Kazakhstan et au Kirghizistan qui ont été les premiers pays à reconnaître le droit des jeunes de participer aux conseils de bassins.

Même si la participation des jeunes n'est pas encore pleinement acquise en Asie centrale, les premières tentatives nous permettent néanmoins de conclure qu'elle est en tous points justifiée. Premièrement, dans le contexte de l'Asie centrale, qui se caractérise par des sociétés fortement hiérarchisées, la participation des jeunes aux conseils de bassins est un moyen de renforcer leurs capacités et leur autonomisation. Deuxièmement, permettre l'expression d'une diversité de voix sur les questions touchant à l'eau au cours de réunions consultatives ouvertes contribue à faire évoluer la culture traditionnellement verticale et descendante qui prévaut dans la région. Troisièmement, la vaste couverture des réunions des conseils de bassins attire l'attention de tous les jeunes, y compris ceux des régions éloignées qui habituellement sont laissés pour compte. Un tel exercice participatif contribue à établir des liens entre l'éducation et la pratique, qui sont d'ordinaire insuffisants dans la plupart des pays en développement.

L'autonomisation des jeunes et le renforcement de leurs capacités sont des outils importants et nécessaires pour leur permettre de faire face à la complexité des futurs défis liés à l'eau. La participation des jeunes aux organes de gestion des bassins fluviaux est donc un moyen de pression utile, qui peut servir d'exemple ailleurs.

## Contribution 4 Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) – Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau

### Le rôle des jeunes dans l'adoption de l'agro-biotechnologie dans la région MOAN

Sous l'effet d'une croissance démographique continue, l'humanité, poussée à une consommation excessive de ressources naturelles, doit se concentrer sur la préservation et la durabilité de ses ressources essentielles. La biotechnologie dans le domaine de l'agriculture est définie comme la pleine compréhension des agents biologiques et l'utilisation directe ou indirecte de la biotechnologie en vue d'améliorer les secteurs agricoles. Par exemple, le courant de la révolution verte contre la faim, conduit par Norman Borlaug, promeut l'utilisation de techniques de croisement basées sur la génétique classique pour produire du blé seminaire, obtenir une productivité plus élevée et une meilleure résistance aux maladies.

La région MOAN souffre de nombreux problèmes en raison des conflits généralisés dans certaines zones. Or le secteur agricole peut offrir de nombreux débouchés et moyens de subsistance aux jeunes. Ils peuvent maintenant se former et se concentrer sur le développement de l'agro-biotechnologie qui offre à l'évidence des solutions à ces pays. La biotechnologie agricole a commencé à être enseignée dans les années 2000 dans les universités de la région, dans le but de répondre aux besoins du marché, de relever les défis et de surmonter les obstacles dans des territoires où les aléas du climat affectent tous les aspects de la vie.

À cet égard, la Palestine est un bon exemple car plusieurs de ses universités ont adopté des programmes de biotechnologie dès l'an 2000. Les jeunes d'aujourd'hui sont le monde de demain. Leur sensibilisation accrue au domaine de l'agro-biotechnologie peut favoriser une exploitation durable des ressources disponibles et des moyens de production nuisant le moins possible à l'environnement. Les étudiants peuvent partager leurs idées et leurs recherches par le biais d'incubateurs d'entreprises au cours de leurs études et après l'obtention de leur diplôme. Par exemple, « Entrepreneurs 2 » est un projet dirigé par l'Université



islamique de Gaza, financé par le Fonds arabe pour le développement économique et social, avec la contribution d'ONG locales pour atténuer le taux de chômage des jeunes.

Ces incubateurs d'entreprises incitent les jeunes à intégrer l'agro-biotechnologie dans les pratiques agricoles de la région. Ils les encouragent également à travailler sur des projets de type start-up. Ces projets, pouvant leur permettre de démarrer, touchent à différents domaines, notamment la recherche sur les biopesticides et les alternatives aux pesticides chimiques, la culture de tissus végétaux pour les plantes plus résistantes au changement climatique et aux agents pathogènes, des méthodes d'amélioration de l'alimentation du bétail utilisant les azollas – plantes qui peuvent croître sur l'eau avec une forte concentration de nitrates. La raréfaction de l'eau pose des difficultés majeures dans la région et la pénurie d'électricité complique le fonctionnement des systèmes de traitement de l'eau.

L'utilisation plus efficace de l'eau semble être la seule solution: dès lors, les nouvelles technologies (cf. l'aquaponie et l'hydroponie) sont quelques-unes des voies pour aider à résoudre le problème. La stratégie devrait être orientée vers l'aménagement de programmes scolaires et d'ateliers techniques visant le renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique (la consommation de poissons élevés en milieux aquaponiques serait plus sûre que celle de poissons de mer, par exemple en raison du pompage direct des eaux usées de la mer Méditerranée pendant certaines périodes de l'année où la production énergétique est insuffisante pour faire fonctionner les unités de traitement des eaux). La réalisation de recherches pour comprendre la réaction des plantes aux conditions de stress, comme la salinité et la sécheresse, est une autre voie à explorer.

La plupart des recherches entreprises ont été couronnées de succès, grâce à l'appui des ministères de l'Agriculture. Citons, à titre d'exemple, l'utilisation du biopesticide à base de *Bavaria Bassiam* contre la Tuta absoluta et l'obtention de semis améliorés pour la pomme de terre, l'ananas, et la stévia générant, en peu de temps, d'importantes récoltes.

Toutefois, les jeunes sont confrontés à de nombreux défis, entre autres les suivants:

- Des capacités financières limitées: les incubateurs d'entreprises ne peuvent pas offrir tout le soutien financier nécessaire aux projets agro-biotechnologiques et certains matériaux sont introuvables sur le marché.
- Il est nécessaire d'organiser davantage d'ateliers pour améliorer l'utilisation de certaines techniques agro-biotechnologiques par les jeunes.
- Les pénuries d'électricité impactent négativement les conditions de croissance des plantes s'appuyant sur la technique de culture tissulaire.
- L'accès limité à une éducation suffisante et aux ressources demeure un obstacle.
- La nécessité d'une coopération dans le domaine de la recherche entre les pays de la région MOAN pourrait offrir de grandes possibilités pour le secteur agricole, compte tenu de la similarité dans les tendances climatiques.
- Les essais menés sur le terrain par le ministère de l'Agriculture avec certains biopesticides ont échoué et ils ne peuvent donc pas être certifiés.
- Les biopesticides utilisables, en tant qu'alternative aux pesticides chimiques, ne peuvent l'être faute de compétences en marketing ou commercialisation.
- Les agriculteurs doutent parfois de l'efficacité des pesticides biologiques par manque de confiance, et aussi de connaissances sur leurs avantages.
- Les faibles débouchés et possibilités d'emploi dans le domaine de l'agro-biotechnologie constituent un frein.
- La salinité de l'eau dans la région est un suppresseur de l'efficacité des résultats prévue au départ, en raison de son effet négatif sur les plantes.

---

## Contribution 5 Europe – Parlement européen de la jeunesse pour l'eau

### L'eau, la jeunesse et la poursuite du multilatéralisme

Face à la raréfaction de l'eau, et avant d'établir un véritable pouvoir d'action capable de l'enrayer, force est de constater que la voie à suivre n'est pas toute tracée. Lorsque nous parlons de paix et de conflits, il y a une fine ligne de démarcation compte

tenu des enjeux politiques du monde dans lequel nous vivons. Il en va de même du discours autour de l'eau et de la paix. Les difficultés peuvent être minimisées uniquement si nous fixons les règles du jeu à l'avance et si nous adoptons une approche holistique fondée sur des données et des éléments probants. En d'autres termes, il convient de prendre position, conformément à nos valeurs et à nos principes, et d'appeler les choses par leur vrai nom.

Quelle est la position des jeunes? Que ce soit avant, pendant ou postérieurement aux conflits armés, la jeunesse européenne défend la paix, la durabilité environnementale et les principes humanitaires dans toutes les parties du monde, au-delà des frontières politiques de l'UE. L'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit humain et la gouvernance de l'eau doit être un processus démocratique.

Les recommandations du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix sont très pertinentes, mais se heurtent à certaines limites dans la pratique. Partout où le droit international humanitaire et les droits de l'homme sont respectés, en général les conflits armés n'ont pas leur place. Certes, les priorités diffèrent de part et d'autre et la sauvegarde de l'environnement est au dernier rang des priorités des belligérants. Lors de la récente guerre dans la région de Nagorno-Karabagh, les forêts ont été brûlées par des armes chimiques au phosphore, substance qui reste longtemps dans la terre et a un impact sur les eaux souterraines, leurs sources et les cours d'eau. C'est donc la population de la zone de conflit et l'environnement dans lequel elle vit qui ont été le plus durement touchés.

Dans certains cas, l'eau est utilisée comme une arme, un outil pour faire pression sur l'autre partie, ce qui peut déclencher un conflit armé. Quand l'eau devient une cible, cela peut même conduire à une catastrophe humanitaire non seulement pendant mais aussi après les affrontements, par exemple lorsqu'un pays en amont a construit plusieurs barrages et diminue considérablement le débit d'eau vers le pays en aval pour exercer sur lui des pressions politiques et économiques. L'autre exemple est celui des infrastructures hydrauliques (centrales hydroélectriques, approvisionnement en eau potable, réseaux d'assainissement et d'irrigation) qui peuvent être délibérément visées dans le but d'expulser une population de la zone de conflit et d'obtenir une supériorité militaire. C'est ce qui s'est passé lors du récent conflit armé du Haut-Karabagh, lorsque des infrastructures essentielles ont été gravement endommagées par des bombardements réguliers et que la population s'est

retrouvée sans services essentiels. Les habitants ont été forcés de chercher refuge, en groupes, dans des sous-sols et des bunkers, augmentant ainsi la propagation du coronavirus dans des espaces si confinés. Les raccordements à l'eau, aux services d'assainissement, d'électricité et de gaz ont été partiellement rétablis après l'arrivée de forces pacifistes. Le conflit armé a cessé, mais les tensions pas pour autant. La préoccupation majeure est donc de protéger les sources et les cours d'eau d'actes de pollution délibérés. Le nettoyage ethnique et le discours de haine envers la population du Haut-Karabagh avant et pendant la récente guerre ont abouti à un nouvel ordre des forces et à de nouvelles lignes de front sur ce territoire. Les besoins en eau des personnes vivant dans les zones de conflit, en particulier au Nagorno-Karabagh, devraient être pris en compte dans les futurs accords.

Ainsi, la coopération entre les habitants, les municipalités et les pays voisins qui partagent le même bassin hydrographique s'impose pour garantir le droit à l'eau de la population locale. En ces temps sans précédent, où le monde est confronté à des défis globaux – changement climatique, migration, pandémie – il est plus important que jamais de travailler ensemble pour construire un avenir meilleur. Nous devons renforcer le multilatéralisme en rejoignant tous nos efforts et en faisant de l'eau un instrument de paix et de stabilité, non seulement à l'intérieur de l'UE mais aussi dans le reste de l'Europe.

Chaque fois que nous parlons de coopération mondiale, nous devons reconnaître la capacité des jeunes à comprendre le multiculturalisme et leur aptitude à s'unir autour d'objectifs mondiaux communs en vue de renforcer la résilience face aux défis qui se présentent. La jeunesse européenne, en marge des acteurs étatiques, est capable de prendre les rênes dans le domaine de l'eau, de faciliter le dialogue et la communication sur des sujets sensibles et tabous, et de stimuler le discours autour de l'eau et de la paix. L'indivisibilité et la réciprocité, même diffuse, sont au cœur même du multilatéralisme et la jeunesse la considère comme la voie à suivre pour un monde équitable et pacifique.

Alors que l'intervention des organisations internationales peut parfois frôler la fine ligne entre le politique et l'humanitaire, les organisations et mouvements rassemblant les jeunes peuvent être plus indépendants et s'impliquer dans la mise en œuvre d'outils dans l'UE et le reste du continent européen, entre autres la liste de principes de Genève sur la protection des infrastructures hydrauliques.

Mais la voix des jeunes est-elle suffisamment forte pour être entendue? Les jeunes sont là pour veiller à ce que les principes directeurs soient respectés, nonobstant les sérieux enjeux politiques tout autour.

Génération après génération, les jeunes héritent des conflits armés et maintenant de ceux concernant les ressources en eau. La jeunesse européenne doit être perçue comme pionnière dans la prévention des conflits, et nous considérons que cette prévention sera déterminante pour notre survie et le destin du monde. Les jeunes doivent être entendus dans les forums les plus importants, même si leur message est critique. Indépendamment des divergences de points de vue et des perceptions sur les sujets difficiles, le dialogue peut toujours conduire à de meilleurs résultats.

---

## Conclusion

Les jeunes d'aujourd'hui devraient être entendus non seulement parce qu'ils élèvent leurs voix, mais parce qu'ils sont prêts à agir et prouvent qu'ils sont porteurs de transformations positives. Ils ont tiré de nombreux enseignements de leurs actions et ont une vision claire de ce que doivent être les priorités d'aujourd'hui et de demain. Les jeunes sont les mieux placés pour promouvoir des approches inclusives, multidisciplinaires et novatrices. Ils sont remplis d'idées nouvelles et réalisables et sont résolus à encourager une politique de leadership et une prise de décisions responsables.

L'eau, les effets du changement climatique et la crise environnementale sont autant de défis transfrontières et transgénérationnels. Par conséquent, le monde entier doit s'unir – les jeunes comme la communauté internationale – pour trouver des solutions communes et façonner un avenir durable. Les jeunes sont des parties prenantes incontournables pour l'avenir de l'eau. Il est donc nécessaire qu'ils soient représentés au sein des instances de prise de décisions des organisations et des organismes gouvernementaux, et que des

emplois soient offerts aux jeunes professionnels du secteur de l'eau.

Une plus grande collaboration entre experts et jeunes spécialistes dans le domaine des sciences, de l'éducation et de la recherche pourrait permettre de resserrer la brèche en matière de recherche. Malheureusement, dans de nombreux pays en développement, les jeunes chercheurs n'ont pas suffisamment de données à leur disposition. De plus, ils doivent pouvoir compter sur des incitations financières plus concrètes pour faire aboutir leurs projets scientifiques. Une formation en amont et l'inclusion de jeunes scientifiques en début de carrière dans les programmes déjà établis garantiraient leur parcours professionnel et leur permettraient de préparer l'avenir. Lors de la création d'équipes de recherche et de groupes de travail au niveau local, des fonds devraient être alloués pour encourager l'inclusion des jeunes, ce qui renforcera leur formation initiale et continue. Le fait d'associer les jeunes aux programmes de recherche élargira les connaissances locales et ainsi ces programmes seront véritablement multidisciplinaires. Les jeunes en général et les jeunes professionnels en particulier se prêtent moins désormais à un cloisonnement rigoureux dans un domaine spécialisé ou une discipline propre, comparativement aux professionnels très spécialisés plus avancés dans leur carrière. Les perspectives sont plus larges et plus ouvertes pour les jeunes professionnels d'aujourd'hui: ils peuvent créer des passerelles entre l'eau et d'autres secteurs économiques, et les retombées peuvent en être partagées entre tous pour ainsi garantir la paix.

En définitive, les jeunes de toutes les sociétés, acteurs non étatiques, peuvent prendre les devants et faciliter le dialogue et la communication sur des sujets sensibles. En laissant les nouvelles générations, souvent plus ouvertes d'esprit, jouer un rôle plus actif dans la prise de décisions, les vieux tabous et les désaccords peuvent être dissipés et la discussion peut progresser. Les organisations sont encouragées à prendre l'initiative de créer et de financer un groupe de travail composé de jeunes, par exemple un panel de jeunes pour travailler aux côtés de l'OMEP, de sorte que leurs avis sur la gestion de l'eau et les moyens de construire la paix puissent être pris en compte.







---

# Chapitre 8

## **Renforcement de la diplomatie de l'eau au XXI<sup>e</sup> siècle grâce au leadership actif des femmes**

---

---

Sachant que personne ne peut comprendre une expérience à moins de l'avoir vécue, six femmes spécialisées dans le secteur de l'eau originaires de l'Égypte, de la Grèce, de la Jordanie, du Liban, du Maroc et de la Palestine ont décidé de passer à l'action et d'unir leurs efforts en vue d'expliquer le rôle des femmes engagées dans la diplomatie de l'eau dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) et les difficultés qu'elles rencontrent.

Suite à ce travail, une analyse comparative en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Palestine a été réalisée en vue d'identifier, d'une part, les similitudes et les différences dans les défis auxquels sont confrontées les femmes expertes du secteur de l'eau qui cherchent à être promues à des postes décisionnels dans la diplomatie de l'eau, ainsi que dans les contextes de coopération dans le domaine des eaux (transfrontières) et, d'autre part, les besoins en matière de renforcement des capacités relativement aux compétences d'un ou d'une diplomate de l'eau du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ces efforts ont bénéficié de l'appui institutionnel du Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med) et du Geneva Water Hub depuis début 2020 et, pour l'essentiel, ils ont pris la forme d'un travail technique/cartographique sur le statut actuel des femmes dans la diplomatie de l'eau/les contextes de coopération dans le domaine des eaux transfrontières au niveau de la région MOAN et sur les défis qu'elles doivent surmonter. Ce travail s'appuie sur la méthodologie employée dans le cadre d'un exercice de cartographie similaire mené en 2017 en Jordanie, au Liban et en Palestine.

Cette contribution a été préparée par l'Initiative pour donner une voix aux femmes dans la diplomatie de l'eau dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN). Dans le cadre du Rapport 2022 de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP), elle fournit des informations utiles sur le leadership des femmes dans la diplomatie de l'eau. Elle s'articule autour de trois sections : la contribution démarre par des témoignages personnels de codirigeantes de l'initiative, suivis de faits saillants spécifiques figurant dans l'Étude comparative qui sous-tend l'Initiative, et elle se termine par une référence aux activités réalisées ainsi qu'aux progrès accomplis en 2021.

## I Témoignages personnels sur les difficultés rencontrées par les femmes dans les contextes de coopération dans le domaine de l'eau

*Natasha Carmi, ingénieure, conseillère  
principale dans le domaine de l'eau auprès du  
Geneva Water Hub*

Lorsque Natasha Carmi a rejoint le projet d'appui aux négociations palestiniennes en qualité d'ingénieure et de conseillère en politiques sur l'eau et l'environnement en 2010, elle s'est heurtée à des difficultés supplémentaires du fait de sa condition de femme spécialiste de l'eau et de mère assumant un rôle jusque-là assumé par des collègues masculins dans les secteurs de l'eau et des négociations – à dominance largement masculine. Travaillant à la résolution des problèmes de ressources en eau et environnementaux au Moyen-Orient depuis près de 25 ans, Mme Carmi est parvenue à renforcer sa position de conseillère sur les questions liées à l'eau dans un domaine généralement dominé par les hommes, et a participé à plusieurs négociations autour de l'eau dans divers contextes.

Toutefois, cette réussite n'est que la partie émergée de l'iceberg, car Mme Carmi, femme intéressée par des disciplines et des secteurs traditionnellement dominés par les hommes, a dû surmonter les nombreux obstacles qui ont surgi dès son entrée à l'université et liés au choix de son domaine de spécialisation. Au fil des ans, elle a réalisé que, même si ces difficultés semblent être spécifiques à la région MOAN, elles se posent en réalité pour les femmes du monde entier, à diverses échelles et divers degrés de relativité.

À tout le moins, ces difficultés ont contribué à son développement professionnel et personnel et l'ont influencée, et elles ont enrichi ses expériences et son expertise. Ainsi, après vingt années d'expérience, et aux côtés de cinq femmes expertes dans le domaine de l'eau qui partagent les mêmes perspectives, il était inévitable qu'elle lance cette initiative pour donner une voix aux femmes dans la diplomatie de l'eau, avec pour objectif d'éliminer les obstacles qui entravent leur accès à des postes à haute responsabilité et de travailler au sein d'un réseau de femmes déterminées à surmonter ces barrières.

Mme Carmi s'exprime ainsi: «Ce que je souhaite accomplir à travers cette initiative, c'est réduire les obstacles et offrir un appui au travers d'un renforcement des capacités et d'un mentorat pour les femmes qui aspirent à être des dirigeantes dans la diplomatie de l'eau, dans une région où la coopération dans le domaine des eaux transfrontières est une nécessité pour le développement durable et la paix durable». «En outre, l'Initiative vise à encourager les jeunes femmes à se spécialiser dans des disciplines traditionnellement considérées comme des secteurs « masculins » et à s'assurer que la diplomatie de l'eau au XXI<sup>e</sup> siècle respecte la devise du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de ne laisser personne pour compte», ajoute-t-elle.

« Cette Initiative est plus pertinente et nécessaire maintenant que nous traversons tous la pandémie de COVID-19, qui ne laisse pas d'autre choix à l'humanité que d'inclure toutes les parties prenantes dans la lutte pour un avenir plus sûr et plus durable », conclut Mme Carmi.

### **L'expérience de Mme Carmi s'applique-t-elle aux autres femmes expertes qui participent à cette initiative ?**

*Charafat Afailal, ingénieure, ancienne  
ministre marocaine en charge de l'eau et experte  
dans les domaines de l'eau et du changement  
climatique*

Au Maroc, l'expérience de Mme Afailal rejoint celle de Mme Carmi. Elle explique en effet: «S'affirmer en tant que femme dans le secteur de l'eau, dominé par les hommes, représente en soi un grand défi, mais réussir en tant que femme ministre est un défi plus complexe, surtout dans un pays arabe marqué par une culture patriarcale». Toutefois, son sérieux, sa crédibilité et sa maîtrise de la profession ont été essentiels à la réussite de sa mission à la tête du ministère.

Comme partout, le secteur de l'eau au Maroc est «fortement dominé par les hommes, malgré la présence de femmes hautement qualifiées». Selon Mme Afailal, «il est temps que les hommes partagent les responsabilités avec les femmes qui, comme vous, possèdent l'intelligence, les compétences et la persévérance requises, et c'est très important. Introduisant le changement et rétablissant l'équilibre du pouvoir au ministère marocain de l'eau, cette déclaration a été prononcée lors du lancement du projet soutenu par ONU Femmes consacré à l'institutionnalisation de la dimension du genre dans le secteur de l'eau, qui a abouti à des résultats prometteurs dans la promotion des femmes». Mme Afailal souligne que «la mise en œuvre de l'intégration du genre vise à mieux comprendre les différences en

matière d'accessibilité, d'utilisation et de contrôle de l'eau entre les hommes et les femmes, en vue d'assurer une meilleure accessibilité à cette ressource et une meilleure gouvernance du secteur».

Bien que le Maroc ne dispose pas de ressources d'eau transfrontières partagées avec d'autres pays, Mme Afailal estime qu'en rejoignant cette Initiative, elle pourra, en collaboration avec les principaux experts en eau, promouvoir le leadership des femmes au sein des instances de gouvernance de l'eau et renforcer leur rôle dans la résolution des conflits locaux liés à l'eau.

*Dre Tahani Sileet, responsable du Département central de la coopération extérieure, Comité de consultation technique du Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW TAC), directrice d'unité de gestion de projet et coordinatrice régionale du projet VICMED, directrice du Bureau national de l'Initiative du bassin du Nil (NBI) auprès du ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation, secteur de l'eau du Nil en Égypte*

Contrairement au Maroc, l'Égypte est un pays où l'hydropolitique occupe une place centrale, surtout compte tenu de ses négociations avec l'Éthiopie au sujet du Grand barrage de la renaissance éthiopienne (GERD) en Éthiopie. Ainsi, en raison des conditions hydrologiques très critiques en Égypte, des pénuries d'eau et de la forte dépendance aux eaux du Nil provenant de l'extérieur de ses frontières, auxquelles s'ajoute une multitude de défis environnementaux et démographiques, la sécurité de l'eau est une question clé qui mérite que l'on y prête une grande attention. Compte tenu de la nature multidisciplinaire de l'hydropolitique, il est nécessaire d'acquérir différentes compétences et un éventail de connaissances et de comprendre clairement toutes les expériences régionales et internationales dans la gestion des eaux transfrontières.

Mme Sileet souligne que, malgré le taux élevé de femmes ingénieures qui travaillent dans le secteur de l'eau en Égypte, en particulier au ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation, certaines occupant de hauts postes décisionnels, elles sont très peu nombreuses dans le domaine de l'hydro-diplomatie. En rejoignant cette Initiative, elle cherche donc diverses opportunités de renforcement des capacités et de mentorat pour les femmes qui travaillent dans le secteur de l'eau, notamment en ciblant les cadres intermédiaires et les jeunes professionnelles, afin qu'elles puissent occuper la place qu'elles méritent à la table des négociations, grâce à leurs connaissances, capacités et compétences professionnelles.

En tant que femme experte dans le secteur de l'eau dans la région, le principal défi que Mme Sileet a dû relever fut celui de privilégier ses obligations familiales, ce qui l'a conduite à interrompre sa carrière pendant plusieurs années. C'est un choix personnel qu'elle n'a jamais regretté. Depuis qu'elle a repris le travail, elle apprend continuellement à rattraper ces années d'interruption et tente d'occuper un bon poste dans le domaine qui la passionne. Mme Sileet déclare : « Je continue d'essayer, d'apprendre et d'avancer pour remettre en cause les fausses idées et changer les mentalités, en gagnant la confiance et l'appui de mes supérieurs ».

De plus – particulièrement dans le cas de l'Égypte –, elle pense que « des négociations sur la gestion de l'eau sont inévitables et constituent un processus continu et perpétuel, non seulement en ce qui concerne le barrage GERD (bien que ce soit l'une des questions les plus importantes et les plus critiques, compte tenu de la capacité de stockage extrêmement élevée du barrage, de son emplacement sur le Nil Bleu et du fait que la majorité de l'eau du Nil provient d'Assouan – sans parler de l'absence de préavis, en violation complète des normes du droit international de l'eau), mais également en ce qui concerne l'accord-cadre de coopération et toutes les questions liées au domaine des eaux transfrontières qui pourraient se présenter ». De ce fait, Mme Sileet recommande que le vivier de femmes professionnelles du secteur de l'eau dispose de connaissances étendues sur l'hydro-diplomatie, les principes du droit international de l'eau et les compétences de négociation afin d'être préparées et prêtes à participer aux futures négociations sur l'eau et à les diriger.

*Maysoon Zoubi, experte en eaux internationales et en diplomatie de l'eau et ancienne secrétaire générale du ministère jordanien de l'Eau et de l'Irrigation*

Le parcours de Maysoon Zoubi en sa qualité de secrétaire générale au ministère de l'Eau et de l'Irrigation n'a pas été sans encombre, compte tenu des nombreux obstacles à la reconnaissance des femmes en tant que décideuses et leaders aussi dans leur domaine, et tout autant en raison de contraintes internes et domestiques que de difficultés extérieures. Toutefois, ces difficultés évoluent avec le temps, car les femmes franchissent différentes étapes au cours de leur vie et de leur carrière.

L'une des principales difficultés que Mme Zoubi a rencontrées dans sa carrière et dans ses efforts pour être promue et arriver où elle se trouve aujourd'hui, « est la perception par la société du rôle



traditionnel des femmes, selon laquelle les femmes doivent travailler dur pour revendiquer la place qui leur revient et prouver qu'elles peuvent également apporter une contribution et de la valeur. Certains des obstacles supplémentaires sont les inégalités sur le lieu de travail, l'obtention d'un soutien de la part des autres femmes, les expériences de discrimination fondée sur le genre de la part de collègues masculins, les réseaux limités, étant donné que les femmes n'ont pas de rôle visible ni d'accès aux connexions locales et internationales».

Au vu de ces obstacles, Mme Zoubi a estimé qu'il lui incombait d'aider des femmes qui, comme elle, souhaitent progresser et accéder à des postes décisionnels, et il lui tient à cœur d'apporter une aide et des conseils et de partager son expérience. «C'était la principale raison qui m'a poussée à rejoindre cette initiative», a-t-elle conclu

*Dre Anthi Brouma, coordinatrice régionale adjointe, responsable du thème de la diversité, Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med)*

On pourrait s'attendre à ce que la situation dans le secteur de l'eau et concernant le rôle global des femmes soit différente, car Anthi Brouma vient de Grèce – un pays qui, sur le plan institutionnel, appartient à la famille de l'Union européenne depuis 1981. Toutefois, les défis et les obstacles auxquels sont confrontées les femmes qui aspirent à des postes de direction dans le secteur de l'eau ne sont pas si fondamentalement différents entre la Grèce, la région MOAN et l'ensemble de la région méditerranéenne. Notre belle région est une mosaïque raffinée et résiliente, au travers de ses populations aux racines profondes, aux appartenances ethniques et historiques variées et dont les mémoires sont gravées dans leur ADN, diverses civilisations, religions, idéologies et philosophies. Malgré certains changements, on constate avec surprise que les tendances générales vieilles de plusieurs siècles restent présentes et visibles, notamment celles d'une société patriarcale solidement ancrée et d'une culture de discrimination flagrante entre les personnes de sexe masculin et celles de sexe féminin.

Sur le plan personnel, l'expérience de Mme Brouma présente des similitudes marquées avec celles décrites par les autres expertes en eau. Faisant partie d'une minorité dans un secteur dominé par les hommes, elle a souvent été traitée comme une subordonnée, son sexe et son âge étant considérés comme des handicaps dans les processus de planification et de décision, surtout depuis qu'elle assume la responsabilité du portefeuille du GWP-Med dans la région MOAN.

Elle n'a pas eu d'autre choix que de chercher constamment à se dépasser – une condition sine qua non pour s'assurer de se faire entendre et respecter. De plus, du fait de sa position d'experte en eau, nonobstant son bagage académique (sciences politiques, droit et des relations internationales), elle a souvent été considérée comme un maillon faible de la chaîne, même par ses collègues de sexe féminin: la perception de longue date du secteur de l'eau comme le royaume des ingénieurs représentait un défi supplémentaire à surmonter.

Mme Brouma n'a pas hésité une seule seconde quand l'opportunité s'est présentée d'établir, aux côtés de cinq autres femmes passionnées, un cadre de travail destiné à surmonter les défis au leadership des femmes dans les secteurs de la diplomatie de l'eau et de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières. Cette collaboration reposait sur la confiance, sur le partage des expériences et sur une foi inébranlable dans les femmes en tant que forces de changement. Elle découlait également d'une frustration face au nombre limité de femmes occupant des postes de direction et de décisions et d'un désir commun d'exploiter les éléments factuels pour remettre en cause la sous-estimation continue du rôle des femmes. En collaboration avec l'équipe de femmes spécialistes de l'eau, Mme Brouma est déterminée à transformer le leadership des femmes dans le secteur de l'eau, et elle est fermement convaincue que ce travail collectif portera ses fruits. De plus, elle aspire à étendre davantage les résultats positifs de ce travail au sein et au-delà de la région MOAN et de l'ensemble de la Méditerranée. Sachant que, souvent, ce sont le manque de confiance en soi et des obstacles psychologiques qui barrent la route aux femmes talentueuses, il sera essentiel de s'attaquer à ces limitations qu'elles s'infligent à elles-mêmes et d'assurer dans la région une transition vers un paradigme culturel neutre au regard du genre, éthique et fondé sur le mérite..

*Mey Al Sayegh, responsable des communications dans le cadre du Plan libanais de réponse à la crise (PLRC) au ministère des affaires sociales*

Contrairement à certaines des autres expertes, Mey Al Sayegh n'a pas suivi de formation en ingénierie dans le secteur de l'eau. Toutefois, face aux médias libanais qui relayent un discours patriarcal plutôt que d'utiliser leur position pour aider à combler les disparités sexospécifiques, elle pense que son statut de journaliste spécialisée dans le secteur de l'eau et de responsable de la communication lui confère le pouvoir de convaincre, dont elle peut se servir pour plaider en faveur de l'intégration de la dimension du genre dans la diplomatie de l'eau. Elle a déclaré: «C'est vrai qu'il y a encore beaucoup de

chemin à parcourir, mais en soulignant les principaux obstacles existants, les journalistes, en collaboration avec des experts, pourraient examiner les moyens permettant de les surmonter et inspirer le public au travers d'exemples provenant d'autres pays qui sont parvenus à récolter les fruits de l'inclusion des femmes dans les négociations liées à l'eau ou à la gouvernance du secteur de l'eau».

Elle a indiqué qu'en décembre 2020, des organisations non gouvernementales (ONG), en collaboration avec les médias, ont été « les chefs de file du changement sociétal » et ont fait pression sur le gouvernement afin qu'il approuve une loi historique criminalisant le harcèlement sexuel et prévoyant jusqu'à quatre années de prison ainsi que des amendes représentant jusqu'à cinquante fois le salaire minimal pour les auteurs des formes les plus graves de ces crimes.

## II Faits saillants issus de l'étude comparative sur la voix donnée aux femmes dans la diplomatie de l'eau dans la région MOAN

### Pourquoi cette étude a-t-elle été publiée ? Sur quel sujet porte-t-elle ?

Pour que la diplomatie de l'eau porte ses fruits, la participation inclusive de toutes les parties prenantes au processus, y compris des femmes, est absolument indispensable. Toutefois, le rôle des femmes dans les prises de décisions liées à la diplomatie de l'eau a été sous-estimé, malgré la reconnaissance du rôle essentiel des femmes dans la consolidation de la paix, la gestion des conflits et le maintien de la sécurité, ainsi que l'ont réaffirmé la Résolution 1325 historique du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (adoptée le 31 octobre 2000)<sup>1</sup> et les huit résolutions à ce sujet qui ont été adoptées par la suite<sup>2</sup>.

La présence de femmes aux postes décisionnels dans le secteur de l'eau n'est pas une fin et la garantie de quotas et d'un partage des sièges est également loin d'être assurée. Elle fait partie d'une approche complète en faveur de la sécurité de l'eau qui tient effectivement compte de la diversité, de l'inclusion, de l'égalité sociale et du rôle des femmes dans la gestion intégrée et durable des ressources en eau<sup>3</sup>. Certains éléments factuels indiquent que l'égalité des genres est essentielle à la réalisation de tous les Objectifs de développement durable (ODD)<sup>4</sup> et de l'Accord de Paris<sup>5</sup>, mais les recherches associées sont généralement consacrées à l'impact des politiques sur les femmes, comme si elles n'étaient que des victimes passives<sup>6</sup>. La situation dans la région MOAN n'est pas différente, et les problèmes d'inégalités de genre ont traditionnellement été mis de côté pour faire place aux problèmes « plus importants » ou « plus urgents » des guerres civiles, des interventions étrangères, du chômage, de la corruption et de l'autoritarisme<sup>7</sup>. S'agissant de la question de l'eau dans la diplomatie, la situation est encore pire.

1

[www.un.org/womenwatch/osagi/wps/#/resolution](http://www.un.org/womenwatch/osagi/wps/#/resolution)

2

[www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2017/wps-resolutions-poster-en.pdf?la=en&vs=4004](http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2017/wps-resolutions-poster-en.pdf?la=en&vs=4004)

3

[www.gwp.org/globalassets/global/about-gwp/publications/gender/gender-action-piece-french.pdf](http://www.gwp.org/globalassets/global/about-gwp/publications/gender/gender-action-piece-french.pdf). Le Document d'action du PME sur l'égalité des genres comprend quatre domaines d'action assortis de recommandations concrètes sur la manière de promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion dans la gestion des ressources en eau.

4

[www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Gender\\_equality\\_as\\_an\\_accelerator\\_for\\_achieving\\_the\\_SDGs.pdf](http://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Gender_equality_as_an_accelerator_for_achieving_the_SDGs.pdf) et [www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs](http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs)

5

[https://unfccc.int/files/gender\\_and\\_climate\\_change/application/pdf/leveraging\\_cobenefits.pdf](https://unfccc.int/files/gender_and_climate_change/application/pdf/leveraging_cobenefits.pdf) et <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/climate-change-and-the-environment>

6

[www.iwra.org/wp-content/uploads/2020/07/PB-6-July-2020.pdf](http://www.iwra.org/wp-content/uploads/2020/07/PB-6-July-2020.pdf)

7

[www.banquemondiale.org/fr/region/mena/brief/our-new-strategy](http://www.banquemondiale.org/fr/region/mena/brief/our-new-strategy)

Compte tenu de ce qui précède et en vue de renforcer le rôle des femmes dans la diplomatie de l'eau, avec une focalisation sur la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med) et le Geneva Water Hub se sont mobilisés au début de l'année 2020 pour établir un partenariat consacré à cette question essentielle. Cette collaboration a démarré sous la forme d'un travail analytique/cartographique sur le statut actuel des femmes et les défis qu'elles rencontrent dans la diplomatie de l'eau et dans les contextes de coopération dans le domaine des eaux transfrontières dans la région. Ce travail s'appuyait sur un exercice de cartographie réalisé en 2017 dans trois pays du Levant (Liban, Jordanie, Palestine)<sup>8</sup>, dont il a adopté la méthodologie pour mener des enquêtes et des entretiens auprès de femmes qui travaillent dans des institutions liées au secteur de l'eau. L'analyse récente a examiné le travail dans les trois pays et l'a actualisé, en étendant sa couverture cartographique à la sous-région du Maghreb, avec les cas de l'Égypte et du Maroc.

S'agissant en particulier de la méthodologie, un bref questionnaire a été préparé pour cartographier les principales difficultés auxquelles se heurtent les femmes et qui les empêchent d'endosser un rôle plus important en tant que femmes dans la diplomatie de l'eau et dans les prises de décisions. Le questionnaire a été conçu pour fournir des informations spécifiques sur les principaux aspects suivants :

- Leur statut actuel dans le secteur de l'eau dans leur pays respectif ;
- Les principaux obstacles/facteurs qui les entravent ;
- Leurs perceptions du rôle de la diplomatie de l'eau.

Il est important de noter que le questionnaire a été conçu comme un document dynamique, qui a été adapté et ajusté selon les besoins afin de coller aux différents contextes nationaux. Dans tous les pays, on a veillé à sélectionner des femmes représentatives de tous les acteurs impliqués dans le secteur de l'eau, y compris des représentantes des pouvoirs publics à différents niveaux, des services utilitaires, du secteur privé, du monde universitaire et d'ONG, ainsi que des femmes élues et, dans le

cas du Maroc, des agricultrices. La sélection des femmes interrogées reposait sur l'expérience de l'auteure dans son pays respectif ainsi que sur les réseaux professionnels, en vue de s'assurer que ces femmes soient aussi représentatives que possible du spectre du secteur de l'eau. Au total, 93 femmes de cinq pays différents ont participé à l'enquête et aux entretiens.

Le travail d'analyse a débouché sur la publication du document intitulé *Empowering Women in Water Diplomacy in the MOAN Region A Comparative Study of Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco and Palestine* (Donner une voix aux femmes dans la diplomatie de l'eau : étude comparative sur l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Palestine) qui cherche à identifier les similitudes et les différences dans les défis que rencontrent les femmes spécialistes de l'eau dans les cinq pays, ainsi que les besoins en matière de renforcement des capacités dans les diverses compétences requises, pour former un ou une diplomate de l'eau du XXI<sup>e</sup> siècle. L'étude s'articule autour de trois sections principales : des données initiales dans les cinq pays concernant le rôle des femmes dans la diplomatie de l'eau ; une analyse comparative des résultats entre ces pays ; et une section consacrée aux qualités d'un ou d'une diplomate de l'eau efficace.

L'étude a été réalisée avec l'appui financier de la Coopération internationale suédoise pour le développement (SIDA), dans le cadre du projet « Water Matchmaker », et de l'Agence pour le développement et la coopération de la Suisse (DCC). Son lancement officiel a eu lieu le 15 mars 2021 – date symbolique entre les célébrations de la Journée internationale des droits des femmes (le 8 mars) et la Journée mondiale de l'eau (le 22 mars). L'événement a été coorganisé par le GWP-Med et le Geneva Water Hub, dans le Cadre politique de l'Union pour la Méditerranée (UPM) pour les actions à mener à l'horizon 2030<sup>9</sup>.

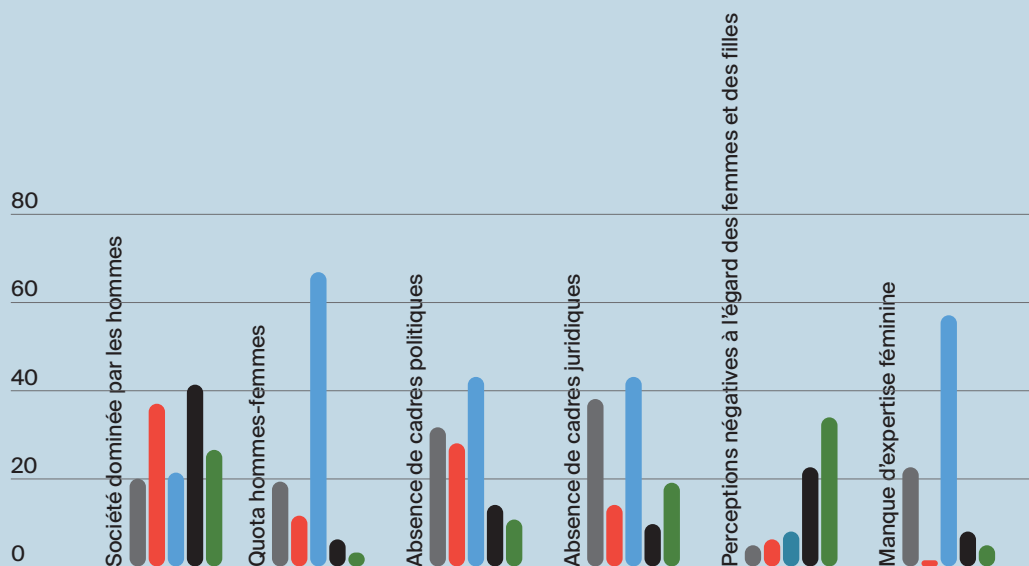
### Qu'est-ce que la comparaison a fait ressortir ?

Les pratiques discriminatoires ancestrales persistantes, qu'un contexte socioculturel conservateur ne fait qu'exacerber, constituent les

<sup>8</sup> Le premier exercice de cartographie a été publié sous forme d'article dans la revue *Journal of Hydrology* 569 (2019) 330-346, intitulé *Empowering women in water diplomacy: A basic mapping of the challenges in Palestine, Lebanon and Jordan* (Donner une voix aux femmes dans la diplomatie de l'eau : cartographie basique des défis rencontrés en Palestine, au Liban et en Jordanie).

<sup>9</sup> Des informations complémentaires au sujet du lancement officiel figurent sur les sites : [www.gwp.org/en/GWP-Mediterranean/WE-ACT/News-List-Page/2021/women-in-water-diplomacy/](http://www.gwp.org/en/GWP-Mediterranean/WE-ACT/News-List-Page/2021/women-in-water-diplomacy/) et [www.genevawaterhub.org/fr/actualite/initiative-pour-donner-une-voix-aux-femmes-dans-la-diplomatie-de-leau-au-moyen-orient-et](http://www.genevawaterhub.org/fr/actualite/initiative-pour-donner-une-voix-aux-femmes-dans-la-diplomatie-de-leau-au-moyen-orient-et)

Les principaux facteurs qui, selon les femmes interrogées, déterminent les ratios entre les hommes et les femmes



Légende

■ Égypte ■ Maroc ■ Liban ■ Jordanie ■ Palestine

principaux obstacles qui empêchent les femmes de participer à la vie publique dans la région MOAN, malgré les efforts déployés à différents niveaux. Étant donné qu'elles continuent d'être reléguées à un rôle secondaire dans la société, les femmes de la région apportent une faible contribution à la croissance économique de leur pays – notamment au secteur fluctuant de l'eau, qui bénéficierait considérablement d'une gestion et d'un leadership équilibrés et diversifiés. Malgré les réformes entreprises et les progrès réalisés en vue de promouvoir les droits des femmes dans la région MOAN, les caractéristiques socioculturelles demeurent influentes et compromettent largement l'équilibre du pouvoir entre les hommes et les femmes dans la prise de décisions. La répartition inégale des tâches domestiques et familiales dans les sociétés de la région MOAN entrave l'autonomisation des femmes et affecte leur accès au pouvoir.

Se penchant sur quatre domaines d'analyse, la section comparative de l'étude a évalué les besoins et identifié les aspects prioritaires pour les programmes de renforcement des capacités et de mentorat. Les domaines d'analyse concernés sont les suivants :

- Les principaux facteurs qui, selon les femmes interrogées, déterminent les ratios entre les hommes et les femmes ;

- Les facteurs qui, selon les femmes interrogées, influencent l'acceptation d'un poste décisionnel ;
- Les compétences qui, selon les femmes interrogées, sont requises pour améliorer le leadership dans les postes du secteur de la diplomatie de l'eau ;
- La définition de la diplomatie de l'eau selon son utilisation, telle que la perçoivent les femmes interrogées.

Pour les besoins du Rapport de l'OMEP, la présentation de la comparaison se focalisera sur les domaines 1 et 3, en vue de donner un aperçu du travail d'analyse. L'analyse complète, ainsi que les références et les divers éléments connexes, figure dans la publication de l'étude comparative.

#### A Les principaux facteurs qui, selon les femmes interrogées, déterminent les ratios entre les hommes et les femmes

Lors de l'élaboration du questionnaire par les trois auteures principales de la Jordanie, de la Palestine et du Liban en 2017, les six facteurs sélectionnés étaient ceux qui étaient traditionnellement identifiés dans les recherches globales sur l'intégration du genre, y compris la domination de la société par les hommes et l'absence de cadres juridiques, législatifs et



politiques<sup>10,11</sup> appropriés. Les deux autres facteurs ont été inclus conformément à l'hypothèse de travail selon laquelle il serait possible de travailler avec certains des éléments sous le contrôle des femmes professionnelles du secteur de l'eau, en vue d'étendre le vivier de femmes spécialisées dans la diplomatie de l'eau et de changer les perceptions négatives à l'égard des femmes qui réussissent à des postes décisionnels. La sélection de ces facteurs reposait sur une appréciation des obstacles culturels dans les pays couverts par le premier exercice de cartographie et sur l'expertise et l'expérience des personnes qui ont assuré la cartographie dans ces pays.

Aux fins de comparaison, tous les résultats des pays ont été compilés dans la figure ci-dessous, avec un aperçu de la situation entre les pays, toujours selon les réponses des femmes interrogées.

Bien que la domination des hommes dans les sociétés examinées soit considérée comme le principal facteur dans les trois pays, il a également été estimé que l'absence de cadres politiques et juridiques constituait un important facteur décisif en matière de promotion des hommes à des postes de haut rang. Les variations – qui sont significatives dans certains cas – entre les pays au niveau des pourcentages concernant les quotas hommes-femmes, le manque d'expertise féminine et les perceptions négatives à l'égard des femmes et des filles sont intéressantes.

## **B Compétences nécessaires pour améliorer le leadership dans les postes du secteur de la diplomatie de l'eau**

Lors de la réalisation du premier exercice de cartographie en 2017, les compétences traditionnelles requises pour les formes de diplomatie plus spécialisées du XXI<sup>e</sup> siècle ont été incluses. Cela ne doit pas être perçu comme un biais des auteurs en faveur de l'importance des compétences non traditionnelles émergentes, mais plutôt comme une tentative de remise en cause des arguments couramment utilisés à l'encontre des femmes qui possèdent les qualifications nécessaires pour être des diplomates de l'eau. Par conséquent, les domaines du droit international (y compris l'eau), des négociations, des sciences politiques, de la diplomatie et des relations internationales ont été inclus comme des compétences potentiellement

requises pour améliorer le leadership dans les postes du secteur de la diplomatie de l'eau.

Les compétences sélectionnées sont très valorisées dans les publications spécialisées et dans le cadre de l'étude des aptitudes qui sont requises pour les postes de gestion générale, décisionnelle et diplomatique. Par ailleurs, d'après les connaissances sur la composition des équipes de négociation dans le secteur de l'eau et l'expérience des mécanismes décisionnels des ministères autour de l'eau, les compétences figurant dans le questionnaire et dans les graphiques ci-dessous sont considérées comme essentielles.

Le graphique ci-après présente une comparaison entre les cinq pays, axée sur les perceptions des femmes interrogées concernant les compétences requises pour avoir un profil plus complet qui correspond aux caractéristiques d'un diplomate de l'eau.

La figure indique que toutes les femmes interrogées dans les cinq pays reconnaissent la nécessité de développer leurs compétences diplomatiques et internationales et d'améliorer leurs connaissances des instruments juridiques pertinents. Ceci est compréhensible, étant donné que la compétence technique des femmes du groupe échantillon de chaque pays est déjà établie.

Il ressort clairement dans les cinq pays – avec certaines variations – qu'il y a une nécessité et aussi qu'il est possible d'améliorer l'ensemble complet des compétences requises chez un/une diplomate de l'eau, au travers de programmes adaptés de renforcement des capacités et de mentorat. Grâce au développement des compétences nécessaires, il sera possible d'étendre le vivier de femmes spécialisées et de bénéficier de davantage d'opportunités, de renforcer la confiance et d'avoir un impact – toutefois lent et progressif – sur les perceptions, tant des hommes que des femmes, au sujet des femmes qui occupent des postes de direction et décisionnels.

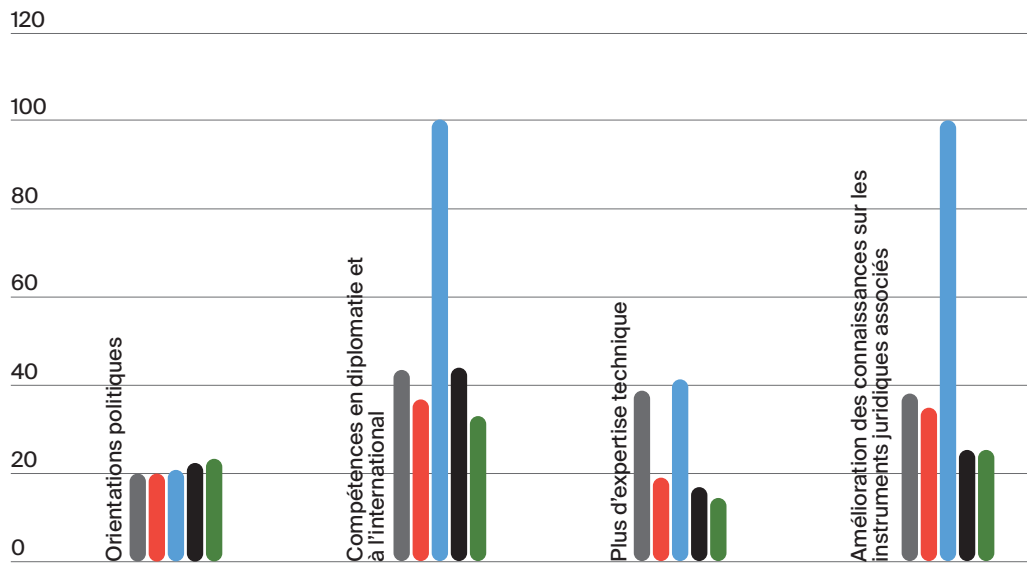
10

Banque mondiale, 2013. « Opening Doors: Gender Equality and Development in the Middle East and North Africa » (Ouvrir les portes: l'égalité des genres et le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). Washington DC: Banque mondiale. doi:10.1596/978-0-8213-9763-3. License: Attribution de Creative Commons CC BY 3.0

11

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), 2017. « Women's political representation in the Arab Region » E/ESCWA/ECW/2017/3 & 2017, « Policy Brief Role of Women in Peacebuilding Processes », E/ESCWA/ECW/2017/DOCUMENT TECHNIQUE.5

Les compétences qui, selon les femmes interrogées, sont requises pour améliorer le leadership dans les postes du secteur de la diplomatie de l'eau



Légende

■ Égypte ■ Maroc ■ Liban ■ Jordanie ■ Palestine

### Quelles sont les qualités d'un/une diplomate de l'eau efficace ?

Le chapitre consacré à ce sujet dans l'étude comparative a passé en revue les compétences et les qualités d'un/une diplomate de l'eau compétent.e, fournissant ainsi plus de contexte sur la préparation d'un programme intégré de renforcement des capacités et de mentorat.

Dans le cadre d'un examen des publications spécialisées, mais également de réflexions directes et de précieux conseils soumis par des diplomates engagés et d'experts de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, un certain nombre de compétences et d'attributs pour une diplomatie (de l'eau) efficace ont été identifiés. Ils ont été regroupés dans les catégories suivantes :

- Les compétences centrales et l'expérience générale – à savoir, les compétences et aptitudes académiques spécifiques qui permettent aux diplomates de gérer les relations professionnelles lors de négociations ;
- Les compétences en communication et le développement personnel, l'une des priorités de tout diplomate se voulant efficace étant de posséder de solides compétences communicationnelles, car elles aident à mieux comprendre la ou les contreparties et à renforcer la confiance et le respect ;

- Les compétences spécifiques des femmes – c'est-à-dire, les caractéristiques particulières que les femmes apportent généralement à la table des négociations et qui constituent des atouts majeurs dans l'établissement d'un consensus.

Les femmes diplomates (de l'eau) ou médiatrices apportent des compétences à la table des négociations qui peuvent être très utiles pour parvenir à un consensus. Par exemple, les femmes possèdent une capacité naturelle à renforcer la confiance et à allier une réflexion analytique et constructive, elles ont de meilleures capacités d'écoute et de négociation, et font preuve d'une plus grande compréhension relativement aux questions sensibles. Dans le même temps, les compétences supplémentaires que devraient acquérir les femmes diplomates de l'eau sont la capacité à sortir de leur zone de confort, à identifier des moyens innovants permettant de soutenir les changements dans les contextes culturels et à s'ouvrir à la numérisation et aux outils technologiques avancés. Une femme diplomate de l'eau qui est informée et présente un argument reposant sur des connaissances techniques fera disparaître tous les préjugés stéréotypiques que les hommes ont à l'égard des femmes.

### Passer de l'analyse comparative entre les pays à l'action

La section comparative générale de l'étude présente des similitudes et des différences entre les cinq pays relativement aux défis que rencontrent les femmes expertes en eau pour accéder à des postes décisionnels dans la diplomatie de l'eau et dans les contextes de coopération dans le domaine des eaux (transfrontières).

Il n'est pas aisé de s'attaquer aux facteurs qui empêchent les femmes d'occuper des postes décisionnels. Toutefois, dans le cadre d'une perspective tournée vers l'avenir et fondée sur le changement, des programmes de renforcement des capacités et de mentorat soigneusement conçus et exécutés avec rigueur pourraient aider les femmes de façon concrète à accéder à des postes plus décisionnels et faire d'elles des leaders plus confiantes pour occuper des postes diplomatiques liés à l'eau.

## III Quelle est l'étape suivante? Mesures prises après le lancement de l'étude comparative

### Sensibilisation et vérification des résultats dans les autres contextes régionaux

Publiés dans un rapport en 2021, les résultats ont été diffusés dans divers forums. De plus, un certain nombre d'événements ont été organisés, notamment la conduite d'un exercice de présentation interactive à l'aide de l'application Mentimeter

avec les participants, en vue de recueillir leurs contributions et réflexions sur le rôle des femmes dans la diplomatie de l'eau et sur les difficultés qu'elles rencontrent. L'un des autres objectifs était d'examiner les similitudes et les différences entre les régions.

Les résultats des trois événements sont comparés ci-dessous et utilisés pour obtenir des analyses descriptives, non statistiques ou fondées sur des éléments factuels. Les résultats permettront d'adapter l'approche et le programme en soutien à l'autonomisation des femmes dans le réseau informel de la région MOAN, par le biais d'échanges d'expertise et d'activités de mentorat.

- Dans le cadre de l'atelier 2021 de classes de maître (Master class) sur la coopération et la diplomatie dans le domaine de l'eau, organisé par l'UPWCD (Partenariat universitaire pour la coopération et la diplomatie de l'eau) et l'AIRE (Association internationale des ressources en eau), l'atelier consacré au genre et à la diplomatie de l'eau mené en juillet 2021 a attiré près de 300 participants représentant 89 pays. Lors de l'atelier sur les compétences qui a suivi la présentation, les participants ont été encouragés à présenter leurs opinions.
- Dans le cadre d'un cours optionnel sur les eaux transfrontières et l'hydro-diplomatie, ouvert aux étudiants en maîtrise de l'Institut indien de technologie Guwahati (IITG), une présentation a été donnée sur l'hydro-diplomatie et le genre, en septembre 2021 : 11 femmes figuraient parmi les 21 participants suivant divers cursus - sociologie, anglais, économie, sciences politiques, géographie ou histoire.
- Un événement parallèle en ligne a été organisé sur « Les femmes, l'eau et la paix », dans le cadre de la 9<sup>e</sup> réunion des Parties à la Convention sur l'eau de la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU).

La figure 3 montre l'existence d'un consensus relativement aux différents rôles essentiels que jouent les femmes à la table des décisions, y compris en matière de perspectives stratégiques, de facilitation et d'approche empathique, multidimensionnelle et axée sur des solutions.

Comment voyez-vous le rôle des femmes dans la diplomatie de l'eau ?



Comment voyez-vous le rôle des femmes dans la diplomatie de l'eau ?



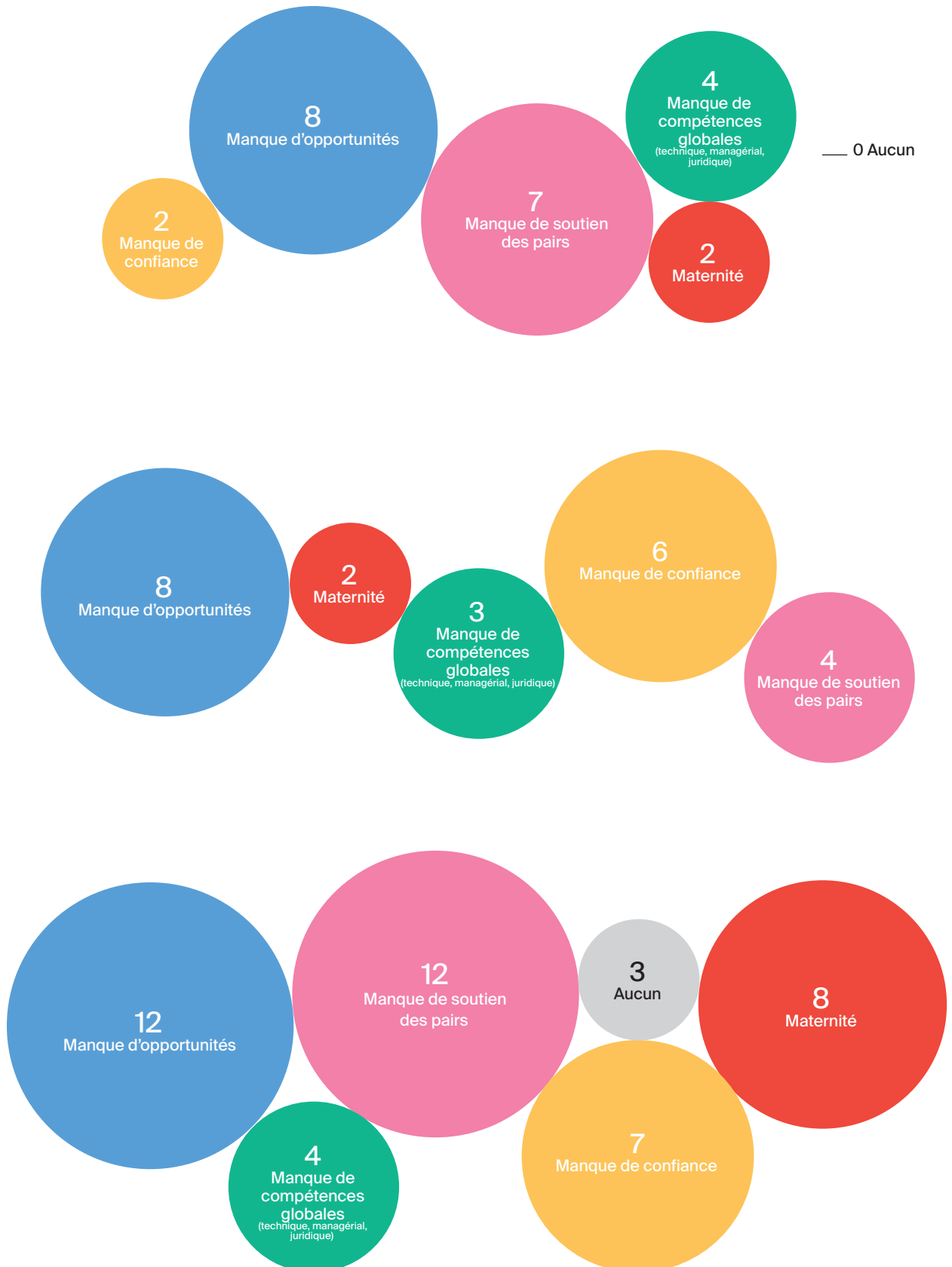
Comment voyez-vous le rôle des femmes dans la diplomatie de l'eau ?





La figure 4 montre que, quels que soient la région, le niveau d'avancement professionnel (début ou milieu de carrière), le genre ou la discipline, le manque d'opportunités et d'appui demeurent les principaux obstacles qui découragent les femmes d'accepter davantage des postes décisionnels dans les contextes de la diplomatie de l'eau.

Qu'est-ce qui vous/les femmes vous empêche d'accepter des postes de prise de décision ?



### Renforcement des capacités au travers d'un programme ciblé d'apprentissage par l'expérience

L'apprentissage par l'expérience – l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir l'intégration professionnelle et de développer des compétences de leadership – a été utilisé en 2021 pour renforcer les capacités collectives des femmes et soutenir la participation des femmes leaders dans le domaine de l'eau aux processus décisionnels et de consolidation de la paix.

Dans ce cadre, à travers une série de séances de 90 minutes, les membres du réseau informel de femmes travaillant à leur développement personnel et professionnel ont acquis des connaissances basées sur l'expérience d'experts de renom, qu'elles ont utilisées pour réfléchir à leur propre parcours professionnel et aux défis qui y sont associés. Les cinq séances de 90 minutes de la série visaient à fournir une plateforme d'échanges, de partage des expériences et d'interaction entre les participants et des diplomates/experts influents ayant occupé ou occupant des postes officiels et possédant une expertise solide dans la diplomatie préventive, la diplomatie de l'eau, le droit international, les relations internationales et les négociations:

- « Qu'est-ce que cela signifie d'être une femme leader dans le secteur de l'eau ? »
- « L'art de la diplomatie et les relations internationales »
- « La résolution des conflits et la médiation: la théorie et la pratique »
- « L'implication des femmes dans la politique étrangère et la consolidation de la paix »
- « Les compétences de communication et l'intelligence émotionnelle dans les négociations »

Tout au long des séances d'apprentissage par l'expérience, les participants ont bénéficié d'un environnement sûr et neutre pour poser des questions, explorer, expérimenter et obtenir des conseils pratiques et qui peuvent être appliqués directement au cours de leur carrière. Les participants ont eu la possibilité d'échanger avec des praticiens et de tirer des enseignements de leurs expériences, et ils ont également pu se familiariser avec les outils, le savoir-faire et l'expertise qui contribuent au développement de compétences de leadership. Ce processus n'aurait pas été possible sans la participation des experts qui ont donné de leur temps et fait part de leurs opinions personnelles sur l'expérience pratique.

## IV Conclusion

Pour que la diplomatie de l'eau porte ses fruits, la participation inclusive de toutes les parties prenantes au processus est absolument indispensable. Toutefois, la place des femmes dans les espaces de prise de décisions liées à la diplomatie de l'eau demeure sous-estimée, malgré la reconnaissance du rôle essentiel qu'elles peuvent jouer dans la consolidation de la paix, la gestion des conflits et le maintien de la sécurité. Une focalisation accrue sur l'encouragement et l'autonomisation des femmes afin qu'elles occupent de tels postes offrirait de précieux avantages qui méritent d'être examinés. Il est important de préciser que nous avons besoin de cadres juridiques et institutionnels qui soutiennent et garantissent une participation positive des femmes à tous les niveaux. L'engagement d'un plus grand nombre d'acteurs, y compris des femmes et des jeunes, dans des processus de diplomatie de l'eau inclusifs nous permettra de constituer un groupe de véritables champions et championnes de l'eau.

Alors, comment pouvons-nous progresser tout en travaillant dans les sociétés très masculinisées de la région MOAN où l'égalité des genres demeure inaccessible? Bien des efforts sont encore requis afin de faire émerger le leadership des femmes dans le secteur de l'eau, particulièrement au niveau transfrontière. Les aptitudes clés nécessaires doivent s'appuyer sur des connaissances solides des instruments juridiques, ainsi que sur une habileté à la diplomatie et aux négociations. Dans de telles circonstances, notre Initiative poursuit un objectif double: d'un côté, il s'agit d'obtenir davantage d'éléments factuels concernant les lacunes existantes et, de l'autre, il faut cartographier un plan d'action de renforcement des capacités pour pouvoir saisir les opportunités informelles, par le biais d'un travail technique ciblé couvrant l'ensemble de la région MOAN. Nous sommes en train d'établir un réseau de femmes de la diplomatie de l'eau dans cette région, qui aspire à offrir une plateforme favorisant des interventions ciblées et des échanges pratiques.

De plus, en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires et en utilisant la plateforme de l'OMEP, l'Initiative cherche à partager les expériences et les enseignements tirés au-delà de la région MOAN, ainsi qu'à susciter l'action et un effet d'entraînement qui renforcera le leadership dans l'interface entre les femmes, l'eau et la paix.

---

**Des informations complémentaires sur l'Initiative, ainsi que sur les supports et l'étude comparative, sont disponibles aux adresses suivantes :**

[www.genevawaterhub.org/fr/actualite/initiative-pour-donner-une-voix-aux-femmes-dans-la-diplomatie-de-leau-au-moyen-orient-et](http://www.genevawaterhub.org/fr/actualite/initiative-pour-donner-une-voix-aux-femmes-dans-la-diplomatie-de-leau-au-moyen-orient-et)  
et

[www.gwp.org/en/GWP-Mediterranean/WE-ACT/News-List-Page/2021/women-in-water-diplomacy/](http://www.gwp.org/en/GWP-Mediterranean/WE-ACT/News-List-Page/2021/women-in-water-diplomacy/)

---





---

# Chapitre 9

**Conflits locaux au Sahel:  
appel à la mise en place  
de mécanismes de  
résolution fondés sur  
la coopération dans le  
domaine de l'eau**

---

---

Depuis la 1<sup>e</sup> conférence mondiale sur l'eau de l'ONU de 1977 à Mar del Plata suivie par la Décennie sur l'eau des années 1980, le secteur de l'eau a fait l'objet d'attention croissante, de la part des institutions internationales comme en attestent les nombreux forums internationaux et les engagements de l'aide public au développement. La problématique de l'eau en Afrique est initialement abordée par la question de l'alimentation en eau potable et assainissement (AEP), à travers l'organisation de ses services. Depuis les années 2000, l'approche de la Gestion intégrée des ressources (GIRE) a été promue afin de concilier les usages sectoriels (usages domestiques et eau productive) et la pérennité de la ressource.

Dans la région sahélienne d'Afrique de l'Ouest, l'agenda du développement est pourtant mis à mal par une crise sécuritaire en voie de détérioration depuis le début des années 2010. À l'origine de cette crise, se trouve une incapacité à répondre aux besoins fondamentaux des populations locales ayant provoqué une rupture du lien de confiance avec les États, mais également entre les diverses communautés. La sécurité humaine des populations du Sahel est ainsi menacée tant dans sa dimension physique à travers les violences armées, que dans sa dimension économique à travers le manque de perspective professionnelle d'une part croissante de la population. Dans le contexte aride du Sahel, l'eau est nécessaire pour les usages domestiques mais elle est aussi la clé d'accès aux ressources naturelles. Elle est essentielle pour la survie des populations, la viabilité de leurs activités socioéconomiques et leur résilience aux impacts du changement climatique.

Au terme d'une analyse sur la question, par le prisme de la place de l'eau dans les dynamiques sociales, notamment en matière de conflits et de paix, quelques éléments clés méritent une attention soutenue.

- Historiquement, les rapports économiques entre divers groupes socioprofessionnels dans la région du Liptako-Gourma, située au centre Sahel à cheval entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, reposent sur des systèmes de production différents, quoique complémentaires. Les rapports entre ces groupes ont alterné des périodes de paix et de conflits.
- La région est confrontée à une conflictualité multidimensionnelle. Il serait réducteur de la ramener exclusivement à sa dimension socioprofessionnelle voire inter ou intracommunautaire, ou encore à l'exacerbation de la violence armée liée à la présence et l'intervention des groupes « djihadistes ».

- En matière de réponses, la multiplicité des organes et, dans certains cas, le manque de clarté quant à leur rôle constituent les principaux obstacles à leur efficacité. Les réponses locales pour gérer les conflits sont principalement limitées par le manque de moyens financiers pour occuper le terrain, mais également par l'absence d'articulation avec le système judiciaire qui ne s'appuie pas suffisamment sur leur travail.

La présente note est le fruit d'une analyse croisée de la conflictualité locale menée par l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité (OCGS) dans le cadre d'un projet de recherche sur les conflits locaux dans la région du Liptako. L'analyse s'est attelée à rappeler le contexte, à faire une cartographie des conflits avec un point sur les causes tant structurelles que conjoncturelles et enfin, à présenter des mécanismes traditionnels de gestion des conflits comme une voie nécessaire pour promouvoir une approche de l'eau comme un facteur de paix.

---

## I Contexte

La région du Sahel est sujette à une instabilité grandissante depuis les insurrections armées qui ont éclaté au nord du Mali en 2012 et au Nigeria en 2009. Les violences armées se sont depuis propagées aux États voisins dans la bande sahélienne et menacent de s'étendre sur une portion grandissante des États du Golfe de Guinée. Un ensemble fragmenté de groupes armés non étatiques exploitent désormais à leur avantage la faible présence de l'État, les tensions locales qui se cristallisent autour de l'accès et le contrôle des ressources naturelles, notamment l'eau, les pâturages et les terres arables.

La sécurité humaine des populations du Sahel est ainsi menacée tant dans sa dimension physique à travers les violences armées et que dans sa dimension économique, à travers le manque de perspective professionnelle d'une part croissante de la population. Celle-ci n'a d'autre choix que l'exode rural, la migration clandestine ou de prendre les armes soit pour s'assurer un revenu, soit pour protéger son intégrité et ses biens contre des attaques. Pour faire face à ce contexte d'insécurité économique et physique, les États de la région et leurs partenaires ont articulé une réponse autour d'un lien sécurité et développement, tel que porté par le G5 Sahel et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). Bien qu'il soit reconnu qu'il n'existe pas de solution militaire à la situation, la mise en œuvre de ce lien est dominée par le volet sécuritaire.

Par ailleurs, l'enjeu de l'eau et de la sécurité hydrique des populations du Sahel ne semble pas être au centre des préoccupations. L'eau constitue pourtant une ressource essentielle pour la survie des populations, la viabilité de leurs activités socioéconomiques et leur résilience aux impacts du changement climatique. Dans le contexte aride du Sahel, l'eau est la clé d'accès aux ressources naturelles. La modification de son cycle tant pour des raisons environnementales qu'en raison d'impacts liés à des projets de développement, a pour effet de perturber les équilibres entre les différents groupes socio-professionnels qui composent la population sahélienne. Plus que des enjeux techniques, la sécurité hydrique passe avant tout par des processus de cadre de concertation politique capable de gérer des différends.

La région du Liptako-Gourma, située à la frontière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, est particulièrement touchée par la violence en raison d'une intensification des conflits locaux, qui ont des conséquences sur la cohésion sociale et sur le plan humanitaire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, au moins 400 personnes ont trouvé la mort dans des affrontements communautaires au Burkina Faso et au Mali. Mais, outre leur coût humain, ces conflits ont entraîné le déplacement de milliers de personnes. À titre d'exemple, à la date du 30 septembre 2019, le Mali enregistrait 187 139 personnes déplacées, en particulier dans la région de Mopti. Le Burkina Faso dénombrait, à la date du 8 octobre 2019, 486 000 déplacés internes répartis.

Cette intensification de la violence au niveau local est à la fois le résultat de facteurs structurels de vulnérabilité, et d'éléments déclencheurs, qui se

Figure 1: Incidents et victimes au Burkina Faso, au Mali, et au Niger du 1er janvier 2012 au 15 septembre 2019

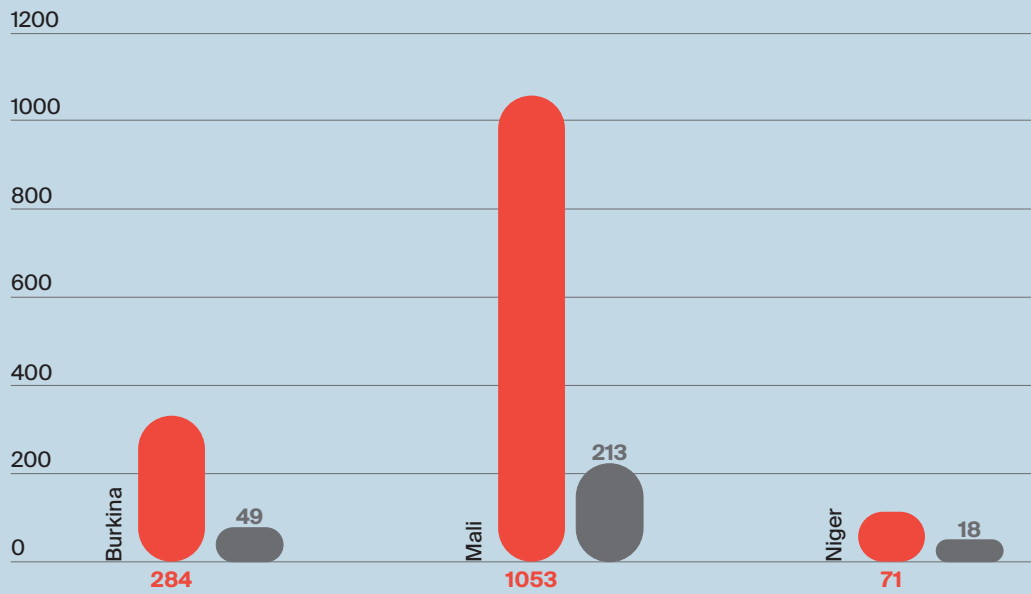
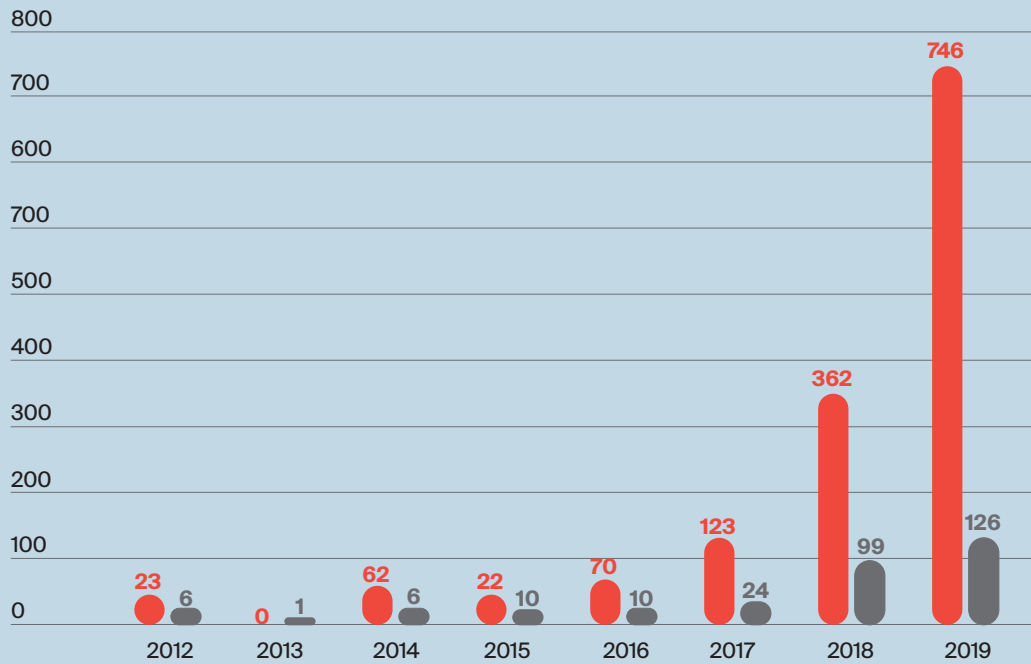


Figure 2: Évolution des incidents et victimes dans le Liptako-Gourma (entre le 1er janvier 2012 et 15 septembre 2019)



Légende

- Nombre de victimes
- Nombre d'incidents

Source

Informations traitées à partir des données disponibles sur le site de l'ACLED.



Figure 3: Situation de la violence liée aux conflits locaux au Burkina Faso (2012 - 2019)

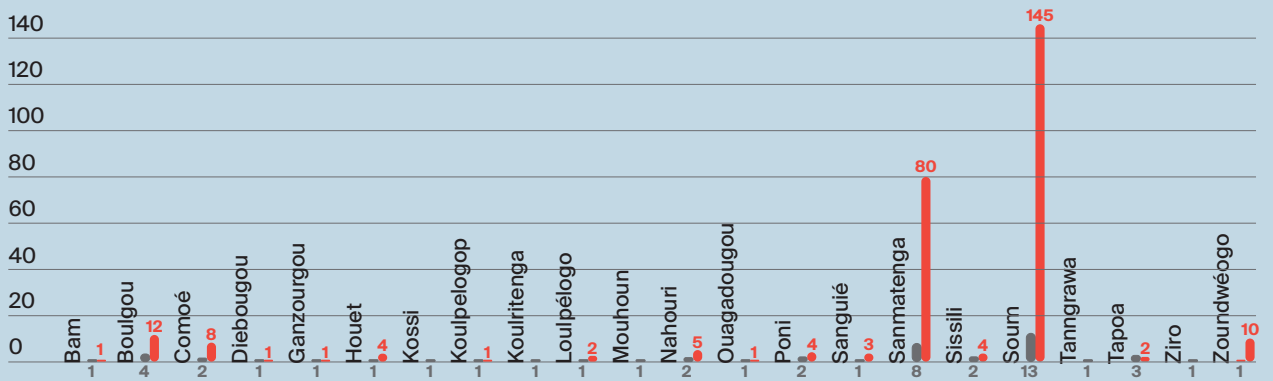


Figure 4: Situation de la violence liée aux conflits locaux au Mali (2012 - 2019)

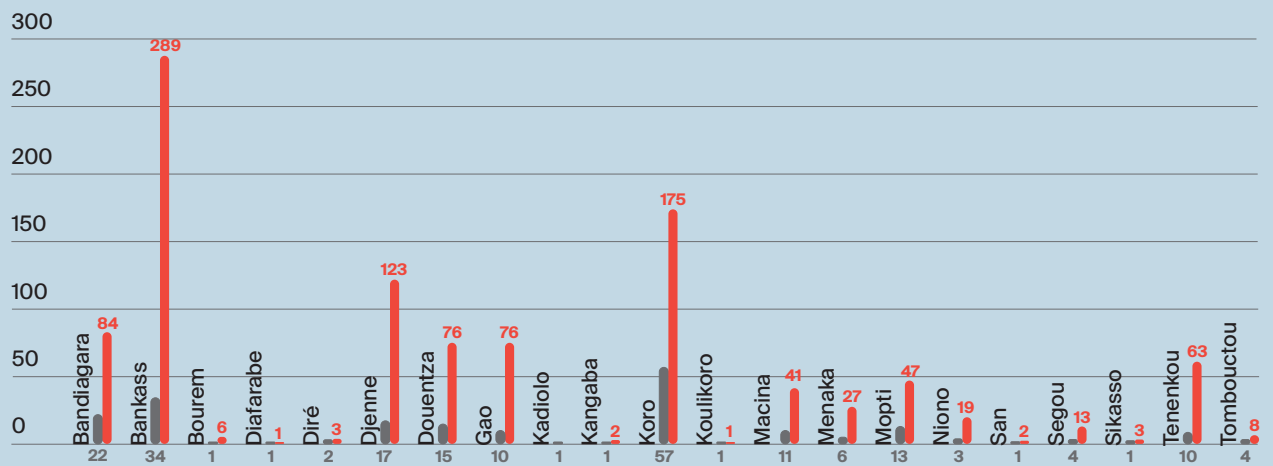
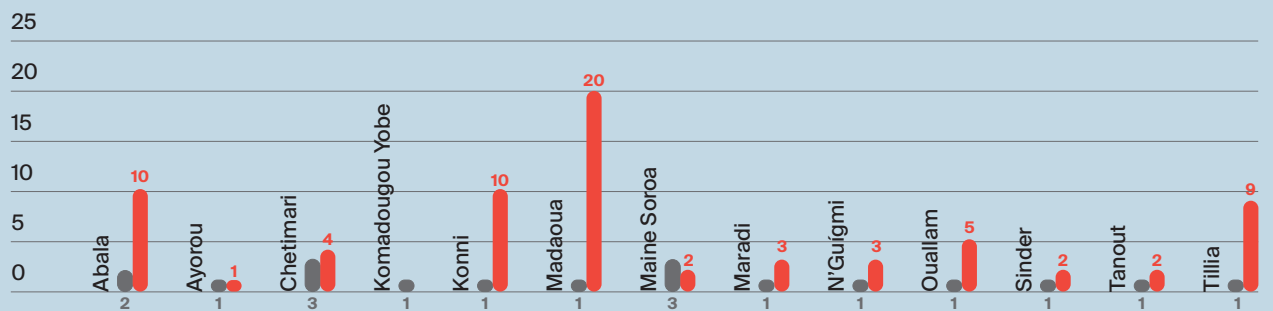


Figure 5: Situation de la violence liée aux conflits locaux au Niger (2012 - 2019)



Légende

● Nombre de victimes      ● Nombre d'incidents

Source

Informations traitées à partir des données disponibles sur le site de l'ACLED

sont progressivement mis en place dans la région au moins depuis la crise politique et sécuritaire de 2012 au Mali. Le Liptako-Gourma est une zone de transhumance. La région est affectée par la diminution des aires de pâturage liée à l'exploitation des terres agricoles et la raréfaction de l'eau et des ressources fourragères. L'insécurité grandissante, qui accroît le déplacement et la vulnérabilité des populations, contribue à alimenter les tensions entre groupes socioprofessionnels. En plus de ces tensions autour de l'accès aux ressources naturelles, les violences sont liées à des luttes de pouvoir, à des velléités de reconfiguration politique et sociale, et à des désaccords entre l'État et certaines communautés.

Au Mali, un processus de paix avait pourtant été engagé avec les parties au conflit présents dans le nord du pays, où avait débuté la crise sécuritaire. L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a été signé en 2015 entre l'État malien et la Coordination de mouvement de l'Azawad, regroupant les groupements politiques séparatistes ayant initié l'insurrection armée de 2012. Cet accord prévoit une feuille de route visant à instaurer une plus grande autonomie des régions dans la gestion des ressources et des politiques de développement. Malgré cet accord, les violences armées se sont poursuivies et intensifiées dans le Mali puis dans les pays limitrophes. Deux raisons peuvent être mises en avant dans ce contexte : d'une part le dialogue politique a exclu les groupes armés dit « djihadistes », dont les autorités nationales et leurs partenaires estiment les revendications politiques comme n'étant pas négociables. Ces groupes ont su élaborer des stratégies de déstabilisation armée en s'ancrant durablement dans le tissu social de la région ; d'autre part, le processus de paix d'Alger n'a pas pris en compte les dynamiques conflictuelles à l'œuvre au niveau local, qui se sont exacerbées avec notamment la diffusion des armes dans la région.

Ainsi, les incidents dans la région du Liptako-Gourma, qui étaient sporadiques entre 2012 (un incident enregistré) et 2016 (6 incidents enregistrés), se sont exponentiellement accrus depuis 2017 avec 19 incidents par an. En 2018, 89 incidents ont été

enregistrés et 89 autres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 septembre 2019, soit une augmentation quintuplée par rapport à 2017<sup>1</sup>.

De janvier 2012 à la date du 15 septembre 2019, plus de 1 408 civils ont été tués au cours de 280 incidents. Au Mali, la situation s'est dégradée à partir de 2015. En 2016, 19 incidents ayant occasionné la mort de 44 civils ont été recensés. En 2018, 343 personnes ont été tuées au cours de 89 incidents. Au Burkina Faso, on assiste depuis 3 ans à une augmentation des affrontements au niveau local. Entre 2012 et 2016, le pays a connu plus de 11 incidents liés aux conflits locaux ayant fait plus de 27 victimes.

Les pays du Sahel en général ont été très exposés aux effets du changement climatique. Les périodes de grande sécheresse qui les ont affectés (1972-1973, 1983-1984) ont eu des conséquences dévastatrices sur plusieurs régions du Liptako-Gourma. Les crises alimentaires intervenues entre 1970 et 2005 (1970-1980, 2000-2001, 2002-2003 et 2004-2005) correspondent aux périodes de déficit pluviométrique, d'inondations ou d'attaques acridiennes, ce qui témoigne de la forte vulnérabilité de la production aux aléas climatiques.

Bien que les sécheresses à répétition entraînent des stratégies d'adaptation des pratiques productives<sup>2</sup>, il n'en reste pas moins qu'elles ont engendré un bouleversement socioéconomique dans toute la bande sahélienne touchant ainsi le Liptako-Gourma. À titre d'exemple, la région de Mopti – densément peuplée et en général abondamment irriguée – a été confrontée à une baisse de la production agricole (effondrement de la production céréalière, base de l'alimentation) et de la pêche ainsi qu'à une décimation du cheptel. La croissance annuelle moyenne de la production céréalière totale est passée de 6,2 % au début des années 1980 à 4,5 % vers la fin de cette décennie. La production piscicole, de 87 000 tonnes par an au cours de la décennie 1970-1980 a chuté à 37 000 tonnes par an au début des années 1980<sup>3</sup>. L'analyse du bilan céréalier sur les dix années au Mali, faite par le Programme alimentaire mondial, montre que la couverture des besoins dépend des aléas climatiques. Durant la période 2006-2007 à 2015-2016, les zones étudiées ont connu en moyenne un

1

Les informations traitées à partir des données disponibles sur le site de l'ACLED.

2

Les agriculteurs face aux sécheresses : adaptation des pratiques et impacts environnementaux : étude à travers l'exemple du bassin versant du Lemboulas (Bas-Quercy, Midi-Pyrénées) - Bénédicte Veyrac-Ben Ahmed.

3

Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural / Programme RuralStruc Mali - Phase I - JUILLET 2007

déficit brut de production une année sur trois pour le riz local<sup>4</sup>. Cette fréquence augmente à une année sur deux en moyenne pour les céréales sèches.

La péjoration des conditions climatiques a diminué considérablement la superficie des terres arables au niveau du delta central du Niger (30 000 km<sup>2</sup> en 1960 contre 5 000 km<sup>2</sup> en 1980). L'augmentation de la durée de la saison sèche, combinée à sa rigueur, a induit une réduction toujours plus importante des zones de pâturage. D'une part, ces facteurs contraignent les éleveurs à migrer continuellement vers de nouveaux espaces, provoquant des dégâts sur les espaces agricoles. D'autre part, les agriculteurs ont tendance à étendre les surfaces arables et à développer leurs activités dans des zones initialement consacrées à la divagation du bétail afin d'augmenter leurs productions. Le caractère extensif de l'agriculture dans ces zones a alors engendré un grignotement progressif des zones pastorales par les agriculteurs. Selon une étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la Direction nationale de l'agriculture au Mali, conduite en 1999, les superficies cultivées au Mali progressent au rythme de 4,5 % par an. Ainsi, les tensions entre éleveurs et agriculteurs se multiplient et prennent parfois une coloration interethnique.

En plus des aléas climatiques, la région du Liptako-Gourma, comme l'ensemble du Sahel, fait face à une démographie en forte croissance. Deux dimensions sont à prendre en compte : le solde des naissances et décès d'une part, et les migrations d'autre part. Les données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies indiquent que les taux de croissance démographique dans la région figurent parmi les plus élevés au monde, soit 2,87% pour le Burkina Faso 2,99.

Dans les trois pays, le taux de fécondité dépasse la moyenne ouest-africaine, qui est estimée en 2019 à 5,18 enfants par femme avec respectivement 5,23 enfants par femme au Burkina Faso, 5,92 enfants par femme au Mali et 6,95 enfants par femme au Niger. Il est à noter cependant que l'indice de fécondité est en diminution constante depuis le début des années 1980 lors desquelles il était respectivement de 7,17 au Burkina Faso, 7,15 au Mali et 7,9 au Niger. A l'instar du continent africain, il est projeté que la démographie de ces pays se stabilise à l'horizon 2100. Ceci dépendra cependant des capacités des États à améliorer le niveau de vie des populations en assurant des services de base, notamment à l'accès à l'eau, à l'assainissement, à la santé et à l'éducation et en développant des formes d'économie inclusive.

Face à ce défi démographique, les besoins alimentaires, principalement portés sur les cultures céréalières, sont élevés et reposent actuellement essentiellement sur les capacités des populations à assurer leur propre production. Cette forte demande implique, avec la pratique d'une agriculture extensive, la disponibilité de nouvelles terres de production qui conduit souvent à des tensions entre éleveurs et agriculteurs. Les pressions démographiques entraînent l'érosion des sols, la réduction des espaces de pâturage et renforcent la compétition autour des terres arables. La gestion des ressources en eau se présente comme un élément stratégique pour assurer la sécurité alimentaire des populations et la résilience des économies locales.

Le développement des infrastructures hydrauliques et des pratiques de gestion des écosystèmes favorisant la régénération des sols et leurs capacités de rétention de l'eau sont des éléments centraux d'adaptation au changement climatique au sein d'un ensemble plus large de mesures sectorielles. Afin que des actions de développement contribuent à la sécurité humaine, il est cependant essentiel de considérer les dynamiques conflictuelles et les mécanismes de gestion des conflits capables d'y répondre en vue de restaurer des équilibres entre les divers groupes socioprofessionnels.

---

## II Aperçu des conflits dans la région

Les dynamiques conflictuelles dans cette région sont multidimensionnelles. Les conflits deviennent également de plus en plus complexes et sont exploités à la fois par les milices et les groupes extrémistes violents. Les luttes de pouvoirs locales, le repli identitaire, l'accès facile aux armes, et les compétitions autour des ressources naturelles dont l'accès est déterminé par l'eau, limitées dans la zone, sont devenus sources de divisions et de violence au sein des communautés et entre elles.

Ainsi, au cours des dernières années, l'inaccessibilité aux ressources, notamment l'eau, s'ajoute à une pénurie déjà existante dans le centre du Sahel. Ainsi, cela a créé des tensions entre éleveurs et agriculteurs dans l'accès et la gestion des

<sup>4</sup>

Source. Évaluation des marchés alimentaires dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. Opportunités et pertinence de mise à l'échelle des transferts monétaires – PAM – Avril 2017 <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp292228.pdf>

points d'eau notamment. Cette situation a contribué à exacerber les conflits socioprofessionnels historiques, plongé la région dans un cycle de violence communautaire et la généralisé le phénomène de groupes d'auto-défense et de milices armées; des milices et groupes d'autodéfense se réclamant de la protection des communautés. Ceux-ci attaquent les villages et ne font aucune distinction entre combattants, femmes et enfants dans l'usage de la violence.

Les conflits locaux constatés sur le terrain peuvent prendre la forme de conflits intra ou inter communautaires, ou encore de litiges qui opposent les populations aux autorités administratives ou traditionnelles. En outre, ce sont parfois davantage des groupes socioprofessionnels (agriculteurs-éleveurs, agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-orpailleurs, chasseurs-gardes forestiers, etc.) qui s'affrontent. Plusieurs catégories de conflits émergent de l'analyse mais dans le cadre de la présente note, l'accent est mis sur la celle qui est liée aux compétitions autour des ressources dont l'eau.

Dans la plupart des localités au nord du Mali, au Niger ainsi que dans le Gourma centre (Mali-Burkina-Niger), où le manque d'eau est chronique, les rivalités pour l'accès et le contrôle des pâturages ainsi que des points d'eau sont endémiques. Chaque acteur tente d'exercer un contrôle en excluant, dans certains cas, les autres. Du fait de la rareté des ressources et de leur gestion parfois exclusive dans de nombreuses localités, la compétition se traduit par des affrontements de plus en plus violents qui impliquent souvent des groupes armés non étatiques.

Les effets combinés des aléas climatiques, de la forte croissance démographique et de la pression qui en résulte sur les terres ont eu des effets durables sur les systèmes locaux de production. L'équilibre et la complémentarité qui régnaient autrefois entre les principaux systèmes de production – l'agriculture, l'élevage et la pêche – ont été bouleversés par l'amenuisement progressif des ressources et la convoitise de différents groupes socioprofessionnels.

Certaines communautés de pasteurs, autrefois essentiellement nomades, ont commencé à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture et l'élevage extensifs, aggravant la pression sur des terres déjà fragilisées par un climat incertain. Inversement, certaines communautés agraires ont diversifié leur revenu en pratiquant l'élevage. Par ailleurs, les tensions et conflits sont également répandus entre divers groupes d'agriculteurs ainsi

qu'entre divers groupes d'éleveurs. Cela rend compte du fait que les tensions entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas de l'ordre d'une confrontation entre deux corporations organisées mais sont une facette d'une problématique plus générale de compétition des ressources entre différents groupes socioprofessionnels. Ces catégories socioprofessionnelles sont mouvantes dans la durée en fonction des stratégies d'adaptation de leurs membres qui visent à sécuriser des niches économiques dépendantes d'accès aux ressources naturelles et aux filières d'écoulement des produits.

Dans ce contexte, il est risqué d'attribuer exclusivement la croissance de la violence locale aux djihadistes souvent qualifiés de « terroristes ». Certes, les djihadistes exploitent des clivages au sein de communautés rivales, à l'image du conflit qui oppose des Peuls et des Daoussahaq à la frontière entre le Mali et le Niger, dû en partie à l'accès aux ressources naturelles et au vol de bétail. Dans ce conflit, l'EIGS, avant lui le MUJAO, exploite les frustrations des Peuls en leur offrant une protection contre des Daoussahaq. Ces derniers sont accusés d'instrumentaliser le soutien dont bénéficierait le MSA (majoritairement composé de Daoussahaq) de la part des Forces armées maliennes, nigériennes et françaises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

En prenant parti pour l'un des acteurs du conflit, les groupes terroristes peuvent recruter plus facilement et étendre leur influence en exacerbant une situation conflictuelle déjà complexe et en tirant profit pour mieux asseoir leur présence. Toutefois, les résultats de cette analyse démontrent que la posture des groupes face aux conflits locaux varie en fonction des contextes.

Dans certaines localités, les jihadistes jouent le rôle d'arbitre entre les groupes socioprofessionnels. Il y a en outre des circonstances où les groupes armés adoptent une position de non-ingérence, mais leur présence dissuade les parties au conflit et suffit à calmer momentanément les tensions. La présence ou l'activité des djihadistes permet ainsi de contribuer à réduire l'intensité des antagonismes à travers le gel des tensions. Les données recueillies révèlent que la position des groupes extrémistes violents par rapport aux conflits locaux varie. Leur attitude semble être influencée par plusieurs paramètres dont leurs capacités (force et moyens), leurs objectifs (volonté d'implantation, d'accroître leur base de recrutement, etc.), leur sociologie (leurs membres) et la sociologie de la zone de conflit.



### III

## Les différents mécanismes traditionnels de gestion des conflits autour de l'eau

La problématique de l'accès à l'eau est récurrente dans la région. L'un des facteurs qui contribue à l'exacerbation des violences dans le cadre des compétitions autour de l'eau est la difficulté d'accès. Des situations conflictuelles les plus courantes aux plus exceptionnelles dans le cadre des compétitions autour de l'eau ont été historiquement gérées par des mécanismes traditionnels de gestion des conflits fondés sur une expertise coutumière. Par le passé, les conflits étaient pour la plupart réglés par le biais de mécanismes communautaires, y compris les autorités traditionnelles. Ces mécanismes sont maintenant dysfonctionnels à la suite des déconstructions des ordres sociaux (amplifiées par la crise depuis 2012).

Ces moyens de gestion des conflits ont été utilisés autant dans les conflits de groupes que dans les litiges entre particuliers. Ces gestions s'articulent principalement autour des gestionnaires des ressources dont la juridiction diffère de celle des chefs traditionnels dans certains terroirs. Dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali par exemple, les Jowro, « maîtres des pâturages », issus de la noblesse peule Riambé, sont depuis l'époque de l'empire théocratique de la Dina, responsables de définir les règles d'exploitation des ressources pastorales, agricoles et halieutiques et donc de gérer les conflits qui en découlent.

Selon des témoignages recueillis au Niger, dans la région de Tahoua, lorsqu'un incident se produit, il est géré par les leaders locaux qui déterminent s'il peut dégénérer en conflit. « En cas de conflit opposant des ethnies, les communautés ont recours aux sages, aux leaders, aux marabouts et les parties prenantes sont convoquées. Après que les parties impliquées ont donné leurs versions des faits, elles sont priées de s'excuser et de se pardonner mutuellement à travers la conciliation »<sup>5</sup>. Néanmoins, les acteurs locaux n'ont pas recours à l'arbitrage. « La parole des leaders religieux est respectée par tout le

monde parce que considérée comme sage compte tenu qu'elle se base sur les textes religieux. Lorsque les autorités locales estiment que la résolution du conflit dépasse leur compétence, elles font alors appel aux autorités administratives (gouverneur, préfet, opérateur économique...) et non à la justice étatique »<sup>6</sup>.

D'une part, des acteurs traditionnels tels que les chefs de village, de canton, de tribu, de groupement usent des mécanismes de conciliation, d'arbitrage, des réparations et des sanctions (sauf dans le cas du Niger où les sanctions ne sont pas appliquées). Ils sont confrontés à certains défis dans la mise en œuvre de ces mécanismes. Par exemple, dans certains cas, l'une ou plusieurs des parties peuvent refuser de respecter les décisions qui sont prises. Ces acteurs ont donc un pouvoir de coercition limité.

D'autre part, une deuxième catégorie d'acteurs traditionnels gère des aspects plus spécifiques liés à l'utilisation des ressources à la disposition des populations. Il s'agit notamment du chef de la terre (en charge de la gestion des conflits fonciers), du chef des bourgoutières ou Djowro au Mali (en charge de la gestion des pâturage) ainsi que du maître de l'eau (en charge de la gestion les points d'eau tels que les fleuves et rivières).

Ces acteurs ont recours à des méthodes coutumières d'arbitrage, de sanctions et de réparations lorsque les communautés locales les sollicitent en cas de litiges. Cependant les mécanismes qu'ils utilisent présentent également des limites dont le refus d'une ou plusieurs des parties de respecter les décisions prises.

Parmi les acteurs traditionnels on compte également le maître des fétiches. Dans plusieurs communautés, le recours aux fétiches est le dernier recours car les solutions sont empreintes de mysticisme et souvent les réponses sont radicales. Cependant le recours aux fétiches présente aussi une limite dans le sens où seuls ceux qui y croient peuvent s'y soumettre.

Enfin, parmi les acteurs traditionnels, les hommes de caste (griots, forgerons) qui sont présentés comme les gardiens de la tradition, contribuent à faciliter le dialogue entre les parties en conflit. Ils jouent principalement des rôles de conciliateurs et de facilitateurs. Une de leurs

<sup>5</sup> Propos d'un acteur communautaire au Niger.

<sup>6</sup> Idem

fonctions dans la société est le maintien de la paix et la cohésion sociale. Ils permettent la réconciliation entre individus dans le cadre de règlement de différends mais interviennent également lors des conflits entre communautés.

Au Niger, l'État a délégué une part de responsabilité au niveau local aux chefs coutumiers en dehors des autres structures du monde rural (organisations paysannes). Les premiers responsables en cas de litige sont les chefs coutumiers qui gèrent les conflits via la conciliation. Si la situation dépasse le niveau du village, elle est abordée au niveau du canton par le chef de canton. Le chef de village appelle les deux parties en conflit qui font l'objet du litige. En cas d'accord entre les parties, le chef du village fait un procès-verbal de conciliation qui sera signé par les protagonistes en conflit et transmis au chef de canton.

Au niveau local, les cadis et les imams jouent également un rôle important dans la gestion des litiges dans les communautés. Ces acteurs religieux s'appuient sur les textes religieux (droit musulman, jurisprudence) pour concilier et arbitrer les parties en conflit. Toutefois, leur champ d'action est limité aux croyants et à ceux qui acceptent de se soumettre. Ils ne peuvent agir que lorsqu'ils sont saisis et ils ne peuvent pas intervenir en cas de meurtre par exemple.

Parmi les acteurs religieux, on note aussi le rôle que jouent les prêtres et les pasteurs. Ils se basent également sur les textes religieux pour concilier et arbitrer. Dans le nord du Burkina, ces acteurs sont parfois les cibles des groupes armés dits djihadistes qui les soupçonnent de coopérer avec l'État en tant qu'agents de renseignement. Ce ciblage constitue un défi et une limite dans leur capacité de gestion des litiges. Il est important de noter que les représentants ecclésiastiques ne sont pas les seuls à être ciblés, plusieurs leaders religieux musulmans sont aussi victimes des assassinats ciblés des groupes extrémistes toujours pour les mêmes raisons.

En outre, les responsables religieux, que sont les marabouts, les cadis et certains responsables religieux animistes, dans certaines localités, peuvent également être sollicités dans les conflits de chefferie, de proximité, intra ou intercommunautaires. Au Niger par exemple, selon un sociologue rencontré par l'OCGS, « il convient de distinguer, d'une part, la justice coutumière dans laquelle le cadi joue un rôle important pour la communauté musulmane et,

d'autre part, la justice coutumière azna/arna dans laquelle une pierre sacrée (tunguma) ou encore un génie (uwal gona) jouent un rôle tout aussi majeur. » Cependant, il est souvent difficile de tracer la limite entre le droit moderne et le droit traditionnel, d'une part, et entre le droit traditionnel et le droit musulman, d'autre part.

---

## IV Pistes de réflexions (Comment l'eau peut être facteur de promotion de la paix)

Le désir de conquête ou les rivalités créées autour de l'accessibilité de l'eau sont sans conteste des défis majeurs pour la région mais, l'eau peut-être également un facteur de paix et de sécurité. Pour cela, les politiques publiques des États doivent contribuer à la mise en place de dispositifs hybrides, ayant pour ambition de combiner mécanismes traditionnels et modernes de gestion des conflits, et jouant d'une sorte de pluralisme juridique. La réflexion qui devra sous-tendre une telle approche repose sur une meilleure compréhension des dynamiques locales.

Le conflit malien de 2012 a provoqué le départ de l'administration de vastes territoires ruraux. L'impact de ce conflit sur les pays voisins a entraîné une dynamique similaire au Burkina Faso et, dans une moindre mesure, au Niger. Depuis, livrées à elle-même, les communautés luttent pour leur survie sur de nombreux fronts : économique avec la raréfaction des ressources naturelles aggravée par les aléas climatiques, identitaire alors qu'elles sont courtisées par les gouvernements et les groupes armés, et sécuritaire au vu des manquements d'une force publique submergée.

Il importe en effet d'analyser ces conflits dans le contexte plus large des dynamiques sociales et des enjeux sécuritaires de la région. À cet égard, les tentatives de les réduire exclusivement à leur dimension socioprofessionnelle, voire inter ou intracommunautaire, ou à l'exacerbation de la violence armée liée à la présence et l'intervention des groupes djihadistes, ne contribuent pas à une compréhension exhaustive de la conflictualité multidimensionnelle en présence.

La résurgence de la violence liée aux conflits locaux dans le Liptako-Gourma représente certes une menace, mais elle offre aussi des opportunités. En engageant un dialogue politique avec les communautés, en reconnaissant leur rôle fondamental dans la construction de la société, en les impliquant dans le nécessaire débat sur les modèles de gouvernance, les États peuvent transformer une dynamique conflictuelle en un vecteur de changement systémique, relever les défis structurels auxquels ils sont confrontés, coordonner leurs politiques envers les communautés transfrontalières et nomades, rapprocher le centre et la périphérie, et, plus fondamentalement, renégocier le pacte/contrat social qui sert de base à la paix et à la cohésion nationale.







---

# Chapitre 10

**La sentinelle de l'eau  
et de la paix – en quête  
d'eaux plus calmes**

---

# Introduction: les médias en tant que nœud de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix

---

Nous examinons, dans ce chapitre, la contribution des médias au cours des douze derniers mois en tant que « nœud » de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Nous présentons certaines observations préliminaires concernant les tendances émergentes observées dans les médias, et qui pourraient définir des pistes de recherches complémentaires dans le futur.

« The Water Diplomat » (TWD)<sup>1</sup>, lancé en août 2019, est une ressource mensuelle gratuite d'actualités et de renseignements publiée par OOSKAnews, en partenariat avec le Geneva Water Hub (GWH). Distribuée chaque mois par courriel, cette revue fait partie d'une plateforme médiatique qui a été développée en vue de sensibiliser le public aux affaires courantes concernant les défis hydropolitiques ainsi qu'aux solutions émergentes permettant de les surmonter. Dans sa couverture, TWD met l'accent sur les recoupements entre l'eau, la paix, les conflits et la diplomatie. En tant que nœud de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP) et du GWH, « The Water Diplomat » alimente sa capacité d'analyse et le partage des connaissances. TWD cherche à permettre au public de mieux comprendre les enjeux de la prévention et de la réduction des conflits liés à l'eau et à accroître la visibilité des questions hydropolitiques et de l'engagement hydrodiplomatique.

1

Pour un abonnement gratuit au « The Water Diplomat » ou pour toute question, veuillez envoyer un courriel à l'adresse : [info@waterdiplomat.org](mailto:info@waterdiplomat.org)

## Les médias en tant que voix sociétale sur l'eau et la paix

La sensibilisation du public et son engagement aux côtés des responsables politiques ainsi qu'auprès des acteurs influençant les politiques sont essentiels à l'accomplissement des objectifs de Blue Peace. Les médias, notamment les médias d'information, jouent un rôle primordial en attirant l'attention du monde entier sur les questions liées à l'eau, en stimulant le débat public et en contribuant à des dialogues constructifs. Les médias peuvent faire office de « courtiers » des connaissances, en jetant des ponts qui facilitent les flux de nouvelles informations, en changeant les récits en faveur de la collaboration, et en sensibilisant davantage à notre dépendance commune à l'égard des ressources partagées, plutôt que de considérer les conflits autour de l'eau comme un jeu à somme nulle<sup>2</sup>. Par exemple, la façon dont la société perçoit le réseau de parties prenantes impliquées dans les conflits repose largement sur les informations que diffusent les médias de masse<sup>3</sup>. Bien entendu, la couverture des conflits implique certains risques : le travail des médias peut être victime d'une « articulation sélective », car les organes de presse peuvent être amenés à couvrir des situations, des parties prenantes ou des facteurs de conflit spécifiques plutôt que d'autres<sup>4</sup>. Il est possible d'atténuer ces risques au travers d'un éventail de mesures telles que la pluralité, l'adoption d'une approche multidisciplinaire, la représentation d'une diversité de parties prenantes et une focalisation accrue sur les découvertes scientifiques<sup>5</sup>.

La fourniture d'informations par le biais des médias est essentielle pour assurer la participation du public aux débats et l'engagement des décideurs<sup>6</sup>. Dans le domaine de la gouvernance de l'eau, les médias constituent une importante plateforme pour discuter des règles régissant l'accessibilité et le contrôle de l'eau, problèmes qui sont au cœur de l'enjeu sécuritaire dans ce domaine. C'est à travers les médias que le public est sensibilisé au rôle de l'eau dans les conflits armés, à l'application du droit international sur l'eau ou aux procédures de coopération internationale dans le domaine de l'eau. Chaque article de TWD apporte plus de clarifications sur les complexités de la gouvernance de l'eau. Le rôle de ce média est donc important, car la couverture des conflits autour des ressources naturelles dans les médias grand public est encore très limitée, bien qu'elle semble s'étendre peu à peu.

### « The Water Diplomat » en tant que nouvelle voix pour l'eau et la paix

Ainsi que nous le décrivons plus en détail ci-dessous, « The Water Diplomat » s'est récemment engagé dans cet espace, en tant que « nœud » de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Il couvre le monde très dynamique et changeant de la diplomatie de l'eau, avec parfois des résultats surprenants et inattendus. Par exemple, malgré les prévisions selon lesquelles 2020 serait une année où le discours public se focaliserait de plus en plus sur l'eau et le changement climatique, des problèmes plus urgents tels que la pandémie de COVID-19 ont réorienté le débat pour souligner l'importance de l'hygiène corporelle, domestique et publique.

<sup>2</sup> Nicol, A. et Nair, N., 2021: « Beyond Politics: Knowledge Bridge in the Indus Basin ». Dans Dewedar, R., 2021: « Water conflicts and cooperation: a media handbook ». Oxfordshire: CABI

<sup>3</sup> Reyes Garcia, V., Andrés-Conéjero, O., Fernández-Llamazares, A., Diaz-Reviriego, I. et Molina, J., 2019: « A road to conflict: stakeholders and social network analysis of the media portrayals of a social environmental conflict in Bolivia ». Dans: *Society & Natural Resources* 32 (4): 452-472.

<sup>4</sup> Hamelink, C., 2011: « Media and conflict: escalating evil ». Taylor et Francis, p. 32

<sup>5</sup> Fantiti, E., 2021: « The Minister, the Prophet and God's Eye: Scientists voices in media reporting » dans: Dans Dewedar, R., 2021: « Water conflicts and cooperation: a media handbook ». Oxfordshire: CABI, op. cit

<sup>6</sup> Voir par exemple, Boyle, 2009: « Media use and protest: the role of mainstream and alternative media use in predicting traditional and protest participation ». Dans: *Communication Quarterly* (2009): vol. 57, 1re édition, pp. 1--17.



Entre le lancement de la revue mensuelle en août 2019 et juillet 2020, « The Water Diplomat » a publié 558 articles consacrés à l'hydro-diplomatie. L'encadré 1 ci-dessus présente l'interface permettant l'accès aux articles publiés, telle que présente sur la page d'accueil du site internet.

« The Water Diplomat », en partenariat entre le Geneva Water Hub et OOSKAnews, prépare, regroupe et héberge des articles d'actualités liés aux thèmes couverts dans le rapport 2017 du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix (PMHNEP) intitulé « Une question de survie », qui présente ses recommandations en matière de promotion et d'utilisation de l'eau comme vecteur de la paix.

La structure de la revue reflète les subdivisions des chapitres du rapport du Panel et contient des nouvelles et des informations pertinentes, contribuant à sensibiliser le public aux affaires en cours liées aux défis hydropolitiques à l'échelle mondiale et incitant les lecteurs à s'imprégner du lien entre l'eau, la paix, la coopération et la diplomatie. « The Water Diplomat » fait également partie du mouvement « Blue Peace ».

Une analyse des douze premières publications mensuelles de « The Water Diplomat » (jusqu'en juillet 2020) a été réalisée. Cette analyse contribue à mieux comprendre la prévalence des publications sur les chapitres du rapport « Une question de survie », ainsi que la publication de « domaines d'intérêt » nationaux et régionaux liés au nœud de l'OMEP.

## « The Water Diplomat » : Bilan de la première année

Au cours des 26 premiers mois, « The Water Diplomat » a créé et publié 919 articles d'actualités couvrant divers aspects des affaires en cours intéressant l'eau et la paix<sup>7</sup>. Le spectre de TWD est large : il présente de l'actualité et des articles originaux ; un suivi des médias locaux pour trouver des nouvelles hydropolitiques pertinentes au cours d'un cycle (mensuel) d'actualités donné ; des articles d'opinion rédigés par des experts invités ; du contenu multimédia original, y compris des entretiens vidéo et audio avec des acteurs haut placés dans le monde de l'hydro-diplomatie. Parallèlement à ses publications, TWD a développé – et continue de développer – une fonction de balisage de mots clés qui permet aux chercheurs et aux lecteurs intéressés d'approfondir un sujet spécifique et de rechercher des articles connexes. À mesure que le volume des articles s'accroît, l'application systématique et rigoureuse d'une fonction de balisage de mots clés facilitera les recherches sur des sujets particuliers. La version de la base de données actuelle permet un comptage des fréquences de combinaisons de mots clés, mais elle nécessite toujours un travail d'extraction manuelle pour retirer des informations utiles.



Figure 1: Analyse de la couverture de l'actualité par TWD, d'août 2019 à septembre 2021



Il était prévu, pour la phase suivante de TWD, de réaliser un marquage plus rigoureux et systématique des mots clés (programmée dans le courant de l'année 2021). L'analyse actuelle des articles de TWD provient d'une analyse manuelle, qui devrait être considérée comme une compilation provisoire des connaissances, présentant des indicateurs sur les tendances qui pourraient être utilisées pour des recherches complémentaires, une fois que la base de données contiendra un plus vaste ensemble d'articles ayant fait l'objet d'un balisage systématique selon une méthodologie convenue.

Ainsi qu'il est précisé ci-dessus, les 26 mois d'articles d'actualités sont structurés dans un format qui reflète les chapitres du rapport du Panel, et les articles sont regroupés dans des sections thématiques présentées plus en détail ci-dessous.

La première observation à faire est que, dans une large mesure, les actualités sur l'eau cette dernière année s'inscrivent dans les principaux domaines thématiques et aux sous-sections du rapport de 2017, ainsi qu'aux recommandations de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Cette constatation est positive et montre que la structure du rapport original couvrait un grand nombre de sujets, également couverts par les médias car d'importance, et illustrant combien les praticiens s'intéressent au secteur de l'eau. Une certaine subjectivité existe lorsqu'il s'agit de décrire un article comme couvrant « le droit international et la coopération dans le domaine de l'eau » ou « les nouveaux mécanismes dans l'hydro-diplomatie », ou de classer un nouveau rapport médiatique dans une catégorie, car ces catégories ne s'excluent pas mutuellement. Néanmoins, le classement de chaque article dans les catégories et sous-catégories du rapport du Panel a été correctement effectué, ce qui confirme la logique et la structure générales que « The Water Diplomat » a adoptées comme cadre d'organisation pour ses articles. À un niveau plus désagrégé, certaines sous-catégories ne sont toutefois pas suffisamment bien définies pour faciliter un classement clair et sans ambiguïté. Par exemple, la catégorie « intersectoral issues » (questions intersectorielles) semble être devenue une section « fourre-tout » qui regroupe de nombreux sujets en même temps et qui ne permet qu'une analyse limitée a posteriori.

La deuxième observation à faire est que, comme le montre le graphique à deux anneaux ci-dessus, bien que les principales sections thématiques représentent effectivement les événements actuels dans le domaine de l'eau et de la paix, au niveau des sous-sections, il est apparu clairement que des sujets ont fait l'objet d'une

couverture plus étendue que les autres. Dans le graphique, la taille de chaque section correspond à la proportion d'articles correspondant à cette section au cours de l'année examinée. Ainsi, par exemple, le graphique montre que, dans le domaine du droit international et de la coopération dans le secteur de l'eau – un domaine thématique essentiel en termes de directives normatives sur l'utilisation des ressources en eau partagées – les médias ont accordé une grande attention à la diplomatie de l'eau sous forme de relations (coopération) entre les États par rapport au sujet du droit de l'eau lui-même.

De même, s'agissant de la couverture du thème de l'eau dans les conflits armés, la majorité des articles portait sur l'usage de la force que sur d'autres sujets connexes tels que le droit humanitaire, les victimes de l'usage de la force ou les mécanismes institutionnels pour la paix et la sécurité. Dans la section sur les innovations financières, les mécanismes financiers ont bénéficié d'une couverture plus étendue que les partenariats institutionnels qui soutiennent ces mécanismes.

Cela nous amène à une troisième observation à savoir, le fait que, de par leur nature, les articles d'actualités ont tendance à couvrir plus souvent des « événements » que les mécanismes plus complexes, à l'intérieur du même sujet, qui pourraient éventuellement y apporter des solutions. Ainsi, dans cette section sur l'eau dans les conflits armés, 56 % des articles étaient consacrés à l'usage de la force, et seulement 5 % aux mécanismes de paix et de sécurité. Ainsi que le montre la figure 2 ci-dessous, 98 articles ont couvert l'usage de la force dans des conflits armés et situations de violence, 24 articles ont été consacrés au droit international dans les conflits armés et d'autres situations de violence, 9 articles ont porté sur les mécanismes associés à la paix et la sécurité et 43 articles se sont penchés sur les conflits armés et d'autres situations de violence.

De même, 81 % des articles figurant dans la section sur le droit international de l'eau et la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, couvraient des questions liées aux relations entre États et seulement 19 % portaient sur des questions liées au droit de l'eau. La figure 3 ci-dessous indique que 38 articles couvraient des sujets liés au droit international de l'eau et que 98 articles étaient consacrés aux relations entre États par exemple, la couverture des organisations de bassins transfrontières, leur conception et leur mission, la coopération transfrontière sur les eaux souterraines, et les tensions liées au développement d'infrastructures ou à l'utilisation de l'eau.

Figure 2: Ventilation des articles sur le sujet de l'eau dans les situations de conflits armés  
L'eau dans les conflits armés: fréquence des articles par sous-catégorie

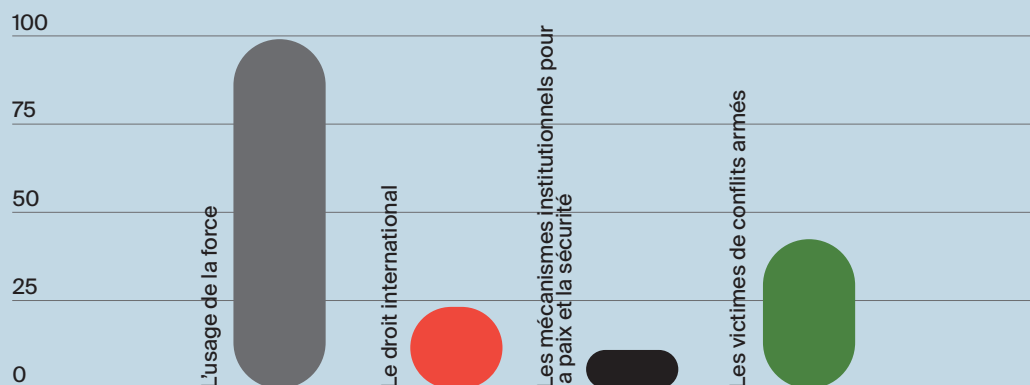


Figure 3: Ventilation des articles portant sur le droit international et la coopération internationale dans le domaine de l'eau  
Le droit international et la coopération internationale dans le domaine de l'eau: fréquence des articles par sous-catégorie

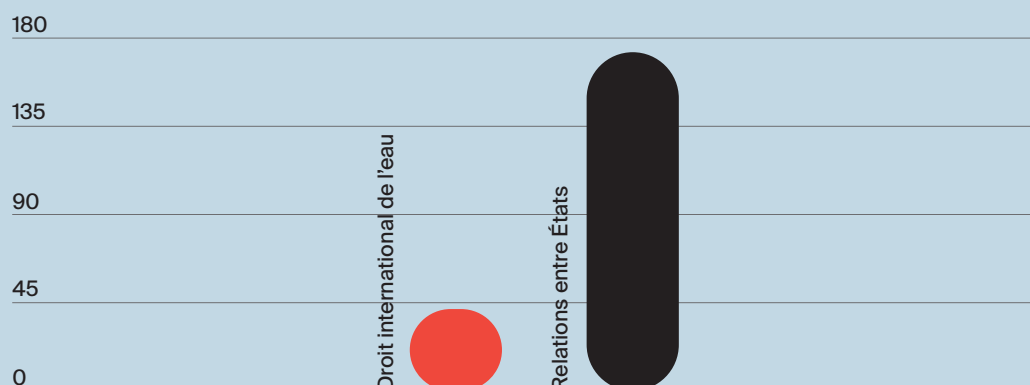


Figure 4: Ventilation des articles sur le sujet « innovations financières »  
Les innovations financières pour la coopération dans le domaine de l'eau: fréquence des articles par sous-catégorie

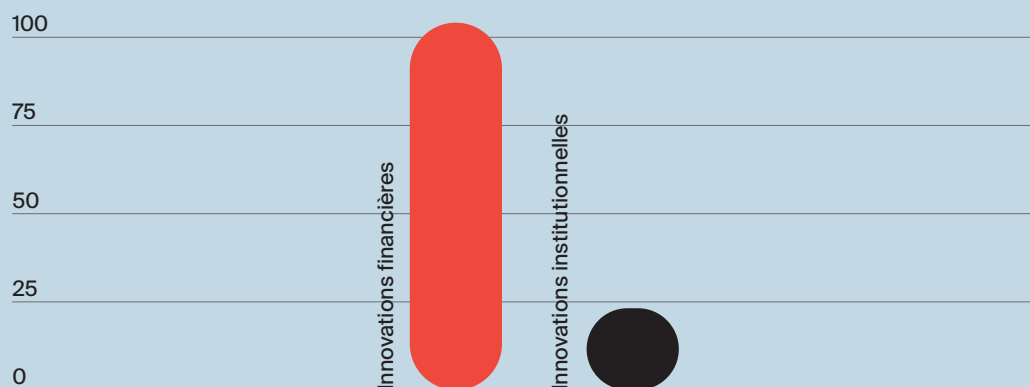
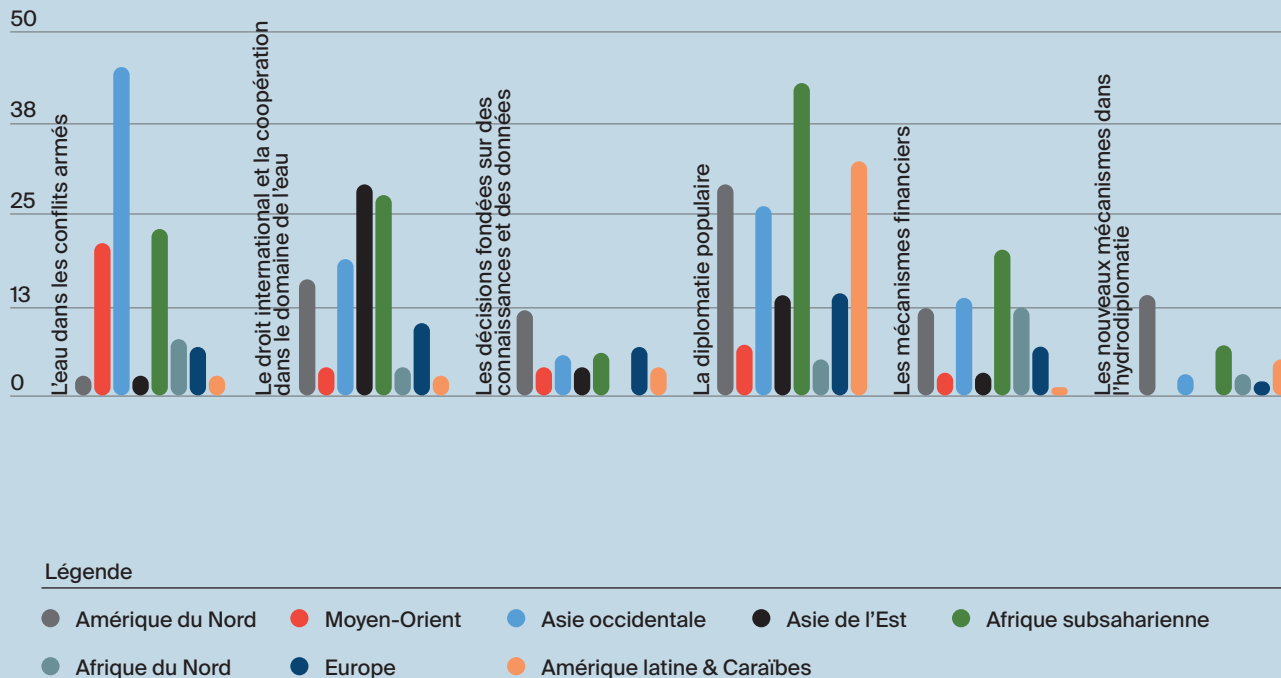


Figure 5: Existence de la couverture médiatique par thème dans les régions  
Fréquences régionales des articles sur divers sujets, par section de TWD



Dans la section sur le financement de la coopération dans le domaine de l'eau, 83 % des articles couvraient l'actualité concernant les innovations financières, tandis que 17 % portaient sur les mécanismes institutionnels qui soutiennent les innovations financières. La figure 4 ci-dessus indique que, dans la section sur les innovations financières pour la coopération dans le domaine de l'eau, 116 articles couvraient des thèmes liés aux innovations financières, et 23 articles étaient consacrés aux aspects institutionnels des financements.

Ces tendances correspondent aux observations faites par Fantini<sup>7</sup> concernant la couverture médiatique du bassin du Nil. Après avoir examiné 980 articles, Fantini a constaté que les journalistes avaient tendance à citer plus fréquemment les politiciens et les représentants gouvernementaux que les experts ou les scientifiques – c'est-à-dire que la couverture médiatique se focalise souvent davantage sur la prise de décisions liées à l'eau que sur les questions ou les tendances techniques, juridiques et institutionnelles.

Une quatrième observation que l'on peut faire est qu'il semble y avoir une géographie de l'eau et de la paix : chaque région connaît un ensemble de problèmes particuliers qui font l'objet d'une couverture dans les médias. La figure 5 ci-dessus illustre la fréquence avec laquelle un thème spécifique a été couvert par TWD dans une région particulière. Ces chiffres reposent sur les douze premières publications de « The Water Diplomat ». Si l'on examine la section sur l'eau dans les situations de conflits armés, la couverture des médias d'Asie occidentale et du Moyen-Orient semble prédominer, suivie de celles de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe (la couverture des médias européens étant principalement consacrée à la Crimée et l'Ukraine). Dans le domaine du droit international et de la coopération internationale dans le domaine de l'eau, c'est la région d'Asie orientale qui prédomine, suivie de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe. La couverture des décisions fondées sur des connaissances et des données est répartie de manière plus homogène dans l'ensemble des régions, bien que plus étendue en Amérique du Nord et en Europe par rapport aux autres régions.

<sup>7</sup>

Fantini, E., 2021 : « The Minister, the Prophet and God's Eye », op. cit.



C'est en Afrique subsaharienne qu'il y avait le plus grand nombre d'articles sur la diplomatie populaire et la gestion intersectorielle de l'eau, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Amérique du Nord. De même, la couverture des mécanismes financiers a été plus étendue en Afrique subsaharienne, suivie de l'Asie occidentale et de l'Europe.

Enfin, s'agissant de la couverture des nouvelles initiatives dans l'hydro-diplomatie, les articles d'Amérique du Nord ont été les plus nombreux, suivis de ceux de l'Afrique subsaharienne et de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il semble donc que la couverture thématique régionale soit suffisamment claire pour conclure à l'existence possible d'une géographie de l'eau et de la paix – c'est-à-dire que, dans chaque région, un ensemble spécifique de sujets a tendance à prédominer dans le discours public. Dans ce contexte, il convient de noter que bon nombre des sujets abordés dans « The

Water Diplomat » en 2020 et 2021 ont été spécifiques aux régions, tout en étant liés aux tendances mondiales en matière d'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement, de qualité de l'eau et de pollution, de demande et de pénurie en eau, de protection et de réhabilitation des écosystèmes et de la biodiversité en lien avec l'eau, et d'initiatives institutionnelles, de conférences thématiques, etc.

Dans cet ensemble d'articles, les principaux domaines thématiques se réfèrent aux décisions fondées sur des connaissances et des données, puis à la diplomatie citoyenne et à la prise de décisions intersectorielles, enfin à la problématique de l'eau dans les situations de conflits armés. Les articles consacrés à ces thèmes dominants étaient surtout liés à la publication de rapports mondiaux de bilan sur un sujet spécifique tel que la prévalence des catastrophes liées à l'eau ou les investissements mondiaux dans le secteur de l'assainissement. Dans le domaine de la diplomatie citoyenne et de la gestion intersectorielle, les médias ont couvert les initiatives d'organisations non gouvernementales internationales, le secteur privé ou la réaction du public face à d'importants événements survenant dans le secteur de l'eau.

Après ces premières observations sur les aspects quantitatifs de la couverture médiatique des sujets liés à l'eau et la paix, penchons-nous maintenant sur des aspects plus qualitatifs.

---

## L'eau dans les conflits armés et d'autres situations de violence

Au cours de ses deux premières années d'existence, TWD a publié plus de 200 articles d'actualités directement liées à l'eau dans les conflits armés et d'autres situations de violence. Ces articles ont porté sur l'insécurité de l'eau dans les conflits armés et, en particulier, sur les violations du droit humanitaire international. Une attention a été accordée à la situation des communautés vulnérables dans des pays en conflit tels que la Crimée, l'Éthiopie, l'Iraq, la Libye, le nord du Nigeria, la Somalie, le nord de la Syrie et le Yémen. Dans certains cas – par exemple, la Libye et la Syrie –, des coupures d'eau ont été utilisées comme tactique de pression lors d'attaques armées, avec des répercussions directes sur les populations civiles. Dans d'autres cas – par exemple, en Éthiopie et au Yémen –, la couverture a porté sur les conséquences des déplacements internes qui ont fait que les populations locales ont été exposées à des maladies transmissibles. Cette actualité a largement retenu l'attention des médias. Conformément aux objectifs de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix, TWD a publié des articles faisant le suivi des problèmes liés à l'eau et à l'insécurité dans les conflits armés et d'autres situations de violence, notamment pour sensibiliser le public. Souvent dans ces contextes, le flux d'informations est extrêmement limité et il est parfois nécessaire de recourir à des sources de données non conventionnelles pour documenter les risques auxquels les populations locales sont exposées. Compte tenu de ces lacunes d'informations en temps de conflit, les organisations humanitaires, dont les organisations non gouvernementales pour les réfugiés et les interventions d'urgence, aux côtés d'organisations onusiennes spécialisées, fournissent un service essentiel de suivi de la situation de la sécurité de l'eau pour les populations les plus vulnérables. D'après la couverture médiatique, il est évident que les conflits armés exacerbent l'exposition aux risques préexistants liés à l'eau, aux effets du changement climatique et à la pollution hydrique découlant de la dégradation des infrastructures.

---

## Le droit international de l'eau et la coopération dans le domaine des eaux transfrontières

Ces deux dernières années, TWD a publié quelque 250 articles d'actualités sur le droit international de l'eau et la coopération internationale dans le domaine des eaux transfrontières, incluant des thèmes tels que la coopération et les différends, les accords sur des bassins fluviaux, la réforme des conventions internationales sur l'eau et les accords de partage de données. Cette couverture a contribué à aider les diplomates de l'eau à se tenir informés des sujets importants dont discutent les parties aux accords relatifs aux bassins versants, notamment les tensions existantes, l'attention portée à certains conflits apparemment insolubles (détaillant les différentes positions diplomatiques) et la tendance au non-respect des accords internationaux (par exemple, les accords sur la qualité de l'eau) ou le manque d'informations dans les situations d'urgence. Sur les options de coopération, TWD a souligné, avec données à l'appui, l'avancement de la coopération transfrontière, grâce à l'amélioration du suivi et du partage des informations et des données, au renforcement des capacités et au lancement de projets conjoints de réhabilitation fluviale et des plans d'action en faveur de la préservation des cours d'eau. Une grande part de la couverture s'est focalisée sur un nombre relativement limité de cas : les négociations entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan au sujet de la construction du Grand barrage de la renaissance éthiopienne (GERD), les demandes de partage de données et des plans de construction du barrage parmi les pays riverains du fleuve Mékong, le différend entre l'Inde et le Pakistan concernant le Traité des eaux de l'Indus et les discussions entre les États-Unis d'Amérique et le Mexique sur le partage du Rio Grande.

---

## Les décisions fondées sur des connaissances et des données

Ces deux dernières années, 231 articles d'actualités ont contribué à faire connaître les pratiques actuelles en lien avec l'analyse fondée sur des données et les

recherches dans le secteur de l'eau et ont permis de mettre en avant certaines informations sur des approches et outils innovants visant à améliorer la compréhension et la résolution des difficultés dans le secteur de l'eau. Dans ce cadre, un large éventail de sujets a été couvert, sujets qui font référence au rôle des données. Citons, par exemple, un bilan des progrès dans la réalisation de l'ODD 6 consacré à l'eau et l'assainissement, différentes approches thématiques concernant la protection et la réhabilitation des écosystèmes liés à l'eau (et les défis associés en matière de pérennité, dont la perte de la biodiversité des eaux douces), des sujets portant sur l'instabilité du cycle de l'eau – par exemple, avec des données sur les inondations, les sécheresses et l'adaptation aux effets du changement climatique, des données sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (y compris les maladies hydriques et les problèmes de gestion liés à la pandémie de COVID-19), ou encore sur la pollution plastique et autres problèmes liés à la pollution de l'eau, ainsi que diverses solutions telles que le développement de ressources en eau et des techniques non conventionnelles dans le cadre de la diplomatie de l'eau. Bien que l'on puisse généralement affirmer qu'une disponibilité accrue des données sur l'eau serve la cause de l'hydro-diplomatie, toutes ces données ne sont pas directement pertinentes. En ce sens, les données liées à la pandémie de COVID-19, aux progrès dans le domaine de l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, à la pollution de l'eau, aux pénuries en eau, aux sources d'eau non conventionnelles, aux effets du changement climatique et au déclin de la biodiversité, entre autres sujets, sont moins directement utiles que les études sur la gestion de l'eau dans les crises humanitaires à long terme, des supports de cours ciblés sur la coopération dans le domaine de l'eau, l'impact du changement climatique sur les conflits, etc. À l'avenir, il pourra s'avérer utile de mener une analyse pour déterminer les articles et les publications médiatiques sur les données liées à l'eau pouvant être considérés comme les plus utiles aux diplomates de l'eau.

---

## La diplomatie citoyenne et la gestion intersectorielle de l'eau

Au moins 576 articles ont porté sur des sujets d'actualité non liés aux États et des processus décisionnels innovants, notamment sur des plateformes de dialogue multipartite, avec une focalisation sur les innovations intersectorielles et sur les meilleures pratiques. Dans le cadre de sa

couverture de la diplomatie citoyenne, TWD s'est penché sur un éventail d'initiatives non étatiques dans le secteur de l'eau visant à renforcer la sécurité de l'eau, sur la base d'approches et d'outils divers. Cette couverture a permis d'illustrer le travail de différents groupes de parties prenantes et les contributions uniques qu'ils ont apportées à la sécurité de l'eau. Ainsi, par exemple, la revue a couvert le travail d'organisations de conservation, en vue de clarifier la manière dont les écosystèmes liés à l'eau apportent une protection contre les effets du changement climatique ; elle a attiré l'attention sur la contribution des jeunes talents aux nouvelles solutions en matière de gestion de l'eau ; et elle a présenté de nouvelles plateformes telles que la plateforme des jeunes pour l'eau et le climat. De même, TWD a fait connaître une large gamme d'initiatives dans le secteur privé qui visent à évaluer les risques en matière d'eau, ainsi que les attitudes des citoyens et les réactions du public face aux infrastructures hydriques et à la distribution d'eau dans les différents contextes nationaux à l'échelle mondiale. Les articles ont rendu compte d'un vaste éventail d'initiatives de parties prenantes qui, par définition, émanent de la société en réponse à des risques perçus liés à l'eau et abordant des sujets divers. À l'instar des articles concernant les décisions fondées sur des connaissances, cette section consacrée à la gestion intersectorielle de l'eau est un « fourre-tout » comprenant un grand nombre d'articles généraux ou mondiaux, à la différence d'autres sections de TWD.

---

## Les financements destinés à la coopération dans le domaine de l'eau

Au total, 75 articles d'actualités ont porté sur les financements dans le domaine de l'eau, ressource considérée directement ou indirectement comme un instrument, de paix. Y sont abordés les nouveaux financements (tant conventionnels qu'innovants) provenant d'investisseurs publics et privés, de donateurs bilatéraux et multilatéraux et de mécanismes financiers pour l'eau. La couverture des financements pour l'eau a également attiré l'attention sur les risques et les responsabilités des entreprises relativement à cette ressource. La section sur les financements destinés à la coopération dans le domaine de l'eau a permis de documenter systématiquement les mesures d'adaptation soutenues par le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial face aux effets du changement climatique lié à l'eau, couvrant les besoins en investissements en vue de

répondre à la pandémie de COVID-19, les activités de toutes les banques multilatérales dans le cadre de nouveaux projets liés au secteur WASH (eau, assainissement et hygiène), à la gestion intégrée des ressources en eau, à l'agriculture irriguée et au traitement de l'eau, ainsi que d'autres questions sur les risques d'investissements dans des projets de préservation de l'eau pour le secteur des entreprises. Globalement, les investissements couverts dans cette section concernaient des mesures visant à renforcer la sécurité hydrique au niveau national ou infranational. La section comportait moins d'éléments factuels sur les investissements tels que recommandés par le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix visant à promouvoir la coopération transfrontière, le renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontières et la préparation de projets d'infrastructures transfrontières, entre autres actions.

---

## Les nouveaux mécanismes de l'hydrodiplomatie

Quelque 55 articles d'actualités ont été consacrés aux nouveaux mécanismes utilisés dans l'hydrodiplomatie, dépassant les méthodes traditionnelles, et ouvrant de nouveaux horizons en matière de coopération. Lorsque de tels mécanismes et initiatives émergent, il n'est pas toujours facile de savoir s'ils seront intégrés ou non dans les pratiques en matière de gouvernance de l'eau. Toutefois, TWD a fait ressortir une palette de mécanismes intéressants qui, à long terme, pourraient renforcer la sécurité dans le domaine de l'eau. Il s'agit notamment d'outils de recherche tels que des descriptions du fonctionnement des principaux mécanismes dans des zones exposées aux plus hauts niveaux d'insécurité de l'eau et des développements technologiques qui permettent d'améliorer le suivi de la disponibilité et de la distribution de l'eau dans le contexte du partage d'eaux transfrontières. Ils comprennent également la reconnaissance internationale du rôle joué par le Partenariat pour l'eau, la paix et la sécurité, dans le cadre du Prix luxembourgeois de la paix 2020. Une avancée significative est à noter, s'agissant de la compréhension approfondie du rôle de l'eau dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) – convenues en vertu de l'Accord de Paris sur le climat – et de la volonté des États de prendre des mesures pour améliorer la résilience face aux changements climatiques, avec une focalisation spécifique sur la fonction de l'eau.

---

## Conclusions

Ce chapitre a permis de se pencher sur la contribution des médias en tant que « nœud » de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix au cours des vingt-quatre premiers mois d'existence de la revue « The Water Diplomat ». Il est évident que la compréhension des thématiques « eau » et « paix » par la société repose largement sur les médias grand public et que ceux-ci peuvent agir comme des « courtiers des connaissances », en sensibilisant davantage l'ensemble des publics à notre dépendance commune à l'égard de ressources partagées. Selon notre première observation, les actualités sur l'eau au cours des douze derniers mois ont porté sur les principaux domaines thématiques et sous-sections du rapport, ainsi que sur les recommandations du Panel de haut niveau sur l'eau et la paix, corroborant ainsi la structure de son rapport de 2017, dont la logique a permis de présenter bon nombre des sujets également couverts par les médias. La deuxième observation est que, malgré l'adéquation du cadre global, certains types de sujets ont été davantage couverts que d'autres dans les sous-sections. Cette tendance est la plus marquée dans les sections consacrées à l'usage de la force et à d'autres situations de conflits armés, au droit international et à la coopération dans le domaine de l'eau, ainsi qu'aux innovations financières. Cette constatation nous amène à notre troisième observation, selon laquelle les médias d'informations couvrent plus fréquemment des « événements » que des mécanismes complexes pour une même thématique (lesquels peuvent offrir des solutions potentielles pour le domaine concerné). Par exemple, la couverture était davantage focalisée sur l'usage de la force que sur le droit humanitaire ; la

situation des relations entre États a bénéficié d'une couverture plus étendue que la remise en cause du droit international de l'eau ; et les innovations financières ont reçu plus d'attention de la part des médias que les changements institutionnels dans le secteur financier. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucun article plus approfondi sur la diplomatie de l'eau, mais simplement que des études complémentaires seront nécessaires pour en présenter le contenu aux consommateurs d'informations. La quatrième observation porte sur les tendances dans les médias à donner une représentation géographique de l'eau et de la paix : ce sont les médias du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne qui couvrent principalement l'usage de la force dans des conflits armés ; ceux de l'Asie de l'Est et de l'Afrique subsaharienne se focalisent le plus sur le droit international et la coopération dans le domaine de l'eau ; et ceux de l'Afrique subsaharienne publient le plus grand nombre d'articles sur la diplomatie populaire et les innovations financières. Selon notre cinquième observation, parmi les sections consacrées aux conflits armés et au droit international de l'eau, une grande part de la couverture se focalise sur un nombre relativement limité de cas. Enfin, la section concernant les décisions fondées sur des connaissances et des données et celle sur la diplomatie populaire et la gestion intersectorielle de l'eau, sont toutes deux des catégories englobant de nombreux articles consacrés à un vaste éventail de sujets. Un certain nombre de ces articles sont moins directement liés à la diplomatie de l'eau. En tout état de cause, l'amélioration des données et les initiatives des parties prenantes demeurent importantes pour renforcer la sécurité hydrique. À l'heure actuelle, la diversité des informations semble plus difficile à « catégoriser ». Cependant, on observe une convergence importante de la couverture des médias autour des risques entraînés par le déclin de la biodiversité, le changement climatique, la pollution et la perturbation du cycle de l'eau.





À la mémoire de David Duncan, fondateur d'OOSKAnews et défenseur actif des questions liées à l'eau.





---

# Réflexions finales

---

La valeur de ce recueil de contributions (non éditées) découle de la grande diversité des perspectives adoptées pour faire avancer la paix au travers du secteur de l'eau. Elles couvrent une palette très étendue de sujets et les points de vue sont présentés suivant des approches radicalement différentes. Telles des lueurs nocturnes se reflétant sur les eaux agitées d'un lac, les pensées, politiques et réflexions à l'état brut sont à la fois distinctes et uniques, tout en participant d'une même logique.

Les contributions s'articulent autour de la promotion de normes internationales et de l'innovation, ainsi que de la volonté d'assumer la responsabilité des décisions humaines qui sont prises. Le secrétariat de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix estime que cette forme de multilatéralisme en réseau est le seul moyen progressiste permettant de tracer et de suivre la voie vers la paix. Les toutes premières étapes de ce parcours ont été franchies et, à présent, nous devons toutes et tous aller jusqu'au bout afin de consolider la paix.

À travers ce document, de nombreuses voix se sont exprimées, mais pas toutes. Très certainement, les futurs rapports de l'OMEP incluront davantage de points de vue et permettront de se pencher plus à fond encore sur ce qui se passe dans le secteur de l'eau.

Ces points de vue permettront de faire résonner le discours qui conduit à remettre en question les idées reçues concernant certains aspects liant l'eau et la paix. Les différents thèmes qui seront abordés encourageront l'utilisation d'une variété de modes de communication – qu'il s'agisse d'évaluations plus axées sur l'hydropolitique ou de techniques d'observation de la Terre et d'analyse d'images satellites de pointe, ou d'essais et d'initiatives artistiques suscitant la réflexion, selon les formes les plus efficaces pour expliquer les efforts à déployer en vue d'instaurer la paix et la justice au travers du secteur de l'eau. Dans ce cadre, l'OMEP pourra continuer à proposer des alternatives au statu quo, lesquelles sont véritablement nécessaires à un débat constructif pour instaurer un changement progressif ou transformateur.

L'OMEP poursuivra le développement de sa structure de gouvernance dans ce sens et se rapprochera de tous les acteurs qui partagent le même esprit et les mêmes principes. En parallèle, les rapports continueront de servir de plateforme, ou de porte-voix, à toutes celles et tous ceux qui veulent faire de l'eau un instrument de paix et ouvrir la voie aux innovations qui sont nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

# Annexe 1

## Remerciements aux contributeurs

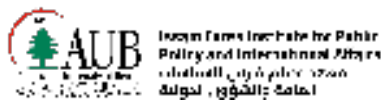
- 
- 1 Charafat Afailal, ingénieure, ancienne ministre en charge de l'Eau et experte dans les domaines de l'eau et du changement climatique, Maroc.
  - 2 Cholpon Aitakhunova, co-coordinatrice régionale, Réseau des jeunes d'Asie centrale pour l'eau (Central Asian Youth for Water).
  - 3 Ahmed Alboraeey, assistant de recherche, Université de Durham, Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau.
  - 4 Mey Al-Sayegh, experte en communications et journaliste spécialisée dans les questions liées à l'eau.
  - 5 Mohamed Fawzi Bedredine, coordonnateur régional de projet auprès de l'Organisation pour la Mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), Pôle Eau Dakar.
  - 6 Dr Boubacar Barry, président du Comité technique d'experts GWP/WA Expert Technical Committee, chercheur IPAR, Pôle Eau Dakar.
  - 7 Hasmik Barseghyan, président, European Youth Parliament for Water.
  - 8 Christophe Bösch, conseiller stratégique auprès du Geneva Water Hub.
  - 9 Pr Christian Brethaut, directeur scientifique, Geneva Water Hub.
  - 10 Dre Anthi Brouma, coordinatrice régionale adjointe et responsable du thème de la diversité, PME-Med.
  - 11 Natasha Carmi, ingénieure, conseillère principale dans le domaine de l'eau, Geneva Water Hub.
  - 12 Pr Mauricio Cerna, consultant, département du Développement durable, Organisation des États américains (OAS).
  - 13 Baba Dakono, secrétaire exécutif, Observatoire des citoyens sur la gouvernance et la sécurité (Citizen Observatory on Governance and Security).
  - 14 David Duncan, éditeur et rédacteur en chef, OOSKANews Inc. (RIP).
  - 15 Laurie Fourneaux, coordonnatrice des programmes jeunesse, Secrétariat international de l'eau (SIE).
  - 16 Ousmane Hane, directeur clientèle et recouvrement de la Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama SOGED/OMVS, Pôle Eau Dakar.
  - 17 Pr Alioune Kane, professeur titulaire de géographie spécialisé en hydrologie continentale à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Pôle Eau Dakar.
  - 18 Lamine Konate, hydrologue auprès de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVG), Pôle Eau Dakar.
  - 19 Marton Krasznai, directeur scientifique, Centre d'Asie centrale pour la recherche de l'Université Corvinus, Budapest.
  - 20 Dr Nadim Farajallah, directeur du Programme sur le changement climatique et l'environnement, Institut Issam Fares pour la politique publique et les affaires internationales à l'Université américaine de Beyrouth.
  - 21 Dr Georges Gharios, chercheur, Institut Issam Fares pour la politique publique et les affaires internationales à l'Université américaine de Beyrouth.



- 
- 22 Pr Ibrahima Ly, professeur agrégé de droit public et de science politique à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, spécialisé dans le droit de l'environnement et le droit de la santé, Pôle Eau Dakar.
  - 23 Joyce Najm Mendez, Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau.
  - 24 Francois Muenger, ingénieur, fondateur et ancien directeur général, Geneva Water Hub.
  - 25 Dr Madiodio Niasse, géographe-environnementaliste, consultant indépendant, Pôle Eau Dakar.
  - 26 Ababacar Ndao, secrétaire général, Organisation pour la Mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVG), Pôle Eau Dakar.
  - 27 Niokhor Ndour, directeur de la gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE) au ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal, coordonnateur du Pôle Eau Dakar.
  - 28 Tobias Schmitz, conseiller en développement, The Water Diplomat.
  - 29 Andres Sanchez, spécialiste, département du Développement durable, Organisation des États américains (OAS).
  - 30 Abdoulaye Sene, ingénieur, secrétaire exécutif, comité préparatoire du 9<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau de Dakar.
  - 31 Marie Jeanne Senghor, candidate au doctorat, professeure adjointe à l'Université de Genève, assistante du coordonnateur du Pôle Eau Dakar.
  - 32 Dre Tahani Sileet, responsable du Département central de la coopération extérieure, ministère des Ressources hydriques et de l'Irrigation, République arabe d'Égypte.
  - 33 Lyazzat Syrlybayeva, Réseau des jeunes d'Asie centrale pour l'eau (Central Asian Youth for Water).
  - 34 Mbayang Thiam, candidate au doctorat au Centre régional pour l'assainissement de l'eau et de l'environnement de Kumasi (Regional Water and Environmental Sanitation Centre of Kumasi – RWESCK)/ École doctorale de l'eau, qualité et usages de l'eau (EDEQUE) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Pôle Eau Dakar.
  - 35 Dr Danilo Türk, conseiller principal en politique, président du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, Geneva Water Hub.
  - 36 Dr Alvaro Umana, chargé de recherche principal, Centre de recherche et d'enseignement supérieur en agronomie tropicale (CATIE).
  - 37 Umidkhon Uzbekov, Réseau des jeunes d'Asie centrale pour l'eau (Central Asian Youth for Water).
  - 38 Dr Sumit Viji, chercheur principal, Geneva Water Hub, Université de Genève.
  - 39 Jean Willemin, gestionnaire principal de programme, Geneva Water Hub.
  - 40 Dr Mark Zeitoun, directeur général, Geneva Water Hub.
  - 41 Dre Dinara Ziganshina, directrice par intérim, Centre d'information scientifique de la Commission interétatique de coordination des ressources en eau de l'Asie centrale.
  - 42 Maysoon Zoubi, conseillère en eau et assainissement chez Arab Dar Engineering Co. Jordan, ancienne secrétaire générale, ministère de l'Eau et de l'Irrigation, Jordanie.

# Annexe 2

## Partenaires contributeurs



### **L'INSTITUT ISSAM FARES POUR LA POLITIQUE PUBLIQUE ET LES AFFAIRES INTERNATIONALES**

Inauguré en 2006, l'Institut Issam Fares pour la politique publique et les affaires internationales (IFI) de l'Université américaine de Beyrouth (AUB) est un institut indépendant qui se consacre à la recherche et aux politiques. Il vise à initier et élaborer des recherches pertinentes pour la formulation de politiques publiques dans l'ensemble du monde arabe. L'Institut cherche à jeter un pont entre le monde universitaire et la formulation de politiques, en menant des recherches de haute qualité sur les questions et les difficultés complexes auxquelles sont confrontées les sociétés libanaise et arabes dans les contextes internationaux et mondiaux changeants, en proposant des recommandations et des solutions pour le Liban et le monde arabe qui reposent sur des éléments probants, et en créant un espace intellectuel pour l'échange interdisciplinaire d'idées entre les chercheurs, les universitaires, les acteurs de la société civile, les médias et les responsables politiques.

### **PROGRAMME SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ENVIRONNEMENT**

Le programme sur le changement climatique et l'environnement a été lancé en 2008, dans le cadre de la stratégie de l'IFI consistant à mettre à profit les capacités importantes de recherche et d'analyse de l'AUB, dans le but d'orienter et de guider la formulation de politiques publiques au Liban et dans le monde arabe. L'objectif stratégique du programme est de formuler et d'influencer les politiques liées au changement climatique et aux problèmes environnementaux.



### **CENTRE D'ASIE CENTRALE POUR LA RECHERCHE, UNIVERSITÉ CORVINUS DE BUDAPEST CUB - CAR**

Le Centre d'Asie centrale pour la recherche de l'Université Corvinus de Budapest a été fondé en 2016, dans le but de mener des recherches appliquées en soutien à l'établissement de relations politiques et économiques entre la Hongrie et les pays d'Asie centrale, ainsi qu'autour de questions stratégiques de la région. Les programmes de recherche du CAR-CUB comprennent des études sur l'adaptation de l'expérience de coopération de Visegrád4 (V4) - une organisation intergouvernementale réunissant la Hongrie, la Pologne, la Tchéquie et la Slovaquie - selon les conditions politiques et économiques d'Asie centrale, des analyses du marché pour les plus grandes sociétés hongroises, l'établissement d'un corridor commercial et énergétique en Asie centrale et du Sud passant par l'Afghanistan, la coordination et la direction du programme biennal «Water as a driver of sustainable recovery: economic, institutional and strategic aspects of water resources management in Central Asia» (L'eau en tant que moteur du relèvement durable: aspects économiques, institutionnels et stratégiques de la gestion des ressources en eau en Asie centrale), ainsi que des études sur le patrimoine institutionnel des pays d'Asie centrale.



L'Initiative pour donner une voix aux femmes dans la diplomatie de l'eau dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) découle d'une collaboration en 2020 entre le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med) et le Geneva Water Hub (GWH) dans le cadre de l'élaboration d'une étude comparative couvrant cinq pays arabes (l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Palestine) consacrée à l'identification a) des similitudes et des différences dans les défis que rencontrent les femmes expertes dans le secteur de l'eau, et b) des besoins en renforcement des capacités relativement aux diverses compétences d'un diplomate de l'eau du XXI<sup>e</sup> siècle. Préparée par six expertes majeures dans le domaine de l'eau, l'étude s'appuie sur un exercice de cartographie réalisé en 2017 dans trois pays du Levant (le Liban, la Jordanie et la Palestine) et suit la même méthodologie d'enquêtes et d'entretiens ciblant les femmes dans les institutions liées au secteur de l'eau. Il est important de noter que le travail d'analyse dans le cadre des deux exercices de cartographie, auquel près de 100 femmes ont participé, a débouché sur l'établissement d'un réseau informel diversifié, dynamique et prometteur de femmes expertes en eau dans l'ensemble des cinq pays de la région MOAN.



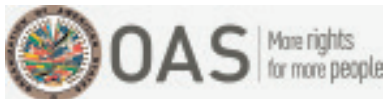
Le Geneva Water Hub est un centre d'excellence spécialisé dans l'hydropolitique et l'hydro-diplomatie. Il a pour objectif de mieux comprendre la manière de prévenir les tensions liées à l'eau et de contribuer à leur prévention en tenant compte des conflits en matière d'utilisation de cette ressource entre les secteurs publics et les secteurs privés, entre les entités politiques et entre les États. Assumant le rôle de secrétariat du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, le Geneva Water Hub s'engage dans la promotion et la mise en œuvre des recommandations du Panel publiées dans un rapport datant de septembre 2017, intitulé « Une question de survie ». Le Geneva Water Hub vise à élaborer le programme d'hydropolitique pour aider à assurer une prévention anticipée des conflits liés à l'eau aux niveaux intersectoriel et transfrontière et à promouvoir l'eau en tant qu'instrument de paix et de coopération, avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC) et de l'Université de Genève.



Le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med) a été établi en 2002 en tant que section méditerranéenne de l'organisation intergouvernementale Partenariat mondial pour l'eau (PME).

Aspirant à assurer la sécurité de l'eau dans la région de la Méditerranée, le GWP-Med travaille aux échelons régional, transfrontière et national, ainsi qu'au niveau des bassins et à l'échelle locale. Le GWP-Med promeut l'action et facilite le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE); apporte un soutien technique dans le cadre de la formulation de politiques; met en œuvre des activités de démonstration; et contribue au développement des compétences et des connaissances. Les priorités stratégiques du GWP-Med comprennent la mise à profit de la cible 6.5 de l'ODD 6 sur la GIRE, l'adaptation face à la vulnérabilité et au changement climatique et la gestion des bassins hydrographiques/des eaux transfrontières. Les questions portant sur le genre et la jeunesse, ainsi que la participation du secteur privé au financement du secteur de l'eau, constituent également des aspects transversaux essentiels pour le GWP-Med.

Le GWP-Med facilite une plateforme multipartite qui rassemble près de 100 institutions et organisations du secteur de l'eau, dont 10 réseaux régionaux majeurs issus de différentes disciplines en lien avec l'eau. Les ressources humaines du GWP-Med s'étendent dans 7 pays de la Méditerranée et son secrétariat est basé à Athènes.



Créée en 1948, l'Organisation des États américains (OEA) est la plus ancienne organisation régionale au monde. Elle a été établie en vue d'encourager, parmi ses États membres, « un ordre de paix et de justice, pour promouvoir leur solidarité, renforcer leur collaboration et défendre leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance ». Aujourd'hui, l'OEA réunit 35 États indépendants des Amériques et constitue le principal forum gouvernemental politique, juridique et social dans le monde occidental. Par le biais de son secrétariat général, l'OAS apporte une assistance technique à ses États membres dans le domaine du développement durable, y compris les ressources en eau.



L'Observatoire des citoyens sur la gouvernance et la sécurité (OCGS) est une organisation non politique, sans but lucratif, qui a été créée le 3 février 2020 à Bamako, en vertu de la loi N° 04-038 du 5 août 2004. L'Observatoire fait partie du mouvement lancé par une nouvelle génération de « groupes de réflexion » qui mènent un éventail de recherches, d'analyses et d'actions. L'OCGS vise à promouvoir la bonne gouvernance et à renforcer la sécurité humaine au Mali et au Sahel. En tant que mécanisme de coordination nationale dont l'objectif est de développer les connaissances et d'assurer un suivi et un plaidoyer dans le domaine de la gouvernance et de la sécurité humaine, il offre aux acteurs locaux, nationaux et internationaux des analyses sur les tendances et les dynamiques majeures.





Le Secrétariat international de l'eau (SIE) est une organisation non gouvernementale basée à Montréal au Canada. Le SIE poursuit l'ambition d'un monde dans lequel l'eau est accessible à tous de manière équitable, en favorisant l'autonomisation des acteurs locaux ainsi que la coopération par-delà les frontières, entre les générations et les institutions. Le SIE a pour mission d'initier et de faciliter des actions qui contribuent à des changements systémiques positifs dans le cadre de la gouvernance de l'eau, depuis le niveau local jusqu'à l'échelle mondiale, ainsi qu'à l'autonomisation des acteurs impliqués dans le secteur de l'eau.

L'un des trois principaux piliers de la stratégie du SIE est l'autonomisation de la #GénérationEau. La vision de la stratégie jeunesse du SIE s'inspire de l'idée du mouvement de la jeunesse pour l'eau – un mouvement qui s'appuie sur une mobilisation large, dynamique et connectée des jeunes à l'échelle mondiale.

## — THE WATER — DIPLOMAT

« The Water Diplomat » est une ressource mensuelle gratuite d'actualités et d'informations publiée par OOSKAnews et le Geneva Water Hub. Diffusée tous les mois par courriel, la revue fait partie d'une plateforme médiatique mise en place en vue d'encourager notre monde à comprendre les recoupements existants entre l'eau, la paix, les conflits et la diplomatie. OOSKAnews est le plus grand éditeur au monde de nouvelles et d'informations internationales sur l'actualité dans le domaine de l'eau. La plateforme médiatique « The Water Diplomat » s'appuie sur le travail du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix qui, en 2017, a publié son rapport phare « Une question de survie ». Les médias fournissent des actualités et des informations portant sur un certain nombre des thèmes abordés dans le rapport du Panel, contribuant ainsi à sensibiliser le monde aux défis hydropolitiques de la planète.



Le Pôle Eau Dakar (PED) est une initiative en cours de mise en place au sein du ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal. Elle vise à promouvoir l'hydro-diplomatie et la paix dans la sous-région ouest-africaine et au-delà, et à faire de la ressource « eau » un facteur de paix et de sécurité dans la sous-région. Sa vision est de bâtir un cadre de référence en Afrique pour catalyser la coopération, le dialogue inclusif, la gouvernance et le développement des connaissances et des solutions innovantes dans le secteur de l'eau. Avec pour ambition d'avoir un ancrage régional mais une portée internationale, le PED va ainsi constituer un trait d'union entre les multiples acteurs intervenants sur le domaine de l'eau et de la paix, ceci pour consolider les efforts déjà reconnus en matière de coopération et de gouvernance des ressources en eau partagées. Plus qu'un dispositif phare de mise en valeur de l'expérience sénégalaise et sous-régionale lors du Forum mondial de l'eau de Dakar 2022, le PED se profile comme un dispositif de suivi des recommandations de cette plateforme.

## Crédits photos

Couverture

Confluence entre le Rhône et l'Arve, Suisse.

© Chatabox sur iStock.

15 Chapitre 1

Vue aérienne du delta d'un fleuve, Turquie.

© temizyurek sur iStock.

23 Chapitre 2

Barrage de Diama, fleuve Sénégal.

© Manu25 sur Wikimedia Commons.

33 Chapitre 3

Chutes d'Iguazú, entre le Brésil et l'Argentine.

© cwbphotography sur iStock.

43 Chapitre 4

Lac Issyk-Kul, Kazakhstan.

© Christophe Bösch.

59 Chapitre 5

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la diplomatie préventive et les eaux transfrontières.

© Photo ONU/Kim Haughton.

Chapitre 6

71 Barrage de Chabrouh, Liban.

© Mae sur Adobe Stock.

85 Chapitre 7

Gardes forestiers.

© Secrétariat international de l'eau.

99 Chapitre 8

Main tenant une boule de cristal, sur ligne l'horizon.

© JMP Traveler sur iStock.

115 Chapitre 9

Festival à Sahel Ouvert 2020, Sénégal.

© Ken Wong Youk.

127 Chapitre 10

Vue aérienne d'un point à Itumbiara, État de Goiás, Brésil.

© Fernando Branco sur Shutterstock.

Réflexions finales.

La voie lactée.

© Avstraliavasin sur iStock.





Vous avez entre les mains le premier rapport annuel de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. L'établissement de l'Observatoire fait suite aux recommandations de l'édition 2017 du rapport « Une question de survie » du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix, qui préconisaient la création d'une « agence » pour tous les acteurs qui cherchent à faire de l'eau un instrument de paix.

L'Observatoire n'est pas une nouvelle organisation, mais plutôt un réseau mondial de partenaires dotés de capacités solides et à même d'établir les espaces sûrs nécessaires pour aborder les sujets sensibles touchant aux domaines de l'eau et de la paix. Le Geneva Water Hub en assure le secrétariat et constitue en même temps un nœud central du réseau.

Plus de quarante artisans de la paix et diplomates du secteur de l'eau ont contribué à la préparation du premier rapport de l'Observatoire. Leurs analyses et opinions sont exposées tout au long de onze chapitres couvrant un éventail de perspectives et de sujets liés au débat sur l'eau et la paix. La valeur de ce recueil de contributions non éditées découle des approches très diversifiées qui sont suivies pour faire avancer une cause commune: la paix au travers du secteur de l'eau. On peut concevoir la diversité comme une constellation d'étoiles que l'Observatoire surveille.

Nous espérons que les travaux de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix, ainsi que son premier rapport, viendront compléter les efforts continus que déploient les principaux acteurs des secteurs de l'eau et de la paix partout dans le monde – et nous encourageons tous ceux qui partagent cette vision à se joindre à nous.